l'université nantes angers le mans
COMMUNAUTÉ D'UNIVERSITÉS ET ÉTABLISSEMENTS

UNIVERSITÉ DE NANTES

Thèse de Doctorat

Stephanie Jean DOYLE LERAT

Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université de Nantes
sous le label de L'Université Nantes Angers Le Mans

École doctorale : *Sociétés, Cultures, Échanges*

Discipline : *Sciences du langage : linguistique et phonétique générale, Section 07*
Unité de recherche : *CoDiRe EA4643*

Soutenue le *11 décembre 2015*

Une étude des fonctions sémantiques et discursives des formes verbales françaises et anglaises en interaction avec le sémantisme des verbes illocutionnaires suggestifs

JURY

Rapporteurs :	**Gaétane DOSTIE,** Professeure titulaire, Université de Sherbrooke **Henri PORTINE**, Professeur des universités émérite, Université Bordeaux Montaigne
Examinateurs :	**Abdelhadi BELLACHHAB,** Maitre de conférences HDR, Université de Nantes **Julien LONGHI**, Maitre de conférences HDR, Université de Cergy-Pontoise
Directrice de Thèse :	**Stefana-Olga GALATANU**, Professeure des universités émérite, Université de Nantes

l'université nantes angers le mans
COMMUNAUTÉ D'UNIVERSITÉS ET ÉTABLISSEMENTS

UNIVERSITÉ DE NANTES

Thèse de Doctorat

Stephanie Jean DOYLE LERAT

Une étude des fonctions sémantiques et discursives des formes verbales françaises et anglaises en interaction avec le sémantisme des verbes illocutionnaires suggestifs

A Study of the Semantic and Discursive Functions of French and English Verbal Forms in Interaction with the Semantics of Suggestive Illocutionary Verbs

Résumé

Cette thèse examine l'hypothèse que le sémantisme des formes verbales (temps verbaux) participe à l'activation des fonctions sémantiques et discursives lors de son interaction avec le sémantisme des verbes illocutionnaires. L'interaction entre le sémantisme de trois formes verbales françaises (*présent*, *passé composé* et *plus-que-parfait*), de cinq formes verbales anglaises (*Simple Present*, *Present Progressive*, *Present Perfect*, *Simple Past* et *Past Perfect*) et de trois verbes illocutionnaires suggestifs dans chaque langue : *suggérer* (*to suggest*), *conseiller* (*to advise*), *recommander* (*to recommend*) a été étudiée en adoptant le cadre théorique de la Sémantique des Possibles Argumentatifs de Galatanu. Les représentations sémantiques des actes illocutionnaires dénotés par ces verbes ont été élaborées et les valeurs mobilisées par les formes verbales ont été déterminées. Une étude portant sur deux corpus, constitués de fils de discussion sur Internet, a permis de cerner les fonctions sémantiques et discursives auxquelles participent ces formes verbales lors de leur interaction avec le sémantisme des verbes illocutionnaires suggestifs, les éléments du cotexte et du contexte, ainsi que les mécanismes activant, renforçant et atténuant ces interprétations. Une étude comparative du français et de l'anglais a permis de déterminer les ressemblances, notamment par rapport au *présent*/*Simple Present* et *plus-que-parfait*/*Past Perfect*, ainsi que les divergences, notamment concernant *passé composé*/*Present Perfect*/*Simple Past*, dans les fonctions sémantiques et discursives activées par ces formes verbales.

Mots clés
Formes verbales, Temps verbaux, Sémantique des Possibles Argumentatifs, Verbes illocutionnaires suggestifs, Actes illocutionnaires, Fonctions sémantiques, Fonctions discursives

Abstract

This thesis examines the hypothesis that the semantics of verbal forms (verb tense) participates in the activation of semantic and discursive functions when interacting with the semantics of illocutionary verbs. The interaction between the semantics of three French verbal forms (*présent*, *passé composé* et *plus-que-parfait*), five English verbal forms (*Simple Present*, *Present Progressive*, *Present Perfect*, *Simple Past* et *Past Perfect*) and three suggestive illocutionary verbs in each language, *suggérer* (*to suggest*), *conseiller* (*to advise*) and *recommander* (*to recommend*), was explored, using Galatanu's Semantics of Argumentative Possibilities as a theoretical framework. The semantic representations of the illocutionary acts referred to by these verbs were elaborated and the values mobilized by the verbal forms were determined. A study carried out on two corpora composed of threads from Internet discussion forums determined the semantic and discursive functions to which these verbal forms contribute when interacting with the semantics of suggestive illocutionary verbs, elements of the cotext and the context as well as the mechanisms which activate, reinforce and soften these interpretations. A French/English contrastive study determined the similarities, particularly with respect to *présent*/*Simple Present* and *plus-que-parfait*/*Past Perfect*) as well as the differences, notably concerning *passé composé*/*Present Perfect*/*Simple Past*) in the semantic and discursive functions activated by the verbal forms under study.

Key Words
Verbal forms, Verb tense, Semantics of Argumentative Possibilities, Illocutionary verbs, Suggestive illocutionary acts, Semantic functions, Discursive functions

Une étude des fonctions sémantiques et discursives des formes verbales françaises et anglaises en interaction avec le sémantisme des verbes illocutionnaires suggestifs

A Study of the Semantic and Discursive Functions of French and English Verbal Forms in Interaction with the Semantics of Suggestive Illocutionary Verbs

Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université de Nantes

Par Stephanie Jean DOYLE LERAT

Sous la direction de Stefana-Olga GALATANU

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ **7**

ABSTRACT **8**

REMERCIEMENTS **9**

INTRODUCTION

1. Problématique ... 13
2. Délimitation du champ d'étude ... 16
3. Objectif ... 18
3. Méthodologie ... 19
4. Organisation de la thèse ... 21

PREMIÈRE PARTIE : FONDEMENTS THÉORIQUES

CHAPITRE 1 : L'ACTE ILLOCUTIONNAIRE ET SON INTERPRÉTATION **25**

1.1 La théorie classique des actes de langage ... 26
1.1.1 Austin ... 26
1.1.2 Searle ... 29
1.2 L'identification de la force illocutionnaire ... 34
1.2.1 Grice ... 35
1.2.2 La Théorie de la Pertinence ... 38
1.3 La menace illocutionnaire ... 40
1.3.1 L'aménagement des faces ... 41
1.3.2 La gestion du rapport ... 44
1.3.3 Le comportement socialement acceptable ... 45
1.3.4 L'interprétation translinguistique ... 48
1.3.5 Conception de l'acte illocutionnaire adoptée dans cette thèse ... 50

CHAPITRE 2 : NOTRE CADRE THÉORIQUE **53**

2.1 La sémantique argumentative ... 54
2.1.1 Développement historique ... 55
2.1.2 La théorie des Topoï ... 57
2.1.3 La Théorie des Blocs Sémantiques ... 60
2.1.4 La Théorie des Stéréotypes ... 62
2.2 La Sémantique des Possibles Argumentatifs ... 64
2.2.1 Modèle théorique ... 66
2.2.2 Modèle théorique des actes illocutionnaires ... 68

DEUXIÈME PARTIE : REPRÉSENTATIONS

CHAPITRE 3 : REPRÉSENTATION DES ACTES ILLOCUTIONNAIRES *CONSEILLER*, *RECOMMANDER* ET *SUGGÉRER* ET LEURS ÉQUIVALENTS ANGLAIS **75**

3.1 REVUE DE LA LITTÉRATURE **76**

3.1.1 Définitions proposées des actes illocutionnaires ... 77
3.1.2 Les actes suggestifs ... 83
3.1.3 Valeurs culturelles ... 85
3.1.4 Culture linguistique française et anglaise ... 87

3.2 REPRÉSENTATIONS DES ACTES FRANÇAIS **88**

3.2.1 SUGGÉRER 88
3.2.2 CONSEILLER 90
3.2.3 RECOMMANDER 93

3.3 REPRÉSENTATIONS DES ACTES ANGLAIS **95**

3.3.1 SUGGEST 95
3.3.2 ADVISE 96
3.3.3 RECOMMEND 98

3.4 CONCLUSIONS CONCERNANT LES ACTES ILLOCUTIONNAIRES SUGGESTIFS **99**

CHAPITRE 4 : LES SYSTÈMES VERBAUX FRANÇAIS ET ANGLAIS **103**

4.1 PRÉCISIONS TERMINOLOGIQUES ET THÉORIQUES **104**

4.1.1 Verbe 104
4.1.2 Verbe illocutionnaire 105
4.1.3 Procès 105
4.1.4 Catégorie flexionnelle 105
4.1.5 Système verbal 106
4.1.6 Temps verbal 106
4.1.7 Forme verbale 106
4.1.8 Aspect verbal 110
4.1.9 Aspect lexical 112
4.1.10 Mode et modalité 113
4.2 Système verbal français 115
4.2.1 Approche traditionnelle 116
4.2.2 Approche procédurale 120
4.2.3 Sémantisme du *présent*, *passé composé* et *plus-que-parfait* 122
4.3 Système verbal anglais 129
4.3.1 Approche traditionnelle 129
4.3.2 Approche sémantique 131
4.3.3 Sémantisme du *Simple Present*, *Present Progressive*, *Present Perfect*, *Simple Past* et *Past Perfect* 133
4.3.4 Valeurs mobilisées par les formes verbales étudiées 144

TROISÈME PARTIE : L'ÉTUDE DES CORPUS

CHAPITRE 5 : LES CORPUS **149**

5.1 Lexique des forums 150
5.2 Intérêt et limites des forums de discussion sur Internet 152
5.3 Méthodologie du recueil d'exemples 155
5.4 Corpus français 163
5.4.1 *Suggérer* 163
5.4.2 *Conseiller* 164
5.4.3 *Recommander* 164
5.5 Corpus anglais 165
5.5.1 *To suggest* 166
5.5.2 *To advise* 166
5.5.3 *To recommend* 167

CHAPITRE 6 : FONCTIONS SÉMANTIQUES ET DISCURSIVES DES FORMES VERBALES 169

6.1 MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE 170

Première étape : Analyse individuelle des formes verbales 170
Deuxième étape : Regroupement des exemples par verbe 172
Troisième étape : Regroupement des exemples par forme verbale 172
Quatrième étape : Étude comparative 173

6.2 ANALYSE DES FONCTIONS SÉMANTIQUES ET DISCURSIVES DES FORMES VERBALES FRANÇAISES 174

6.2.1 Présent 176
6.2.1.1 Fonction performative 177
6.2.1.2 Fonction performative : Accent mis sur l'aspect nécessaire/bon de la proposition pour le destinataire 179
6.2.1.3 Fonction performative : Accent mis sur la légitimité du locuteur 182
6.2.1.4 Fonction performative : Accent mis sur la liberté d'action du destinataire 184
6.2.1.5 Fonction d'assertion concernant une habitude 187
6.2.2 Passé composé 188
6.2.2.1 Fonction d'assertion concernant la validité du locuteur et de la proposition 189
6.2.2.2 Fonction de reproche lié à l'inaction du destinataire : Action encore possible 198
6.2.2.3 Fonction de reproche lié à l'inaction du destinataire : Action plus possible 202
6.2.3 Plus-que-parfait 204
6.2.3.1 Fonction d'assertion concernant la validité du locuteur et de la proposition 205
6.2.3.2 Fonction de reproche lié à l'inaction du destinataire 215
6.2.4 Résumé des fonctions sémantiques et discursives identifiées 220

6.3 ANALYSE DES FONCTIONS SÉMANTIQUES ET DISCURSIVES DES FORMES VERBALES ANGLAISES 222

6.3.1 Simple Present 223
6.3.1.1 Fonction performative 224
6.3.1.2 Fonction performative : Accent mis sur l'aspect nécessaire/bon de la proposition pour le destinataire 227
6.3.1.3 Fonction performative : Accent mis sur la légitimité du locuteur 229
6.3.1.4 Fonction performative : Accent mis sur la liberté d'action du destinataire 232
6.3.1.5 Fonction d'assertion concernant une habitude 236
6.3.2 Present Progressive 238
Fonction métaillocutionnaire 238
6.3.3 Present Perfect 250
6.3.3.1 Fonction de reproche lié à l'inaction du destinataire : Inaction soupçonnée 251
6.3.3.2 Fonction de reproche liée à l'inaction du destinataire : Inaction constatée 253
6.3.4 Simple Past 260
6.3.4.1 Fonction d'assertion concernant la validité du locuteur et de sa proposition 261
6.3.4.2 Fonction de reproche lié à l'inaction du destinataire 269
6.3.5 Past Perfect 273
6.3.5.1 Fonction d'assertion concernant la validité du locuteur et de sa proposition 273
6.3.5.2 Fonction de reproche lié à l'inaction du destinataire 278
6.3.6 Résumé des fonctions sémantiques et discursives identifiées 282

6.4 ÉTUDE COMPARATIVE 284

6.4.1 Présent 286
6.4.1.1 Fonction performative 287

6.4.1.2 Fonction d'assertion concernant une habitude 294
6.4.1.3 Fonction métaillocutionnaire 295
6.4.2 Passé composé 296
6.4.2.1 Fonction d'assertion concernant la validité du locuteur et de sa proposition 297
6.4.2.2 Fonction de reproche lié à l'inaction du destinataire 302
6.4.3 Plus-que-parfait 311
6.4.3.1 Fonction d'assertion concernant la validité du locuteur et de la proposition 311
6.4.3.2 Fonction de reproché lié à l'inaction du destinataire 316
6.4.4 Résumé des fonctions sémantiques et discursives examinées dans l'étude comparative 317

CONCLUSION GÉNÉRALE

1. Résultats 324
2. Implications théoriques 330
3. Remarques finales 333

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES **335**

LISTE DES FIGURES **349**

LISTE DES TABLEAUX **350**

RÉSUMÉ

Cette thèse examine l'hypothèse que le sémantisme des formes verbales (temps verbaux) participe à l'activation des fonctions sémantiques et discursives lors de son interaction avec le sémantisme des verbes illocutionnaires. L'interaction entre le sémantisme de trois formes verbales françaises (*présent*, *passé composé* et *plus-que-parfait*), de cinq formes verbales anglaises (*Simple Present*, *Present Progressive*, *Present Perfect*, *Simple Past* et *Past Perfect*) et de trois verbes illocutionnaires suggestifs dans chaque langue : *suggérer* (*to suggest*), *conseiller* (*to advise*), *recommander* (*to recommend*) a été étudiée en adoptant le cadre théorique de la Sémantique des Possibles Argumentatifs de Galatanu. Les représentations sémantiques des actes illocutionnaires dénotés par ces verbes ont été élaborées et les valeurs mobilisées par les formes verbales ont été déterminées. Une étude portant sur deux corpus, constitués de fils de discussion sur Internet, a permis de cerner les fonctions sémantiques et discursives auxquelles participent ces formes verbales lors de leur interaction avec le sémantisme des verbes illocutionnaires suggestifs, les éléments du cotexte et du contexte, ainsi que les mécanismes activant, renforçant et atténuant ces interprétations. Une étude comparative du français et de l'anglais a permis de déterminer les ressemblances, notamment par rapport au *présent*/*Simple Present* et *plus-que-parfait*/*Past Perfect*, ainsi que les divergences, notamment concernant *passé composé*/*Present Perfect*/*Simple Past*, dans les fonctions sémantiques et discursives activées par ces formes verbales.

Mots clés : Formes verbales, Temps verbaux, Sémantique des Possibles Argumentatifs, Verbes illocutionnaires, Actes illocutionnaires suggestifs, Fonctions sémantiques, Fonctions discursives

ABSTRACT

This thesis examines the hypothesis that the semantics of verbal forms (verb tense) participates in the activation of semantic and discursive functions when interacting with the semantics of illocutionary verbs. The interaction between the semantics of three French verbal forms (*présent*, *passé composé* et *plus-que-parfait*), five English verbal forms (*Simple Present*, *Present Progressive*, *Present Perfect*, *Simple Past* et *Past Perfect*) and three suggestive illocutionary verbs in each language, *suggérer* (*to suggest*), *conseiller* (*to advise*) and *recommander* (*to recommend*), was explored, using Galatanu's Semantics of Argumentative Possibilities as a theoretical framework. The semantic representations of the illocutionary acts referred to by these verbs were elaborated and the values mobilized by the verbal forms were determined. A study carried out on two corpora composed of threads from Internet discussion forums determined the semantic and discursive functions to which these verbal forms contribute when interacting with the semantics of suggestive illocutionary verbs, elements of the cotext and the context as well as the mechanisms which activate, reinforce and soften these interpretations. A French/English contrastive study determined the similarities, particularly with respect to *présent*/*Simple Present* and *plus-que-parfait*/*Past Perfect*) as well as the differences, notably concerning *passé composé*/*Present Perfect*/*Simple Past*) in the semantic and discursive functions activated by the verbal forms under study.

Key words : Verbal forms, Verb tense, Semantics of Argumentative possibilities, Illocutionary verbs, Suggestive illocutionary acts, Semantic functions, Discursive functions

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait jamais abouti sans l'aide de beaucoup de personnes. J'aimerais remercier chaleureusement :

- La directrice de cette thèse, Olga Galatanu, qui en plus d'avoir accepté d'encadrer une Canadienne surgit de nulle part, m'a guidée, m'a encouragée et m'a fait découvrir un monde passionnant en linguistique.

- Abdelhadi Bellachhab, Gaétane Dostie, Julien Longhi et Henri Portine pour avoir accepté de faire partie du jury de cette thèse.

- Les membres du CoDiRe pour les journées d'études et les discussions qui ont été une source d'inspiration et de motivation. Merci à tous les doctorants, en particulier à Nozie Malunga Payet pour les encouragements tout au long de ce travail.

- My parents, Sheldon and Debbie, for their unwavering support throughout the years. Thank you for encouraging me to pursue my passion for linguistics and for believing in me. Merci beaucoup !

- Ma famille, ma belle-famille et mes amis au Canada, en France, en Allemagne, en Thaïlande et au-delà pour l'encouragement, pour les moments de détente et pour avoir accepté de répondre à toutes mes questions portant sur les suggestions. A special thank you to my brothers, Nick and Mike for their support as well as to Alycia Jones for her understanding and support.

- Mon mari, Florent à qui je ne sais comment exprimer ma gratitude. Merci pour ta patience d'ange lorsque tu répondais à mes nombreuses questions et quand tu relisais un chapitre pour la nième fois. Merci d'avoir tout fait pour me permettre de travailler dans les meilleures conditions. Mais surtout, je te remercie de ne m'avoir jamais laissé baisser les bras.

INTRODUCTION

1. PROBLÉMATIQUE

La « révélation » des énoncés performatifs par Austin (1962) fut un moment décisif pour l'étude des langues. En montrant que certains verbes – les verbes illocutionnaires – utilisés à la première personne du présent de l'indicatif peuvent s'interpréter comme la réalisation effective de l'acte illocutionnaire qu'ils dénotent, le travail d'Austin provoque un changement de paradigme. Que l'on soit complètement d'accord avec ses intuitions ou non, son travail marque une transition dans l'appréhension des énoncés : ils ne sont plus que de simples commentaires sur ce qui nous entoure, mais peuvent aussi véhiculer une modification dans l'état des choses. Searle (1969) raffine cette idée en insistant sur le fait que l'interaction linguistique a comme objectif de provoquer des changements dans le monde. Pour lui, la base de la communication ne se résume pas à des mots ou des phrases, mais à l'acte illocutionnaire.

Par la suite, de nombreux chercheurs se sont intéressés à ces idées (Bach et Harnish, 1979; Vanderveken, 1988), en particulier à la manière dont différentes formulations linguistiques peuvent contribuer à la réalisation des actes illocutionnaires (Sperber et Wilson, 1985). Par exemple, la structure performative « Je t'ordonne de sortir » est une manière de réaliser l'acte illocutionnaire ORDONNER[1], mais est loin d'être la seule : « Sors ! », « Je veux que tu sortes toute de suite » et « Dehors ! » sont également des possibilités. À partir de ce constat, deux branches d'étude complémentaires se sont développées. Certains chercheurs (entre autres, DeCapua et Dunham, 1993; Koester, 2002; Farnia, Sohrabie et Sattar, 2014) s'efforcent de répertorier les moyens linguistiques participant à la réalisation d'un acte illocutionnaire dans une langue donnée et tentent de décortiquer et de caractériser les différences entre les diverses possibilités. D'autres s'occupent de l'apprentissage des stratégies de réalisation appropriées dans une langue par des apprenants non natifs, et se concentrent notamment sur les actes SUGGÉRER (entre autres, Martinez-Flor, 2005; Abolfathiasl et

[1] Nous utilisons les petites majuscules pour désigner les actes illocutionnaires.

Abdullah, 2013), REFUSER (entre autres, Beebe, Takahashi, et Uliss-Weltz 1990; Yamagashira, 2001), DEMANDER et S'EXCUSER (entre autres, Blum-Kulka, House et Kasper, 1989; Bellachhab, 2012). Dans le cadre des études liées à ces préoccupations, on s'éloigne de l'analyse des verbes illocutionnaires et de leurs emplois strictement performatifs pour s'intéresser davantage à la réalisation indirecte des actes illocutionnaires.

Les théories de la politesse et de l'impolitesse linguistique (Brown et Levinson, 1979/1987; Spencer-Oatey, 2005; Locher et Watt, 2005; Culpeper, 1996, 2011) se développent avec l'objectif de rendre compte des stratégies linguistiques employées pour véhiculer une valeur de politesse ou d'impolitesse, par exemple, l'emploi de la forme verbale[2] conditionnelle, « Je voudrais le pain » à la place d'une forme verbale indicative « Je veux le pain ». Au sein de ces théories ainsi que dans les études diverses de la sémantique des formes verbales (entre autres, Damourette et Pichon, 1911-1936, Wagner et Pinchon, 1991; Grevisse et Goose, 1993; Wilmet, 1997; Touratier, 1996; Riegel, Pellat et Rioul, 2009 pour le français, Quirk *et al*., 1972/1980; Huddleston et Pullum, 2002; Hewings, 1999; Lapaire et Rotgé, 2002 pour l'anglais) des constats sont faits concernant l'emploi de certaines formes verbales. Cependant ces réflexions sont assez générales, par exemple, on parle de *l'imparfait de politesse*, « J'avais une question », où beaucoup ne voient pas un imparfait proprement dit, mais une stratégie pour atténuer un propos. Certains, dont Saussure et Sthioul (2005) et Saussure (2010), tentent de décortiquer le lien entre les informations exprimées au moyen de l'imparfait et l'interprétation que cette forme déclenche. Leur approche procédurale permet d'insister sur le rôle important du sémantisme de la forme verbale et de rendre compte de certains emplois, par exemple, ce qu'ils appellent l'*imparfait à l'effet d'atténuation*. Cependant, ces chercheurs ne prennent pas en compte le sémantisme du verbe utilisé et son rôle dans la construction de l'interprétation.

[2] Nous préférons le terme « forme verbale » au terme « temps verbal » pour des raisons de clarté, exposées dans le Chapitre 4 et liées au fait que le terme « temps verbal » insiste sur les relations temporelles (passé, présent, futur) au détriment des relations aspectuelles (progressive, etc.).

La politesse (ou l'impolitesse) n'est pas la seule valeur interprétative pouvant être véhiculée par l'interaction d'un verbe avec une forme verbale. Galatanu (2011a, p. 180) fait référence à ce phénomène avec le verbe *comprendre*. L'exemple suivant est basé sur sa proposition :

(1) Il faut être là à 6 h pile.
    a. J'ai compris.
    b. Je comprends.

Dans cet exemple, qui a piqué notre intérêt, la réponse en (1a) peut s'interpréter, *grosso modo*, comme une réaction défensive en raison d'une remise en question de la capacité du destinataire à se souvenir de l'heure du rendez-vous, sans être, bien sûr, la seule interprétation possible. Afin de pouvoir raffiner l'analyse, il faudrait plus d'informations sur le contexte, mais pour nos objectifs immédiats, nous admettons cette interprétation. En (1b) par contre, il y a la possibilité d'une interprétation beaucoup moins violente : celui qui énonce (1b) va prendre l'information présentée en considération. Il s'agit d'un éloignement des conceptions uniquement de politesse ou d'impolitesse : dans ce cas, on peut considérer que les formes verbales contribuent à l'activation de ces interprétations différentes.

Il est intéressant de noter également que pour ce même exemple en anglais, les formes verbales participent différemment à l'activation de valeurs interprétatives :

(2) You have to be there at 6 o'clock on the dot.
    a. I got it.
    b. I get it.

Effectivement, en anglais, la réponse en (2a), où le verbe est au *Simple Past*[3], s'interprète comme celle en (1b), où le verbe est au *présent* avec une interprétation d'ouverture et de considération de l'information présentée, tandis que la réponse en (2b), au *Simple Present*, active une interprétation défensive semblable à celle en (1a), au *passé composé*.

[3] Certains y voient plutôt le verbe *have got*, tandis que d'autres y voient le *Simple Past*. Nous pensons qu'il s'agit du *Simple Past* de *to get* dans le sens *comprendre*. D'une manière similaire, suite à une blague, les deux réponses suivantes sont possibles : « Yeah, I get it » ou « Yeah, I got it ».

Avec notre intérêt pour la structure performative et les verbes illocutionnaires, les exemples en (1) et (2) nous ont fait penser à des exemples comme le suivant :

(3) Je ne sais pas quoi faire.
   a. Je te conseille de contacter ton médecin.
   b. Je t'avais conseillé de contacter ton médecin.

Dans cet exemple, il y a une nette différence entre la réponse en (3a) et celle en (3b). En (3a), le *présent* participe à la construction de l'interprétation performative tandis qu'en (3b), il s'agit d'une autre interprétation, plutôt accusatoire. Il est possible d'imaginer une suite où cette accusation est explicitée : « Je t'avais conseillé de contacter ton médecin... pourtant tu ne l'as pas fait ».

À partir de ce constat, nous nous sommes posée la question suivante : comment le sémantisme des formes verbales interagit-il avec le sémantisme des verbes illocutionnaires ? Il existe déjà une interaction spécifique avec les structures performatives où la forme verbale *présent* contribue à la construction de cette interprétation, mais qu'en est-il des autres formes verbales ? Dans quelle mesure ces possibilités sont-elles semblables entre le français et l'anglais ?

2. DÉLIMITATION DU CHAMP D'ÉTUDE

Les verbes illocutionnaires représentent un large groupe de verbes. Parmi ceux-ci, il existe un sous-groupe particulièrement intéressant : les *suggestifs*, comprenant notamment *suggérer*, *conseiller* et *recommander* et leurs équivalents anglais (*to suggest*, *to advise* et *to recommend*). Leur intérêt vient du fait qu'ils désignent un acte illocutionnaire complexe. Il n'est pas question d'un acte directif à proprement parler, mais lorsqu'un locuteur effectue l'un des actes illocutionnaires dénotés par ces verbes, il s'agit quand même d'une tentative visant à influencer le comportement du destinataire. Cela ouvre la porte à de multiples possibilités d'interprétation : le destinataire peut interpréter l'intervention du locuteur comme de la bienveillance, de l'entraide ou bien de l'agressivité avec une supposition d'ignorance. De même, dans les cultures francophone et anglophone il n'est pas forcément évident pour un

locuteur d'avancer un conseil puisqu'il y a une sorte d'engagement lié à ces actes illocutionnaires. Le locuteur court le risque d'être tenu responsable de la suite des événements si le destinataire choisit de suivre le conseil en question. Avec autant d'éléments constituant les actes illocutionnaires, leur étude nous est parue très riche et enrichissante.

Pour des soucis de temps et d'espace, il nous fallait choisir les formes verbales à prendre en considération. Tout d'abord, nous avons choisi d'étudier le *présent de l'indicatif*, afin de mieux comprendre le mécanisme derrière les emplois performatifs. Ayant un intérêt particulier pour les formes verbales du passé de l'indicatif, nous avons ensuite choisi de nous concentrer sur celles-ci plutôt que sur les formes verbales liées au futur ou au conditionnel. Nous avons également souhaité confronter les difficultés potentielles liées au transfert du système verbal français vers celui de l'anglais. Cet intérêt provient de notre expérience personnelle en tant qu'enseignante de langue anglaise avec un public francophone, notamment en ce qui concerne le rapport entre le *présent* en français et le *Simple Present* et le *Present Progressive* en anglais ainsi qu'entre le *passé composé* du côté français et le *Present Perfect* et le *Simple Past* du côté anglais. Ces divergences ont guidé le choix des formes verbales à étudier. Cela explique également la raison pour laquelle nous avons retenu plus de formes verbales en anglais qu'en français. Naturellement, les résultats de cette étude sont également intéressants du point de vue du transfert du système verbal anglais vers celui du français. En plus de ces formes, nous avons également trouvé intéressants les liens possibles entre le *passé composé* et le *plus-que-parfait* ainsi que le *Simple Past* et le *Past Perfect*. Ainsi les formes verbales faisant partie de cette étude sont pour le français, le *présent*, le *passé composé* et le *plus-que-parfait* et, pour l'anglais, le S*imple Present*, le *Present Progressive*, le *Present Perfect*, le *Simple Past* et le *Past Perfect*. Puisque notre réflexion s'est développée à partir de la considération de la performativité, nous avons voulu continuer notre questionnement en considérant uniquement les formes à la

première personne du singulier, avec un intérêt particulier pour les interactions directes entre un locuteur (*je*/*I*) et un destinataire (*tu*/*you*)[4].

3. OBJECTIF

Ce travail cherche à explorer et à caractériser l'interaction entre les verbes illocutionnaires et les formes verbales en répondant aux questions suivantes :

1) **Quelles sont les fonctions sémantiques et discursives activées par les formes verbales françaises et anglaises en interaction avec des verbes illocutionnaires *suggestifs* ?**

2) **Comment peut-on rendre compte des mécanismes interprétatifs impliqués ?**

3) **Dans quelle mesure les fonctions sont-elles semblables ou divergentes entre le français et l'anglais ?**

Nous avançons l'hypothèse qu'il existe des fonctions sémantiques et discursives activées par l'interaction entre le sémantisme des formes verbales d'un côté et le sémantisme des verbes illocutionnaires de l'autre et qu'il est possible de décrire le sémantisme des verbes illocutionnaires au moyen de représentations sémantiques des actes illocutionnaires qu'ils désignent.

Dans ce travail, nous proposons d'aborder les actes illocutionnaires différemment des études précédentes. Tout en profitant des travaux existants qui traitent de la réalisation linguistique de ces actes illocutionnaires par les locuteurs d'une seule langue (entre autres, DeCapua et Dunham, 1993; Koester, 2002; Farnia, Sohrabie et Sattar, 2014), par des apprenants d'une langue (Banerjee et Carrell, 1988; Matsumura, 2001; Hardin, 2010; Li, 2010) ainsi que des travaux portant sur les stratégies de réalisation de ces actes illocutionnaires (Jiang, 2006; Martinez-Flor, 2005; Abolfathisal et Abdullah, 2013), nous proposons de nous concentrer *uniquement* sur l'interaction entre les verbes illocutionnaires les désignant et les formes

[4] Nous choisissons d'employer le terme *locuteur* pour désigner la personne qui effectue l'acte illocutionnaire et le terme *destinataire* pour désigner la personne à qui le locuteur s'adresse. Dans le cadre de cette étude, nous ne prenons pas en compte la distinction entre l'énonciateur et le locuteur.

verbales. En nous restreignant ainsi, nous croyons qu'il est possible d'enrichir l'étude linguistique, notamment :

- D'un point de vue *grammatical* en appréhendant différemment le rôle des formes verbales pour dépasser uniquement les informations aspecto-temporelles, et en fournissant plus d'informations par rapport à certains emplois déjà constatés, mais qui n'ont pas encore été explorés spécifiquement pour déterminer les mécanismes activant de telles interprétations.

- D'un point de vue *sémantique* en développant nos connaissances concernant le comportement spécifique de ces trois verbes illocutionnaires, en français et en anglais, ainsi que les éléments faisant partie des représentations sémantiques des actes illocutionnaires qu'ils dénotent.

- D'un point de vue *comparatif* en observant et en analysant les similitudes et les différences des fonctions activées au moyen de l'interaction des formes verbales françaises et anglaises avec les verbes illocutionnaires suggestifs.

- D'un point de vue *théorique* en démontrant davantage le potentiel explicatif de la Sémantique des Possibles Argumentatifs (Galatanu, 1999; 2002; 2009) en rendant compte de la manière dont les informations sémantiques provenant des *éléments grammaticaux* contribuent à la construction d'une interprétation lors de leur interaction avec le sémantisme d'autres éléments, comme des verbes.

3. MÉTHODOLOGIE

En plus des bases théoriques solides concernant la sémantique relative aux formes verbales, afin d'étudier les fonctions sémantiques et discursives des formes verbales, il nous

fallait des exemples réels. À cette fin, nous avons décidé d'utiliser des corpus constitués d'exemples tirés de forums de discussion sur Internet. Cette forme de communication, à mi-chemin entre l'oral et l'écrit, est de plus en plus présente dans la vie quotidienne, non seulement dans les forums, mais également sur les médias sociaux et d'autres systèmes écrits. De plus, nous nous intéressons à l'emploi des verbes de communication à la première personne du singulier dans un cadre où le destinataire peut répondre à l'intervention du locuteur, comme dans le cas de forums. La réponse du destinataire, ou d'un autre membre de la communauté, participe à notre compréhension du mécanisme d'interprétation impliqué. Puisque les forums de discussion sur Internet sont souvent utilisés pour obtenir des avis sur un sujet ou une situation, il s'agit d'un lieu propice à des suggestions, conseils et recommandations, et par la même occasion à l'emploi des verbes désignant ces actes illocutionnaires.

Une fois nos corpus constitués, nous avons procédé à l'analyse des fonctions sémantiques et discursives, équipée de notions théoriques concernant le sémantisme des verbes et des bases théoriques concernant le sémantisme des formes verbales. En prenant en compte également le contexte et le cotexte des exemples, nous avons tenté de décortiquer les mécanismes derrière l'activation de certaines valeurs interprétatives.

N'ayant pas comme objectif de faire de l'analyse de discours, nous appréhendons nos exemples d'un point de vue sémantique : nous nous intéressons à l'emploi des formes verbales et non pas à la caractérisation du discours. Les résultats de cette étude peuvent, cependant, participer à la construction d'une sémantique interactionnelle (Galatanu, 2014b; Galatanu, Bellachhab, et Cozma, à paraître) ainsi qu'à la sémantique discursive (Longhi, 2011; Veniard, 2013; Longhi et Sarfati, 2014; Garric, 2014). Notre étude ne propose pas d'analyse quantitative et il n'est pas question de rendre compte de la fréquence de l'expression de certaines valeurs ni de la prépondérance de certaines valeurs dans une langue par rapport à l'autre. Les résultats sont représentatifs uniquement pour les corpus étudiés. Puisque ceux-ci sont constitués de messages tirés de forums de discussion sur Internet, notre étude comporte

toutes les limitations liées à cette forme d'interaction, notamment concernant le statut international des langues employées.

Nous ne prétendons pas être en mesure de rendre compte de chaque fonction sémantique et discursive possible et imaginable ; toutefois, nous croyons que les informations contenues dans cette thèse peuvent participer au développement de notre compréhension de l'interaction entre le sémantisme des verbes et le sémantisme des éléments grammaticaux, en l'occurrence, les formes verbales.

4. ORGANISATION DE LA THÈSE

Le travail qui suit est divisé en trois parties, chacune constituée de deux chapitres et correspondant à un élément essentiel de l'étude.

Dans la première partie, il sera question des fondements théoriques sur lesquels est basée notre étude. Le premier chapitre, intitulé *L'acte illocutionnaire et son interprétation*, dresse un état de la question en ce qui a trait aux actes illocutionnaires et nous donne les bases nécessaires à cette étude. Dans le deuxième chapitre, *Cadre théorique*, nous explorons la manière dont l'interaction influence et active les interprétations sémantiques ainsi que les cadres théoriques permettant d'en rendre compte. Après avoir passé en revue, d'une manière critique, plusieurs théories sémantiques, nous expliquons notre choix de retenir le cadre de la Sémantique des Possibles Argumentatifs pour mener à bien nos analyses et donnons les précisions nécessaires pour situer notre travail.

La deuxième partie de la thèse, *Représentations*, porte sur les trois verbes et les formes verbales qui font l'objet de cette étude. Le Chapitre 3, intitulé *Représentation des actes illocutionnaires* CONSEILLER, RECOMMANDER *et* SUGGÉRER *et leurs équivalents anglais*, concerne les actes illocutionnaires désignés par les verbes examinés. Dans une première section, nous discutons de ces actes illocutionnaires en prenant en considération d'autres tentatives de les décrire. Ensuite, d'abord en français et par la suite en anglais, nous proposons nos propres représentations sémantiques pour ces actes. Les formes verbales font l'objet du Chapitre 4,

intitulé *Les systèmes verbaux français et anglais*, qui est constitué d'une analyse critique des systèmes verbaux français et anglais, avec l'accent mis sur le sémantisme des formes verbales retenues pour examen.

La troisième partie, *L'étude des corpus*, représente le cœur de notre recherche. Le Chapitre 5, *Les corpus*, traite des deux corpus que nous avons constitués à partir d'exemples tirés de forums de discussion sur Internet. Nous y donnerons des précisions concernant la méthodologie retenue pour le recueil d'exemples et pour la constitution des deux corpus. Dans le Chapitre 6, intitulé *Fonctions sémantiques et discursives des formes verbales*, se trouve notre analyse des fonctions sémantiques et discursives de formes verbales en interaction avec les verbes illocutionnaires suggestifs. Après une explication concernant notre méthodologie d'analyse, nous proposons d'abord les résultats en français, ensuite en anglais et terminons avec ceux de notre étude comparative.

Ce travail s'achève avec une conclusion générale, permettant de revenir sur nos questions de recherche et d'évaluer les réponses que nous y apportons tout en proposant des pistes pour des travaux futurs.

Tournons-nous maintenant vers les bases théoriques essentielles pour cette étude.

PREMIÈRE PARTIE : FONDEMENTS THÉORIQUES

CHAPITRE 1 : L'ACTE ILLOCUTIONNAIRE ET SON INTERPRÉTATION

Le langage est un élément essentiel de l'expérience humaine qui suscite depuis longtemps l'intérêt chez des sujets parlants. La communication fait partie de notre quotidien et les linguistes-philosophes tentent de rendre compte de la relation entre les langues, chacune ayant ses spécificités, et le monde qui nous entoure. Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons à la manière dont le sémantisme des formes verbales contribue à la construction d'une interprétation lors de son interaction avec le sémantisme d'une classe de verbes spécifiques : les verbes illocutionnaires.

La notion de verbe illocutionnaire est apparue au milieu du XX^{e} siècle chez certains philosophes dits *du langage ordinaire* qui s'éloignent des préoccupations classiques de la linguistique, qui s'intéressait aux conditions de véracité des affirmations théoriques. Austin, un des plus célèbres de ces philosophes, pour sa part, s'intéresse plutôt aux énoncés, c'est-à-dire à la langue telle qu'elle est utilisée en contexte. Il remarqua que certains énoncés ne servent pas à décrire le monde, mais plutôt à y instituer un changement. Par exemple, en énonçant *Je t'accuse*, un locuteur effectue l'acte ACCUSER – un acte rendu partiellement possible par la présence du verbe illocutionnaire *accuser* qui désigne l'acte en question. En effet, certains verbes illocutionnaires ont des propriétés spécifiques, dont notamment la possibilité d'être des préfixes performatifs : quand ils sont employés à la première personne au présent de l'indicatif, ils participent à la réalisation de l'acte illocutionnaire qu'ils désignent. À partir de ce constat de nombreuses interrogations se sont développées afin d'essayer de rendre compte de la manière dont les actes illocutionnaires sont interprétés par un destinataire.

Dans ce chapitre, afin de jeter les bases nécessaires pour une étude impliquant des verbes illocutionnaires, nous abordons, dans un premier temps, la théorie classique des actes de langage, en faisant un survol analytique de la théorie d'Austin et de son successeur Searle.

Ensuite, il est question d'une problématique soulevée par la théorie des actes de langage, à savoir l'identification de la force illocutionnaire par un destinataire. Pour approfondir cette question, nous considérons les travaux de Grice ainsi que ceux de Sperber et Wilson dans le cadre de la Théorie de la Pertinence. Après, nous examinons la notion de la menace illocutionnaire en considérant les apports théoriques autour de l'aménagement des faces, la gestion du rapport, le comportement social et l'interprétation translinguistique. Nous terminons avec quelques précisions concernant notre conception de l'acte illocutionnaire, de l'identification de la force illocutionnaire et de la menace illocutionnaire.

1.1 LA THÉORIE CLASSIQUE DES ACTES DE LANGAGE

Pendant longtemps, les philosophes et les linguistes focalisaient principalement leur attention sur la véracité des affirmations théoriques en se demandant dans quelle mesure une affirmation donnée correspondait à une situation donnée. Cette préoccupation sous-entendait que la motivation principale de la communication linguistique était un partage de connaissances. Or, la théorie des actes de langage impose un changement d'orientation : la préoccupation centrale n'est plus d'attribuer une valeur de vérité à un énoncé, mais de comprendre la manière dont celui-ci contribue à instaurer un changement dans le monde. Dans cette sous-section, nous passons brièvement en revue les principaux apports des travaux essentiels d'Austin et de Searle autour de l'acte de langage.

1.1.1 AUSTIN

L'ouvrage célèbre d'Austin, *How to Do Things with Words*, publié en 1962 et en français en 1970, intitulé *Quand dire, c'est faire*, rassemble les notes de ses célèbres conférences William James à Harvard en 1955. Publié après sa mort, ce recueil constitue l'essentiel de sa réflexion sur la communication. Austin, un philosophe, voit les limites d'une analyse qui ne s'occupe que de la véracité des affirmations (*statements*) et propose des exemples qui peuvent ni être affirmés ni réfutés (1962, p. 5), repris dans la Figure 1 :

a. Oui, je le veux (dans le cadre d'une cérémonie de mariage).
b. Je baptise ce bateau le Queen Élisabeth (en brisant une bouteille dessus).
c. Je donne et lègue ma montre à mon frère (dans un testament).
d. Je vous parie 6 pence qu'il pleuvra demain.

Figure 1 Exemples non affirmables d'Austin

Pour Austin, dans le cas d'exemples comme ceux-ci, au lieu de parler de *véracité*, il faut parler de réalisation effective ou pas d'un acte. Dans le cas où l'énoncé participe à réaliser l'acte en question, il est question d'un énoncé heureux (*felicitious*), tandis que dans le cas contraire, il s'agit d'un énoncé malheureux (*infelicitious*). Pour qu'un énoncé puisse participer à la réalisation d'un acte, comme *Oui je le veux* dans le cadre d'un mariage, il est nécessaire que certaines conditions soient respectées (en France, par exemple, les bans doivent être publiés, les deux personnes doivent être célibataires, etc.). Autrement, même si l'énoncé est prononcé, l'acte de mariage ne se réalisera pas. Il ne suffit pas de prononcer des mots pour réaliser un acte, il faut également que toutes les conditions soient réunies pour que sa réalisation soit heureuse.

Afin de pouvoir intégrer l'analyse de ce genre de phénomène à l'étude du langage, Austin propose d'élargir l'unité d'analyse linguistique. Selon lui, au lieu de se concentrer sur les phrases, il faut se pencher sur l'énoncé, c'est-à-dire le produit de l'acte d'énonciation, qui est composé de trois actes distincts : l'acte locutoire (*locutionary act*), l'acte illocutionnaire (*illocutionary act*)[5] et l'acte perlocutionnaire (*perlocutionary act*)[6]. Dans l'exemple, « Ouvre la porte tout de suite ! », l'acte locutoire correspond aux mots prononcés, l'acte illocutionnaire est constitué de la force illocutionnaire, c'est-à-dire la force interactive (Galatanu, 2011a), exprimée par l'énoncé, dans ce cas celle d'une demande et, finalement, l'acte perlocutionnaire est l'effet de l'énoncé sur l'interlocuteur, dans ce cas, cela pourrait être le destinataire qui se

[5] On trouve deux traductions du terme *illocutionary* en français : illocutionnaire et illocutoire. Nous adoptons le terme illocutionnaire.
[6] On trouve également deux traductions du terme *perlocutionary* en français : perlocutionnaire et perlocutoire. Nous adoptons le terme perlocutionnaire.

lève et ferme la porte. Pour distinguer entre les trois actes constituant un énoncé, Austin propose l'explication suivante : « Un juge devrait pouvoir décider, en entendant ce qui a été dit, quels actes locutoires et illocutoires ont été exécutés ; mais non quels actes perlocutoires[7] » (Austin, 1970, p. 129).

Austin choisit de se concentrer sur une classe spécifique de verbes, les verbes illocutionnaires ayant la particularité de pouvoir être des préfixes performatifs, participant à la réalisation de l'acte de langage qu'ils dénotent comme *suggérer*, *ordonner* et *rappeler* lorsqu'ils sont employés à la première personne de l'indicatif. Il s'intéresse aux conditions nécessaires à la réalisation heureuse des actes de langage (*felicity conditions*) qui permettent de dire si un acte de langage donné a eu lieu ou pas. En observant les différences entre ces conditions, et donc entre les actes illocutionnaires, il propose un classement d'actes illocutionnaires comprenant cinq catégories d'actes, reproduit dans la Figure 2 avec entre parenthèses l'anglais original :

Catégories d'actes illocutionnaires
Verdictifs (*Verdictives*)
Exerctifs (*Exercitives*)
Promissifs (*Commissives*)
Comportatifs (*Behabitives*)
Expositifs (*Expositives)*

Figure 2 Catégories des actes de langages d'après Austin (1962)

Bien que ces catégories recensent des comportements humains où le langage joue un rôle important, elles ne sont pas exhaustives puisqu'Austin ne prend pas en compte certains emplois du langage. Notamment, il évite « (…) l'insinuation (usages non littéraux), les blagues (usages non sérieux), les jurons et l'affichage (peut-être des usages expressifs)[8] » (Austin 1962, p. 122, notre traduction[9]). Malgré leur exclusion de l'inventaire d'Austin, ce

[7] « A judge should be able to decide, by hearing what was said, what locutionary and illocutionary acts were performed, but not what perlocutionary acts were achieved. » (Austin 1962, p. 122)
[8] « (…) insinuating (non-literal uses), joking (non-serious uses), swearing and showing off (perhaps expressive uses). » (Austin, 1962, p. 122)
[9] Toutes les traductions de citations sont les nôtres, sauf indication contraire.

genre d'usages, comme les emplois non littéraux, vont attirer l'attention des linguistes, en particulier dans le développement du champ d'études de la pragmatique.

Le travail d'Austin a eu une influence incontestable et décisive sur la linguistique en orientant l'étude du langage sur son emploi en contexte et son pouvoir dans les situations sociales. En s'interrogeant sur les pratiques sociales ayant un élément linguistique, comme les rituels (le mariage, le baptême, etc.) qui ne peuvent avoir lieu sans l'énonciation de certaines paroles, le langage n'est plus considéré comme servant uniquement à décrire le monde, mais également comme ayant le pouvoir d'agir sur celui-ci. Il jette les bases nécessaires pour une réflexion qui se développera par la suite sur l'interaction entre la culture et la construction d'une signification : dans une culture, si le baptême n'existe pas, prononcer les mots « Je te baptise… » n'aura aucun sens.

Recanati (1991) dans sa postface de *Quand dire, c'est faire*, reproche à Austin de ne pas avoir clairement défini la notion d'acte illocutionnaire, notion pourtant centrale à sa théorie. En quoi consiste exactement « ce que nous faisons avec les mots » ? C'est un ancien étudiant d'Austin, Searle, qui développe davantage les idées esquissées par son professeur. En s'éloignant légèrement des préoccupations performatives d'Austin, il se concentre un peu plus sur la notion de l'énoncé.

1.1.2 SEARLE

Searle décrit sa théorie des actes de langage dans l'ouvrage *Speech Acts : An Essay in the Philosophy of Language* publié en 1969. Sa traduction française, *Les actes de langage : Essai de philosophie du langage*, fut publiée trois ans plus tard en 1972. D'après Searle, l'objectif de l'interaction linguistique est de provoquer des changements dans le monde, et il résume sa position ainsi : « (…) l'hypothèse sur laquelle est fondée cet ouvrage est que parler une langue, c'est accomplir des actes conformément à des règles » (Searle, 1972, p. 76). Il s'intéresse particulièrement aux règles qui guident le comportement linguistique et qui permettent la réalisation des actes de langage, qui sont, pour lui, l'unité minimale de la

communication. L'acte illocutionnaire est conçu par Searle comme étant composé de deux parties s'exprimant simultanément : 1) le contenu propositionnel et 2) la valeur illocutionnaire (*illouctionnary force*). Il s'éloigne de la notion d'acte locutoire, avancée par son prédécesseur, puisque, pour lui, l'acte illocutionnaire et l'acte locutoire se confondent. Le contenu propositionnel est constitué par les informations sur ce qui est asserté, affirmé, etc., dans un énoncé alors que la valeur illocutionnaire est l'acte que le locuteur souhaite accomplir grâce à cet énoncé (ASSERTER, AFFIRMER, etc.). D'après Searle, « [a]ffirmer et asserter sont des actes, mais une proposition n'est pas un acte. Une proposition, c'est ce qui est asserté dans l'acte d'assertion, ce qui est affirmé dans l'acte d'affirmation » (Searle, 1972, p. 67).

Cette distinction est importante pour un énoncé comme « Peux-tu me passer le sel ? », un exemple fétiche dans le domaine de la pragmatique et que nous allons évoquer plusieurs fois. Bien que cet énoncé soit formulé comme une question, généralement, il ne représente pas une interrogation sur la capacité du destinataire à passer le sel : le contenu propositionnel est *passer le sel* tandis que cet énoncé a la valeur illocutionnaire d'une demande. Un énoncé peut véhiculer plus d'une valeur illocutionnaire, cependant, Searle affirme que la vaste majorité des énoncés n'ont qu'un seul message à faire passer : le but illocutionnaire (*illocutionary point*). Chaque énoncé a nécessairement une valeur illocutionnaire, contrairement au contenu propositionnel que Searle n'estime pas obligatoire et absent des exemples comme « Bravo ! » ou « Aïe ! ». La Figure 3 illustre l'acte illocutionnaire selon Searle :

Acte illocutionnaire = *valeur illocutionnaire* **+** *contenu propositionnel* (facultatif)

Figure 3 L'acte illocutionnaire selon Searle

Les réflexions de Searle l'amènent à s'interroger sur les énoncés et leur rôle dans la communication. Dans *Expression and Meaning* (1979) publié en français en 1982, (*Sens et Expression*), il met en avant la notion de direction d'ajustement. Il considère qu'il est possible d'appréhender l'interaction entre un énoncé et le monde de deux façons : soit les mots s'ajustent au monde (*des mots au monde*), comme dans le cas d'un énoncé qui évoque un état déjà existant

dans le monde (*La capitale du Canada est Ottawa*), soit le monde s'ajuste aux mots (*du monde aux mots*) ce qui est le cas lorsqu'un énoncé tente de provoquer un changement dans le monde (*Katie, n'oublie pas de prendre du pain en rentrant*). Cette distinction permet de réfléchir à la manière dont le langage peut participer à la construction du monde, notamment par rapport à l'aspect dynamique de la signification linguistique, à savoir qu'elle est une valeur qui se négocie et qui se construit au sein de chaque interaction linguistique : les mêmes mots prononcés dans des situations différentes auront un effet différent.

Searle revisite la classification des actes de langage d'Austin en proposant cinq catégories qui recouvrent tous les actes illocutionnaires existants. La Figure 4 résume les cinq classes d'actes illocutionnaires de Searle avec les noms en français et entre parenthèses les noms en anglais :

Catégories d'actes illocutionnaires
Assertifs (*Representatives or Assertives*)
Directifs (*Directives*)
Promissifs (*Commissives*)
Expressifs (*Expressives*)
Declaratifs (*Declaratives)*

Figure 4 Catégories d'actes illocutionnaires selon Searle (1976)

Les critères utilisés par Searle diffèrent de ceux d'Austin. Il établit la taxonomie des actes en prenant en compte les conditions concernant le but illocutoire, comprenant la direction d'ajustement et la différence de statut et de condition entre le locuteur et le destinataire (Kerbrat-Orecchioni, 2008).

Les conditions liées à la réalisation heureuse des actes illocutionnaires intéressent Searle, notamment les conditions préparatoires (les conditions préliminaires), les conditions concernant le contenu propositionnel (en prenant en compte les considérations du monde), les conditions de sincérité (conditions psychologiques) et la condition essentielle (le but illocutoire) : ces conditions donnent un aperçu de ce en quoi consistent les actes illocutionnaires. Il cherche à déterminer les conditions nécessaires afin de pouvoir affirmer que

tel acte a eu lieu. À titre d'exemple, la Figure 5 expose les neuf conditions de réalisation heureuse pour l'acte PROMETTRE selon (Searle, 1972, p. 98-103), où L = le locuteur, T = la phrase prononcée par L, A = l'auditeur, p = la promesse :

1. Les conditions normales de départ et d'arrivée sont remplies
2. L exprime la proposition de p, en employant T
3. Dans l'expression de p, L prédique à propos de L un acte futur C.
4. **Condition préliminaire :** A préférerait l'accomplissement de C par L à son non-accomplissement, et L pense que c'est le cas.
5. **Condition préliminaire :** Il n'est pas évident, ni pour L, ni pour A que L serait conduit de toute façon à effectuer C.
6. **Condition de sincérité :** L a l'intention d'effectuer C
7. **Condition essentielle :** L'intention de L est que l'énoncé de T le mette dans l'obligation d'effectuer C.
8. **Processus de réalisation :** L a l'intention i-I d'amener A à la connaissance K que l'énoncé de T doit revenir à mettre C dans l'obligation d'effectuer C. L a l'intention de produire K par la reconnaissance de i-I, et son intention est que i-I soit reconnu en vertu (ou au moyen) de la connaissance qu'a A de la signification de T.
9. Les règles sémantiques de la langue parlée par L et A sont telles que T est employé correctement et sincèrement et, et seulement si, les conditions 1-8 sont réalisées.

Figure 5 Conditions pour la réalisation heureuse de l'acte PROMETTRE (Searle, 1972)

Ces conditions permettent de décortiquer l'acte PROMETTRE : il s'agit d'un acte que le locuteur entreprend pour aider le destinataire, lié à un événement futur (condition 3), et qu'il a l'intention de faire en sorte que cet événement ait lieu (la condition de sincérité).

Les travaux de Searle, en enrichissant la notion d'acte illocutionnaire, ont permis de distinguer le contenu propositionnel de la force illocutionnaire. Il s'agit d'une distinction importante dans le cadre des actes illocutionnaires suggestifs qui ont un contenu propositionnel (la proposition) et une force suggestive. Mais est-ce la seule et unique force pouvant être véhiculée par ces actes ? Les critiques de l'approche de Searle insistent sur le fait qu'il existe une différence entre les actes illocutionnaires prototypiques et les actes illocutionnaires tels qu'ils existent dans le monde où, souvent, il est question d'actes hybrides. Ces actes illocutionnaires hybrides ne respectent pas forcément les conditions, parfois idéalistes, pour la réalisation heureuse d'un acte prototypique. Toutefois, Searle, en décrivant ces conditions, distingue des aspects importants à prendre en considération lors de l'étude des actes illocutionnaires. Il en est de même avec les catégories d'actes illocutionnaires qu'il propose, bien que, comme le constate Kerbrat-Orecchioni (2008), il soit possible de questionner la

validité de cette taxonomie à cause d'un chevauchement entre l'illocutionnaire et le perlocutionnaire, Searle soulève des aspects interactionnels essentiels à l'analyse des actes illocutionnaires tels que la relation entre le locuteur et le destinataire.

Les travaux d'Austin et de Searle ont contribué à la création d'une nouvelle branche théorique en sciences du langage : la pragmatique. À la différence des autres branches traditionnelles de la linguistique (la phonologie, la syntaxe, la morphologie et la sémantique), la pragmatique s'oriente vers l'usage du langage en situation, ou selon Anscombre, « l'étude des valeurs d'action des énoncés » (1995 : 186). Pour Kerbrat-Orecchioni (2008), en accord avec cette vision de la pragmatique, cette branche théorique s'occupe de deux objets d'étude principaux : 1) le langage en situation et 2) le langage envisagé comme un moyen d'agir sur le contexte interlocutif.

Riches en apports théoriques, les réflexions d'Austin et de Searle ont des limites. Pour nous qui nous intéressons à la construction de l'interprétation par le destinataire, il existe des questions restées sans réponses notamment parce qu'Austin et Searle s'occupent principalement de la perspective du locuteur et non pas de celle du destinataire. Par exemple, dans les conditions de réalisation d'actes illocutionnaires proposées par Searle, il est question des intentions du locuteur. Or, afin que l'acte soit accompli avec succès, il est nécessaire que le destinataire en reconnaisse la force illocutionnaire. Comment le destinataire en arrive-t-il à interpréter l'énoncé du locuteur comme réalisant un acte illocutionnaire donné ?

Dans le cadre de la théorie classique des actes de langage, ceux-ci sont perçus d'une manière très isolée : si le locuteur souhaite provoquer un changement X dans le monde, il réalise un acte de langage Y. Cependant, ce n'est pas aussi simple que cela : un locuteur peut être mal compris ou un destinataire peut ne pas vouloir être coopératif.

Dans le cadre de notre questionnement concernant l'interaction entre le sémantisme des formes verbales et les verbes illocutionnaires suggestifs, ce survol de la théorie classique des actes de langage nous laisse avec les questions suivantes :

- **La force illocutionnaire** : Comment le destinataire, *in situ*, identifie-t-il cette force ?
- **La réalisation linguistique des actes de langage** : Il existe des réalisations indirectes des actes de langage (*Est-ce que tu peux me passer le sel ?*). Pourquoi n'utilise-t-on pas que des formes performatives (*Je te promets*, *je t'ordonne*, *je m'excuse*) ?
- **La représentation des actes de langage** : Comment les locuteurs d'une langue conçoivent-ils ces actes ?
- **Les différences culturelles** : Dans quelle mesure les actes illocutionnaires se ressemblent-ils et se diffèrent-ils entre les différentes cultures ? Utilise-t-on les mêmes stratégies linguistiques pour participer à la réalisation de ces actes ?

En cherchant des réponses à ces questions, nous considérons deux théories qui tentent d'expliquer la manière dont le destinataire se représente l'intention du locuteur tout en expliquant pourquoi nous n'utilisons pas que des formes performatives : la théorie des implicatures de Grice et la Théorie de la Pertinence de Sperber et Wilson.

1.2 L'IDENTIFICATION DE LA FORCE ILLOCUTIONNAIRE

Malgré le fait que nos énoncés ne sont pas toujours très clairs et que nous ne nous exprimons pas toujours de manière littérale, très souvent, la communication est réussie. Cela soulève la question suivante : comment un destinataire détermine-t-il l'objectif de la communication s'il n'est pas systématiquement clairement identifiable ? L'une des plus célèbres théories dévéloppées pour rendre compte de ce décalage est celle de Grice (1957). En analysant la relation entre ce que l'on dit (*what is said*) et ce que l'on exprime (*what is meant*) cherche à expliquer l'intercompréhension des interlocuteurs en termes d'implicatures. Après avoir passé en revue cette approche, nous considérons une théorie post-gricéenne, la Théorie de la Pertinence développée par Sperber et Wilson (1985/1995), qui propose également de

rendre compte de la manière dont divers éléments contribuent à la construction de l'interprétation par le destinataire.

Depuis les travaux de Grice, de nombreux chercheurs se sont intéressés à la question des implicatures, entre autres, Horn (1984) avec son travail sur les implicatures scalaires (*scalar implicatures*), Levinson (2000) travaillant sur les implicatures de conversation généralisées (*generalized conversational implicatures*) et Recanati (2004) sur le contextualisme. Malgré les grands apports théoriques de ces approches, nous n'avons pas la possibilité de les aborder ici.

1.2.1 GRICE

Grice, également un ancien étudiant d'Austin (K. Bach, 2011), esquisse sa théorie de communication dans un article, *Meaning*, publié en 1957. Son travail, qui se développe parallèlement à la théorie des actes de langage, vise à expliquer comment les interlocuteurs réussissent à se comprendre. Il se concentre notamment sur le phénomène de l'implication, c'est-à-dire, ce qui est sous-entendu lors de la communication linguistique sans jamais être articulé d'une manière explicite. Dans l'exemple que nous avons déjà abordé, « Peux-tu me passer le sel ? », Grice propose d'y voir deux choses, 1) un contenu littéral correspondant aux mots employés et au type syntaxique de la phrase ainsi que 2) une implicature, c'est-à-dire une intention de communication, dans ce cas une demande de recevoir le sel. Pour expliquer le mécanisme faisant passer du contenu littéral à l'implicature, dans ce cas, d'un questionnement concernant la capacité du destinataire à passer le sel à une demande de passer le sel, Grice fait appel à des règles gérant les interactions linguistiques. Ces règles, qui permettent l'intercompréhension, expliquent les sauts, parfois très grands, nécessaires pour identifier l'implication à partir du contenu littéral. Le concept de base sous-jacent à tout acte communicatif, selon Grice, est le principe de coopération qu'il présente dans les termes suivants : « Que votre contribution à la conversation soit, au moment où elle intervient, tel que le requiert l'objectif ou la direction acceptée de l'échange verbal dans lequel vous êtes

engagé[10] » (Grice, 1957/1989, p. 26, traduit par Wilson et Sperber, 1979, p. 93). Ce principe vaut pour les situations où les participants souhaitent que la communication ait lieu – il existe bien sûr des cas où ce principe n'est pas respecté, comme lorsque les interlocuteurs souhaitent exclure un participant de la conversation. Au lieu de se pencher sur ce genre de situation, Grice s'intéresse davantage à des contextes, selon lui, les cas de base, où le but interactionnel est la communication réussie.

De ce principe découle quatre maximes de conversation : la maxime de quantité (il faut donner toute l'information nécessaire à son destinataire pour qu'il comprenne, sans toutefois en donner trop), de qualité (il faut dire ce qui est vrai, ou au moins, ce que l'on croit être vrai), de relation (il faut contribuer d'une manière pertinente à la discussion), et de manière (il faut être clair). La Figure 6 résume les éléments régissant la communication d'après Grice :

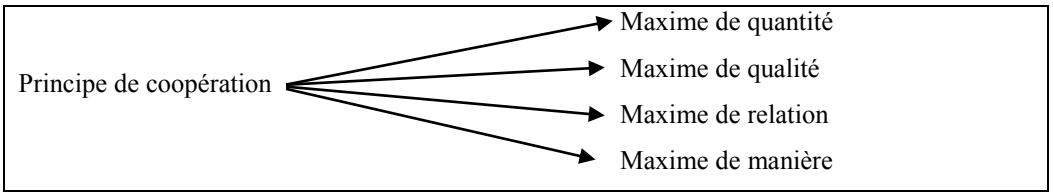


Figure 6 Les éléments régissant la communication d'après Grice

Cependant, il est évident que ces maximes ne sont pas toujours respectées. Il suffit de citer l'exemple « Peux-tu me passer le sel ? » : au lieu de poser une question sur la capacité du destinataire à passer le sel, une formulation impérative comme « Passe-moi le sel » est plus claire. Pourquoi utilise-t-on alors des formulations ambiguës ? Selon Grice, ce genre de non-respect des maximes de conversation sert à communiquer des informations supplémentaires, comme la politesse. Effectivement, l'énoncé « Peux-tu me passer le sel ? » n'étant pas une véritable question portant sur la capacité de quelqu'un à faire quelque chose, il doit y avoir une autre raison pour expliquer son utilisation. En français, cette tournure est

[10] « Make your conversational contribution such as is required, at the stage at which it occurs, by the accepted purpose or direction of the talk exchange in which you are engaged. » (Grice 1957/1989, p. 26, cité dans Korta et Perry, 2012, p. 10)

considérée comme polie et la politesse représente, d'après Grice, une raison valable pour transgresser les maximes de conversation.

Dans le cadre du non-respect des maximes conversationnelles, Grice propose la notion d'implicature conversationnelle pour expliquer ce décalage. L'implicature est, *grosso modo*, ce qui est sous-entendu au moyen d'un énoncé qui ne respecte pas les maximes conversationnelles. Selon Grice, l'implicature se divise dans deux catégories : l'implicature particularisée et l'implicature généralisée. L'implicature particularisée est contextuelle, comme si quelqu'un dit « Quel joli ciel bleu » alors qu'il pleut des cordes. L'effet d'ironie ou d'humour de cet énoncé n'existe que lorsqu'il ne fait pas beau. En revanche, l'implicature généralisée est liée aux emplois des mots et non pas au contexte. Un des exemples classiques de Grice illustrant ce genre d'implicature est « Bruno rencontre une femme ce soir ». L'article indéfini *une* introduit un élément d'ambiguïté dans l'énoncé, puisqu'une *femme* ne peut pas faire référence ni à l'épouse de Bruno ni à un autre membre de sa famille.

Les préoccupations de Grice concernant le principe de la coopération situent bien l'interprétation linguistique dans l'interactionnel. Un acte communicatif s'effectue entre plusieurs participants et a lieu dans une dynamique d'intercompréhension. Le principe de coopération souligne le rôle essentiel des interlocuteurs : ils doivent chercher à contribuer d'une manière pertinente à la conversation. Ensemble avec les maximes conversationnelles et le concept de l'implicature (particularisée et généralisée), il aide à expliquer comment, à partir d'un contenu littéral, un destinataire peut arriver à comprendre une implication qui n'est pas communiquée explicitement. Une formulation donnée communique quelque chose que ce soit pour marquer une appartenance à un groupe social, pour donner un effet d'humour, ou pour exprimer de la politesse, il y a une valeur transmise grâce à son emploi. Cette réflexion a nourri notre questionnement concernant l'interaction entre les verbes illocutionnaires et les formes verbales : puisqu'une forme verbale peut être ambiguë concernant la situation temporelle du

procès en question, cela veut dire qu'il y a une autre force illocutionnaire, une implication pouvant être activée par sa présence.

La théorie de Grice (1957) offre une explication pour mieux comprendre la manière dont les locuteurs arrivent à une communication réussie. Or pour certains, la théorie des implicatures, avec ses maximes, n'est pas suffisante pour rendre compte de la communication non littérale et de la manière dont les interlocuteurs construisent des interprétations à partir des énoncés. La Théorie de la Pertinence tente d'apporter des réponses à ces interrogations

1.2.2 LA THÉORIE DE LA PERTINENCE

La Théorie de la Pertinence (*Relevance Theory*), développée par Sperber et Wilson, est décrite dans leur ouvrage *Relevance : Communication and Cognition* publié en 1985, avec une deuxième édition sortie en 1995. Celle-ci propose une explication différente concernant les raisons pour lesquelles on s'exprime d'une manière non littérale. Dans le cadre de cette théorie, il y a une focalisation sur le rôle du destinataire afin de déterminer comment à partir de ce qui est dit, celui-ci arrive à saisir l'intention du locuteur, tout en acceptant le rôle capital de l'inférence. Pour cette raison, leur proposition fait partie des théories post-gricéennes. D'après Sperber et Wilson :

> *La théorie de la pertinence peut être conçue comme une tentative de peaufiner l'une des affirmations centrales de Grice : qu'un élément essentiel de la majorité de la communication humaine, verbale et non verbale, est l'expression et la reconnaissance des intentions (Grice 1989 : Essays 1-7, 14, 18; Retrospective Epilogue).*[11] (Sperber et Wilson, 2002, p. 249)

L'objectif principal de cette théorie est de rendre compte du processus de compréhension chez le destinataire. Tout comme Grice, Sperber et Wilson attribuent un rôle important aux nombreux processus d'interprétation qui participent à la compréhension du message linguistique. Selon eux, « le communicateur fournit des indices d'intentions afin de transmettre

[11] « Relevance theory may be seen as an attempt to work out in detail one of Grice's central claims : that an essential feature of most human communication, both verbal and non-verbal, is the expression and recognition of intentions (Grice 1989: Essays 1-7, 14, 18; Retrospective Epilogue). » (Sperber et Wilson, 2002, p. 249)

une signification spécifique, que le public déduit à partir d'indices situés dans l'énoncé[12] » (Sperber et Wilson, 2002, p. 249).

L'idée clé de cette théorie est le *principe communicatif de pertinence* qui se résume ainsi : si le locuteur veut que le destinataire fasse l'effort de comprendre ce qu'il dit, c'est parce que ce qu'il dit est pertinent. Pour Moeschler, « (...) une information est pertinente du point de vue communicatif si les effets qu'elle produit compensent les efforts de traitement » (2001, p. 99).

D'après Sperber et Wilson, puisque comprendre un message linguistique demande un effort cognitif, un locuteur s'exprime de telle manière à ce que son énoncé demande le moins d'effort cognitif possible au destinataire. Dans cette logique, l'emploi d'une formulation courante, comme « Peux-tu passer le sel ? », utilisée en français pour effectuer une demande est moins exigeant en effort cognitif, étant donné sa fréquence, que d'autres formulations possibles comme « Je te serais vraiment redevable si tu pouvais avoir la gentillesse de me passer le sel ». Plus une formule est courante, moins il faut d'effort pour comprendre l'intention du locuteur. Cependant, la pertinence n'est pas une qualité statique et n'est pas absolue : Moeschler (2001) souligne qu'elle est individuelle à chacun. De cette façon, la compréhension d'un message linguistique dépend de l'expérience d'un destinataire ainsi que des expériences partagées avec les interlocuteurs.

Dans une situation de communication donnée, certaines formulations sont plus attendues que d'autres et, de ce fait, elles demandent moins d'efforts cognitifs pour être traitées. Même si elles paraissent moins claires, elles peuvent permettre l'expression d'idées d'une manière succincte. Concrètement, dans le cadre de notre étude, cela peut expliquer pourquoi les formes verbales, très présentes en français et en anglais, pourraient s'utiliser pour exprimer

[12] « The communicator provides evidence of intention to convey a certain meaning, inferred by the audience based on evidence in the utterance. » (Sperber et Wilson, 2002, p. 249)

autre chose qu'uniquement les relations temporelles : puisqu'elles sont censées être connues, leur interprétation demanderait moins d'effort cognitif pour le destinataire.

Dans le cadre de la théorie des actes de langage, l'objectif de la communication peut être conçu comme une tentative de changer la réalité. Pour que cette intention soit prise en compte, il faut également qu'elle soit présentée d'une manière compréhensible et acceptable pour le destinataire. Toutefois, notre communication n'est pas toujours littérale et claire. Selon Grice, la transgression de certaines règles d'interaction (les maximes conversationnelles) est permise pour plusieurs raisons, dont les considérations de politesse. Cela explique les raisons pour lesquelles il est possible d'ajouter des mots superflus à un énoncé (comme des formules de politesse) transgressant ainsi la maxime de quantité ou de s'exprimer d'une manière indirecte (en faisant allusion à des situations au lieu de les évoquer directement).

La Théorie de la Pertinence aide à comprendre le processus derrière l'identification des intentions illocutionnaires de la part du destinataire. Lorsqu'un locuteur parle, c'est parce qu'il a quelque chose de pertinent à ajouter à la conversation, orientant ainsi l'interprétation du destinataire. D'éventuelles sous-spécifications ou formulations superflues participent à l'activation d'interprétations spécifiques.

Comme nous nous intéressons au rôle du sémantisme des formes verbales lors de l'interaction avec le sémantisme des verbes illocutionnaires suggestifs, il est possible d'imaginer que la présence d'une forme verbale donnée puisse orienter en quelque sorte l'interprétation. Cette interprétation, selon la force illocutionnaire en question, peut avoir un impact sur le destinataire : elle peut le faire agir, l'énerver ou le rassurer. Comment rendre compte de ces différentes possibilités ? Dans la prochaine sous-section, nous tentons de répondre à cette question en considérant le rôle de la menace illocutionnaire.

1.3 LA MENACE ILLOCUTIONNAIRE

Il y a une différence fondamentale entre la communication réussie – quand l'intention du locuteur est bien saisie par le destinataire – et la communication gentille : les intentions

illocutionnaires ne sont pas toujours pures. Dans certains cas, elles peuvent être généralement bénéfiques pour le destinataire (PROMETTRE, RASSURER) et dans d'autres cas, généralement agressives pour ce dernier (ORDONNER, REFUSER). Il existe également des cas entre les deux, comme RAPPELER, qui, selon le contexte, peuvent être vécus d'une manière bienveillante ou malveillante. Certaines formes indirectes ou sous-spécifiées, comme le suggère la Théorie de la Pertinence, peuvent servir à atténuer une intention qui pourrait être vécue d'une manière menaçante par le destinataire. Les théories développées dans le domaine de la politesse (et l'impolitesse) linguistique, en cherchant à rendre compte du rôle de la politesse dans la communication ainsi que des stratégies linguistiques pour la réaliser, se sont intéressées à l'idée de la présence de la menace illocutionnaire. Cette menace, qui existe autant pour le locuteur que pour le destinataire, est une problématique qu'il est nécessaire de prendre en compte lors de l'étude des actes illocutionnaires, comme dans notre cas.

Dans cette section, nous faisons un survol de plusieurs théories touchant à la menace illocutionnaire. Après avoir considéré le travail concernant la politesse linguistique de Brown et Levinson (1978/1987), nous analysons deux autres propositions rendant compte de la relation entre les interlocuteurs : en termes de la gestion du rapport (Spencer-Oatey, 2005) et du comportement social (Locher et Watt, 2005). Faute d'espace, il nous est impossible de revoir de manière exhaustive tout le travail dans ce domaine, comme, entre autres, ceux de Lakoff (1973), Leech (1983), Watts (2003), et Culpeper (1996, 2011). Pour finir, nous examinons le rôle spécifique de la menace illocutionnaire dans la communication translinguistique.

1.3.1 L'AMÉNAGEMENT DES FACES

Brown et Levinson ont articulé leur théorie de la politesse dans un livre intitulé *Politeness : Some Universals in Language Use* d'abord publié en 1978, puis réédité en 1987. En partant du constat de Grice (1957) qu'il peut y avoir une grande différence entre ce qui est

dit et ce qui est impliqué, ils postulent que souvent, cet écart peut s'expliquer par la politesse linguistique.

Afin de rendre compte de ce phénomène, Brown et Levinson font appel à la notion de *face*, notion empruntée à Goffman (1967/2005), qui se résume à l'image qu'un individu se fait de lui-même. Le terme *face* est dérivé de l'expression anglaise *to save face* – sauver la face – signifiant agir afin de conserver une image publique positive de soi-même. Pour Brown et Levinson, la face est constituée de deux aspects complémentaires, la face positive et la face négative. La face positive représente l'image publique que l'on se fait de soi-même et que l'on souhaite maintenir en situation de communication. Quant à la face négative, il s'agit de la liberté de choix de ses actions et de ne pas se voir contraint d'agir d'une certaine façon sans en avoir fait le choix. La théorie de Brown et Levinson s'élabore à partir de ces deux aspects de la face, l'aspect positif et l'aspect négatif.

Dans une situation de communication, certains actes illocutionnaires peuvent être menaçants pour l'une de ces faces. Par exemple, lorsqu'un professeur critique la présentation d'un étudiant, cet acte est menaçant pour la face positive de ce dernier puisque le critique remet en question l'image que l'étudiant a de lui-même. Dans un autre contexte, en demandant à un ami de venir tôt le samedi matin pour un déménagement, il y a un empiètement sur la liberté d'action de ce dernier, puisqu'il s'engage à ne plus disposer de son samedi matin comme il le souhaite. Cela est menaçant pour sa face négative.

Brown et Levinson appellent ce genre d'actes les actes menaçants pour la face (*Face Threatening Acts* ou FTA). Lors de la réalisation linguistique d'un FTA, pour minimiser la menace, le locuteur peut entreprendre une tentative d'aménager les faces (*facework*), ce qui relève effectivement de la politesse linguistique. Une grande partie du travail de Brown et Levinson est dédié à l'inventaire des stratégies de politesse linguistiques possibles dont certaines font appel à la face positive tandis que d'autres concernent la face négative et encore d'autres sont « off record », ou, indirectes.

Un autre aspect attrayant de la théorie de Brown et Levinson est qu'ils conçoivent la menace illocutionnaire comme ayant un caractère différent selon le contexte interactionnel. Ils affirment que la nécessité de politesse ainsi que les stratégies appropriées dépendent de la situation de communication puisque, par exemple, on ne s'adresse pas de la même façon à son responsable de service qu'à son meilleur ami. Comme Searle, ils s'intéressent aux relations entre les interlocuteurs et proposent de concevoir ces relations en prenant en compte les trois variables suivantes : 1) la distance sociale entre les interlocuteurs, 2) la différence de pouvoir entre les locuteurs et 3) le niveau d'imposition de l'acte illocutionnaire. Les paramètres proposés par Brown et Levinson offrent un cadre pour étudier certains des facteurs contextuels liés aux actes illocutionnaires.

Le travail de Brown et Levinson tente de rendre compte de la politesse linguistique d'une manière universelle en profitant des apports d'autres théories comme celle des actes de langage. Cette théorie marque le début d'une étude sérieuse du phénomène de la politesse linguistique et propose une explication concernant les raisons pour lesquelles ce phénomène existe dans les interactions linguistiques : pour ménager les faces positives et négatives des interlocuteurs. Leur modèle raffine la notion de face en proposant des facteurs nécessaires pour analyser des contextes d'interaction et pour considérer la menace potentielle lors de la réalisation d'un acte illocutionnaire donné.

Malgré les grands apports théoriques de la proposition de Brown et Levinson, elle est critiquée pour deux raisons principales : 1) la manière dont elle décrit la notion de face et la politesse et 2) le fait qu'elle est incapable de vraiment rendre compte du comportement malpoli intentionnel. Plusieurs chercheurs, dont Spencer-Oatey (2005) et Locher et Watts (2005) critiquent la construction de face utilisée par la théorie de Brown et Levinson qui reflète, selon eux, une réalité culturelle occidentale et non pas une réalité universelle. Leurs critiques sont étudiées dans les sous-sections suivantes.

1.3.2 LA GESTION DU RAPPORT

D'après Spencer-Oatey, plutôt que de la politesse linguistique, les stratégies décrites par Brown et Levinson relèvent de la gestion du rapport *(rapport management)*. Lors des situations de communication, les interlocuteurs cherchent à gérer leur relation soit d'une manière harmonieuse, soit de façon conflictuelle. Pour elle, il est important de pouvoir rendre compte de l'acceptabilité sociale (*social appropriateness*) d'un comportement linguistique, un concept qu'elle sous-divise en trois catégories : prescrit (légalement/socialement obligatoire), permis (ni prescrit ni proscrit) et proscrit (légalement/socialement interdit).

La politesse et l'impolitesse sont des jugements soumis à l'avis des locuteurs, il s'agit en effet des « (…) jugements subjectifs faits par des personnes concernant la pertinence sociale du comportement verbal et non verbal[13] » (Spencer-Oatey 2005, p. 97). Face à l'énoncé d'un locuteur, c'est le destinataire qui juge à quelle catégorie il appartient.

Pour Spencer-Oatey, la notion de *face* de Brown et Levinson peut être utile pour mieux comprendre les interactions linguistiques si l'on y apporte quelques révisions. Selon elle, l'importance accordée à la liberté d'action individuelle (la face négative) dans la théorie de Brown et Levinson n'a pas du tout le même poids dans d'autres contextes culturels, notamment pour les cultures non occidentales. À la place de la face positive et de la face négative, elle propose un modèle en deux parties qui, selon elle, s'intègrent mieux dans une théorie se voulant universelle. Dans ce modèle, il y a d'un côté la face de respectabilité (*respectability face*) et de l'autre la face identitaire (*identity face*).

La face de respectabilité est trans-situationnelle. Les bases constituant cette face dépendent de la culture ; pour des cultures où l'indépendance est importante, par exemple, cet aspect sera un des constituants de la face de respectabilité.

[13] « Subjective judgements that people make about the social appropriateness of verbal and non-verbal behavior. » (Spencer-Oatey 2005, p. 97)

Pour ce qui est de la face identitaire, elle est spécifique à une situation de communication donnée. Lors d'une interaction linguistique spécifique, c'est cette face, la face identitaire, qui est mise en jeu. Cependant, le risque reste individuel : « Il est probable que chaque personne varie par rapport à l'importance qu'elle attache à toutes les qualités diverses, non seulement à cause de son système personnel de valeur, mais aussi à cause du contexte[14] » (Spencer-Oatey 2005, p. 105). De plus, Spencer-Oatey remarque que les locuteurs ont parfois, mais pas toujours, des objectifs interactionnels qui peuvent influencer les jugements des autres en ce qui concerne les menaces aux deux faces.

La distinction de la face identitaire de la face de respectabilité permet de rendre compte de certaines différences culturelles : il n'est pas possible de s'attendre aux mêmes comportements d'une culture linguistique à une autre. Néanmoins, les locuteurs de toutes les langues font face à des situations où les attentes diffèrent et cela est encore plus présent dans des contextes multiculturels. Pouvoir gérer des rapports est une capacité essentielle pour la communication réussie.

1.3.3 LE COMPORTEMENT SOCIALEMENT ACCEPTABLE

Tout comme Spencer-Oatey qui soutient que les objectifs interactionnels peuvent influencer les jugements de politesse, et donc la menace illocutionnaire, Locher et Watts insistent sur le fait que que la politesse est dans l'œil de celui qui regarde[15] (2005, p. 29). D'après eux, le modèle de Brown et Levinson explique uniquement les stratégies pour gérer les *FTA*, mais ne se prononce pas sur le comportement agressif ni sur un sujet qui les intéresse particulièrement, le comportement socialement acceptable (*socially appropriate behavior*). Par « comportement socialement acceptable », ils entendent le comportement attendu de la part des participants à une situation de communication. Ce comportement, obligatoire socialement, ne

[14] « People are likely to vary in the importance they attach to all of the various qualities, both because of their personal value system and also because of the context. » (Spencer-Oatey, 2005, p. 105)
[15] « To mix our metaphors somewhat, politeness, like beauty, is in the eye of the beholder. » (Locher et Watts, 2005, p. 29)

mérite pas forcément l'appellation de « comportement poli ». À sa place, ils le considèrent comme un comportement politique (*politic*).

Dans leur cadre, le comportement linguistique se divise en deux catégories : soit marqué, soit non marqué. Beaucoup de comportements linguistiques habituels appartiennent à la catégorie non marquée ou politique. Le comportement marqué est soit négatif (impoli, déplacé ou bien trop poli) ou positif. La figure ci-dessous résume la conception du comportement linguistique proposée par Locher et Watts :

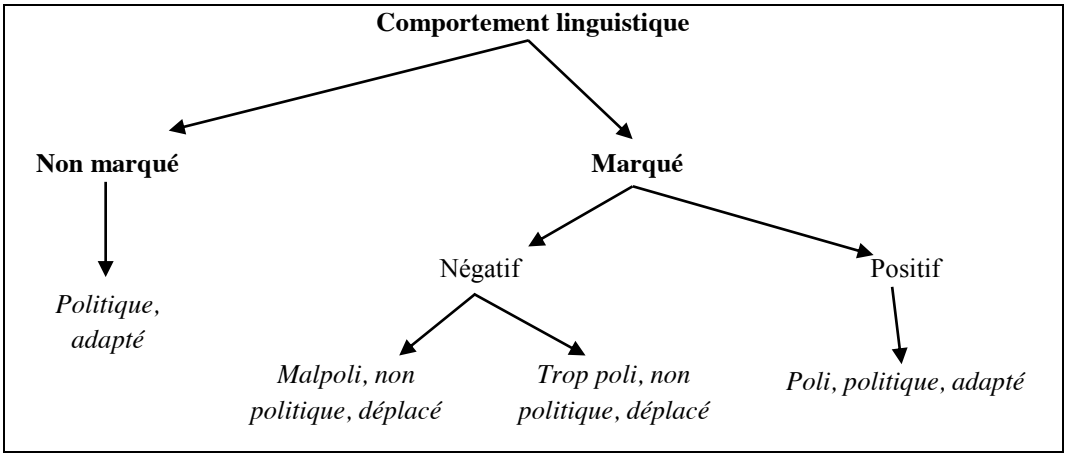


Figure 7 Catégories de comportement linguistique selon Locher et Watts

Ces catégories se basent sur deux hypothèses. Tout d'abord, Locher et Watts estiment qu'un destinataire réagit de la même façon à un comportement jugé malpoli qu'à un comportement jugé trop poli, c'est-à-dire d'une manière négative. Ensuite, un comportement politique n'est pas nécessairement jugé poli. Ils insistent sur l'importance de différencier entre ce qu'un locuteur natif associe à l'idée de la politesse (les formules de politesse, etc.) et le jugement de la politesse. Par exemple, dans un énoncé comme « Excusez-moi, est-ce que vous avez l'heure ? », l'expression *excusez-moi* n'est pas un marqueur de politesse, il s'agit plutôt d'un marqueur politique et donc attendu de la part du destinataire. S'il est omis, l'énoncé sera jugé impoli.

Selon Locher et Watts, le concept de face de Brown et Levinson est trop rigide, conçu comme quelque chose qui existe et non pas comme quelque chose qui se négocie. Pour eux, la face telle que proposée par Goffman (1967/2005) n'existe qu'en relation avec la situation de

communication. Elle représente le locuteur uniquement lors d'une interaction donnée, et n'est pas quelque chose de statique. La face est négociable, dynamique et dépend de la situation : « Les faces, en d'autres termes, sont plutôt comme des masques qui nous sont prêtés pour la durée de performances de types différents[16] » (Locher et Watts, 2005, p. 12). La notion d'un comportement approprié (*appropriateness*) joue un rôle important dans l'interaction verbale. La pertinence d'un comportement dépend de nombreux facteurs que Locher et Watts énumèrent : « Nous soutenons que la pertinence est déterminée par le cadre ou les habitudes des participants (...) au sein duquel la face est attribuée à chaque participant par les autres conformément à la direction prise dans l'interaction[17] » (2005, p. 17).

Locher et Watts se concentrent sur le fait qu'un comportement linguistique doit être choisi en fonction de la situation de communication. Les attentes du destinataire jouent un rôle primordial, car, il n'y a pas d'énoncé poli ou mal poli en soi. Ils précisent :

> *Selon le type de comportement verbal social auquel les individus s'engagent, ils vont adapter leur travail relationnel à ce qui est considéré comme approprié. Puisque cela est le cas, il n'est pas valide de référer à un comportement conflictuel ou agressif comme intrinsèquement « impoli », « malpoli » ou « discourtois ». Il n'est pas valide non plus de classifier un comportement excessivement formel ou indirect comme automatiquement « courtois », « poli » ou « distingué ». Donc aucun énoncé n'est intrinsèquement poli*.[18] (Locher et Watts 2005, p. 29).

En adoptant un comportement linguistique qui correspond aux attentes du destinataire, qui est approprié, un locuteur signale une envie de communication productive. Si un locuteur choisit de transgresser les normes attendues, consciemment ou inconsciemment, cette déviation marque une envie d'exprimer quelque chose de particulier, par exemple, un désir d'être

[16] « Faces, in other words, are rather like masks, on loan to us for the duration of different kinds of performances. » (Locher et Watts, 2005, p. 12)
[17] « We argue that appropriateness is determined by the frame or the habitus of the participants (…) within which face is attributed to each participant by the others in accordance with the lines taken in the interaction. » (Locher et Watts, 2005, p. 17)
[18] « Depending upon the kind of verbal social behavior in which individuals engage, they will adapt their relational work to what is considered appropriate. Given that this is the case, it is not valid to refer to conflictual and aggressive behaviour as inherently "impolite", "rude", or "discourteous". But neither is it valid to classify excessively formal or indirect behaviour as automatically "polite", "polished" or "distinguished". Hence no utterance is inherently polite. » (Locher et Watts, 2005, p. 29)

menaçant. Cela peut notamment être un problème lors des interactions translinguistiques. Comme l'affirment Spencer-Oatey ainsi que Locher et Watts, ce qui peut être menaçant dans une culture, ne l'est pas forcément dans une autre, tout comme un comportement linguistique qui est menaçant dans un contexte interactionnel ne l'est pas forcément dans une autre. Lors des interactions impliquant des locuteurs non natifs, la situation peut se compliquer si un locuteur fait appel aux normes d'une langue alors qu'il s'exprime dans une autre, d'où l'intérêt de comparer les fonctions sémantiques et discursives des formes verbales en interaction avec le sémantisme des verbes illocutionnaires entre deux langues. Afin de pouvoir aborder cette question, nous considérons les grands linges des travaux portant sur l'interprétation ainsi que l'incompréhension des actes illocutionnaires dans des situations de communication translinguistique.

1.3.4 L'INTERPRÉTATION TRANSLINGUISTIQUE

Les interrogations soulevées par la théorie de la politesse et les actes de langage ont inspiré beaucoup de travaux notamment dans le cadre de l'acquisition des langues étrangères. Ces travaux sont axés sur les stratégies de politesse mises en place lors de la réalisation d'actes de langage. Ils visent à comparer les stratégies des apprenants à celles des natifs. Une étude notable dans ce domaine est la *Cross Cultural Study of Speech Act Realization Patterns* (CSSARP) qui compare la réalisation de l'acte DEMANDER et S'EXCUSER en allemand, anglais australien, anglais américain, anglais britannique, danois, français canadien, hébreu et russe par des natifs et des non-natifs (Blum-Kulka et Olshtain, 1984; Blum-Kulka, House et Kasper, 1989). D'autres chercheurs se sont penchés sur ces mêmes actes (par exemple, DEMANDER, Krulatz, 2012; Van der Wijst, 1995, S'EXCUSER, Chamani et Zareipur, 2010; Linde, 2009; Bellachhab, 2012) ainsi que les actes SUGGÉRER (entre autres, Martinez-Flor, 2005; Abolfathiasl et Abdullah, 2013) et REFUSER (entre autres, Beebe, Takahashi et Uliss-Weltz, 1990; Yamagashira, 2001).

L'intérêt pour ces actes vient du fait qu'ils ont un potentiel de menace très fort. Un locuteur, même en les réalisant avec soin, risque d'offusquer le destinataire. De plus, puisque les comportements politiques dans le sens de Locher et Watts (2005) peuvent différer d'une culture linguistique à une autre, les apprenants peuvent soit ne pas savoir qu'il faut adapter leur comportement linguistique en conséquence soit avoir du mal à l'adapter convenablement. Les résultats de ces études montrent qu'en général, il existe des différences entre les comportements des cultures linguistiques et que souvent, il existe des classifications de stratégies qui caractérisent le comportement attendu dans une culture donnée.

Yamagashira, comparant l'acte REFUSER entre deux cultures très différentes, les cultures américaine et japonaise, remarque que : « (…) le sujet ayant un niveau de L2 plus bas s'est servi du style de refus de sa L1, tandis que les sujets ayant le niveau de L2 le plus élevé se sont servi exclusivement des stratégies de refus de l'anglais américain. En plus, le sujet qui a reçu un enseignement explicite concernant les connaissances pragmatiques a répondu aux situations de refus d'une manière appropriée en anglais[19] » (2001, p. 270). C'est l'expérience ainsi que l'enseignement qui aide un apprenant à adopter des stratégies acceptables et appropriées à une culture donnée.

Les études en acquisition des langues étrangères apportent beaucoup d'informations concernant les possibilités linguistiques participant à la réalisation des actes illocutionnaires, mais peu concernant la manière dont les locuteurs conçoivent ces actes. Est-ce qu'un Japonais et un Américain se représentent l'acte illocutionnaire REFUSER de la même façon ? Existe-t-il les mêmes conditions nécessaires pour qu'il puisse avoir lieu ? Nous pensons qu'il est important de représenter ces actes illocutionnaires d'une manière théorique afin de bien comprendre leur fonctionnement.

[19] « The lower L2 proficiency subject used her L1 refusal style, whereas the highest proficiency L2 subjects used only American English refusal strategies. In addition, the subject who received explicit instructions on pragmatic knowledge responded to the refusal situations appropriately in English. » (Yamagashira 2001, p. 270)

1.3.5 CONCEPTION DE L'ACTE ILLOCUTIONNAIRE ADOPTÉE DANS CETTE THÈSE

Dans ce chapitre, nous avons exploré une notion centrale pour contextualiser ce travail : l'acte de langage. Notre objectif était de nous équiper avec les bases théoriques nécessaires pour entreprendre notre étude.

Comme Austin et Searle, nous partons du principe qu'il existe des actes illocutionnaires et qu'un acte illocutionnaire véhicule une force illocutionnaire, c'est-à-dire une force interactive (Galatanu, 2011a). Pour qu'un acte illocutionnaire ait lieu, ou dans la nomenclature de Searle, soit heureux, il faut que certaines conditions nécessaires soient réunies.

Un acte illocutionnaire peut être menaçant pour le destinataire et pour le locuteur. Grâce aux apports des théories autour de la politesse linguistique, nous pouvons mieux appréhender la nature de cette menace ainsi que les éléments du contexte, comme la dynamique de pouvoir entre les locuteurs, nécessaires à prendre en compte lors de l'étude d'un acte illocutionnaire.

Nous croyons que les éléments de l'énoncé contribuent à la construction de l'interprétation de la force illocutionnaire par le destinataire. Bien que, comme le signale Grice, beaucoup de notre communication linguistique soit sous-déterminée, parfois l'ambiguïté peut justement mobiliser une signification spécifique. La Théorie de la Pertinence propose de rendre compte de cela au moyen du principe de la pertinence : si un locuteur s'exprime, c'est que ce qu'il veut dire est pertinent vis-à-vis de la situation de communication. Nous ne cherchons pas à représenter les intentions proprement dites du locuteur ; cela n'est pas possible puisque nous n'y avons pas accès. Or, nous pouvons explorer la manière dont l'énoncé d'un locuteur provoque une interprétation donnée par le destinataire. Les éléments dans un énoncé sont des indices quant à l'intention, consciente ou pas, du locuteur et permettent d'orienter la compréhension du destinataire. Nous pensons qu'il est possible que les formes verbales puissent, ensemble avec d'autres éléments, jouer ce rôle dans l'interaction linguistique en véhiculant certaines significations participant à l'identification et à l'activation d'une force illocutionnaire.

Les moyens linguistiques qui contribuent à activer une force illocutionnaire donnée ou d'autres effets discursifs peuvent différer d'une langue à une autre. Les études en acquisition des langues traitant des stratégies linguistiques pour réaliser des actes illocutionnaires le constatent : un élément ou une expression qui a un effet de politesse ou d'atténuation dans une langue n'activent pas toujours le même effet dans une autre. Nous pensons qu'afin de bien comprendre ces mécanismes, il est important de pouvoir représenter les actes illocutionnaires impliqués d'une manière sémantique pour pouvoir comprendre ces interactions en contexte.

Dans le prochain chapitre, nous développons davantage notre positionnement sémantique, notamment par rapport à la manière dont des éléments de l'énoncé peuvent participer à la construction d'une interprétation ainsi que la représentation des actes illocutionnaires, en présentant le cadre théorique que nous adoptons pour nos analyses, la Sémantique des Possibles Argumentatifs de Galatanu.

CHAPITRE 2 : NOTRE CADRE THÉORIQUE

Comme nous l'avons constaté dans le chapitre précédent, des éléments linguistiques, tels que des expressions, peuvent participer à la construction d'une interprétation spécifique par le destinataire. Une expression ne prend tout son sens que dans le cadre de l'interaction : une même formule de politesse peut activer un effet de gentillesse dans un contexte, un effet humoristique dans un autre et un effet menaçant dans un autre encore. Afin d'explorer l'interaction entre les formes verbales et les verbes illocutionnaires suggestifs, il faut un cadre théorique permettant de rendre compte de cet aspect interactionnel de la signification.

Les théories enracinées dans la sémantique argumentative se démarquent des approches sémantiques traditionnelles en linguistique. Au lieu de s'occuper de la langue en tant qu'entité abstraite en se concentrant sur les conditions acceptables pour l'emploi d'une expression donnée, ces théories cherchent à rendre compte de la fonction argumentative de la langue. Qu'est-ce que la fonction argumentative ? Les théories de l'argumentation dans la langue abordent ces relations en avançant une hypothèse : parler c'est tenir un discours et tout ce que l'on dit peut renforcer ou affaiblir un discours donné. L'argumentation n'est pas conçue comme l'utilisation de tous les moyens possibles pour persuader son interlocuteur d'adopter son point de vue, mais comme orientant le destinataire vers une certaine conclusion. D'après ces théories, la fonction argumentative est fondamentale.

Dans ce chapitre, avant de présenter le cadre théorique que nous avons adopté pour notre étude, nous considérons brièvement le développement historique la théorie de l'argumentation dans la langue. Ensuite, nous faisons un survol, d'une manière analytique, de trois théories de sémantique argumentative : la Théorie des Topoï élaborée par Anscombre et Ducrot, la Théorie des Blocs Sémantiques développée par Carel et Ducrot et la Théorie des Stéréotypes avancée par Anscombre. Ensuite, nous présentons la Sémantique des Possibles Argumentatifs élaborée

par Galatanu, en nous concentrant sur son modèle théorique de la signification ainsi que ses modèles théoriques des actes illocutionnaires.

2.1 LA SÉMANTIQUE ARGUMENTATIVE

Le domaine théorique de la sémantique est la signification des mots et concerne une interrogation qui occupe l'esprit des linguistes depuis longtemps : « Que veut dire X ? ». Au premier abord, il peut paraître facile d'apporter une réponse à cette question puisqu'il existe des dictionnaires qui recensent la définition de tous les mots. Cependant, malgré l'existence de ces répertoires de sens, les locuteurs ne sont pas toujours d'accord sur ce qu'un mot signifie : quelle est la différence entre une *chaussure* et un *soulier*, par exemple ? La réponse dépend largement de la région. La question de la signification linguistique se complique davantage lorsque l'on adopte une perspective translinguistique. En français et en anglais, on fait la différence entre *main (hand)* et *bras (arm)* alors qu'en russe, l'ensemble est désigné par un seul mot, *рука*. Cela peut-il dire qu'un locuteur de russe ne fait pas de différence entre sa main et son bras ? Cela parait difficile à imaginer. En quoi consiste la signification alors ?

Anscombre (2011, p. 1-2) résume d'une manière succincte les hypothèses concernant la signification au sujet desquelles les linguistes sont d'accord :

I. Les expressions linguistiques ont des éléments observables au niveau de la surface (comme la phonologie, la morphologie, la syntaxe, etc.)

II. Les expressions linguistiques ont également une valeur, différente des éléments de surface, qui n'est pas facile à définir. C'est ce que l'on appelle communément le sens.

III. Il existe une fonction référentielle de la langue, c'est-à-dire ce qui nous permet de parler de nos perceptions.

Figure 8 Hypothèses généralement admises concernant le sens

La différence entre les approches sémantiques réside, selon Anscombre (2011, p. 2), dans la réponse qu'elles apportent aux questions suivantes :

- Comment représenter le sens ? Faut-il faire une distinction entre la signification (la valeur sémantique affectée à une unité linguistique) et le sens (la valeur sémantique affectée à une occurrence d'une unité linguistique)[20] ?
- La fonction référentielle fait-elle partie ou non du sens de manière permanente ?

Dans l'histoire de la linguistique, ces questions ont été abordées de façons diverses. Dans la section suivante, nous retraçons brièvement le développement de la pensée à ce sujet, sans prétendre à l'exhaustivité, en revenant sur les propositions de Frege (1848-1928), de F. de Saussure (1857-1913), et de Benveniste (1902-1976), qui mettent en avant des idées ayant contribuées au développement des théories de la sémantique argumentative, que nous abordons par la suite.

2.1.1 DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE

Selon Speaks, l'objectif d'une théorie sémantique est « d'attribuer des contenus sémantiques à des expressions d'une langue[21] » (2011, p. 1). La théorie classique propose un modèle où la signification permet de déterminer ce qui dans le monde peut être désigné par un mot donné. Pour cela, il faut établir les conditions permettant d'avancer un énoncé vrai. Si l'énoncé et l'ensemble de ses constituants désignent l'élément du monde en question, il est vrai, sinon, il est faux. La pensée de Frege (1892/1971) a participé au développement de cette théorie. Dans un contexte d'études mathématiques et de la logique, Frege propose d'établir une différence entre le *Sinn* (le contenu d'une expression) et le *Bedeutung* (ce à quoi l'expression fait référence) pour résoudre des problèmes qu'il avait esquissés. Par exemple, dans les exemples en (4), souvent utilisés pour illustrer cette idée, les deux énoncés ont le même *Bedeutung* :

(4) a. Lois Lane est amoureuse de Superman.
b. Lois Lane est amoureuse de Clark Kent.

[20] Nous adoptons cette distinction entre *signification* et *sens*. Cependant, lors de notre discussion du travail d'autres théoriciens, nous utilisons les termes tels qu'employés par ces derniers et il se peut que cette distinction ne soit pas respectée.
[21] « (...) assign semantic contents to expressions of a language. » (Speaks, 2011, p. 1)

Puisque Clark Kent est Superman, les exemples font tous les deux référence au même individu, cependant les énoncés ne sont pas interchangeables, ils s'utilisent dans des contextes différents. Deux énoncés peuvent avoir le même *Bedeutung* tout en ayant des *Sinn* différents. La sémantique vériconditionnelle veut savoir en quoi Superman ajoute à la vérité de (4a) ainsi que Clark Kent à la vérité de (4b). Cette approche permet de mieux comprendre le rôle des constituants d'une phrase d'une langue donnée, mais considère les éléments linguistiques d'une manière abstraite, le français étant, par exemple, un tout qui existe virtuellement.

F. de Saussure, dans son *Cours de Linguistique Générale* (1916), publié à titre posthume et élaboré à partir des notes de cours de ses étudiants, s'intéresse au langage. Pour lui, il s'agit d'un système de communication constitué de deux parties : la langue (le système comme entité abstraite) et la parole (les actes de communication concrets). Avec une vision structuraliste, F. de Saussure est intéressé par le système de la langue et notamment la nature des signes linguistiques. Pour lui, un signe linguistique est composé de trois parties : le signifiant, le signifié et le référent ce qui correspond *grosso modo*, à l'image acoustique ou graphique du mot (sa prononciation, son orthographe, ce qui le différencie d'autres mots), le concept mental désigné par ce signe et ce à quoi le signe fait référence dans le monde. Ainsi, le signifié est semblable au *Bedeutung* de Frege et le référent au *Sinn*. En abordant les questions du sens, on peut s'occuper soit de l'intension (le signifié) soit de l'extension (le référent). Ces deux distinctions, la langue/parole et le signe triparti, permettent d'appréhender le sens de plusieurs perspectives et permettront à ses prédécesseurs de mieux cerner l'idée de la signification linguistique.

Benveniste, dans ses premiers travaux, soutient qu'il existe une séparation entre la langue et la réalité. Il s'intéresse à la question du rapport entre le signifié et la signification en arrivant à la conclusion que « toutes les valeurs sont d'opposition et ne se définissent que par opposition » (Benveniste, 1966, p. 54, cité par Mosès, 2001, p. 510). D'après lui, pour les

considérations de sens, il ne faut pas faire intervenir le monde extérieur. Bien que ses idées se développent avec le temps et l'amènent à proposer une linguistique du discours, il explore l'idée du sens linguistique qui se définit strictement à l'intérieur de la langue et qui est donc indépendant du monde extérieur. En partant de ce constat, il s'ensuit que le sens linguistique est constitué des liens entre les unités linguistiques, des relations qui existent au sein de la langue même.

Or, il existe des cas qui sont difficiles à réconcilier avec la vision de la signification linguistique comme étant une relation qui existe strictement entre les unités linguistiques sans que leur interaction avec le monde intervienne. Les deux exemples suivants illustrent cela :

(5) a. Certes, ces céréales sont bon marché, mais on est quitte à manger du carton.
b. Ces céréales sont bon marché, pourtant on ne sent pas la différence par rapport au produit de marque.

Lorsque le terme *bon marché* est employé, il est généralement admis que ce qui est bon marché est de moins bonne qualité que ce qui coûte plus cher, ainsi, orientant tout discours vers certaines conclusions. L'exemple en (5a) renforce cette idée, cependant, l'exemple en (5b) évoque une exception à cette idée en proposant que ce qui est moins cher puisse avoir une qualité supérieure. Cet argument affaiblit la croyance que ce qui est bon marché n'est pas de bonne qualité. Il n'est pas donc pas possible de comprendre la signification de *bon marché* sans prendre en considération ces liens. Plusieurs théories se sont développées pour essayer de rendre compte de cet aspect argumentatif de la signification linguistique, dont la Théorie des Topoï, la Théorie des Blocs Sémantiques et la Théorie des Stérotypes que nous examinons dans les prochaines sous-sections.

2.1.2 LA THÉORIE DES TOPOÏ

Ducrot n'était pas d'accord avec la manière traditionnelle de concevoir le sens linguistique en tant que dénotatif du monde. D'après lui, le sens a un caractère argumentatif qui oriente le discours vers certaines conclusions et, avec Anscombre, ils proposent *L'argumentation dans la langue* (Anscombre et Ducrot, 1983) cherchant à rendre compte du

fonctionnement de cette argumentation à l'intérieur de la langue. Cette théorie s'est peaufinée avec le temps et nous considérons la Théorie des Topoï telle qu'elle est articulée par Anscombre (1995).

Anscombre explore la problématique de l'argumentation dans la langue à partir d'exemples comme les deux suivants :

(6) a. Tu vas te ruiner, ce truc coûte 100 euros.
b. Tu ne vas pas te ruiner, ce truc ne coûte que 100 euros.

Au sein des exemples en (6), l'argument *coûter 100 euros* peut amener à deux conclusions inverses en fonction de la manière dont cette somme est perçue. Si elle est considérée comme une grande somme, l'énoncé est orienté vers des conclusions négatives (*Tu vas te ruiner*), tandis que dans le cas contraire, il s'agit de conclusions positives (*Tu ne vas pas te ruiner*). Afin de rendre compte de cette double possibilité, la Théorie des Topoï propose d'explorer ces liens argumentatifs en avançant deux hypothèses : 1) l'hypothèse de l'argumentation au niveau linguistique et 2) l'hypothèse de la pragmatique intégrée.

L'hypothèse de l'argumentation au niveau linguistique postule que, à la différence d'autres théories qui mettent en avant la fonction dénotative ou référentielle de la langue, l'argumentation est la fonction première de la langue. De plus, cette fonction est dérivée non pas à partir des structures de surface, mais à un niveau profond. Anscombre précise : « Le sens profond d'un énoncé n'est pas tant de décrire un état de choses que de rendre possible une certaine continuation du discours au détriment des autres » (Anscombre, 1995, p. 189). Ce sens peut seulement se comprendre dans le discours : « Il ne serait pas adéquat de dire que le sens "profond" d'un énoncé est constitué par les stratégies discursives qu'il met et est destiné à mettre en place. Il ne s'agit pas d'un sens statique, mais au contraire dynamique. » (Anscombre, 1995, p. 189).

La deuxième hypothèse de cette théorie est l'hypothèse de la pragmatique intégrée qui veut que la pragmatique existe au niveau profond, et n'est pas, comme dans d'autres théories linguistiques, un niveau de signification qui vient s'ajouter à un sens plus profond, plus basique.

Afin d'isoler le sens et d'expliquer ces potentialités argumentatives, la Théorie des Topoï postule l'existence d'un terme additionnel (outre ceux présents linguistiquement) qui permet de conduire à une conclusion. Ce mécanisme d'enchainement, ou garant est appelé un « topos ». Un topos comporte trois caractéristiques essentielles (Anscombre, 1995, p. 190-191), repris dans la Figure 9 :

1. Il s'agit de principes généraux qui appuient un raisonnement, mais qui ne sont pas ce raisonnement, acceptés dans une communauté de locuteurs.
2. Ils sont présents en langue.
3. Ils sont graduels.

Figure 9 Caractéristiques essentielles des topoï

Le topos est « un chemin permettant d'aller d'un point-argument à un point-conclusion » (Anscombre, 1995, p. 192). Pour ce qui est de la nature des topoï, cette approche fait appel à la notion d'une forme topique. Une forme topique, représentée comme (±P, ±Q), où P et Q sont les prédicats, est évoquée par le garant. Pour illustrer ces formes topiques, considérons les exemples suivants basés sur un exemple bien étudié dans le cadre de la Théorie des Topoï (Ducrot, 1995; Anscombre, 2001), mettant en relation le beau temps et le fait de faire une promenade :

(7) a. Il fait beau, allons faire une promenade.
b. Il ne fait pas beau, restons à la maison.
c. Il fait grand soleil, restons à la maison.
d. Il ne fait pas beau, allons nous promener.

L'exemple (7a) met en relation la forme topique (+P, +Q), c'est-à-dire, plus il fait beau (+P), plus la promenade sera agréable (+Q). La forme topique (-P, -Q) est évoquée dans l'exemple (7b) : moins il fait beau, moins une promenade sera agréable. Les formes (+P, -Q) et (-P, +Q), illustrées dans (7c) et (7d) respectivement, sont des enchainements possibles, mais dans des cas

spécifiques, par exemple pour quelqu'un qui est très sensible au soleil, ou pour quelqu'un qui cherche à observer un certain phénomène lié au mauvais temps.

Pour cette théorie, le sens d'un mot est intimement lié aux topoï : « (…) le sens d'un mot n'est rien d'autre que le faisceau de *topoï* attaché à ce mot » (Anscombre, 1995, p. 191). Ce sont les topoï qui autorisent et orientent les discours possibles. Pour décortiquer le sens des énoncés, il faut chercher à mieux comprendre les topoï mis en jeu.

Cette approche marque un changement radical dans la manière de concevoir le sens linguistique. Autrefois conçu comme quelque chose de stable et facilement identifiable, il devient alors un élément dynamique, largement influençable par la culture environnante. Au lieu de considérer une unité linguistique comme ayant une signification première à laquelle sont ajoutés des sens dits « pragmatiques », c'est au niveau profond que se situe la pragmatique véhiculant des valeurs culturelles.

Avec le temps, Anscombre lui-même est amené à critiquer cette approche, notamment par rapport à l'idée de la gradualité. Tout n'est pas graduable de la même manière ce qui peut entrainer des possibilités problématiques à partir des formes topiques : « (…) selon qu'ils sont classifiants ou qualifiants, les prédicats ne sont pas graduables de la même façon, phénomène qu'occulte complètement la notation (±P, ±Q) » (Anscombre, 2001, p. 69). Il n'est pas le seul à critiquer cette théorie, Ducrot aussi avec du recul trouve certains aspects de cette théorie problématique. Carel, dans sa thèse de doctorat, remet en question la Théorie des Topoï et propose une autre approche théorique : la théorie des blocs sémantiques.

2.1.3 La Théorie des Blocs Sémantiques

Avec l'objectif de proposer une sémantique véritablement argumentative, la Théorie des Blocs Sémantiques a été formulée d'abord par Carel (1992), et par la suite a été développée par Carel et Ducrot[22]. Après avoir identifié des points problématiques de la Théorie des Topoï,

[22] Pour une comparaison entre la Théorie des Blocs Sémantiques et le cadre théorique que nous adoptons, la Sémantique des Possibles Argumentatifs, voir Cozma (2010).

notamment relatif à la conception de l'argumentation et à la notion de référentialité, la Théorie des Blocs Sémantiques a été élaborée en partant de l'idée de base qu'une sémantique argumentative doit rendre compte de « (…) la valeur argumentative des énoncés [qui] ne se laisse pas déduire d'une valeur informative première » (Lescano, 2011, p. 3).

Pour expliquer ces valeurs argumentatives, cette théorie explore les discours de base pouvant être exprimés par un énoncé. Elle propose deux types de discours de base : un aspect normatif, comprenant des arguments en *donc*, *parce que*, *grâce à*, etc. et un aspect transgressif ayant des arguments en *pourtant*, *bien que*, *quoique*, etc. Un bloc sémantique regroupe une famille de discours normatifs et transgressifs. Pour illustrer un bloc sémantique, considérons les exemples suivants :

(8) a. J'ai beaucoup travaillé donc j'ai réussi mon examen.
b. J'ai beaucoup travaillé pourtant je n'ai pas réussi mon examen.
c. Je n'ai pas travaillé pourtant j'ai réussi mon examen.
d. Je n'ai pas travaillé donc je n'ai pas réussi mon examen.

En (8a), on observe une argumentation normative basée sur un argument du type *travailler dur donc réussir*. L'exemple (8b), exploite une argumentation dite « transgressive » s'appuyant sur un argument comme *travailler dur pourtant pas réussir* et ainsi de suite. La Figure 10 représente le bloc sémantique en question, où DC représente les connecteurs *donc*, *car*, etc. et PT, le connecteur transgressif, représente *pourtant*, *même si*, *malgré*, etc.

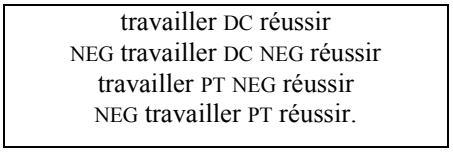


Figure 10 Exemple d'un bloc sémantique

Les quatre aspects constituant un bloc sémantique, deux normatifs et deux transgressifs, sont indissociables. Dans un énoncé, l'un de ses quatre aspects est forcément exprimé.

L'argumentation ne se limite pas à des énoncés, elle se trouve également au niveau des mots. À titre d'exemple, considérons le mot *bosseuse* qui évoque l'aspect [travailler DC réussir] contrairement à *feignant* qui évoque l'aspect [NEG travailler DC NEG réussir]. La notion de

l'interdépendance a une grande importance au sein de cette théorie : « C'est cette forme d'interdépendance de leurs mots et non pas une relation de justification qui, selon nous, fait de ces discours des discours argumentatifs » (Carel et Ducrot, 1999, p. 11).

Dans ses développements les plus récents, la Théorie des Blocs Sémantiques se voit complémentée par une théorie d'énonciation, la théorie argumentative de la polyphonie (Carel, 2011; Carel et Ducrot, 2009). Cette théorie a évolué à partir du travail de Ducrot (1984) portant sur la polyphonie où il distingue la personne qui vocalise un énoncé (le locuteur) de la voix présente dans l'énoncé (l'énonciateur). Bien que riche en apports théoriques, nous n'étudierons pas cette question ici.

Anscombre n'est pas convaincu par la Théorie des Blocs Sémantiques. Pour lui, les blocs sémantiques ne sont qu'une sorte de réincarnation des formes topiques. Certes, le problème de la graduabilité est résolu, mais les blocs sémantiques restent des entités abstraites. Anscombre propose une approche qui diffère de celle avancée par Carel et Ducrot, la Théorie des Stéréotypes.

2.1.4 La Théorie des Stéréotypes

Anscombre (2001) critique la Théorie des Topoï pour plusieurs raisons. Notamment, il trouve que la notion de forme topique s'éloigne d'un premier objectif de la théorie d'argumentation dans la langue, à savoir l'idée que la langue est fondamentalement argumentative. Pour lui, une théorie argumentative, enracinée dans la langue, doit proposer une représentation où derrière les mots d'une langue, il y a d'autres mots de cette langue et non pas des entités abstraites comme les formes topiques. Il estime que la Théorie des Blocs Sémantiques reprend, entre autres, cette faiblesse de la Théorie des Topoï. Les blocs sémantiques sont, selon Anscombre, une sorte de réétiquetage des formes topiques.

Il souhaite préserver une sémantique argumentative, qui d'après lui, doit consister en une articulation de la relation argumentative qui est indépendante des relations informatives. Il avance l'hypothèse suivante : « (...) le rôle fondamental de la signification – ce qui donc

détermine le fonctionnement linguistique d'un terme – n'est pas de référer » (Anscombre, 2001, p. 59). Pour réconcilier l'argumentation dans la langue et la nécessité d'éviter des entités abstraites, il fait appel à la notion de stéréotype, développé par Putnam (1975) et Fradin (1984).

Anscombre (2011) résume les réflexions de Putnam concernant le sens linguistique ainsi : 1) c'est l'intension (description identifiante) qui détermine l'extension (l'objet lui-même) et 2) il y a une distinction à faire entre d'un côté la signification d'une unité linguistique dans une communauté linguistique (qui relève de la compétence linguistique) et d'un autre côté, l'intension. Cette séparation entre la fonction argumentative de la langue et la fonction référentielle convainc Anscombre.

Afin de représenter la fonction argumentative, il adopte l'idée des stéréotypes, qui sont constitués de phrases stéréotypiques. Comme Fradin (1984), il appelle, stéréotype « (…) une suite ouverte de phrases attachées à [un] terme, et en définissant la signification » (Anscombre, 2001, p. 60). La notion de stéréotype permet d'expliquer pourquoi les deux exemples suivants, proposés par Anscombre (2001, p. 61), bien que semblant contradictoires, sont acceptables :

(9) a. Les extrêmes s'attirent.
b. Qui se ressemble s'assemble.

Puisqu'il n'y a que l'activation d'une seule phrase stéréotypique par énoncé, il est tout à fait possible d'imaginer des phrases antonymes au sein d'un stéréotype, comme c'est le cas ici. Pour chaque communauté linguistique, définie par Anscombre comme « tout ensemble de sujets parlants qui est présenté comme partageant (entre autres choses) une certaine liste de termes affectés de mêmes significations » (2001, p. 60), les phrases stéréotypiques peuvent varier.

L'idée centrale de la Théorie des Stéréotypes se résume ainsi : « (…) elle voit la langue comme un réservoir de préjugés et d'idées reçues » (Anscombre, 2011, p. 7). Cette théorie cherche à rendre compte d'une manière strictement linguistique de l'argumentation dans la langue et ne s'occupe pas de la fonction référentielle de la langue. La signification est

considérée comme dynamique : constituée de stéréotypes qui sont en évolution et dépendent de la communauté linguistique, on peut l'exprimer en tant qu'un ensemble de phrases stéréotypiques.

Cette approche propose de s'éloigner d'entités abstraites pour revenir à une argumentation qui existe uniquement dans la langue et le langage. Ceci est très productif, mais ignore complètement le pouvoir dénotatif de la langue. Galatanu propose une théorie qui réconcilie la fonction argumentative avec la fonction dénotative : la Sémantique des Possibles Argumentatifs.

2.2 LA SÉMANTIQUE DES POSSIBLES ARGUMENTATIFS

La Sémantique des Possibles Argumentatifs (SPA) est une approche théorique développée depuis 1999 par Galatanu (Galatanu 1999; 2002; 2009; 2012a). Ce cadre théorique, s'inscrivant dans la tradition des sémantiques argumentatives, se démarque de la Théorie des Blocs Sémantiques et de la Théorie des Stéréotypes par la manière dont il considère le lien entre la signification et le discours. Galatanu considère qu'afin d'être en mesure de rendre compte de l'interaction entre la langue et le discours, il est important d'adopter une approche holistique où l'argumentation joue un rôle d'une importance première : « la signification lexicale est, dans cette perspective, argumentative, et cet aspect argumentatif est fondamental, il ne s'ajoute pas simplement à un noyau dénotatif de type référentiel » (1999, p. 47). Cependant, à la différence de la Théorie des Stéréotypes, la SPA prend également en compte la fonction référentielle de la langue.

L'aspect argumentatif n'est pas, comme dans le cas de la Théorie des Blocs Sémantiques, considéré uniquement à l'intérieur de la langue, mais il est largement influencé par le contexte culturel. Par exemple, en disant, au mois de janvier à Ottawa au Canada « Il fait 10 degrés », cela peut être un argument pour « il ne fait pas froid ». Or, à Bangkok, au mois de janvier, ce même énoncé, « Il fait 10 degrés » est un argument pour « il fait froid ». L'orientation argumentative diffère selon le contexte, amenant le destinataire à réagir

différemment. En entendant cet énoncé, celui à Ottawa va peut-être abandonner son écharpe alors que celui à Bangkok va refuser de quitter la maison. Une sémantique se voulant exhaustive doit pouvoir rendre compte de ce genre de différences.

La SPA conçoit l'analyse linguistique comme un espace où sont explorés les mécanismes pragmatico-discursifs (lié au contexte de production) et sémantico-discursifs (liés, quant à eux, à l'environnement sémantique) de construction de sens. De cette façon, la SPA permet deux choses : la modélisation de la manifestation des mécanismes sémantico-discursifs de construction/reconstruction de sens et la modélisation de la signification lexicale qui permet de rendre compte de sa partie stable ainsi que de sa partie évolutive (Galatanu, 2012a). Pour cela, la SPA adopte trois hypothèses de base (explicitées en détail dans Galatanu, 2009) que nous reprenons dans la Figure 11 :

Hypothèse 1 : Le sens des énoncés est argumentatif et le potentiel axiologique de ces derniers se réinscrit à chaque occurrence discursive.

Hypothèse 2 : Il est possible d'exprimer ce potentiel en termes de blocs sémantiques ancrés culturellement, évolutifs, mais en préservant un noyau stable (qui peut s'exprimer avec des primitifs sémantiques[23])

Hypothèse 3 : L'ancrage dénotatif est présent au niveau du noyau stable et au niveau des stéréotypes, « le langage étant appréhendé comme outil cognitif de représentation du monde "perçu" et "modélisé" par la langue, au travers des significations linguistiques, et en tout premier lieu, lexicales selon Klieber (1999) » (Galatanu, 2009, p. 56)

Figure 11 Les hypothèses de base de la SPA (Galatanu, 2009)

Puisqu'il s'agit d'une théorie de sémantique argumentative, la signification d'un énoncé prend tout son sens dans l'acte discursif. Pour cela, il faut prendre en compte le contexte extralinguistique et le cotexte. La notion de contexte/cotexte joue un rôle important au sein de cette théorie qui se classe parmi les approches considérant que « (…) les significations lexicales dépendent de notre environnement physique et social sans que l'on remette en cause (…) l'existence de représentations mentales universelles (…) » (Galatanu 1999, p. 50). La signification est dans un état de négociation constante : elle est construite, déconstruite et

[23] La théorisation autour de la possibilité d'articuler les noyaux en termes de primitifs sémantiques (Wierzbicka, 1996) a évolué depuis (voir Galatanu, 2013).

reconstruite, ce qui permet d'un côté que le discours enrichisse la langue et, de l'autre, que la langue influence le discours.

Cette approche théorique propose un modèle de représentation de la signification des unités linguistiques. Il est constitué de quatre niveaux de représentations, dont trois strates : le noyau, les stéréotypes et les possibles argumentatifs et un niveau qui rend compte de la réalisation en discours, les déploiements argumentatifs. Ces quatre niveaux sont détaillés ci-dessous.

2.2.1 MODÈLE THÉORIQUE

NOYAU

Le noyau représente la partie la plus stable de la signification. Le noyau permet l'intercompréhension entre locuteurs de communautés linguistiques différentes (par exemple les Français et les Québécois) ainsi que la communication intergénérationnelle. Pour établir le noyau, la SPA privilégie le discours lexicographique qui représente, sans toutefois être exhaustif, les connaissances générales d'un groupe de locuteurs de la langue.

À titre d'exemple, considérons l'unité lexicale *cher*, définie par le Petit Robert (2008) comme « qui est d'un prix élevé » et par Larousse (en ligne) « Qui est d'un prix élevé, qui est coûteux ». À partir de ces éléments, il est possible d'élaborer le noyau suivant[24], où DC et PT représentent des connecteurs argumentatifs :

susceptible d'être vendu/acheté (1)
DC
Avoir un prix (2)
PT
Élevé (3)

Figure 12 Noyau de *cher*

STÉRÉOTYPES

La notion de stéréotype, tout comme dans la Théorie des Stéréotypes d'Anscombre, est basée sur les réflexions de Putnam (1975) concernant la nature du sens linguistique, qui, selon lui, a deux parties, une partie stable et une partie évolutive. Dans la SPA, les stéréotypes sont

[24] Correspondance avec Olga Galatanu, 10/02/14.

spécifiques à une communauté de locuteurs à un moment donné de l'histoire de la communauté. Il s'agit d'un ensemble ouvert d'associations entre un élément du noyau et d'autres représentations. Bien qu'ils évoluent d'une manière constante, ce processus est assez lent, donc ils demeurent « relativement stables dans une communauté linguistique donnée à un moment donné de son évolution culturelle » (Galatanu, 2002, p. 218). Toutefois, il est toujours possible de trouver des associations inédites qui, au fil du temps, se stabilisent par un processus appelé cinétisme. Les stéréotypes rendent compte des associations dans la langue et le lien entre le noyau et les stéréotypes, est, d'après Galatanu une « relation posée comme une "relation naturelle" : *cause-effet, symptôme-phénomène, but-moyen, etc*. » (2002, p. 216). Par exemple, dans le cas de *cher*, il existe des stéréotypes comme *avoir un prix PT élevé donc inabordable* ou *avoir un prix PT élevé donc de bonne qualité*.

POSSIBLES ARGUMENTATIFS

Les possibles argumentatifs sont des séquences discursives virtuelles mettant en relation l'unité lexicale à l'un de ses stéréotypes. Il s'agit d'un mécanisme important de génération du discours. Les possibles argumentatifs existent en paires : une forme normative (*X donc Y*) ainsi qu'une forme transgressive (*X pourtant pas Y*). Par exemple, les possibles argumentatifs correspondants à *cher* sont *cher donc inabordable* (à partir du stéréotype *avoir un prix PT élevé donc inabordable*) et *cher pourtant abordable* ainsi que *cher donc de bonne qualité* (à partir du stéréotype *avoir un prix PT élevé donc de bonne qualité*) et *cher pourtant de mauvaise qualité*.

DÉPLOIEMENTS ARGUMENTATIFS

Le niveau final de représentation est le niveau de déploiement argumentatif. Il s'agit de l'emploi effectif d'un possible argumentatif en situation de communication. Par exemple, considérons les énoncés suivants, attestés sur Internet[25] :

(10) a. Entrée vraiment chère, mais vaut le coup.

[25] http://www.tripadvisor.fr/ShowUserReviews-g209948-d189773-r182626037-Giant_s_Causeway-Bushmills_County_Antrim_Northern_Ireland.html et http://www.tripadvisor.fr/ShowUserReviews-g219219-d3389422-r167926113-Sushi_D_or-Chambery_Savoie_Rhone_Alpes.html (Repérés le 17/02/14)

b. Cuisine très moyenne. 25 euros (menu du soir) pour la prestation est très exagéré[e].

En (10a), le possible argumentatif *cher donc de bonne qualité* est déployé tandis qu'en (10b), il s'agit du déploiement du possible argumentatif *cher pourtant de mauvaise qualité*.

Ce modèle permet de rendre compte des énoncés comme dans l'exemple (6) abordés dans le cadre de la Théorie des topoï et reproduits ici :

(11) a. Tu vas te ruiner, ce truc coûte 100 euros.
b. Tu ne vas pas te ruiner, ce truc ne coûte que 100 euros.

Dans ce cas, ce qui importe c'est la valeur contextuelle de 100 euros. En (11a), 100 euros représente une somme considérable, d'où le déploiement argumentatif du possible argumentatif *cher donc inabordable* tandis qu'en (11b), cette même somme est considérée comme moins importante, donc en tant qu'un argument pour *bon marché*. Ainsi, on constate le déploiement argumentatif du possible argumentatif *bon marché donc abordable*. Il est toutefois possible d'imaginer des cas, tels que ceux en (12) :

(12) a. C'est vrai que ce truc coûte 100 euros, mais bon, tu peux te le permettre.
b. C'est un bon prix, néanmoins je ne peux pas me le permettre ce mois-ci.

Dans l'énoncé en (12a) il y a un déploiement du possible argumentatif transgressif, *cher pourtant abordable* et (12b) le possible argumentatif, *bon marché pourtant inabordable*.

La SPA permet de rendre compte et de représenter, d'une manière utile, les significations mobilisées par un énoncé dans un contexte interactionnel, en prenant en compte des considérations culturelles. Dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons particulièrement à la représentation des actes illocutionnaires. Galatanu développe également une approche modale à l'acte de langage (1984, 1988, 2011b, 2014b) au sein du cadre plus général de la SPA. Nous allons l'aborder dans la prochaine sous-section.

2.2.2 MODÈLE THÉORIQUE DES ACTES ILLOCUTIONNAIRES

Dans la perspective théorique de la SPA, à l'intérieur de chaque énoncé, l'énonciateur exprime son opinion, son attitude, vis-à-vis du contenu de l'énoncé ainsi que la fonction

interactionnelle que celui-ci est censé avoir (Galatanu, 2000). Comme le souligne Galatanu (2012a, p. 60), les marqueurs discursifs peuvent être issus d'un processus de pragmaticalisation (Dostie, 2004), des holophrases (Galatanu 1984, 1992, 1997) ou des préfixes performatifs.

Pour le cas spécifique des actes illocutionnaires, la force illocutionnaire peut se représenter en termes d'une configuration de valeurs modales. Cette approche « (…) envisage de configurer de manière spécifique pour chaque type d'acte illocutionnaire, toutes les attitudes (valeurs modales) qui sous-tendent l'intention illocutionnaire (…) » (Galatanu, 2011b, p. 135), permettant ainsi de modéliser son opinion. Cette approche a déjà permis de représenter des actes illocutionnaires en français dont INSULTER (Galatanu et Bellachhab, 2010), REPROCHER (Galatanu et Bellachhab, 2011; Cozma 2012), REMERCIER (Galatanu, 2014a; Galatanu et Bellachhab, 2011), en français (pour une liste compréhensive voir Cozma, 2012, p. 2) et dans une perspective transculturelle comprenant, entre autres, français-roumain (Galatanu, Cozma et Fravalo, 2014) et mandarin-français (Xia, 2014) et anglais-français (Mila, 2012; Doyle-Lerat, 2014, 2015).

Une objection possible à cette approche est la prétention de reconnaître l'intention illocutionnaire du sujet-énonciateur. En effet, en tant qu'observateur et en tant que destinataire, il est impossible d'accéder aux intentions d'un locuteur. Dans ce cadre, il ne s'agit pas de représenter un quelconque processus qui se déroule dans l'esprit du locuteur. Il est question de rendre compte de la manière dont les locuteurs d'une langue, eux-mêmes, se représentent les intentions illocutionnaires d'un acte de langage donné. Ces informations, se trouvant dans les dictionnaires, sont également accessibles grâce aux connaissances déclaratives des locuteurs d'une communauté linguistique.

Les intentions du locuteur reflètent des conventions culturelles concernant l'acte illocutionnaire en question et se trouvent au sein même des représentations sémantiques des unités lexicales désignant cet acte. Pour clarifier son positionnement vis-à-vis des actes illocutionnaires, Galatanu formule les postulats suivants (2011b, p. 5-6, repris en 2014b, p. 19) :

1) **Postulat 1 (postulat empirique) :** nous pouvons conceptualiser un acte illocutionnaire spécifique si nous pouvons reconnaître une intention illocutionnaire à partir des règles d'usage d'une expression linguistique utilisée littéralement (voir aussi Galatanu, [2012a, p. 65], [2014a]). Cette expression sera dans mon approche *la structure performative d'un verbe de communication verbale désignant un acte illocutionnaire*, dans la mesure où la performance de l'acte de langage coïncide avec la réalisation de l'acte prédiqué dans la structure performative. Dire *Je te propose de faire P* revient à faire une proposition, à proposer P. Dans la formulation de ce postulat, je m'appuie sur l'explication que donne Searle (Searle, 1969) de la reconnaissance de l'intention illocutionnaire.

2) **Postulat 2 (postulat théorique) :** la configuration d'attitudes modales devrait couvrir l'ensemble des règles d'emploi de son marqueur de force illocutionnaire : règles préliminaires, règle essentielle, règle de contenu propositionnel, règle de sincérité et de ce fait pouvoir avoir un caractère universel, même si dans d'autres langues nous pouvons ne pas avoir une expression verbale (structure performative) dont les règles d'emploi associeraient cette expression exactement à la production de l'effet recherché.

3) **Postulat 3 (en sémantique théorique) :** cette configuration modale constitue la structure de la strate nucléaire de la signification du verbe de communication qui désigne l'acte illocutionnaire (voir aussi Galatanu, [2012a])

Figure 13 Postulats de Galatanu concernant les actes illocutionnaires (Galatanu, 2014b)

Galatanu souligne l'importance de la structure performative (postulat 1) pour reconnaître les intentions illocutionnaires d'un sujet-énonciateur. Bien qu'il existe beaucoup de manières d'exprimer linguistiquement une intention illocutionnaire donnée, l'existence même d'une structure performative permet de décortiquer l'acte illocutionnaire pour déterminer les valeurs modales associées à cet acte. Le postulat concernant la sémantique théorique propose de rendre compte de cette configuration modale en se basant sur la représentation sémantique du verbe désignant l'acte au niveau du noyau de ce dernier. La SPA propose un cadre pour élaborer ce genre de représentation à partir des sources lexicographiques et des énoncés attestés. Finalement, le deuxième postulat ajoute un apport théorique concernant l'universalité des actes illocutionnaires. Tant qu'il est possible d'identifier un acte illocutionnaire dans une langue au moyen d'une structure performative, il est possible de postuler l'existence de cet acte dans une autre langue. Cela ne veut pas dire que le même acte aura la même valeur culturelle dans deux langues différentes (par exemple les stéréotypes d'un acte illocutionnaire pour une communauté

linguistique ne sont pas les mêmes pour une autre, même au sein de la même langue), mais seulement que l'acte existe.

La représentation d'un acte illocutionnaire dans ce cadre ressemble aux représentations d'unités lexicales dans le cadre de la SPA. Cela veut dire qu'elle est élaborée d'abord à partir du discours lexicographique. Puisque les représentations des actes illocutionnaires doivent rendre compte de l'intention illocutionnaire du locuteur, elles sont exprimées en termes de configuration des valeurs modales associées à l'acte. La Figure 14 montre à gauche, la représentation de l'acte RAPPELER (Doyle-Lerat, 2014) et à droite une lecture en français à partir de l'exemple « Tao, n'oublie pas de promener le chien ». Les abréviations utilisées sont les suivantes : L = locuteur[26], D = destinataire, P = contenu propositionnel de l'acte, DC et PT = connecteurs argumentatifs.

L ‹vouloir dire› à D	*Je veux dire à Tao que*
L ‹croire D devoir penser à P›	*Je crois que Tao doit penser à promener le chien*
ET	*Et que*
L ‹croire D avoir déjà pensé à P›	*Je crois que Tao a déjà pensé à promener le chien*
PT	*Et que pourtant*
L ‹croire possible D ne pas penser à P›	*Je crois qu'il est possible que Tao ne pense pas à promener le chien*
DC	*donc*
L ‹évoquer P›	*J'évoque la promenade du chien*
DC	*donc*
D ‹pouvoir/devoir penser à P›	*Tao peut penser à promener le chien*

Figure 14 Représentation de RAPPELER

À partir de cette représentation, il est possible de mieux comprendre le rôle joué par cet acte dans une communauté de locuteurs. Par exemple, la menace possible vis-à-vis du destinataire devient évidente : lorsqu'un locuteur rappelle quelque chose à un destinataire, il sous-entend la possibilité que ce dernier n'y pense pas (*SP ‹croire possible D ne pas penser à P›*). Si le destinataire n'a pas effectivement oublié, cela peut être offusquant pour lui. En même temps, il est possible d'apprécier l'aspect bienveillant de cet acte illocutionnaire : le locuteur évoque quelque chose pour aider le destinataire (*SP ‹croire D devoir penser à P›*).

[26] L'abréviation SP pour *sujet parlant* était utilisée dans l'original, mais par souci de conformité avec les représentations qui suivent, nous la remplaçons par L pour *locuteur*.

L'approche modale à l'acte illocutionnaire de Galatanu, ensemble avec la SPA, nous donne un cadre qui correspond à notre vision du langage. Effectivement, nous croyons qu'il participe à la construction discursive et qu'il a un potentiel d'argumentation tout en ayant un pouvoir dénotatif. Les éléments constituant des énoncés, ensemble avec le contexte, mobilisent certaines significations qui participent à la construction de l'interprétation par le destinataire. Le fruit de cette interaction peut être l'activation de certaines fonctions ou l'identification de certaines forces illocutionnaires par le destinataire. Le modèle théorique des actes illocutionnaires propose une modélisation des représentations sémantiques de ces actes offrant la possibilité d'expliquer leur rôle culturel. Puisque nous abordons les actes illocutionnaires dans l'optique d'une étude comparative, ce cadre nous permet d'explorer également les différences interculturelles.

DEUXIÈME PARTIE : REPRÉSENTATIONS

CHAPITRE 3 : REPRÉSENTATION DES ACTES ILLOCUTIONNAIRES *CONSEILLER*, *RECOMMANDER* ET *SUGGÉRER* ET LEURS ÉQUIVALENTS ANGLAIS

L'objectif de ce travail est d'explorer l'interaction entre le sémantisme des formes verbales et celui de trois verbes illocutionnaires suggestifs. Dans notre cadre théorique, la SPA, le lien entre les verbes illocutionnaires et les actes illocutionnaires est très étroit : la configuration modale représentant un acte illocutionnaire constitue également le noyau de la représentation du verbe de communication qui le désigne (Galatanu, 2011b, 2014b). Dans ce chapitre, il est question d'analyser six actes illocutionnaires qui sont désignés par les verbes illocutionnaires suggestifs suivants *suggérer, conseiller, recommander, to suggest, to advise et to recommend*. Nous tenons à réitérer que les représentations sémantiques élaborées dans le cadre de la SPA ne prétendent pas représenter un quelconque processus de réflexion ayant lieu dans l'esprit du locuteur. En tant qu'observateur, il n'est pas possible d'avoir accès à ce genre d'informations et c'est pour cela que nous restons du côté de l'interprétation. Ainsi, les représentations sémantiques que nous élaborons servent à rendre compte de la manière dont les locuteurs du français et de l'anglais se représentent les intentions illocutionnaires véhiculées par les actes illocutionnaires suggestifs.

Il existe des analyses axées sur les intentions illocutionnaires exprimées au moyen de ces actes illocutionnaires suggestifs. Dans certains cas, il s'agit de tentatives très générales qui ne distinguent pas entre les actes, alors que dans d'autres, il est question de cerner les éléments uniques de chacun de ces actes illocutionnaires. Nous partons du principe que, puisqu'il existe des verbes de communication différents désignant ces actes illocutionnaires, il existe bel et bien des différences entre ces trois actes. Afin de les décortiquer et de déterminer les spécificités de ces actes dans les deux langues à l'étude, nous exploitons le discours lexicographique ainsi que les analyses portant sur ces actes, avec une attention particulière donnée à celles réalisées dans le cadre de la Sémantique des Possibles Argumentatifs (Galatanu, 2012b; Mila, 2012).

Après avoir passé en revue le travail déjà effectué autour de ces actes illocutionnaires, par rapport à leur définition ainsi que leur rôle culturel, nous considérons chaque acte individuellement d'abord en français et ensuite en anglais. À partir des définitions proposées dans les dictionnaires et les résultats d'analyses réalisées dans le cadre de la SPA, nous proposons une représentation modale du noyau de chaque acte correspondant au noyau du verbe le désignant. Nous évoquons également d'éventuelles considérations culturelles liées aux conditions de réalisation de ces actes, à savoir les contraintes concernant le contenu propositionnel de l'acte, les rôles sociaux des interlocuteurs et le rôle de ces actes illocutionnaires dans un cadre sollicité ou non sollicité.

3.1 REVUE DE LA LITTÉRATURE

Les trois actes qui nous intéressent (CONSEILLER, RECOMMANDER et SUGGÉRER) représentent une partie d'un groupe d'actes illocutionnaires et font l'objet d'un nombre croissant d'études. Comme pour d'autres actes illocutionnaires, tels que DEMANDER (REQUEST) et S'EXCUSER (APOLOGIZE), une grande partie de ces études ont lieu dans le cadre de l'acquisition des langues étrangères. Ce domaine s'intéresse notamment aux stratégies linguistiques de réalisation de ces actes ainsi qu'aux jugements de politesse et d'adéquation entre le contexte et les différentes possibilités de réalisation. Pour les actes SUGGÉRER et CONSEILLER, certains étudient leur réalisation par les locuteurs d'une seule langue (entre autres, DeCapua et Dunham, 1993; Koester, 2002; Farnia, Sohrabie et Sattar, 2014) tandis que d'autres visent à comparer la manière de réaliser linguistiquement cet acte entre les apprenants d'une langue et des locuteurs natifs (Banerjee et Carrell, 1988; Matsumura, 2001; Hardin, 2010; Li, 2010). Pour combler les lacunes des apprenants, certains tentent d'élaborer des taxinomies de stratégies de réalisation de cet acte (Jiang, 2006; Martinez-Flor, 2005; Abolfathisal et Abdullah, 2013). Une autre catégorie d'études compare les stratégies de réalisation linguistique entre les locuteurs natifs de deux langues différentes (Koike, 1994; Belyaeva, 1996; Li, 2010;

Pishghadam et Sharafadini, 2011) ce qui fait ressortir des aprioris culturels – très intéressants – liés à ces actes.

Afin d'étudier ces actes illocutionnaires, les chercheurs sont amenés à les décrire. Or, il y a un premier point qui mérite d'être souligné : ces travaux ne distinguent pas toujours entre les actes SUGGÉRER/SUGGEST et CONSEILLER/ADVISE. En passant en revue le travail portant sur ces actes, Martinez-Flor (2005) remarque que ces deux actes sont souvent confondus. Une étude portant sur l'acte SUGGEST peut citer des études portant sur ADVISE et vice versa. Pour elle, la solution est de considérer qu'il existe un acte de langage, lié au conseil, dont ces deux actes font partie[27] (Martinez-Flor, 2005, p. 169). Notre objectif, dans ce chapitre, est justement de décortiquer ces actes afin d'arriver à des représentations avec lesquelles nous pouvons travailler. Pour ce faire, nous analysons tout d'abord les définitions et descriptions traditionnellement données de ces actes – en tant que groupe et en tant qu'actes individuels – ainsi que les conditions nécessaires pour les réaliser.

3.1.1 DÉFINITIONS PROPOSÉES DES ACTES ILLOCUTIONNAIRES

D'après Searle (1979), ce groupe d'actes fait partie de la catégorie des actes *directifs* dont l'objectif principal de l'énonciateur est de tenter d'influencer le comportement du destinataire. Searle remarque que ces tentatives varient dans leur degré d'intensité. Bach et Harnish (1979) proposent une sous-classe d'actes *directifs*, les *advisories*, qui expriment le désir du locuteur que ses propos influencent l'action future du destinataire. Le bénéficiaire de ces actes est toujours le destinataire, et, dans certains cas, peut s'étendre également au locuteur. Une autre spécificité de ces actes par rapport à d'autres, directifs, comme ORDONNER ou DEMANDER est que l'action de la part du destinataire concerné n'est pas obligatoire (Belyaeva, 1996). Lorsqu'un locuteur effectue un acte de langage de ce groupe, il n'est pas toujours clair pour lui si le destinataire va adopter le comportement (Banerjee et Carrell, 1988).

[27] « (...) may be regarded as a component of a broader speech act that involves the act of advice. » (Martinez-Flor, 2005, p. 169)

Toutefois, généralement, le locuteur s'attend à deux types de réponses, soit une action de la part du destinataire soit une réponse verbale (Koike, 1994). Étant donné que le destinataire a la possibilité de ne pas accepter la proposition du locuteur, certains remettent en cause la nature purement directive de ce groupe d'actes. Effectivement, ces actes ont également une force assertive (Vanderveken, 1988; Danblon, 2000), ce qui signifie qu'ils présentent une information comme étant vraie. Danblon affirme que la présence de ces deux forces au sein d'un même groupe d'actes n'est pas gênante puisque « (…) on trouvera donc une incitation à agir qui constitue la conclusion de son argument (c'est l'aspect directif) et cette conclusion sera supportée par un argument sous forme d'avis ou de renseignement (c'est l'aspect assertif) » (2000, p. 50). Elle conçoit une catégorie d'actes réunissant ces deux forces. D'autres, dont Weigand (2010, citée dans Rose, 2013) rejettent fermement l'aspect directif de ces actes. Pour Weigand, puisque l'on ne peut pas dire que le destinataire obéit ou désobéit à la proposition, mais plutôt qu'il l'accepte ou la refuse, la valeur d'acceptation est centrale et fait de ces actes des membres de la catégorie des assertifs.

Nous sommes d'accord avec Koike (1994) quant à la nécessité d'une reconnaissance de la suggestion. Bien que le destinataire ne soit pas obligé de suivre la suggestion, il doit en accuser sa réception. Cela peut se manifester par, justement, une mise en action du contenu propositionnel de la suggestion ou par une justification concernant la raison pour laquelle le destinataire n'agit pas. Dans notre conception des choses, une suggestion représente une tentative de persuader le destinataire du fait qu'une proposition donnée est bénéfique ou nécessaire pour celui-ci. Il peut y avoir de multiples motivations sous-tendant une suggestion. Une suggestion peut trouver son origine dans une croyance très forte concernant la nécessité d'adopter un certain comportement ou dans l'envie de faire plaisir à quelqu'un qui sollicite des conseils. En effet, en français et en anglais, certaines suggestions semblent provisoires ou hésitantes, préfacées par « Le seul truc qui me vient à l'esprit... » ou « Don't feel you have to listen to me, but I suggest you... ».

Pour effecteur un acte illocutionnaire de ce groupe, deux conditions préliminaires doivent être réunies : 1) une interaction (Martinez-Flor, 2005; Abolfathiasl et Abdullah, 2013) et 2) une situation nécessitant de l'action[28] – ou au moins la croyance de la part du locuteur de l'existence, effective ou potentielle, d'une telle situation. La question de l'existence ou non d'une situation fait ressortir deux cas de figure possibles : 1) une suggestion sollicitée par un destinataire ou 2) une suggestion non sollicitée et spontanément avancée par le locuteur. Dans le premier cas, le destinataire signale l'existence d'une situation tandis que dans le deuxième cas de figure, le locuteur croit avoir reconnu une telle situation.

Jiang propose des éléments essentiels des actes ADVISE, PROPOSE, RECOMMEND et SUGGEST qu'elle regroupe ensemble : « (…) le locuteur 1) mentionne une idée, un plan possible ou une action pour la considération d'autres personnes, *ou* 2) offre une opinion de ce que d'autres personnes devraient faire ou comment elles devraient agir dans une situation particulière, *et* 3) croit que, pour le destinataire, l'action indiquée est dans son meilleur intérêt, ou est désirable à faire[29] » (2006, p. 41). Le locuteur agit ainsi dans l'intérêt du destinataire, et aussi pour combler un désir fondamental d'être coopératif (Danblon, 2000).

Selon Belyaeva, l'acte ADVISE[30] peut se définir ainsi ; « (…) une tentative du locuteur (*conseiller*) d'influencer le destinataire (*conseillé*) à agir d'une manière bénéfique pour le conseillé[31] » (1996, p. 14). Il existe deux présuppositions pragmatiques pour cet acte : « 1) le conseillé est face à une situation problématique et a du mal à la résoudre et 2) le conseiller sait ou croit qu'il sait ce qui est la meilleure solution à la situation problématique » (Belyaeva, 1996, p. 14).

[28] La notion d'action comprend également des opérations mentales.
[29] « (...) the speaker: 1) mentions an idea, possible plan or action for other people to consider; or 2) offers an opinion about what other people should do or how they should act in a particular situation, and 3) believes that the action indicated is in the best interest of the hearer or is desirable for the hearer to do. » (Jiang, 2006, p. 41)
[30] Elle étudie cet acte en anglais et en russe.
[31] (...) an attempt of the speaker (ADVISOR) to influence the hearer (ADVISEE) to act in a way beneficial for the advisee. » (Belyaeva, 1996, p. 14)

Pour qu'un locuteur puisse offrir un conseil à un destinataire, il faut qu'il ait une certaine expertise dans le domaine. La nature de cette expertise est disputée : elle peut exister grâce à une réelle expertise (professionnelle, personnelle, expérientielle, etc.) ou peut être attribuée par un destinataire qui sollicite un avis. L'essentiel est qu'il y ait la perception de l'expertise de la part du destinataire (DeCapula et Dunham, 1993).

À partir de ce noyau commun d'éléments fondamentaux pour ce groupe d'actes, il y a eu quelques tentatives pour discerner les différences entre les actes. Pour Li (2010)[32], il y a deux axes de comparaisons qui permettent de distinguer SUGGEST et ADVISE. Le premier concerne la force illocutionnaire : l'acte SUGGEST a une force illocutionnaire moins forte que ADVISE. Effectivement, dans le cas d'ADVISE, il est généralement admis que le locuteur est raisonnablement certain que le destinataire va suivre le conseil (Hinkel, 1997) tandis que dans le cas de SUGGEST, le destinataire a plus de liberté d'action. Le deuxième axe concerne les possibles bénéficiaires de cet acte ; dans le cas d'ADVISE, le destinataire[33] en est le seul bénéficiaire alors que dans le cas de SUGGEST, le locuteur peut également en être un. Une raison souvent évoquée pour cette deuxième distinction est la possibilité de faire des suggestions qui englobent le nous (locuteur et destinataire)[34] (Martinez-Flor, 2005 en faisant référence à Trosbord, 1995; Edmonson et House, 1981). La Figure 15 résume les différences entre SUGGEST et ADVISE telles que proposées par Li (2010).

SUGGEST	**ADVISE**
Force illocutionnaire moins forte *Bénéficiaire : le destinataire et possiblement le locuteur*	*Force illocutionnaire plus forte* *Bénéficiaire : seulement le destinataire*

Figure 15 Différence entre SUGGÉRER et CONSEILLER proposée par Li (2010)

Pour Wierzbicka (1987), ces verbes font partie du groupe des verbes illocutionnaires anglais *Advise*, constitué de *to advise*, *to counsel*, *to consult*, *to recommend*, *to suggest*, *to*

[32] Il étudie ces actes en anglais et en cantonais.
[33] Lorsque nous parlons du destinataire de cet acte de langage, cela comprend également les cas où il s'agit d'un groupe de personnes, donc de destinataires, et ce partout dans ce chapitre.
[34] En anglais, *inclusive-we suggestions*

propose et *to advocate*. En partant du principe que la fonction première d'un verbe illoctuionnaire est d'interpréter les attitudes exprimées au moyen des actes de langage, selon elle, la force de SUGGEST est moins forte que celle de RECOMMEND ou ADVISE. Il s'agit d'« un acte de langage léger, hésitant, sans prétention[35] » (Wierzbicka, 1987, p. 187) : bien que le locuteur pense que le destinataire doit reconnaitre l'aspect nécessaire ou bon de sa proposition, il ne s'attend pas à ce qu'elle soit forcément prise en compte. Elle propose deux facteurs permettant de distinguer entre ADVISE et RECOMMEND : 1) la source de la légitimité du locuteur et 2) l'objectif de l'acte. La légitimité du locuteur est un aspect essentiel de ceux-ci, intégrée dans les définitions de ces deux actes au moyen de l'élément de la définition « *I assume you (will[36]) understand that I have good reasons to say it* ». Cependant, pour RECOMMEND, la légitimé du locuteur provient de ses connaissances alors que dans le cas D'ADVISE, le locuteur ne possède pas nécessairement de connaissances avancées, bien que cela puisse être le cas, mais le destinataire estime qu'il a une capacité de jugement ou autre qui lui confère le statut d'une personne qui est digne de confiance. Pour ADVISE, l'acte le plus fort selon Wierzbicka, il s'agit d'une tentative d'influencer le comportement du destinataire (*what you should do*) tandis que pour RECOMMEND, il est question d'informer le destinataire concernant ce qu'il serait bon de faire (*what would be a good thing for you to do*). Les distinctions faites par Wiersbicka entre ces actes sont résumées dans la Figure 16 :

SUGGEST	RECOMMEND	ADVISE
Hésitant Le locuteur n'a pas d'attentes particulières concernant la prise en compte de sa proposition	Plus fort Le locuteur a des connaissances particulières lui permettant d'avancer sa proposition Le locuteur informe le destinataire de ce qui serait bon de faire	Le plus fort Le destinataire attribue de la légitimité au locuteur, soit grâce à ses connaissances, soit pour une autre raison (une bonne capacité de jugement, etc.) Le locuteur tente d'influencer le comportement du destinataire

Figure 16 SUGGEST, RECOMMEND et ADVISE selon Wierzbicka (1987)

[35] « (...) a mild, tentative, unassuming speech act. » (Wierzbicka, 1987, p. 187)
[36] *Will* est présent dans la définition de RECOMMEND (Wierzbicka, 1987, p. 185) et pas dans la définition d'ADVISE (p. 181)

Hardin (2010) aborde la réalisation de ces actes par des apprenants anglophones de l'espagnol dans le cadre du discours persuasif. Il conçoit qu'il existe des différences entre ces trois actes, en partie basées sur le fait qu'il y a des synonymes propres à chacun d'entre eux. Selon lui, en revisitant la proposition de Searle (1979), la grande différence concerne l'intensité de ces actes qu'il décrit ainsi : « les *recommandations* nécessitent le moins d'action des trois actes de langage, les *conseils* ont la possibilité de connotations négatives plus fortes, et les *suggestions* peuvent être moins assertives/puissantes que les conseils[37] » (Hardin, 2010, p. 167). La Figure 17 expose les différences entre ces actes conçus par Hardin, avec l'acte le moins fort à gauche et le plus fort à droite.

RECOMMEND	SUGGEST	ADVISE
Sans connotation négative Bénéficiaire : principalement le destinataire, mais peut inclure le locuteur Implique moins de nécessité d'action de la part du destinataire	Sans connotation négative Bénéficiaire : le destinataire et peut inclure le locuteur Attente d'une action future Peut être hésitant	Possibilité de connotation négative[38] Bénéficiaire : uniquement le destinataire Implique une nécessité d'action plus forte de la part du destinataire

Figure 17 SUGGEST, ADVISE et RECOMMEND selon Hardin (2010)

Venderveken (1988), en examinant des verbes performatifs en français, propose de différencier entre les trois actes SUGGÉRER, CONSEILLER et RECOMMANDER. D'après lui, ils font tous partie de la catégorie des actes illocutoires *directifs* ainsi que de la sous-catégorie de ceux permettant au destinataire l'option de refus (contrairement à des actes directifs comme ORDONNER ou INTERDIRE, où cette option n'existe pas). Il considère l'acte SUGGÉRER comme l'acte *directif avec possibilité de refus* de base. Selon lui, SUGGÉRER représente « une faible tentative » (1988, p.185) de faire faire quelque chose à quelqu'un. Avec CONSEILLER, il y a une valeur subjective ajoutée à SUGGÉRER. Si on conseille quelque chose à quelqu'un, il y a une présupposition « (…) que cela est bon pour lui et qu'on a de bonnes raisons de croire que

[37] « *Recommendations* require the least action of the three speech acts, *advice* has the possibility of stronger negative connotations, and *suggestions* may be less assertive/forceful than advice. » (Hardin, 2010, p. 167)
[38] Hardin (2010) explique la possibilité des connotations négatives à cause des synonymes possibles tels que *caution, warn* (*avertir*).

l'action envisagée est appropriée dans le contexte » (Vanderveken, 1988, p. 185). L'acte RECOMMANDER constitue, pour ainsi dire, une généralisation de l'acte CONSEILLER : en l'effectuant, on avance « (…) que ce qui est recommandé est bon en général et pas seulement pour l'allocutaire. » (Venderveken, 1988, p. 185). La Figure 18 récapitule les différences avancées par Venderveken.

SUGGÉRER	CONSEILLER	RECOMMANDER
Faible tentative de faire faire quelque chose à quelqu'un	SUGGÉRER + valeur axiologique positive pour le destinataire	CONSEILLER + valable en général

Figure 18 SUGGÉRER, CONSEILLER et RECOMMANDER selon Vanderveken (1988)

3.1.2 LES ACTES SUGGESTIFS

Les trois actes qui nous intéressent font partie d'un même groupe. Avant d'aborder les représentations individuelles de chaque acte, nous revenons brièvement sur les spécificités communes aux membres de ce groupe. En prenant en compte les travaux ayant porté sur ces actes, ces particularités se résument à quatre conditions :

1) Tout d'abord, une condition nécessaire à cet acte est que le locuteur identifie que le destinataire a besoin d'accompagnement, c'est-à-dire, qu'il existe une situation où le destinataire doit (ou devra) agir et que ce dernier n'est pas certain (ou ne sera pas certain) de ce qu'il devrait faire.
2) Une deuxième condition est que le locuteur doit avoir un avis à proposer au destinataire concernant ce que celui-ci pourrait faire.
3) Une troisième condition est que l'avis du locuteur, la proposition qu'il fait, doit apparaître dans le meilleur intérêt du destinataire.
4) Finalement, contrairement au groupe d'actes *directifs*, le destinataire reste libre de choisir s'il souhaite prendre en compte l'avis du locuteur.

Nous partageons l'avis de Vanderveken (1988) selon lequel l'acte SUGGÉRER peut être considéré comme l'acte de base de ce groupe avec la force illocutionnaire la moins forte. Les différences entre ces trois actes se résument à des nuances en matière d'éléments des conditions

listées ci-dessus. Par exemple, dans certains cas, la source de l'avis du locuteur doit provenir d'une certaine expertise (soit par ses expériences, soit par des connaissances particulières). Dans d'autres cas, le destinataire reste plus libre que d'autres de choisir s'il souhaite prendre en compte l'avis du locuteur ou non. Il est important de souligner que le destinataire n'est jamais contraint d'adopter la proposition du locuteur, mais il peut y avoir une force plus importante concernant la nécessité d'agir d'une certaine façon plutôt que d'une autre.

Tous les actes faisant partie de ce groupe sont potentiellement menaçants pour la face du destinataire, mais ils ne le sont pas tous de la même manière ni avec la même puissance. Une distinction particulièrement utile est celle faite entre les différents types de menaces, à savoir, un acte peut être menaçant pour la face positive (image publique) ou pour la face négative (la liberté d'action) d'un destinataire (Brown et Levinson, 1978/1987; Kerbrat-Orecchioni, 2005)[39]. En ce qui concerne les actes de ce groupe, il existe une possibilité de menace pour les deux types de face.

Pour la face positive, cette menace est liée à la première condition décrite ci-dessus. Lorsque le locuteur offre un avis concernant ce qu'il pense être le meilleur plan d'action pour le destinataire, il affirme que le destinataire ne sait pas quoi faire. Cet effet peut être atténué, entre autres, dans les cas où le destinataire sollicite de l'aide et, inversement, accentué lorsqu'il s'agit d'un avis non sollicité.

La menace pour la face négative est amplifiée quand le locuteur s'attend à ce que le destinataire agisse en accord avec son avis, et que le destinataire n'a pas de raison légitime de refuser. Elle est particulièrement présente dans les cas où le locuteur prétend à une certaine expertise (CONSEILLER, RECOMMANDER, ADVISE, et RECOMMEND) et moins dans le cas de SUGGÉRER et SUGGEST.

[39] Puisque notre étude concerne deux langues où ces notions peuvent s'appliquer aux valeurs culturelles, nous choissions d'analyser à l'aide du concept de face positive et face négative.

Il existe également une menace pour le locuteur. En faisant une suggestion, il s'engage en quelque sorte vis-à-vis de la qualité de sa proposition. Nous considérons ce cas de figure plus en détail dans la sous-section suivante.

Dans cette sous-section, nous avons considéré les définitions des actes, sans prendre en considération les rôles sociaux que ces actes peuvent jouer. Dans ce qui suit, nous allons considérer les valeurs culturelles associées à ces actes.

3.1.3 VALEURS CULTURELLES

Nous pensons, à l'instar de Vanderveken (1988) et Galatanu (2012b), entre autres, que les actes illocutionnaires sont universels – certaines langues ont des verbes ou des substantifs qui dénotent les forces illocutionnaires d'un acte de langage alors que d'autres n'en ont pas. L'inexistence d'un verbe désignant une force donnée ne veut pas forcément dire qu'il est impossible de l'exprimer. Néanmoins, les situations acceptables pour exprimer une force illocutionnaire donnée diffèrent selon le contexte culturel. Plusieurs chercheurs, dont Schmidt et Richards (1980) et Hinkel (1994, 1997), remarquent qu'il est difficile de comparer les stratégies de réalisation des actes de langage d'une langue à une autre à cause justement des différences culturelles. Celles-ci dictent les situations où un acte est approprié. Banerjee et Carrell (1988) évoquent la nécessité de comprendre les schémas culturels liés à un acte illocutionnaire donné afin de bien saisir son rôle culturel. Une suggestion peut être chaleureusement accueillie dans certaines situations, mais les situations en question diffèrent d'une culture à une autre.

Beaucoup d'études portant sur les actes illocutionnaires suggestifs sont publiées en anglais et les abordent d'une perspective principalement américaine. Elles prennent donc en compte les notions de politesse inhérente à ce contexte culturel. Dans la culture américaine, où l'indépendance et l'autonomie sont des valeurs clés, les suggestions ne sont pas toujours bien accueillies. Elles sont vécues comme des tentatives d'imposition d'un avis ou d'intrusion dans

des affaires personnelles, et pour ces raisons les suggestions sont classifiées comme des *FTAs* (Hinkel, 1994).

Dans une étude très intéressante du point de vue des valeurs associées culturellement à cet acte, Belyaeva compare les jugements de politesse des réalisations linguistiques de l'acte CONSEILLER chez des Américains et des Russes, en remarquant que l'élément culturel joue un rôle important concernant la manière dont cet acte est conçu et perçu par les locuteurs de ces deux langues, une observation confirmée par Wierzbicka (2012). Son étude fait ressortir des différences entre cet acte chez les Américains et les Russes. Alors que les Russes se sentent obligés de partager leur savoir et d'aider quelqu'un à résoudre un problème si leurs conseils sont sollicités, les Américains sont plus hésitants. Certains Américains ne veulent pas s'engager sur une action qui n'est peut-être pas le meilleur choix pour la personne en question. De plus, les Russes sont plus à l'aise avec les conseils non sollicités, tant qu'ils sont présentés d'une manière polie. Belyeava conclut qu'il s'agit d'un acte positif socialement et coopératif pour les Russes, tandis qu'il s'agit d'un acte menaçant pour les Américains. Ces derniers y ont associé des mots comme dangereux, conflictuel et condescendant.

Hinkel (1994; 1997) passe en revue des travaux portant sur les considérations culturelles inhérentes à ces actes dans plusieurs langues, dont le japonais, le coréen, l'indonésien, l'arabe, et l'espagnol. Il remarque que la conception culturelle du rôle de l'acte SUGGÉRER diffère grandement : tandis que dans la culture américaine, cet acte est un *FTA*, dans la culture japonaise, par exemple, il s'agit d'une stratégie pour montrer son empathie. De la même façon, Hinkel constate que, dans la culture chinoise, cet acte peut permettre de développer le lien entre les locuteurs pour créer un sentiment d'appartenance au groupe – servant le même rôle social qu'échanger des civilités dans d'autres cultures (1994, p. 5)[40].

[40] « Specifically, NNS [non-native speakers] may utilize giving advice as a rapport-building strategy with a variety of purposes akin to the purposes of NS [native speaker] small talk and/or conversation-making devices which show solidarity and affirmation. » (Hinkel, 1994, p. 5)

3.1.4 CULTURE LINGUISTIQUE FRANÇAISE ET ANGLAISE

Dans la culture linguistique française et anglaise, tout le monde peut faire des suggestions à tout le monde. Ceci étant, dans une situation d'inégalité de pouvoir, c'est généralement la personne dans la position supérieure qui peut plus facilement suggérer quelque chose à son inférieur. Néanmoins, un inférieur peut suggérer quelque chose à son supérieur, mais en faisant très attention à sa réalisation linguistique. Cela dépend également du sujet de la suggestion : conseiller à son supérieur un bon film est moins délicat que lui conseiller de relire ses courriels avant de les envoyer. Ceci est très important lorsqu'il s'agit d'une suggestion concernant une action impliquant les deux en tant que participants : si le subordonné suggère quelque chose directement à la personne en position plus haute (par exemple, au moyen d'un performatif), il y a un sous-entendu que cette personne ne sait pas comment agir, ce qui, dans la culture française et anglaise, est offensant. Cette différence souligne le fait que dans le cas de SUGGÉRER, il y a un potentiel de menace plus important pour la face positive du destinataire à cause de l'hypothèse que celui-ci a besoin d'aide.

Ce n'est pas seulement le destinataire qui risque de perdre la face lors de la réalisation d'un des actes de ce groupe. Belyaeva (1996) constate qu'un locuteur qui fait une suggestion s'expose à la possibilité d'être en quelque sorte responsable si le destinataire adopte l'action proposée et que cela entraine des conséquences déplaisantes. Un intervenant d'un des fils de discussions faisant partie du corpus anglais a fait un commentaire révélateur sur le risque inhérent de donner des conseils :

> *Est-ce que tu t'es déjà arrêté pour contempler le fait que tous les conseils qu'on te donne vont nécessairement mettre le conseiller à risque ? Personne ne veut se mettre à risque, même un tout petit peu. Et, personne ne veut te donner des conseils qui risquent de te faire du mal*.[41] (**APresPerf41**)

[41] « Did you ever stop to contemplate that any advice given to you will necessarily put the giver at risk? No one wants to put themselves at risk, even in the slightest fashion. And, no one wants to give you advice that may cause you any harm. » **(APresPerf41)**

Pour élaborer les représentations sémantiques qui suivent, en respectant les protocoles de la SPA, décrits dans le Chapitre 2, nous considérons dans un premier temps le discours lexicographique du verbe dénotant l'acte en question ainsi que le substantif. Nous énumérons des conditions essentielles à chaque acte : nous pensons qu'il y a une base commune aux trois actes (les quatre conditions décrites ci-dessus) ainsi que des nuances dans chaque cas. Ensuite, nous prenons en compte, le cas échéant, d'autres travaux déjà existants dans le cadre de la SPA portant sur les actes.

3.2 REPRÉSENTATIONS DES ACTES FRANÇAIS

3.2.1 SUGGÉRER

Les définitions de *suggérer* et *suggestion* dans les dictionnaires consultés[42], indiquent qu'il s'agit d'un acte qui laisse une liberté de choix d'action au destinataire, comme montré par la définition de *suggestion* proposée par TFLi : « Proposition qui laisse la liberté d'accepter ou de refuser ». D'après ce même dictionnaire, pour *suggérer*, il s'agit de « Donner l'idée de ; présenter un projet comme un conseil. » Plutôt que d'imposer un plan d'action ou une idée, les définitions insistent sur le fait qu'il s'agit d'« inspirer quelqu'un » (Larousse) ou « faire penser quelque chose à quelqu'un » (Grand Robert), ou encore « présenter, proposer à quelqu'un une idée, lui inspirer un acte » (larousse.fr).

Il existe une motivation pour présenter un avis à quelqu'un : soit le destinataire (ou le destinataire et le locuteur ensemble en tant qu'unité) se trouve face à une situation qui nécessite une action, soit le locuteur pense que le destinataire risque de se trouver face à une telle situation. Cela peut être aussi compliqué que résoudre une impasse politique entre deux pays ou aussi simple que choisir un roman à lire. Parfois cette nécessité d'action est exprimée sous forme d'un constat de la part d'un locuteur. Un interlocuteur peut également exprimer une envie

[42] Dictionnaires consultés : Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain [DEC] (uniquement pour *conseiller*), Trésor de la langue française informatisé [TLFi], Le Grand Robert de la langue française, Grand Larousse, et Littré, Larousse.fr (en ligne).

de connaitre l'avis de son entourage ou admettre son ignorance quant au chemin à suivre en sollicitant des suggestions.

Il nous est donc possible d'identifier les conditions suivantes pour cet acte :

- Le locuteur doit identifier une situation problématique, soit existante soit potentielle à laquelle le destinataire, ou le destinataire et le locuteur[43] feront face.
- Le locuteur doit penser connaitre une solution. Elle ne doit pas forcément venir de l'expérience personnelle du locuteur, elle peut être basée sur l'expérience d'une tierce personne, ou juste être une idée innovante.
- Le destinataire est libre d'accepter ou de rejeter la proposition du locuteur.

En ce qui concerne sa représentation sémantique, cet acte a déjà été abordé dans le cadre de la SPA par Galatanu (2012b). Nous employons les abréviations suivantes dans les représentations : L = locuteur, D = destinataire, P = fait visé par l'acte, DC et PT = connecteurs argumentatifs abstraits, ET = connecteur abstrait. La Figure 19 est la représentation proposée par Galatanu (2012b) :

L vouloir dire à D
L savoir que D ne pas savoir P (1)
ET
L penser que P est nécessaire/bon pour D (2)
DC
L dire à D
Pouvoir faire P (3)
DC
L dire à D (1), (2), (3)

Figure 19 SUGGÉRER selon Galatanu (2012b)

Dans cette représentation se trouvent les quatre éléments essentiels à cet acte :

1) L'identification de la part du locuteur que le destinataire ne sait pas comment agir (*L savoir que D ne pas savoir P*)
2) Le locuteur a un avis concernant ce que le destinataire devrait faire (*P*)

[43] En gardant à l'esprit qu'un destinataire ou un locuteur peut être un groupe de personnes.

3) L'avis du locuteur est dans le meilleur intérêt du destinataire (*L penser que P est nécessaire/bon pour D*)
4) Le destinataire a une liberté d'action (*L dire à D Pouvoir faire P*). Dans ce cas, on utilise *pouvoir faire* et non pas *devoir faire* comme dans le cas d'un acte directif tel qu'ORDONNER.

En prenant en compte notre analyse de cet acte, nous proposons de revoir deux éléments de cette représentation. En ce qui concerne l'identification de la part du locuteur que le destinataire ne sait pas comment agir, dans certains cas, il est vrai que le locuteur sait pertinemment que le destinataire ne sait pas quoi faire, notamment lorsque le destinataire sollicite des suggestions. Par contre, dans le cadre des suggestions non sollicitées, la certitude du locuteur quant à l'ignorance du destinataire n'est pas toujours aussi incontestable. Lorsqu'un locuteur avance une suggestion, il fait une inférence qui peut être réfutée par le destinataire. C'est afin de pouvoir incorporer ce cas de figure que nous proposons *L ‹croire que D ne pas savoir P›*. Nous souhaitons également inclure d'une manière explicite le fait que lors d'une suggestion, il y a la possibilité que le locuteur en bénéficie, en plus du destinataire (*L ‹penser que P est nécessaire/bon pour D/D et L›*). La Figure 20 est notre représentation de SUGGÉRER. Nous ajoutons des chevrons pour faciliter la lecture :

L ‹vouloir dire› à D
L ‹croire que D ne pas savoir› P (1) ET L ‹penser que P est nécessaire/bon pour D/D et L› (2) DC L ‹dire à D pouvoir faire P› (3) DC L ‹dire à D (1), (2), (3)›

Figure 20 Représentation de SUGGÉRER

3.2.2 CONSEILLER

Lors de notre revue de la littérature, quelques différences ont été identifiées entre SUGGÉRER et CONSEILLER, notamment concernant le bénéficiaire de l'acte. Contrairement à SUGGÉRER, le locuteur ne peut pas être bénéficiaire de cet acte, seul le destinataire peut en

bénéficier. Un locuteur avance un conseil basé sur une expertise plus importante dans le sujet, soit par son expérience (personnelle ou de personnes dans son entourage, par exemple) ou par ses connaissances particulières dans le domaine, ce qui sert à justifier et à renforcer la légitimé de son conseil. Puisqu'un locuteur souhaite faire bénéficier le destinataire de ses connaissances, il y a également une force illocutionnaire plus forte associée à cet acte concernant l'effet perlocutionnaire, et donc une menace potentielle pour la face négative du destinataire. En effet, lorsqu'un locuteur conseille quelque chose à un destinataire, il existe une attente plus forte que le destinataire agisse en conséquence. Bien que le destinataire conserve toujours sa liberté d'action, s'il ne suit pas le conseil du locuteur sans justification adéquate, il risque d'être évalué négativement par celui-ci.

Les définitions de CONSEILLER montrent qu'il est question, comme dans le cas de SUGGÉRER, d'une tentative d'influencer le comportement de quelqu'un. Le *TLFi* définit un conseil ainsi « désigne ce qui tente de diriger la conduite de quelqu'un ». Or, il ne s'agit pas d'influencer de n'importe quelle manière, mais dans l'intérêt de cette personne, par rapport à « ce qu'il lui convient de faire ou de ne pas faire » (*Grand Larousse*) en fournissant une « opinion exprimée pour engager à faire ou à ne pas faire » (*Littré*). La définition dans *Le Grand Robert* accentue le fait que le locuteur se préoccupe du bien-être du destinataire pour « indiquer (qqch) à (qqn) comme étant préférable, plus avantageux ». La capacité de juger quelque chose préférable ou avantageux afin de pouvoir guider quelqu'un insinue une expertise chez le locuteur. Le DEC fait ressortir le fait que le locuteur agit dans le meilleur intérêt du destinataire : « en croyant que Z veut savoir ce que X pense à propos du comportement que Z doit adopter dans la situation en question, X communique à Z que X croit qu'il serait dans l'intérêt de Z que Z ou quelqu'un lié à Z fasse l'action (liée à) Y ou qu'il soit dans l'état Y – dans le but d'inciter Z à Y ». Tandis que dans le cas de SUGGÉRER, il s'agissait de simplement proposer une idée au destinataire, CONSEILLER mobilise une force perlocutionnaire plus forte concernant la nécessité d'action.

Les conditions suivantes peuvent être identifiées pour CONSEILLER :

- Comme dans le cas de SUGGÉRER, le locuteur doit identifier l'existence, ou la possibilité de l'existence d'une nécessité d'action. Contrairement à SUGGÉRER, cette nécessité concerne uniquement le(s) destinataire(s), et non pas le locuteur.
- Le locuteur doit envisager une solution possible. Plus que dans le cas de SUGGÉRER, il faut que le locuteur soit habilité à proposer une telle solution : cela peut être grâce à l'expérience (personnelle ou d'une source réputée) d'une situation semblable ou une expertise permettant une appréciation particulière de la situation.
- La force perlocutionnaire de cet acte est plus forte que dans le cas de SUGGÉRER : plutôt que de considérer uniquement la proposition du locuteur, le destinataire est invité à agir, à moins qu'il n'existe une bonne raison pour ne pas le faire.

L'acte CONSEILLER a déjà été étudié dans le cadre de la SPA. Mila (2012, p. 99) propose la représentation retranscrite dans la Figure 21 :

L vouloir dire
que
L vouloir faire savoir à D
L n'est pas sûr que D pense à faire P
Pourtant
L pense P (D) est bon pour D
Donc
L veut faire faire P à D

Figure 21 CONSEILLER selon Mila (2012)

Au sein de cette représentation se trouvent des éléments importants de cet acte. Notamment, le fait que le destinataire ne sait pas comment agir (*L n'est pas sûr que D pense à faire P*) ainsi qu'il s'agit d'une tentative d'aide de la part du locuteur (*L pense P [D] est bon pour D*) et que la force perlocutionnaire liée à cet acte est un peu plus forte qu'avec SUGGÉRER (*L veut faire faire P à D)*. Cependant, pour nous, le cœur de l'acte CONSEILLER est un apport d'aide. Dans cette optique, l'élément *L veut faire faire P*, bien que cela puisse être l'intention cachée de certains locuteurs, semble trop fort. En prenant en compte ces remarques, et par souci d'uniformité, la Figure 22 est notre proposition pour une représentation de l'acte CONSEILLER :

L ‹vouloir dire› à D
L ‹croire que D ne pas savoir P› (1) ET L ‹avoir des connaissances particulières› (2) DC L ‹penser que P est nécessaire/bon pour D› (3) DC L ‹dire à D devoir faire P› (4) DC L ‹dire à D (1), (2), (3), (4)›

Figure 22 Représentation de CONSEILLER

Dans cette représentation, nous employons *devoir* dans le sens conditionnel équivalent à *should* (devrait) en anglais plutôt que *must* (est obligé de).

3.2.3 RECOMMANDER

Il existe des éléments communs entre RECOMMANDER et CONSEILLER, en particulier par rapport au statut d'expert attribué au locuteur : généralement, on ne recommande que ce que l'on connait (soit par expérience personnelle, soit par connaissance générale). Une recommandation implique une véritable prise en compte de la situation en question pour trouver une solution convenable. Vanderveken (1988) constate une particularité de cet acte par rapport au destinataire : une recommandation a une portée plus générale qu'un conseil. Par exemple, lorsque les autorités émettent des recommandations concernant l'alimentation ou le sport, cela vaut pour la population entière. Cette notion de portée plus généralisable ainsi que l'expertise du locuteur renforcent l'effet perlocutionnaire de cet acte. À moins que le destinataire ait un motif valable de refus, le locuteur s'attend à ce qu'il suive la recommandation, encore plus que dans le cadre d'un conseil.

Selon le discours lexicographique français, RECOMMANDER revient à donner un avis, comme le confirme le *TLFi* « Avis, conseil que l'on donne (…). » Les définitions des dictionnaires en français font ressortir la nature axiologiquement bonne du contenu propositionnel d'une recommandation. La *Larousse* propose : « signaler à l'attention (de quelqu'un), souligner ses qualités, ses mérites, en conseiller l'usage » et le *Grand Robert* « indiquer, désigner (qqch) à l'attention de qqn ; vanter les mérites les avantages de… ». À

partir des exemples proposés, nous remarquons également le caractère à plus grande portée de RECOMMANDER par rapport à CONSEILLER : dans le Larousse « Un hôtel recommandé par les meilleurs guides » et dans Grand Robert « La chaleureuse recommandation de ce restaurant par le guide X… nous avait déterminés à y faire halte. » Dans les deux cas, il est question de recommandations tirées de guides, donc qui visent un public plus large.

Les conditions suivantes doivent exister dans le cadre de cet acte :

- Comme avec les deux autres actes, SUGGÉRER et CONSEILLER, le locuteur doit identifier l'existence, ou l'existence possible d'une situation nécessitant une action de la part du destinataire.
- Le locuteur, grâce à une expertise (expérience personnelle ou connaissances particulières), est à même de proposer une solution.
- Il s'agit d'une solution universelle, à savoir une solution avantageuse pour toute personne se trouvant dans la même situation que le destinataire. Nous incluons cela au moyen de l'élément *L ‹penser que P est nécessaire/bon pour toute personne dans la même situation que D›*.
- Le destinataire peut accepter ou rejeter cette proposition – mais, sans une bonne justification, le locuteur s'attend à ce que le destinataire accepte. Nous traduisons cette attente plus forte au moyen de l'élément *L ‹dire à D Devoir faire P›*, où nous entendons devoir dans le sens conditionnel, équivalent au *should* en anglais, donc plus fort que *pouvoir,* mais ne représentant toujours pas une obligation.

La Figure 23 est une représentation du noyau de l'acte RECOMMANDER :

L ‹vouloir dire› à D
L ‹croire que D ne pas savoir P› (1) ET L ‹avoir des connaissances particulières› (2) DC L ‹penser que P est nécessaire/bon pour toute personne dans la même situation que D› (3) DC L ‹penser que P est nécessaire/bon pour D› (4) DC L ‹dire à D devoir faire P› (5) DC L ‹dire à D (1), (2), (3), (4), (5)›

Figure 23 Représentation de RECOMMANDER

Les trois représentations que nous proposons pour ces actes en français montrent les nuances entre ces actes tout en soulignant qu'il existe un fond commun. Il y a de nombreux points de similitude entre les représentations sémantiques de ces actes en français et en anglais. Néanmoins, nous constatons tout de même quelques différences, notamment par rapport à l'acte CONSEILLER, un acte ayant une force illocutionnaire beaucoup plus forte en anglais qu'en français. Nous allons maintenant considérer la représentation des trois actes illocutionnaires suggestifs en anglais.

3.3 REPRÉSENTATIONS DES ACTES ANGLAIS

3.3.1 SUGGEST

Dans les dictionnaires consultés en anglais[44], SUGGEST concerne la proposition d'une idée à quelqu'un. Tout comme en français, le destinataire a la possibilité d'accepter ou de rejeter la suggestion, comme l'illustre la définition du *CoBuild* « If you suggest something, you put forward a plan or idea for someone to think about. » Il ne s'agit pas de contraindre quelqu'un à agir, mais de l'inviter à réfléchir au sujet de quelque chose. Cet élément est également mis en valeur par la définition du *Longman Language and Culture Dictionary* : « to mention as possibility ; state as an idea for consideration ». *Oxford Learner Dictionary* évoque la nature

[44] Dictionnaires consultés : CoBuild Collins Dictionary (en ligne), Longman Language Activator, Longman Dictionary of Language and Culture, Oxford Learners Dictionary, Shorter Oxford English Dictionary, Merriam Webster Dictionary (en ligne), et Webster's Third New International Dictionary of the English Language.

convenable de cette idée, en proposant comme définition de *suggestion* « to tell [somebody] about a suitable person, thing, method, etc. for a particular job or purpose » et l'exemple « She suggested Paris as a good place for the conference ».

En termes de conditions nécessaires pour cet acte, la liste est identique à celle de l'acte correspondant en français :

- Une situation nécessitant une action de la part du destinataire (ou le destinataire et le locuteur) doit être identifiée par le locuteur. Cette situation peut être existante au moment même de la suggestion, ou elle peut être uniquement potentielle.
- Le locuteur doit penser connaitre une solution possible, à savoir une action à faire qui est appropriée pour la situation en question.
- Même si le locuteur pense qu'il s'agit d'une solution bénéfique pour le destinataire, le destinataire est tenu uniquement de considérer cette proposition.

La Figure 24 est notre représentation de l'acte SUGGEST. En anglais, nous utilisons les abréviations suivantes S = locuteur (*speaker*), A = destinataire (*addressee*), P = fait visé par l'acte, SO et BUT = connecteurs argumentatifs abstraits, AND = connecteur abstrait.

S ‹wants to say› to A
S ‹believes A does not know P› (1) AND S ‹thinks that P is good/necessary for A/A and S› (2) SO S ‹tells A That A can do P› (3) SO L ‹says (1), (2), (3)› to A

Figure 24 Représentation de SUGGEST

3.3.2 ADVISE

Selon les définitions dans les dictionnaires anglais, *advice* est un avis concernant une conduite à adopter. *Cambridge Dictionaries Online* propose la definition suivante : « an opinion that someone offers you about what you should do or how you should act in a particular situation ». L'*Oxford Learner Dictionary* insiste sur l'importance d'une expertise dans le

domaine en définissant *to advise* ainsi « to tell [somebody] what you think they should do in a particular situation, to give [somebody] help and information on a subject that you know a lot about ». Dans le cas d'ADVISE, il n'est pas question de ce que le locuteur pense que le destinataire peut faire, mais ce qu'il devrait faire, illustrée par la définition du dictionnaire *CoBuild* « If you advise someone to do something, you tell them what you think they should do. » La définition du dictionnaire *Webster* clarifie la source de l'opinion du locuteur en évoquant l'idée d'une mise en garde : « to give (someone) a recommendation about what should be done (...), caution, warn (...) ; recommend (...) ». Le locuteur cherche à aider le destinataire à éviter une situation désagréable.

Les conditions suivantes nécessaires pour la réalisation de cet acte peuvent être identifiées :

- Le locuteur doit identifier la nécessité d'une action, dans une situation actuelle ou potentielle.
- Le locuteur doit avoir une expertise (soit par l'intermédiaire d'une expérience personnelle, ou par une connaissance particulière) relative au domaine en question.
- La liberté d'action du destinataire, mais avec une force perlocutionnaire plus forte : bien que le destinataire ne soit toujours pas contraint d'agir, ADVISE apporte des arguments forts (grâce à l'expertise de celui qui conseille) concernant la nécessité de suivre le conseil et surtout l'idée que si le destinataire n'agit pas de cette façon, quelque chose de néfaste risque d'arriver. Nous intégrons cet aspect d'ADVISE dans notre représentation au moyen de l'élément *S ‹thinks that P is necessary for A to avoid a negative situation›* ainsi qu'avec l'élément *S ‹tells A that A should do P›* lié à l'effet perlocutionnaire attendu.

Nous proposons la représentation suivante pour cet acte :

S ‹wants to say› to A
S ‹believes A does not know P› (1) AND S ‹has specific knowledge› (2) SO S ‹thinks that P is necessary for A to avoid a negative situation› (3) SO S ‹tells A that A should do P› (4) SO S ‹says (1), (2), (3), (4)› to A

Figure 25 Représentation d'ADVISE

3.3.3 RECOMMEND

Les définitions du verbe *to recommend* insistent sur le côté « bon », « convenable » ou « désirable » du contenu propositionnel de l'acte. Par exemple, le dictionnaire *CoBuild* propose : « If someone recommends a person or thing to you, they suggest that you would find that person or thing good or useful » et le dictionnaire *Oxford Shorter* « Mention or present (a thing, a course of action, etc. as desirable or advisable to a person. » Une recommendation comporte aussi un élément informatif visible dans la definition proposée par *Longman Language and Culture* : « To praise as being good for a purpose; provide information about (someone or something good) ». On retrouve aussi la portée potentiellement générale des recommandations dans les exemples proposés par *Oxford Language Learner* : « It is dangerous to exceed the recommended dose (…) He recommended reading the book before seeing the movie. » Aussi, un exemple dans le *Longman Language and Culture* touche sur la valeur potentiellement générale des recommandations : plus la source d'une recommandation est proche (par exemple des amis), plus elle a de valeur : « We chose the hotel on their recommendation (= because they recommended it). It's best to find a builder through personal recommendation. ».

Les conditions nécessaires à la réalisation de cet acte sont les suivantes :

- L'identification par le locuteur de l'existence ou l'existence potentielle d'une situation nécessitant une action de la part du destinataire.

- Le locuteur doit avoir le statut d'expert, grâce à une expérience personnelle, ou des connaissances particulières, et une proposition quant à l'action nécessaire.
- La proposition est valable pour toute personne se trouvant dans la même situation.
- Le destinataire n'est pas obligé de suivre la recommandation, mais il y a une force illocutionnaire plus forte qu'avec SUGGEST.

La Figure 26 est la représentation du noyau de l'acte RECOMMEND :

S ‹wants to say› to A
S ‹believes that A does not know P› (1) AND S ‹has specific knowledge› (2) SO S ‹thinks that P is necessary/good for anyone in the same position as A› (3) SO S ‹thinks that P is necessary/good for A› (4) SO L ‹tells A that A should do P› (5) SO S ‹says (1), (2), (3), (4), (5)› to A

Figure 26 Représentation de RECOMMEND

3.4 CONCLUSIONS CONCERNANT LES ACTES ILLOCUTIONNAIRES SUGGESTIFS

Les verbes illocutionnaires qui nous intéressent, *suggérer*, *conseiller* et *recommander* ainsi que leurs équivalents anglais, désignent les membres d'un groupe d'actes illocutionnaires, les suggestifs qui ont des éléments communs. En particulier, ils correspondent tous à une situation (actuelle ou potentielle) où le locuteur identifie la nécessité d'action de la part du destinataire et croit que ce dernier n'est pas certain de ce qu'il devrait faire. Le locuteur partage une proposition qu'il pense être nécessaire ou bonne pour le destinataire, ou, au moins, il veut lui faire croire qu'il s'agit de quelque chose de nécessaire ou bon. Selon les verbes, la source de cette proposition peut être une inspiration plutôt générale, une expérience personnelle (où d'une source réputée) ou une connaissance particulière (expertise dans un domaine). Bien que le destinataire ne soit jamais obligé de prendre en considération l'avis du locuteur, dans certains cas il y a une attente plus forte à ce sujet de la part du locuteur.

Parfois le destinataire sollicite l'opinion du locuteur tandis que dans d'autres situations ce sont des propositions spontanées. Des restrictions existent concernant le contenu propositionnel attendu de l'acte : alors qu'il est acceptable de proposer librement des conseils concernant certains sujets (à savoir ceux dont le locuteur a une connaissance particulière), dans la culture linguistique française et anglaise, il est déplacé dans des situations où il existe des rapports hiérarchiques d'aborder certains sujets personnels (style de vie, vie de famille, vie amoureuse, etc.). Il est également délicat pour un subordonné d'avancer une proposition directe (au moyen d'un performatif, par exemple) concernant des interactions futures avec le supérieur. Cela est dû à la supposition inhérente de cet acte que le destinataire a besoin d'aide.

Grâce à une revue des travaux portant sur ces actes, ainsi qu'à l'information tirée des dictionnaires, nous avons proposé des représentations pour ces trois actes en français et en anglais. Ces représentations témoignent de la similitude entre ces actes, en particulier, par rapport aux actes SUGGÉRER et SUGGEST. Elles soulignent quelques différences, notamment entre les actes CONSEILLER et ADVISE. Ces représentations seront utiles lorsque nous aborderons l'analyse des fonctions sémantiques et discursives des différentes formes verbales dans notre corpus. Effectivement, elles permettent de mieux conceptualiser l'interaction entre le sémantisme des formes verbales et les verbes illocutionnaires suggestifs.

Nous avons remarqué que ces actes sont potentiellement menaçants pour la face du destinataire. Dans le cas des actes SUGGÉRER et SUGGEST, cette menace est plus forte pour la face positive du destinataire, à savoir l'allusion que le destinataire ne sait pas comme agir. Pour les actes RECOMMANDER, RECOMMEND, CONSEILLER et particulièrement ADVISE, la menace potentielle est plus prononcée pour la face négative, à savoir la liberté d'action du destinataire. Il est intéressant de noter que, dans notre étude de forums sur Internet, l'absence de contact réel entre les interlocuteurs peut diminuer cette menace – les forums sur Internet abondent de suggestions, mais pas sans des rappels concernant les limites de ce moyen d'interaction, comme l'affirme l'utilisateur suivant d'un fil de discussion tiré de notre corpus français :

> *Je donne juste mon impression sur le forum parce-que j'en ai acheté un, je n'ai pas d'intéret chez Auchan, ni d'actions (ils ne sont pas cotés en bourse), on me croit ou on me croit pas, chacun se fait son idée : C'est tout l'enjeu des forums, il ne faut pas prendre tout ce qui s'y dit comme pain béni mais recouper les témoignages, se faire sa propre idée de la personnalité des auteurs, en somme à chacun de faire jouer son sens critique* (**RPQP17**).

Avant d'aborder nos corpus, nous nous tournons maintenant vers le deuxième élément essentiel pour l'analyse que nous souhaitons faire : l'étude sémantique des formes verbales.

CHAPITRE 4 : LES SYSTÈMES VERBAUX FRANÇAIS ET ANGLAIS

Dans ce chapitre, il est question des notions théoriques nécessaires à l'étude de l'interaction entre le sémantisme des formes verbales et le sémantisme des verbes illocutionnaires suggestifs retenus pour étude. Il s'agit d'un objectif de taille : les systèmes verbaux du français et de l'anglais ont fait l'objet de nombreuses études, et ce depuis longtemps. Il nous est impossible de rendre compte de tout le travail déjà effectué dans ce domaine. Nous avons donc choisi de nous limiter à quelques perspectives théoriques que nous croyons représentatives des approches existantes. Il existe, en particulier, des points de désaccord entre les grammairiens concernant certains sujets. À titre d'exemple, il n'y a pas de consensus concernant le statut du temps (*tense*) ou d'aspect du *Present Perfect* en anglais.

Avant d'examiner en détail les particularités des systèmes verbaux français et anglais, nous procédons, tout d'abord, à des précisions d'ordre terminologique et théorique concernant les systèmes verbaux en général. Ensuite, nous nous intéressons au système verbal français, en survolant les descriptions traditionnelles de ce système, en considérant des critiques de ces descriptions et en développant des domaines relatifs à notre étude, notamment, les emplois des formes verbales : *présent*, *passé composé* et *plus-que-parfait*. Nous tentons d'extraire les valeurs activées au moyen de ces formes verbales. Puis, il est question du système verbal anglais, ses descriptions grammaticales traditionnelles, ainsi que ses particularités. Nous résumons les emplois repérés des formes verbales qui nous intéressent, entre autres, par rapport aux difficultés potentielles de leur emploi par un francophone : *Present*, *Simple Past*, *Present Progressive*, *Present Perfect* et *Past Perfect* en essayant d'identifier les valeurs mobilisées par ces cinq formes verbales. Ce chapitre se termine avec un résumé des points essentiels pour la suite de notre travail, accompagné de commentaires et remarques.

4.1 PRÉCISIONS TERMINOLOGIQUES ET THÉORIQUES

Dans cette section, nous faisons quelques précisions terminologiques dans le but de rendre notre discussion autour des systèmes verbaux français et anglais plus claire. Nous abordons des notions essentielles à toute étude du système verbal : celles autour du verbe, des catégories flexionnelles et les formes verbales ainsi que les questions autour du temps, de l'aspect et du mode.

4.1.1 VERBE

La définition intuitive du verbe est un mot référant à une action, une activité, un événement, un état, etc. Pour les linguistes, cela ne constitue pas une définition satisfaisante, en partie à cause d'une objection courante : il existe des noms qui désignent des actions. Pour reprendre l'exemple de Fourquet (1960, p. 76, discuté en Touratier 1996, p. 7-8), le mot *bombardement* évoque la même action que le verbe *bombarder*. Pour essayer de résoudre cette difficulté, généralement, le verbe est conçu dans une perspective structurelle et opérationnelle. Dans les approches comme celle de Wilmet (1997), un verbe est ce qui se conjugue, ou à l'instar de Martinet (1979), il est défini par sa fonction prédicative, décrit par Touratier ainsi : « On peut (…) définir le verbe comme étant simplement ce qui a vocation à être le constituant ou le noyau central du constituant de l'énoncé qui remplit la fonction informative du rhème » (Touratier, 1996, p. 7). Lapaire et Rotgé privilégient les définitions qui prennent en compte les critères du « fonctionnement interne du langage » (2002, p. 341), tout comme Huddleston qui favorise également une définition qui rend compte du rôle fonctionnel du verbe affirme : « le verbe (…) fonctionne comme la tête ultime d'une clause, et constitue l'élément avec le plus d'importance syntaxique dans celle-ci (…) »[45] (2002, p. 50). Nous nous accordons avec les grammairiens qui considèrent, en anglais et en français, qu'il s'agit du noyau central de l'énoncé (Huddleston et Pullum, 2002; Touratier, 1997).

[45] « The verb thus functions as the ultimate head of a clause, and is the syntactically most important element within (…). » (Huddleston, 2002, p. 50)

4.1.2 VERBE ILLOCUTIONNAIRE

Un verbe illocutionnaire est un verbe qui désigne un acte illocutionnaire. Par exemple, le verbe illocutionnaire *suggérer* désigne l'acte illocutionnaire SUGGÉRER.

4.1.3 PROCÈS

Pour faire référence à tout ce qui peut être dénoté par un verbe et pour faciliter la discussion qui suit, nous choisissons d'utiliser la solution générique proposée originellement, selon Touratier (1997, p. 7), par Meillet (1921/1982) et assez couramment adoptée en français (entre autres Wilmet, 1997; Lapaire et Rotgé, 2002; Riegl, Pellat et Rioul, 2009). Elle consiste à employer le terme **procès**, là où d'autres préfèrent le terme *situation* (Huddleston, 2002) ou d'autres encore, les termes traditionnels d'*action*, *état* et *événement* (Quirk *et al*., 1972/1980).

4.1.4 CATÉGORIE FLEXIONNELLE

Cette étude des systèmes verbaux français et anglais se limite à des catégories flexionnelles verbales, que nous définissions, à l'instar de Mel'čuk, comme un ensemble de significations grammaticales qui s'expriment auprès des verbes, telles que 1) un élément de l'ensemble est obligatoirement exprimé auprès de chaque verbe et que 2) les éléments sont mutuellement exclusifs (1993, p. 262-264). Les catégories flexionnelles sont de deux types, d'une part, les catégories flexionnelles sémantiques, où chaque élément déclenche une interprétation sémantique (par exemple, pour situer un procès dans le temps) et d'autre part, les catégories syntaxiques, où le choix d'un élément est imposé par la grammaire de la langue (par exemple, l'accord avec la personne et le nombre du sujet). Dans les descriptions suivantes des systèmes verbaux français et anglais, nous nous limitons à certaines catégories flexionnelles sémantiques : l'indicatif, la voix active, les temps et les aspects. Compte tenu du fait que notre objectif est l'étude des fonctions discursives, nous n'abordons, ni les formes non finies du verbe, ni le mode (*impératif*, *subjonctif*…), ni la voix grammaticale, bien que ce soient des domaines très intéressants.

4.1.5 SYSTÈME VERBAL

Le système verbal est le système de correspondance entre, d'un côté, les catégories flexionnelles et les significations véhiculées par les éléments les composant, et, de l'autre côté, les moyens d'expression de ces dernières.

4.1.6 TEMPS VERBAL

Les temps verbaux, que Damourette et Pichon (1911-1936) ont proposé d'appeler tiroir (verbal) afin de pouvoir distinguer, tel que le fait l'anglais entre le temps chronologique (*time*) et le temps verbal (*tense*), sont considérés traditionnellement comme un moyen de localiser un procès à un moment dans le temps chronologique, ou dans le continuum du temps (Hacquard, 2006). De manière générale, cette localisation se fait, en français et en anglais, de deux manières, soit dans le cas des temps simples, par une mise en relation du moment du procès et le moment présent du locuteur soit dans le cas des temps relatifs, par une mise en relation entre le moment du procès et un moment autre que le présent du locuteur. Par exemple :

(13) a. Hier, Susan a mangé dehors.
b. Je te téléphonerai quand je serai arrivée.

En (13a), le procès *manger* est situé comme antérieur au moment présent du locuteur et en (13b) le procès *arriver* est situé comme antérieur au procès *téléphoner*.

Il existe beaucoup de théorisation au sujet de la relation entre les procès et le temps, surtout en essayant de rendre compte des diverses relations temporelles pouvant être exprimées au moyen des systèmes verbaux. Le philosophe allemand, Reichenbach, dont l'interrogation porte principalement sur l'anglais, a proposé une description qui, bien que critiquée, est considérée comme un travail fondamental dans ce domaine. Dans la section 51 de son œuvre *Elements of Symbolic Logic*, Reichenbach aborde les temps verbaux qu'il définit ainsi : « les temps verbaux définissent le temps en faisant référence au moment temporel de l'acte d'énonciation, c'est-à-dire, de l'occurrence énoncée[46] » (1947/2005, p. 71). Il évoque trois

[46] « The tenses determine time with reference to the time point of the act of speech, i.e., of the token uttered » (Reichenbach 1947/2005, p. 71).

points de repère essentiels, selon lui, pour rendre compte des différents temps verbaux présents en langue. Il s'agit de prendre en compte le moment de l'évènement (E), le moment de réalisation du fait désigné par le verbe (R) et le moment d'énonciation (S)[47], des moments qui peuvent coïncider ou bien qui peuvent être distincts. Il propose comme notation d'utiliser « , » pour indiquer que les moments coïncident ou « - » pour indiquer qu'un moment précède un autre. Afin de rendre compte d'une manière systématique des temps verbaux possibles, Reichenbach utilise le moment d'énonciation (S) comme point de départ. Selon lui, à partir de S, il faut prendre en considération deux relations : 1) celle entre S et R, pouvant être présent, passé ou futur ainsi que 2) celle entre S et E, avec les possibilités d'antériorité, simultanéité et postériorité. Les neuf relations ainsi obtenues représentent, pour Reichenbach (1947/2005, p. 77), les formes fondamentales, exposées dans la figure ci-dessous :

Structure	Nom	Exemple
E – R – S	Anterior Past	*I had walked*
E, R – S	Simple Past	*I walked*
R – E – S R – S, E R – S – E	Posterior Past	*I would walk*
E – S, R	Anterior Present	*I have walked*
S, R, E	Simple Present	*I walk*
S, R-E	Posterior Present	*I shall walk*
S – E – R S, E – R E – S – R	Anterior Future	*I shall have walked*
S – R, E	Simple Future	*I shall walk*
S – R – E	Posterior Future	–

Figure 27 Les temps verbaux selon Reichenbach

Pour expliquer le fait que le *Posterior Past* et l'*Anterior Future* recouvrent l'expression de trois relations distinctes, Reichenbach rappelle que les relations essentielles pour les temps verbaux sont entre S & R et E & R. À l'intérieur de ces formes, ces relations sont effectivement les mêmes. Également, Reichenbach évoque l'idée de temps étendus (*extended tenses*), pour les cas, comme le *Present Progressive* (I am walking) en anglais, où l'on a plus d'indications concernant l'étendue du procès dénoté par le verbe.

[47] « (…) the initials 'E', 'R' and 'S' stand, respectively, for 'point of the event', 'point of reference' and 'point of speech' (…) » (Reichenbach, 1947/2005, p. 72).

Concernant le *Posterior Future*, une relation qui n'a pas de forme d'expression grammaticalisée en anglais, Reichenbach remarque que lorsqu'une langue n'a pas de forme pour une relation donnée, il est possible de l'exprimer au moyen d'une transcription[48]. Il propose « I shall be going to see him » comme transcription du *Posterior Future* en anglais. Il note aussi que les langues ne se comportent pas toujours d'une manière conforme aux formes attendues par le genre de schéma qu'il propose, en citant l'exemple de l'anglais qui autorise le *Simple Past* là où on pourrait plus naturellement s'attendre à un *Present Perfect* (Reichenbach, 1947/2005, p. 74).

Vikner (1985) synthétise les principales critiques de l'approche de Reichenbach, notamment 1) qu'il prévoit deux formes *Posterior Present* et *Simple Future* qui expriment la même chose, 2) qu'il n'existe pas de forme exprimant le *Posterior Future* (au moins dans les trois langues que Vikner étudie : l'anglais, le français et le danois), visiblement en désaccord avec la forme de transcription proposée par Reichenbach, et 3) que l'approche de Reichenbach ne peut pas rendre compte d'une forme verbale comme *would have worked*. Pour Vikner, en modifiant légèrement l'approche de Reichenbach, il est possible d'arriver à un système satisfaisant. En partant de la forme problématique, *would have worked,* il conçoit un système avec deux points de référence, représentés par *1* pour le premier moment de référence et *2* pour la deuxième. Il justifie son choix de deux points de référence en remarquant qu'il n'est pas possible d'avoir plus de deux adverbiaux non-coréférentiels dans la même phrase[49]. Avec deux moments de référence, le passé et le futur sont complètement séparés, permettant ainsi de rendre compte de la combinaison entre le futur et le passé Vikner (1985, p. 94)[50], illustré dans la Figure 28 :

[48] « The tenses for which a language has no established forms are expressed by transcriptions » (Reichenbach, 1947/2005, p. 77).
[49] « Logically there is no reason why fourteen reference points should be impossible, but there seems to be evidence that two is the maximum number of reference points, viz. that two is the maximum number of non-coreferent time adverbials possible in a sentence (…). » (Vikner, 1985, p. 95)
[50] « The important direct consequence of the above is that past and future are completely separate and recognized as belonging to two mutually independent relations (...). » (Vikner, 1985, p. 97)

Structure	Nom	Exemple
1, S /1,2 /E,2	Present	*I write*
1,S /1, 2 /E-2	Present Perfect	*I have written*
1, S /1-2 /E,2	Future	*I will walk*
1, S /1-2 /E-2	Future Perfect	*I will have walked*
1-S/1,2 /E,2	Past	*I walked*
1-S/1,2 /E-2	Past Perfect	*I had walked*
1-S/1-2/E,2	Future of the Past	*I would walk*
1-S/1-2/E-2	Future perfect of the Past	*I would have walked*

Figure 28 Les temps verbaux selon Vikner

Portine (1995, 2012) reproche à Reichenbach le fait qu'il n'utilise qu'un axe pour représenter les phénomènes temporels qui s'exprimeraient et se comprendraient d'une manière plus aisée en adoptant des représentations polyaxiales, inspirées de Beauzée (1767). Pour Gosselin (2007), les points de repère ne permettent pas de bien rendre compte des différences entre les temps verbaux à cause de leur nature rigide. Aussi, il préfère des intervalles de référence qui, d'après lui, sont plus adaptés pour évoquer les relations temporelles. Les temps relatifs expriment la relation entre deux intervalles de référence distincts, ce qui a l'avantage, d'après Gosselin, de ne pas imposer d'interprétations inconsistantes avec les usages linguistiques. Pour souligner son propos, il cite l'exemple de l'*Imparfait*, qui, selon la pensée de Reichenbach, indiquerait un point de référence ayant lieu simultanément avec un autre point de référence, tous les deux avant le moment d'énonciation. Cependant il y a un problème avec cette lecture, puisque l'imparfait en français ne permet pas de savoir si le procès continue au moment de l'énonciation[51]. En exprimant les relations en termes d'intervalles, il est possible de contourner cette difficulté, en évitant la nécessité de se prononcer sur le terme ou la borne finale du procès.

Nous allons explorer en plus de détail l'interaction entre les formes verbales et la situation temporelle des procès lorsque nous aborderons chaque système verbal avec ses particularités.

[51] Par exemple, si un locuteur dit « il y a deux minutes, je mangeais des tacos », est-ce qu'il en mange toujours ?

4.1.7 FORME VERBALE

Pour faire référence à une expression verbale qui exprime des significations grammaticales, nous utilisons le terme *forme verbale*. Nous le préférons à *temps verbal* puisqu'il permet d'incorporer également les notions d'aspect.

4.1.8 ASPECT VERBAL

La notion d'aspect, qui fait partie intégrale aujourd'hui de l'étude des systèmes verbaux linguistiques, a vu le jour dans le cadre des travaux effectués autour des langues slaves. Dans ces langues, il existe des paires de verbes, comme en russe *читать* et *прочитать* (lire – imperfectif, perfectif) et en polonais *czytać* et *przeczytać* (lire – imperfectif, perfectif), où la différence s'explique au niveau de la manière d'exprimer le procès décrit par le verbe.

Comrie, dans son œuvre *Aspect*, en reformulant les propos de Holt (1943)[52], propose une des définitions les plus reconnues de l'aspect[53]: « (…) les aspects sont des manières différentes de prendre en compte la structure temporelle interne d'une situation[54] » (1976, p. 3). À la différence du temps (*tense*) qui situe le procès dans le temps, donc d'un temps en quelque sorte externe, l'aspect concerne le temps à l'intérieur du procès même[55]. Pour Hacquard (2006), il est question des propriétés de la durée (*durational properties*) du procès, et selon Larreya et Rivière ils'agit de « (…) la façon d'envisager le déroulement d'une action » (2010, p. 47) tout comme Grévisse et Goose pour qui « [l]'aspect est la manière dont s'expriment le déroulement, la progression, l'accomplissement de l'action » (1993, p. 1120).

Les différences sémantiques liées à l'aspect se manifestent différemment selon la langue, ce qui rend leur étude difficile. Déjà, dans un système verbal donné, certains aspects

[52] Comrie (1943, p. 6), cite Holt « Les manières diverses de concevoir l'écoulement du procès même » mais il propose de généraliser la définition afin qu'elle s'applique non seulement aux procès.
[53] Hewson (2012, p. 511) souligne que Guillaume (1933) était effectivement le premier à définir de manière claire la différence entre le temps et l'aspect.
[54] « (…) aspects are different ways of viewing the internal temporal constituency of a situation » (Comrie, 1976, p. 3).
[55] Comrie (1976, p. 3) propose de différencier entre le temps (*tense*) et l'aspect ainsi : le temps (*tense*) est le temps externe à la situation (*situation-external time*) et l'aspect est le temps à l'intérieur même de la situation (*situation-internal time*), où pour lui, une situation est tout ce qui peut être dénoté au moyen d'un verbe.

peuvent être grammaticalisés, à savoir, reflétant un choix obligatoire dans la grammaire, comme entre une forme verbale *Simple* (*Non-progressive*) ou une forme verbale *Progressive* en anglais, tandis que d'autres peuvent être lexicalisés. En plus, il existe des différences translinguistiques, dans l'applicabilité de certains aspects à certaines classes de verbes, comme, le progressif, qui, selon la langue, est autorisé auprès de verbes différents. La littérature portant sur les aspects peut également porter à confusion puisque le vocabulaire utilisé pour désigner les aspects n'est pas toujours uniforme, en partie due aux héritages de diverses traditions grammaticales.

La grande division des aspects se fait, selon Comrie (1976), entre le perfectif et l'imperfectif. Selon lui, le perfectif ne réfère pas explicitement à la temporalité qui constitue une situation tandis que l'imperfectif réfère, d'une manière explicite, à cette temporalité[56]. Il préfère éviter les termes de valeur *accomplie* ou *résultative*, également utilisés pour faire référence à une forme verbale perfective, à cause de l'attention, à son avis non obligatoire, que ces étiquettes attirent sur l'étape finale du procès (Comrie, 1976, p. 21). Selon lui, l'aspect imperfectif peut se diviser en sous-catégories se basant sur la manière dont la temporalité interne du procès est considérée. La Figure 29 résume la classification de Comrie (1976, p. 25) :

<table>
<tr><td rowspan="3">Perfectif</td><td colspan="2">Imperfectif</td></tr>
<tr><td>Habituel</td><td colspan="2">Continu</td></tr>
<tr><td></td><td>Non-progressif</td><td>Progressif</td></tr>
</table>

Figure 29 Classification d'oppositions aspectuelles selon Comrie

Pour les grammairiens énonciatifs, le choix entre une forme verbale simple et une forme verbale exprimant un aspect est motivé, comme l'explique Ghio, « L'aspect est une **marque** de l'intervention **de l'énonciateur** dans son énoncé[57] » (2012, p. 53). Là où la forme verbale simple est neutre, une forme verbale exprimant un aspect indique une intervention de la part de l'énonciateur, une prise de position par rapport au procès. Comrie (1976) questionne cette

[56] « (…) perfectivity involves lack of explicit reference to the internal temporal constituency of a situation (…) » (Comrie, 1976, p. 21) et « (…) the general characterisation of imperfectivity (….) [is] explicit reference to the internal temporal structure of a situation, viewing a situation from within (…) » (Comrie, 1976, p. 24).
[57] Les caractères en gras viennent du texte original.

distinction, qui, selon lui, dépend de la langue, étant donné que, dans certaines langues, le perfectif est objectif tandis que dans d'autres, il a des nuances de subjectivité. Nous allons développer notre pensée relative à l'aspect grammatical lorsqu'il va être abordé dans le cadre de notre étude des deux systèmes verbaux.

4.1.9 ASPECT LEXICAL

Le système verbal n'est pas le seul lieu où l'aspect se manifeste. En effet, il y a des distinctions aspectuelles qui se trouvent au niveau lexical, au sein de la signification même des verbes dans leur situation d'emploi. Le terme allemand *Aktionsart* est employé pour faire référence à ce type d'aspect. Selon Filip (2012), en général, l'aspect lexical concerne la présence (ou l'absence) d'une limite[58]. À titre d'exemple, l'aspect *télique* sous-entend un point final, contrairement à l'aspect opposé, *atélique*, où il n'y a aucun point final. Pour illustrer la différence entre les deux, Comrie cite les exemples suivants (1976, p. 44) :

(14) a. John is making a chair.
b. John is singing.

En (14), il existe un point final du procès dénoté, à savoir lorsque John aura fini la fabrication de la chaise, contrairement à (14) où il peut arrêter de chanter à tout moment. L'observation de ces différences a poussé Vendler (1957) à distinguer entre les états, les activités, les accomplissements et les achèvements. Avec les deux premiers, il n'y a pas de borne finale, c'est-à-dire, ils sont atéliques, et les états sont statiques tandis que les activités sont dynamiques. Pour les deux derniers, il y a une borne finale, ils sont téliques, avec la différence au niveau de la manière dont on arrive à cette borne finale. Dans le cas des accomplissements, il s'agit d'un procès graduel et pour les achèvements, un procès plutôt immédiat. Les exemples suivants illustrent chaque catégorie[59] :

(15) a. État : J'aime la linguistique.
b. Activité : Je cours.

[58] « Lexical aspect is a semantic category that concerns properties of eventualities (in the sense of [E.] Bach, 1981) expressed by verbs. In the most general terms, the properties in question have to do with the presence of some end, limit or boundary in the lexical structures of certain classes of verbs and its lack in others. » (Filip, 2012, p. 721)
[59] Les exemples sont légèrement modifiés de Wilmet, 1997, p. 309, § 385.

c. Accomplissement : J'ai couru 10 km.
d. Achèvement : J'ai gagné le concours.

Il est important de noter que contrairement à ce que Vendler affirme, l'aspect lexical n'est pas inhérent dans la signification d'un verbe, tout dépend de la situation d'emploi, comme nous voyons en (15b) et (15c), le même verbe peut désigner des procès faisant partie de catégories différentes. Hamm et Bott résument la situation ainsi : « (…) une décision finale concernant la classe aspectuelle ne peut pas être prise en dessous du niveau de la phrase[60] » (2014, §4). Lors de l'interaction entre un verbe et une forme verbale véhiculant un aspect, l'aspect lexical joue un rôle dans la construction de l'interprétation, comme nous allons voir lors de l'étude de nos systèmes verbaux et l'analyse des corpus.

4.1.10 MODE ET MODALITÉ

Une autre classification de significations liées aux verbes concerne la modalité. Il s'agit de la prise de position de l'énonciateur par rapport au contenu de son énoncé. Pour Culioli, « la modalité sert à indiquer le point de vue de l'énonciateur sur le contenu de ce qu'il dit et sa position par rapport au co-énonciateur » (Tchagbale, 2008, p. 26, en faisant référence à Culioli, 1976). Palmer, dans son livre *Mood and Modality* (1986), distingue entre les modalités suivantes pour les évènements :

- Epistémiques
  - Jugements
  - Évidentiel
    - Citatives
  - Déclaratives
- Déontiques
  - Directives
  - Impératives
  - Promissives
  - Volitives
  - Évaluatives

Figure 30 Les modalités selon Palmer

[60] « (…) a final decision about aspectual class cannot be reached below the sentence level ». (Hamm et Bott, 2014, §4)

La modalité épistémique concerne les connaissances et les croyances, y compris des indications sur la source de ces derniers. Quant à la modalité déontique, elle porte sur la notion de nécessité. Wilmet résume les modalités ainsi « (…) [elles] décrivent la valeur de vérité d'une proposition p – de la nécessité de p à la possibilité de p, et de l'impossibilité de p (ou nécessité de non-p) à la contingence de p (possibilités de non-p ou non-nécessité de p » (1997, p. 286, §355).

La modalité s'exprime linguistiquement de plusieurs façons dont : le mode, les verbes modaux et lors de la réalisation d'un acte illocutionnaire. Nous allons examiner à tour de rôle, ces différents moyens d'exprimer la modalité.

Le mode est une catégorie flexionnelle pouvant faire partie du système verbal d'une langue. En français, par exemple, on distingue les modes suivants : indicatif, impératif, subjonctif, et selon le cas, conditionnel[61]. Les modes grammaticaux permettent d'apporter une dimension subjective aux procès décrits par les verbes, ou selon Lapaire et Rotgé, « (…) [d]es différentes façons de concevoir et de présenter l'idée verbale » (2002, p. 370). Riegel, Pellat et Rioul remarquent que le mode permet à l'énonciateur d'exprimer son opinion par rapport au contenu de son énoncé ou « l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé ; ils manifestent différentes manières d'envisager le procès » (1994, p. 511). Dans la présente étude des systèmes verbaux français et anglais, nous nous limitons aux formes verbales de l'indicatif.

Les verbes modaux jouent un rôle important quant à l'expression de la modalité, notamment en anglais. Ces verbes, comme *may*, *can*, *must* et *ought to*, peuvent exprimer une modalité épistémique comme *must* en (16a) ou déontique, comme *must* en (16b) :

(16) a. David left an hour ago, he must be there by now!
b. You must be on time or you will be fired.

Comme le remarque Palmer (1986), ces verbes se comportent différemment d'autres verbes en anglais, notamment dans la formation des questions. Puisque nous nous occupons des verbes

[61] Pendant longtemps le conditionnel était considéré comme un mode à part, comme le subjonctif. Or, les tendances actuelles considèrent que le conditionnel fait partie de l'indicatif, en indiquant un futur dans le passé.

illocutionnaires, ni ces verbes ni leurs équivalents français, ne figurent dans notre étude. Cependant, la question de leur interaction avec les verbes illocutionnaires suggestifs, par exemple, *I can suggest a good hair dresser*, mérite d'être approfondie.

Le lieu d'expression de modalité qui nous intéresse le plus dans le cadre de cette étude est au sein de l'acte illocutionnaire. Effectivement, dans notre cadre théorique, la SPA, au sein même de la représentation sémantique d'un acte illocutionnaire sont des valeurs modales.

La modalité, bien que présente dans les systèmes verbaux au moyen de la catégorie flexionnelle du mode, dépasse largement ce cadre. Palmer remarque que « […] la modalité […] n'est pas liée sémantiquement seulement, ou principalement, au verbe, mais à la phrase entière[62] » (Palmer, 1986, p. 2). Pour analyser le lien entre les valeurs modales, les modalités, et les formes verbales, il est donc essentiel de prendre en compte le contexte d'emploi d'une forme verbale donnée.

4.2 SYSTÈME VERBAL FRANÇAIS

Le système verbal français fait l'objet de nombreuses études (entre autres, Damourette et Pichon, 1911-1936; Wagner et Pinchon, 1991; Grevisse et Goose, 1993; Wilmet, 1997; Touratier, 1996; Riegel, Pellat et Rioul, 2009). Afin de pouvoir identifier la contribution sémantique des formes verbales françaises qui nous intéressent, il est important d'avoir un aperçu de l'apport sémantique potentiel du système en entier. Dans ce qui suit, en nous limitant au mode indicatif, nous souhaitons faire un survol du système verbal français afin de clarifier les relations temporelles et aspectuelles pouvant être véhiculées au moyen de celui-ci. Nous commençons en abordant l'approche traditionnelle au système verbal français, suivi de l'approche procédurale. Ensuite, nous étudions le *présent*, *passé composé* et *plus-que-parfait* et essayons d'isoler les valeurs sémantiques mobilisées par ces formes.

[62] « (…) modality (…) does not relate semantically to the verb alone or primarily, but to the whole sentence. » (Palmer, 1986, p. 2)

4.2.1 APPROCHE TRADITIONNELLE

Dans cette sous-section, nous cherchons à extraire, à partir des études déjà existantes sur le système verbal, des informations relatives aux significations pouvant être activées par les formes verbales. Il est intéressant de noter que la division traditionnelle du système verbal français se fait sur la base des formes, à savoir des formes simples d'un côté et des formes composées, constituées d'expressions analytiques (un verbe auxiliaire et un participe passé), de l'autre. Généralement, il y a une mise en relation entre une forme simple et son homologue composé, justifiée par le fait que l'auxiliaire adopte la forme verbale simple. Le système verbal traditionnel est exposé et illustré avec des exemples, dans la Figure 31 :

Formes simples	**Formes composées**
Présent *Je marche*	Passé composé *J'ai marché*
Imparfait *Je marchais*	Plus-que-parfait *J'avais marché*
Passé simple *Je marchai*	Passé antérieur J'eus marché
Futur *Je marcherai*	Futur antérieur *J'aurai marché*
Conditionnel *Je marcherais*	Conditionnel passé *J'aurais marché*

Figure 31 Système verbal français traditionnel[63]

Wilmet (1997) critique les noms donnés aux catégories flexionnelles par la grammaire traditionnelle qu'il juge inadaptés à la réalité de ce système. Il propose des noms qui, selon lui, respectent davantage la signification des formes verbales en question. La Figure 32 résume sa proposition :

Formes simples	**Formes composées**
Présent *Je marche*	Présent composé *J'ai marché*
Passé 1 *Je marchai*	Passé 1 composé *J'eus marché*
Passé 2 *Je marchais*	Passé 2 composé *J'avais marché*
Futur 1 *Je marcherai*	Futur 1 composé *J'aurai marché*
Futur 2 *Je marcherais*	Futur 2 composé *J'aurais marché*

Figure 32 Système verbal français selon Wilmet

[63] Ne figurant pas ici sont les formes surcomposées.

Wilmet retient la division entre formes simples et formes composées tout en se débarrassant des étiquettes traditionnelles. Il les remplace par des indications liées à la temporalité qui sont généralement mobilisées au moyen de chaque forme verbale.

Il est normalement admis que les formes verbales françaises jouent un rôle dans l'expression de deux types de relations de temps : les temps absolus, exprimés au moyen des formes simples, et les temps relatifs qui s'expriment par les formes composées. Les temps absolus situent un procès par rapport au moment présent du locuteur, avec trois possibilités de relation : antérieur, simultané et postérieur. On trouve, en français, des formes verbales activant des interprétations qui correspondent à ces trois relations : pour le simultané, le *présent*, pour l'antérieur, l'*imparfait* et le *passé simple* et pour le postérieur, le *futur simple*. Quant aux temps relatifs, ils situent un procès par rapport à un autre point de repère (un autre moment, un autre procès, etc.) et il existe les mêmes trois possibilités de relation. En français, les relations suivantes s'expriment avec la participation des formes verbales différentes : simultanéité dans le passé (l'*imparfait)*, antériorité dans le passé (le *plus-que-parfait* et le *passé antérieur*), antériorité dans le futur (le *futur antérieur*), antériorité dans le futur du passé (le *conditionnel* passé) et postériorité dans le passé (le *conditionnel*).

L'apport sémantique du système verbal français ne se limite pas à la temporalité. Si c'était le cas, il n'existerait pas plusieurs formes exprimant la même relation temporelle (par exemple le passé dans le cas du *passé simple*, de l'*imparfait* et du *passé composé*) ou des formes pouvant activer plusieurs relations temporelles différentes (comme l'*imparfait* qui peut exprimer un temps absolu ainsi qu'un temps relatif). Traditionnellement, certaines de ces différences sont attribuées à des nuances aspectuelles.

Un aspect, comme nous avons déjà vu, raffine la manière dont le procès est saisi. Riegel, Pellat et Rioul (2009) remarquent que la notion d'aspect fut historiquement rejetée par les linguistes travaillant en français qui la trouvaient sans pertinence, or, grâce aux travaux de Guillaume et des linguistes de son cadre, elle a retrouvé une place importante dans la

théorisation française. En français, l'aspect est très présent au niveau lexical, cependant, nous nous intéressons pour l'instant à l'aspect grammatical, qui, lui, est moins répandu dans le système verbal français. On identifie, traditionnellement, deux aspects s'exprimant au moyen des formes verbales françaises : l'accompli/l'inaccompli et le sécant/non-sécant.

Les aspects accompli et inaccompli concernent la perception du procès : avec l'aspect accompli, le procès est pris en compte au-delà de son terme, c'est-à-dire après son accomplissement tandis qu'avec l'aspect inaccompli le procès au moment même de sa réalisation. En français, la répartition de l'aspect accompli et de l'aspect inaccompli se fait systématiquement : les formes simples véhiculant l'aspect inaccompli et les formes composées qui expriment l'aspect accompli (Grevisse et Goose, 1993, p. 1120). Ceci permet de distinguer entre le *passé simple* et le *passé composé*, deux formes véhiculant un lien avec le passé, mais des aspects différents : avec le *passé simple*, le procès est évoqué au moment même de son déroulement tandis qu'avec le *passé composé*, il est considéré au-delà de son terme.

Une deuxième distinction s'exprimant au moyen des formes verbales françaises est la dichotomie sécant/non-sécant, qui, quant à elle, revoie à la notion d'intervalle de temps. Depuis un aspect sécant, un procès est envisagé dans un intervalle de référence sans limites, sans bornes, alors qu'un aspect non-sécant saisit le procès globalement, impliquant ainsi une borne finale. Cette différence s'illustre en français comme la différence entre le *passé simple* (non-sécant) et l'*imparfait* (sécant), les seules formes verbales pour lesquelles elle est grammaticalisée systématiquement.

L'aspect lexical des verbes joue un rôle concernant ce qu'un énonciateur peut exprimer au moyen d'une forme verbale. Par exemple, le sémantisme de certains verbes français exprime un aspect *perfectif* (procès conçu comme ayant un terme, pouvant être achevé, par exemple *construire*, *entrer*, *sortir*) et d'autres *non-perfectif* (pouvant continuer indéfiniment, par exemple, *aimer*, *chanter*, *rire*). L'interaction entre la catégorie d'un verbe (*perfectif* ou *imperfectif*) avec les aspects *sécant* et *non-sécant* peut mener à des significations spécifiques.

En empruntant un exemple à Touratier (1996, p. 117, citant Chateaubriand[64]), considérons (17), (17a) étant cité par Touratier, et (17b) étant notre construction :

(17) a. En 1802, naissait à Besançon Victor Hugo.
b. En 1802, naquit à Besançon Victor Hugo.

Un lecteur s'attend à lire (17b), puisque le verbe *naitre* est un verbe perfectif, ici associé à un moment spécifique (1802), donc à un achèvement. La phrase, telle qu'elle était écrite par Chateaubriand en (17a), provoque un effet de sens particulier, à cause de l'interaction entre l'aspect perfectif exprimé par le sémantisme du verbe et l'aspect sécant exprimé par l'imparfait. Riegel, Pellat et Rioul expliquent : « quand un verbe perfectif s'emploie à un temps exprimant l'aspect sécant comme l'imparfait, l'énoncé peut prendre une valeur itérative ou marquer un effet de sens particulier » (2009, p. 522). Cela montre l'importance dans le cadre d'une étude comme le nôtre, de prendre en compte, en plus du système verbal en lui-même, le sémantisme des verbes en question.

L'approche traditionnelle à la description des formes verbales françaises fait ressortir des éléments importants de ce système à considérer : qu'il participe à l'expression de la temporalité (soit absolue, soit relative) ainsi qu'il peut mobiliser des valeurs aspectuelles qui sont grammaticalisées. De plus, elle s'interroge sur l'interaction entre les formes verbales et le sémantisme des verbes. Ceci dit, il y a une grande limite à cette description : elle ne permet pas facilement de rendre compte des emplois non prototypiques des formes verbales. Par exemple :

(18) a. Je mange avec ma mère ce soir.
b. Hier, j'entre dans mon appartement, et je vois mon coloc revenu de voyage.

En (18), il y a deux emplois du *présent* non prototypiques, à savoir qui ne participe pas à situer le procès désigné par le verbe comme simultané avec le moment présent du locuteur. Dans l'exemple (18a), le procès *manger* est postérieur au moment présent du locuteur tandis que les procès *entrer* et *voir* en (18b) sont situés dans le passé de ce dernier. Pour essayer d'intégrer

[64] Mémoires d'outre-tombe, tome I, livre 3.

ces emplois dans notre analyse, nous regardons, maintenant, une approche qui tente de rendre compte de ce genre de phénomène : l'approche procédurale.

4.2.2 APPROCHE PROCÉDURALE

Dans le but de rendre compte de tous les emplois des formes verbales constatées, même ceux qui ne correspondent pas aux informations temporelles et aspectuelles typiquement activées par une forme verbale donnée, Saussure et Sthioul (2005) et Saussure (2010), proposent une approche basée sur l'interprétation conçue dans le cadre de la Théorie de la Pertinence. Ils s'intéressent principalement à la manière dont le destinataire interprète et réussit à comprendre le message du locuteur.

Autour d'une réflexion sur l'*imparfait*, Saussure et Sthioul (2005) remettent en question la centralité de la référence temporelle dans les analyses de valeurs traditionnellement attribuées à cette forme verbale. Ils considèrent que le système verbal français fournit au destinataire des instructions pour comprendre les valeurs que le locuteur souhaite exprimer dans une situation donnée. Pour expliquer la multiplicité de valeurs pouvant être exprimées au moyen d'une seule forme verbale, ils proposent qu'au sein de chaque morphème se trouvent des potentiels qu'un locuteur peut choisir d'exploiter tout en affirmant l'idée qu'il existe une valeur fondamentale pour chaque forme : « (…) les emplois les plus variés doivent pouvoir s'expliquer par une valeur fondamentale attachée à la langue » (Saussure et Sthioul, 2005, p. 104). Le potentiel d'une forme verbale relève d'un processus interprétatif : les informations procédurales liées à une forme verbale sont sous-déterminées et le destinataire doit leur assigner une valeur.

En prenant l'exemple de l'*imparfait*, ils postulent deux valeurs fondamentales véhiculées par cette forme verbale, 1) une rupture de l'ancrage du procès relatif à la situation d'énonciation et 2) l'inclusion du point de repère dans le procès dénoté (Saussure et Sthioul, 2005, p. 108). Ces deux paramètres peuvent modifier l'interprétation d'une forme verbale selon la nature du procès considéré ainsi que les contraintes contextuelles telles que les compléments

de temps. La figure suivante, reproduite de Saussure et Sthioul (2005, p. 118), décrit le processus d'interprétation de l'*imparfait*.

Sémantique de base : R≠S & RCE

Si l'énoncé peut représenter de manière pertinente un état de fait considéré de manière non-bornée à partir d'un point du passé, le traitement cesse et l'on obtient l'usage *descriptif* de l'imparfait.

Si une contrainte contextuelle bloque cette possibilité, nous avons un usage *interprétatif* :
- S'il s'agit d'une contrainte temporelle :
  - Si le destinataire doit inférer l'achèvement du procès ou le séquencement temporel, pour des raisons de consistance : récupération d'un sujet d'observation dans le passé (imparfait « narratif » ou « pittoresque »)
- S'il est mutuellement manifeste que le procès est encore vrai à S :
  - Si le locuteur représente sa propre pensée au passé : effet d'atténuation, car la vérité de la situation à S n'est qu'implicitée.
  - Si le locuteur représente la pensée du destinataire au passé : effet « forain » pour les mêmes raisons.
  - Si le locuteur représente la pensée d'une instance fusionnelle locuteur-être non doué de parole : effet « hypocoristique ».

S'il est mutuellement manifeste que le procès n'est jamais vrai : effets de contre-factualité (« conséquence non-réalisée » et « préludique ».

Figure 33 Processus d'interprétation de l'imparfait

Selon Saussure et Sthioul, l'interprétation de base, ou la valeur générale mobilisée par l'*imparfait* est une description à partir d'un moment du passé. Pour qu'il y ait une autre interprétation, il faut qu'un élément du contexte empêche ou bloque cette interprétation de base.

L'*imparfait* n'est pas la seule forme verbale ayant des emplois non prototypiques. Saussure (2010) s'attaque à la multiplicité des emplois du *passé composé*, en s'attardant notamment sur une problématique intéressante, à savoir le *passé composé* à usage futural, comme dans les exemples suivants, tirés de Saussure (2010) :

(19) a. J'ai bientôt terminé [ce rapport]
b. Le président est bientôt sorti de sa réunion.
c. Dans un an, j'ai fini ma thèse (Sthioul, 1998).

Il s'agit d'une situation inattendue, où, pour situer un procès dans le futur, le locuteur se sert d'une forme verbale généralement considérée comme situant un procès dans le passé. Selon Saussure, la sémantique de base du *passé composé* (à son avis, l'accompli) est activée, mais avec une transposition dans le temps. En effet, exprimée en présence d'un complément de temps futur, l'interprétation de (19a), par exemple, serait, à peu près, « Bientôt, je pourrai dire 'j'ai terminé' ». Dans un tel usage, l'état résultant du procès, la rédaction du rapport, est considéré

comme vrai à un moment S', situé dans le futur grâce à l'adverbe *bientôt*. Pour Saussure, ce sont les compléments de temps qui forcent une interprétation particulière des formes verbales, puisque ces compléments de temps ne s'adaptent jamais aux formes verbales ; c'est toujours l'inverse.

Saussure remarque que l'usage futur du *passé composé* provoque également un effet d'acte illocutionnaire, celui de l'acte RASSURER. Il explique : « Ce point est certes très spéculatif, mais le fait de représenter allocentriquement le procès dans la plupart des exemples qui viennent à l'esprit a l'objectif de rassurer le destinataire à propos de l'imminence du procès » (Saussure, 2010, p. 27), ce qui explique l'usage répandu de cette forme avec des verbes aspectuels comme *terminer* et *finir*. Ce point est intéressant pour nous, puisqu'il fait allusion à l'idée que le *passé composé* à usage futural peut participer à l'activation de RASSURER.

L'approche procédurale en proposant des valeurs de base véhiculées par des formes verbales, ainsi que d'autres qui s'activent selon le contexte, remet en question quelques principes de l'approche traditionnelle du système verbal français. Chaque forme verbale a une valeur générale qui ne correspond pas forcément aux valeurs traditionnellement attribuées à ces formes, notamment par rapport aux indications concernant la situation temporelle d'un procès. Le *passé composé* est généralement attribué une valeur de temps passé et une valeur aspectuelle d'accompli. Dans ce cadre il ne se voit attribué que la valeur d'accompli. Cette forme verbale peut participer également à la construction d'autres effets de sens, mais tout dépend du contexte l'interaction. Ce constat s'approche de notre hypothèse de départ concernant l'existence des fonctions sémantiques et discursives activées par l'interaction entre le sémantisme des formes verbales et le sémantisme des formes verbales.

4.2.3 SÉMANTISME DU *PRÉSENT*, *PASSÉ COMPOSÉ* ET *PLUS-QUE-PARFAIT*

Dans cette sous-section, nous nous concentrons sur les formes verbales du *présent*, *passé composé* et *plus-que-parfait*. À partir les emplois constatés de ces formes dans les propositions de plusieurs grammaires (dont Grevisse et Goose, 1993; Touratier, 1996; Wagner

et Pinchon, 1991; Riegel, Pellat et Rioul, 2009), nous tentons de préciser les représentations sémantiques (temporelles et aspectuelles) potentiellement mobilisées par ces formes verbales.

PRÉSENT

Le *présent* est une forme verbale qui active, selon le contexte, des valeurs diverses. Il est intéressant de noter que cette forme, qui porte le nom « présent », s'utilise également dans des contextes où un procès est également situé dans le passé ou le futur. Cela mène certains grammairiens à conclure que cette forme est dépourvue d'indication temporelle et qu'il est uniquement possible de situer un procès représenté au moyen de cette forme verbale dans le temps grâce à des éléments contextuels tels que des compléments circonstanciels de temps. Néanmoins, selon Riegel, Pellat et Rioul, il existe tout de même une interprétation par défaut de cette forme verbale puisque « (...) lorsqu'aucune condition ne vient situer le procès dans une époque distincte de l'actualité du locuteur, le temps de l'énoncé se trouve automatiquement identifié au moment de l'énonciation » (2009, p. 530).

Pour ce qui est des emplois typiques du *présent*, les suivants ont été repérés par plusieurs grammairiens :

1. **Présent de l'actuel :** C'est-à-dire pour situer un procès par rapport au moment de l'énonciation. Touratier (1996, p. 74) remarque que, malgré son caractère « prototypique », des études sur des corpus parlés démontrent que cet emploi est plutôt rare.

2. **Présent dit « étendu » :** Représentant soit un passé récent, soit un futur proche : cela dépend du procès (le sémantisme du verbe) ainsi que des indications temporelles, comme des compléments de temps, ou des connaissances concernant le contexte ou la situation. Wilmet (1997) explique cet emploi ainsi : « Quelquefois, le temps de rédaction du locuteur excède la durée du procès : Je comprends (= 'j'ai compris', car le présent devient passé au cours de sa notification » (Wilmet, 1997, p. 344, §448).

3. **Le présent des vérités générales ou durables :** Parfois divisé en sous-catégories, il s'agit des états durables dans le temps, ou des proverbes, etc.

4. **Le présent historique ou de narration :** Utilisé dans les récits. Il existe plusieurs explications concernant l'effet que l'emploi de cette forme verbale peut évoquer dans un contexte narratif. Pour Riegel, Pellat et Rioul, il s'agit d'un moyen de « […] piqu[er] l'attention du lecteur, car le procès est présenté comme se déroulant au moment de l'énonciation » (2009, p. 553).

5. **Présent itératif ou le présent de l'itératif :** Dépend également du contexte et de la présence des adverbes, qui fait référence à une habitude dans le passé dont on considère qu'elle continuera à l'avenir.

6. **Le présent utilisé dans des constructions conditionnelles**.

7. **Présent prophétique :** (Riegel, Pellat et Rioul) **:** S'utilise « […] pour évoquer des faits à venir, dans le cas de prédictions ou de prévisions » (2009, p. 533).

8. **Présent illogique :** (Grevisse et Goose) **:** Utilisé avec *depuis que*, en citant l'exemple[65] « 'Nous nous détestons toutes les deux depuis que nous sommes toutes petites' (alors qu'elles ne sont plus toutes petites) » (1993, p. 1250 § 850).

En plus de ces emplois, Wagner et Pinchon évoquent également les nuances affectives qui peuvent s'exprimer au moyen du *présent* en conjonction avec l'intonation, avec les exemples suivants (1991, p. 366) :

(20) a. **Désir, prière, invitation pressante :** Vous venez ? — On sort ?
b. **Ordre :** Tu fermes ton livre et tu viens !

Vu la multiplicité des emplois constatés de cette forme verbale, il ne nous semble pas que la signification principale activée par le *présent* soit temporelle. Pour nous, ce qui ressort de tous ces emplois est qu'avec le *présent*, il y a une assertion concernant l'existence (ou la négation de l'existence) du procès dont il est question. Le locuteur se porte garant en quelque sorte du fait que le procès a, a eu, ou bien aura (ou pas) lieu. La notion de l'existence du procès tient également pour les vérités générales, les habitudes (on ne peut pas utiliser le *présent* pour une habitude qui n'existe plus) et pour les proverbes qui sont, parfois, présentés avec un avertissement « Tu sais ce qu'on dit (…) » ou « comme on dit… » attribuant ainsi l'assertion à quelqu'un d'autre.

Cependant, pour ce qui est de la question de la relation temporelle, nous pensons qu'elle est intrinsèquement liée au contexte d'énonciation. Toutefois nous sommes d'accord avec Riegel, Pellat et Rioul (2009) concernant l'existence d'une interprétation par défaut de cette forme verbale. Pour nous, cette interprétation par défaut est la concomitance du moment présent du locuteur et le procès désigné par le verbe.

[65] Grevisse et Goose font référence à une citation de Sten, repris par J. Anouilh.

PASSÉ COMPOSÉ

Le *passé composé* pose un problème particulier à cause de sa double identité selon s'il est employé à l'oral ou à l'écrit. En effet, à l'écrit, son emploi peut se distinguer du *passé simple* alors qu'à l'oral, il s'emploie là où un *passé simple* pourrait s'employer à l'écrit.

Malgré cette substitution possible, certains grammairiens, dont Imbs (1960, cité par Riegel, Pellat et Rioul, 2009), constatent qu'avec le *passé composé*, le procès est envisagé à partir du moment de l'énonciation, créant ainsi un lien avec le moment présent qui n'existe pas avec le *passé simple*. Cette conclusion, qui rejoint l'analyse traditionnelle voulant que les formes composées véhiculent l'aspect de l'accompli, vient, en partie, de la forme analytique utilisée pour exprimer le *passé composé*. Étant donné que l'auxiliaire s'utilise à la forme du *présent*, certains y voient la présence marquée du moment de l'énonciation. Les deux valeurs en jeu sont donc 1) celle d'un procès 'accompli', qui exprime, par extension, une valeur d'antériorité vis-à-vis d'un autre procès, comme le fait remarquer Touratier : « Ce qui est achevé à un moment donné étant forcément plus ou moins antérieur à ce moment, le *passé composé* correspond souvent à une antériorité » (1996, p. 146) et 2) une valeur de temps absolu d'antériorité par rapport au moment présent du locuteur.

Les emplois du *passé composé* se divisent ainsi :

1. **Passé composé à valeur 'achevée' ou 'accomplie'[66] :** Exprimant qu'un procès est arrivé à son terme (Touratier, 1996) ainsi considéré comme achevé (Grevisse et Goose, 1993) et peut permettre une focalisation sur l'état résultant d'un accomplissement, qui pour Riegel, Pellat et Rioul (2009) est particulièrement pertinent dans le cas de verbes perfectifs.

2. **Passé composé futural :** Pour Grevisse et Goose (1993) et Touratier (1996), il s'agit d'un cas particulier du passé composé 'achevée'. Pour Riegel, Pellat et Rioul (2009), il s'agit de marquer l'idée de l'antériorité et pour Wagner et Pinchon (1991), il relève de l'état résultant.

3. **Passé composé avec si conditionnel :** Insistant sur l'achèvement antérieur d'un procès au procès principal (Riegel, Pellat et Rioul (2009, p. 535).

[66] Touratier (1996, p. 145) constate qu'en français, il n'est pas pertinent de différencier en terme ultime d'un procès et le terme non définitif d'un procès, donc 'accompli' et 'achevé' peuvent s'utiliser de manière interchangeable.

4. **Passé composé de vérité générale :** Fait l'objet de désaccord de certains, comme Touratier (1996) qui y voit un cas particulier du passé composé de temps absolu. Selon l'Office québécois de la langue française, il s'agit d'évoquer un procès « qui s'est produit dans le passé et qui peut toujours se produire. Le verbe est alors généralement accompagné d'un adverbe de temps comme *jamais*, *souvent* ou *toujours*[67] ».

5. **Passé composé de temps absolu :** Situant un procès accompli avant le moment présent du locuteur.

Tout comme pour le *présent*, en analysant tous ces emplois, nous ne concluons pas qu'une relation temporelle telle qu'antérieur au moment présent du locuteur est la valeur principale mobilisée par cette forme verbale. Parmi les valeurs signalées, pour nous, la plus importante est la valeur d'accompli. Comme remarque Touratier, ce qui est accompli implique une antériorité, ce qui explique l'emploi courant du *passé composé* pour évoquer des procès ayant eu lieu dans le passé. Un procès perçu à partir de son accomplissement évoque une vision rétrospective, souvent liée au moment de l'énonciation, mais pas forcément, comme dans le cas du *passé composé* à usage futural, ce moment peut également se situer dans le futur. Cette vision rétrospective active également une focalisation sur l'état résultant du procès dénoté par le verbe. Nous pensons également qu'il y a une différence entre le *passé simple* et le *passé composé* et que même lorsque le *passé composé* s'utilise à l'oral là où un *passé simple* s'utiliserait à l'écrit, il active forcément la valeur d'accompli, contrairement à la valeur d'inaccompli du *passé simple*.

PLUS-QUE-PARFAIT

Le *plus-que-parfait* est une forme verbale moins étudiée que d'autres, comme le *présent*, le *passé composé* et l'*imparfait*, et souvent son étude s'effectue dans un contexte littéraire. Il existe un débat concernant notamment si oui ou non l'emploi du *plus-que-parfait* peut faire progresser la trame événementielle d'un récit (Lauze, 2005; Apothéloz et Combettes, 2011; Combettes, 2008; Keromnes, 2013). Combettes (2008) répertorie les trois principaux usages du

[67] Office québécois de la langue française (http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=4218, répéré le 03/11/14)

plus-que-parfait dans un texte narratif : 1) un retour en arrière, 2) un récit dans un récit ou 3) une parenthèse explicative. Pour lui, les formes verbales jouent un rôle important en structurant un récit grâce aux valeurs exprimées par ces dernières permettant de souligner certains éléments d'un événement au profit d'autres. Quelle est cette saillance dans le cas du *plus-que-parfait* ? Selon Lauze (2005), cette forme verbale permet de mettre l'accent sur l'achèvement du procès décrit par le verbe, ce qui présuppose un début et un milieu. En donnant des exemples où le *plus-que-parfait* est employé pour faire avancer un récit, c'est-à-dire, non pas dans l'un des trois usages principaux décrits par Combettes, elle remarque que le *plus-que-parfait* force le lecteur à appréhender les événements différemment. Selon elle, « (…) ce n'est pas le sens de l'énoncé qui est modifié, mais la perception que l'on a du procès qui change. La saisie extensive du [*plus-que-parfait*] nous fait voir le procès comme étant terminé tandis que la saisie tensive du [*passé simple*] permet – dans la plupart des exemples – de focaliser sur le début du procès » (Lauze, 2005, p. 12). Les exemples suivants, tirés de Lauze (2005, p. 151), illustrent cette idée :

(21) a. Le lendemain, il avait fini la fusée. Il partit pour Pilice.
b. Le lendemain, il finit la fusée. Il partit pour Pilice.

Grâce à la rupture exprimée par le *plus-que-parfait*, en (21a), le lecteur sent la totalité du procès, ce qui n'est pas le cas avec le *passé simple* en (21b). Pour Lauze, le *plus-que-parfait* peut mobiliser deux valeurs aspectuelles concurrentielles : a) l'accompli (l'état résultant), souvent activé dans le cadre de la concurrence de temps, et b) le non-accompli (processus), où des adverbes sont nécessaires pour activer cette interprétation.

Nous résumons ici les emplois typiquement constatés de cette forme verbale :

1. **Plus-que-parfait d'antériorité :** Situant un procès comme antérieur à un autre repère du passé qui peut être exprimé directement ou indirectement. Dans un récit, cela peut avoir un effet de retour en arrière, de récit dans un récit ou une parenthèse explicative. Pour la concordance des temps, le *plus-que-parfait* s'utilise également dans le cadre de ce genre de relation.

2. **Plus-que-parfait d'atténuation :** Dans une formule de politesse, ayant cet effet grâce à un rejet dans le passé (Riegel, Pellat et Rioul, 2009).

3. **Plus-que-parfait d'irréel dans le passé :** Avec si conditionnel avec un cas particulier de **plus que parfait + si (sans proposition principale)** : Selon Riegel, Pellat et Rioul, il « (…) exprime un regret (1) ou un reproche (2) : 1) *Si j'avais eu de l'argent* 2) *Si tu m'avais écouté* » (2009, p. 548).

4. **Plus-que-parfait de l'accompli :** Selon Touratier « (…) simplement un procès achevé dans le passé » (1996, p. 153).

En considérant tous ces emplois, il semble que le *plus-que-parfait* permette d'insister sur deux valeurs importantes. Tout comme le *passé composé*, une autre forme composée, nous pensons que le *plus-que-parfait* véhicule la valeur d'accompli, avec l'implication d'antériorité qui en découle. En plus de cette valeur, et ce qui le différencie du *passé composé*, il exprime également une valeur « non-actuel », coupant ainsi le procès dénoté par le verbe définitivement du moment de l'énonciation.

Comme principe guidant sa réflexion sur les usages du *plus-que-parfait*, Kermones rappelle l'assertion célèbre de Bolinger (1977) que « chaque différence fait une différence » en expliquant que : « (…) deux formes linguistiques distinctes ne peuvent être parfaitement équivalentes d'un point de vue sémantique » (2013, p. 84). En nous concentrant sur ces trois formes verbales, nous avons pu isoler plusieurs valeurs qui sont mobilisées par le système verbal français, notamment une affirmation concernant l'existence du procès dans le cas du *présent*, avec une interprétation par défaut concomitance entre le moment présent du locuteur et le procès désigné par le verbe ; une valeur d'accompli activé au moyen du *passé composé* entrainant une vision rétrospective et une focalisation sur l'état résultant, souvent situant le procès désigné par le verbe dans le passé du locuteur, et dans le cas du *plus-que-parfait*, l'activation de la valeur d'accompli ainsi que de la valeur « non-actuel ».

Combettes (2008) évoque de nombreux facteurs en interaction quant à l'interprétation d'une forme verbale composée en français, comprenant 1) le sémantisme du verbe, 2) le type du procès, 3) des informations contextuelles (par exemple, des circonstances). Nous pensons que ce n'est pas le cas uniquement pour les formes verbales composées, mais pour toute forme

verbale. Avant d'explorer davantage l'interaction entre ces facteurs et le sémantisme des formes verbales, nous passons en revue le système verbal anglais.

4.3 SYSTÈME VERBAL ANGLAIS

Le système verbal anglais est moins riche que celui du français en ce qui concerne les désinences verbales, notamment par rapport à la personne et au nombre du sujet. Cependant, il y a la présence de deux aspects (*Progressive* et *Perfect*[68]) qui nuancent les significations liées à ce système. Il existe des différences d'emploi des temps verbaux entre les différentes communautés de locuteurs anglophones, à titre d'exemple, l'emploi plus répandu du *Present Perfect* en anglais britannique qu'en anglais américain (Hundt et Smith, 2009). Nous tentons d'adopter une approche générale de l'anglais, tout en gardant ces différences à l'esprit.

Certaines catégories flexionnelles ont plusieurs noms différents, notamment le *Simple Past*, qui porte également le nom *Preterit* et le *Past Perfect* s'appelle aussi *Pluperfect*. Dans notre description, nous préférons les termes *Simple Past*, pour nous éloigner de la notion de perfectivité souvent associée au prétérit, et *Past Perfect* à la place du *Pluperfect*.

Nous souhaitons étudier le système verbal anglais et les significations qu'il active. Pour cela, nous commençons en considérant le système verbal dans son ensemble, d'abord par rapport à l'approche traditionnelle et ensuite dans une approche sémantique. Par la suite, nous ciblons notre interrogation en explorant, à tour de rôle, les valeurs exprimées par le *Simple Present*, le *Present Progressive*, le *Present Perfect*, le *Simple Past* et le *Past Perfect*.

4.3.1 APPROCHE TRADITIONNELLE

Dans l'approche traditionnelle de la description du système verbal anglais, les formes sont organisées selon des critères d'expression, notamment en différenciant entre les formes simples, qui s'expriment au moyen des affixes, et les formes aspectuelles qui s'expriment au moyen d'une expression analytique.

[68] Tout le monde n'est pas d'accord pour dire qu'il s'agit d'un aspect. À ce sujet, voir, entre autres, Comrie (1976) et Huddleson et Pullum (2002).

Pendant longtemps, on considérait que le système de temporalité (*tense*) anglais comportait trois catégories : *Past* (passé), *Present* (présent) et *Future* (futur). Cependant depuis quelque temps, les linguistes argumentent en faveur d'un système à deux temps : *Past* et *Present*. Comme déclare Huddleston, « (…) bien qu'il y ait de nombreux moyens d'indiquer un temps futur, il n'y a pas de catégorie grammaticale qui se permette d'être analysée comme un futur proprement dit[69] » (2002, p. 209).

Les éléments des catégories flexionnelles de temps se combinent avec les éléments des catégories flexionnelles d'aspect : le *Progressive* et le *Perfect*. Figure 34 est un récapitulatif des formes verbales anglaise, comportant, simplement à titre informatif, les formes traditionnelles du futur :

Simple Present *I walk*	**Present Progressive** *I am walking*	**Present Perfect** *I have walked*	**Present Perfect Progressive** *I have been walking*
Simple Past *I walked*	**Past Progressive** *I was walking*	**Past Perfect** *I had walked*	**Past Perfect Progressive** *I had been walking*
Simple Future *I will walk*	**Future Progressive** *I will be walking*	**Future Perfect** *I will have walked*	**Future Perfect Progressive** *I will have been walking*

Figure 34 Système verbal anglais traditionnel

Huddleston (2002) n'est pas d'accord avec la description traditionnelle du système verbal, notamment en ce qui concerne la manière dont elle divise les temps et les aspects. Pour lui, la notion d'aspect renvoie à la manière dont la structure interne du procès est perçue[70], ce qui veut dire que la notion de temps (*time*) n'intervient pas dans cette perception. C'est pour cette raison qu'il écarte le *Perfect* de la catégorie des aspects. Selon lui, il existe deux systèmes de temps (*tense*) : un primaire, constitué du *Past* et *Present*, ainsi qu'une catégorie de temps secondaire, constituée de la dichotomie *Perfect* et *non-Perfect*. En plus de ces deux catégories

[69] « (…) while there are numerous ways of indicating future time, there is no grammatical category that can properly be analysed as a future tense. » (Huddleston, 2002, p. 209)

[70] « The term aspect applies to a system where the basic meanings have to do with the internal temporal constituency of the situation. » (Huddleston, 2002, p. 117)

de temps, dans sa conception, il existe également un aspect en anglais, l'aspect progressif. La Figure 35 résume sa proposition :

Present				**Past**			
Non Perfect		**Perfect**		**Non Perfect**		**Perfect**	
Non progressive	**Progressive**	**Non progressive**	**Progressive**	**Non progressive**	**Progressive**	**Non progressive**	**Progressive**
I walk	*I am walking*	*I have walked*	*I have been walking*	*I walked*	*I was walking*	*I had walked*	*I had been walking*

Figure 35 Formes verbales anglaises selon Huddleston (2002)

L'interaction entre les temps, qu'il s'agisse d'un temps verbal dans le sens classique, ou d'un temps primaire ou secondaire dans le sens de Huddleston (2002), et les aspects permettent de nuancer les propos d'un locuteur. Mais qu'en est-il des cas où un locuteur a le choix entre deux formes ? L'approche sémantique de Lapaire et Rotgé (2002) explore le système verbal anglais sous cet angle.

4.3.2 APPROCHE SÉMANTIQUE

Lapaire et Rotgé, dont l'approche est surtout détaillée dans leur ouvrage *Linguistique et grammaire de l'anglais* (2002), adoptent une perspective très différente de leurs homologues anglophones. Selon eux, il est essentiel d'analyser la grammaire sous un angle qui prend en compte l'importance capitale de la relation entre le sujet et le prédicat. Ils trouvent que, à l'heure actuelle, la majorité des approches s'occupent trop du verbe et considèrent le sujet comme étant simplement le terme qui régit le verbe. Cependant, pour eux, cette conception du sujet empêche l'étude effective des fonctions des formes verbales. Le sujet doit être envisagé comme « (…) l'élément dont il est dit quelque chose au moyen d'un prédicat » (Lapaire et Rotgé, 2002, p. 375). Pour expliquer cette affirmation, considérons l'exemple :

(22) a. He clears his throat (Lapaire et Rotgé, 2002, p. 382)
b. He is clearing his throat.

En (22a), la situation se résume ainsi : le sujet est *He*, le relateur est *-s*, et le prédicat est *clear his throat*. Le relateur est une mise en relation d'assertion, et il n'y a pas d'intervention de la part du locuteur. Dans l'exemple (22b) par contre, la situation est toute autre. Ici le sujet est *He*,

le relateur est l'auxiliaire *is*, et le prédicat est *clearing his throat*. Selon eux, l'emploi d'une auxiliaire signale une prise de position ou un commentaire de la part du locuteur. Pour synthétiser, alors que l'exemple en (22a) est neutre, sans prise de position du locuteur, en (22b) l'énonciateur exprime quelque chose de plus. Il est important de souligner que ce processus de prise de position n'est pas forcément un acte conscient du locuteur. Il s'agit d'un effet de sens activé par ces formes verbales.

Pour Lapaire et Rotgé, le système verbal anglais consiste en une grande division entre les temps simples d'un côté, exprimant une intervention élémentaire de la part de locuteur, et les formes auxiliées de l'autre, permettant l'expression d'une intervention non-élémentaire de ce dernier. Afin de rendre compte de ces formes, il faut considérer trois catégories : 1) formes simples (*Present* et *Simple Past*[71]), 2) BE + V-ING (ils évitent intentionnellement l'étiquette *Progressive*) et 3) HAVE + V-EN (encore une fois choisissant cette appellation afin de se détacher du nom problématique *Perfect*). Ils se donnent comme objectif de réunir tous les emplois possibles de ce système en termes de valeur fondamentale (chaque catégorie ayant une valeur fondamentale) et pour ce qui est des formes auxiliées BE + V-ING et HAVE + V-EN, des conséquences possibles, ou, autrement dit, ce qui peut potentiellement être exprimé au moyen de ces formes.

En employant les formes simples, le locuteur intervient le moins possible, permettant ainsi d'appeler des énoncés comportant ces formes des assertions simples. Les deux formes, présent et passé, partageant une valeur commune, à savoir : « le procès décrit est lié à un moment spécifique » (Lapaire et Rotgé, 2002, p. 395). Dans le cas du *Present*, ce moment peut être révolu, actuel ou à venir, mais « quand il s'agit du moment présent, sa validité est assertée par rapport à NOW » (Lapaire et Rotgé, 2002, p. 395). Pour le *Simple Past*, il s'agit d'une validité qui est forcément assertée par rapport à un moment révolu.

[71] Lapaire et Rotgé appellent cette forme *prétérite*.

Dans le cas de BE + V-ING, le locuteur passe du statut d'un informateur objectif à un commentateur observateur subjectif en adoptant une prise de position par rapport à la relation entre le sujet et le prédicat. Lapaire et Rotgé glosent cette attitude, combinée avec le *Simple Past*, ainsi :

> *Il sous-entend : 'je me place (ou me replace) explicitement dans une situation particulière (l'on peut parler de la valeur situationnalisante de -ING) différente de ma situation présente. J'affirme en outre que la relation S[ujet]/P[rédicat] est valable dans cette situation révolue à un moment T antérieur à* NOW *auquel renvoie le prétérit temporel de* was*, mais qu'elle l'était aussi avant ce moment T* (2002, p. 423).

HAVE + V-EN sert à mettre en relation un procès appartenant au révolu avec NOW, ce qu'ils appellent la synthèse fondamentale révolu-actuel, avec deux possibilités : a) la situation explicite du procès dans le révolu ou b) un enchaînement révolu-présent envisagé par l'énonciateur.

Cette approche a le mérite, comme l'approche procédurale décrite dans le cadre du système verbal français, de mettre l'accent sur le fait que les formes verbales puissent participer à l'expression d'autre chose que simplement des relations temporelles. Elle propose une façon différente de considérer les aspects et rejoint à notre réflexion sur l'idée des valeurs générales : selon Lapaire et Rotgé, pour chaque forme verbale, il existe des valeurs fondamentales ainsi que des valeurs dites de conséquence, qui peuvent donc être activées en contexte par des éléments du cotexte et du contexte.

4.3.3 SÉMANTISME DU *SIMPLE PRESENT*, *PRESENT PROGRESSIVE*, *PRESENT PERFECT*, *SIMPLE PAST* ET *PAST PERFECT*

Dans cette sous-section section, nous nous concentrons sur les formes verbales qui nous intéressent dans le cadre de cette étude : *Present*, *Simple Past*, *Present Progressive*, *Present Perfect* et *Past Perfect*. En nous concentrant sur les emplois généralement constatés de ces formes, en puisant, entre autres, dans les œuvres de Quirk *et al*. (1972/1980), Huddleston et Pullum (2002), Hewings (1999) et Lapaire et Rotgé (2002), nous tentons de cerner les valeurs, temporelles et aspectuelles, pouvant être mobilisés par ces formes verbales.

SIMPLE PRESENT

Tout comme en français, il existe un débat concernant la signification temporelle *Simple Present*. Certains, dont Huddleston (2002), insistent sur l'importance de distinguer entre les différentes catégories de verbes, car puisqu'elles se comportent différemment en interagissent avec cette forme verbale. En particulier, il constate qu'avec les verbes dénotant des occurrences et ceux décrivant des états, le *Simple Present* n'a pas la même signification, surtout lorsque les occurrences sont dynamiques, ce qui est le cas dans un emploi performatif ou avec commentaire sur le vif (*running commentary*), où le temps du procès est coextensif avec le temps de référence. Dans les autres cas, les états et les occurrences non-dynamiques, le temps de référence est compris dans le temps du procès, prêtant ainsi à une lecture d'habitude.

Selon Lapaire et Rotgé, lorsqu'un locuteur s'exprime en utilisant le *Simple Present*, il n'y a pas de subjectivité dans ses propos, c'est-à-dire, il n'intervient pas ou presque pas, ainsi laissant les évènements parler pour eux-mêmes. Ils constatent à ce sujet : « L'on peut d'ailleurs remarquer que plus le sujet parlant énonce de circonstants (*at Summer Street*, *next June*, etc.) plus il lui sera facile d'utiliser la forme [present] simple. Ceci n'a rien d'étrange puisque les circonstants sont intrinsèquement factuels. Inversement, l'absence de circonstants diminue les chances d'occurrences de la forme simple » (2002, p. 401).

À partir de ces nombreuses remarques, on recense les emplois suivants du *Simple Present* :

1. **Simple Present sans référence à un temps spécifique :** Ceci peut inclure des vérités générales ou permanentes (Lapaire et Rotgé, 2002), à savoir, ce qui est vrai et va continuer à l'être (Hewings, 1999), ainsi que les légendes d'images.

2. **Simple Present des habitudes :** Qui selon Quirk *et al*. (1972/1980) constitue une catégorie ensemble avec le présent sans référence à un temps spécifique et qu'ils considèrent également qu'il s'agit de l'emploi le plus courant de cette forme verbale.

3. **Simple Present proprement dit :** Lorsqu'il y a coïncidence entre le moment d'énonciation et le moment du procès, souvent dans le cas des performatifs.

4. **Simple Present futural :** Lorsque la forme verbale est employée en conjonction avec un adverbe temporel ou des expressions telles que, selon Quirk *et al*. (1972/1980), *if, unless, after, before, as soon as, when*, etc.

5. **Simple Present rétrospectif :** Dans le cas spécifique des verbes de communication, et permet d'exprimer, selon Quirk *et al*., « la continuation dans le présent d'un effet de communication passée[72] » (1972/1980, p. 86). Huddleston parle aussi d'une « focalisation sur l'existence présente d'œuvres créées dans le passé[73] » (2002, p. 129).

6. **Simple Present des « nouvelles toutes fraîches (*Hot news*) » :** Qui évoque des événements d'un passé très récent (Huddleston, 2002).

Comme le *présent* en français, nous pensons que le *Simple Present* n'active pas forcément, à lui seul, l'expression d'une relation temporelle, mais plutôt une assertion sur un procès et son existence liée à un moment spécifique. La nature de cette assertion dépend de la catégorie du verbe et de son sémantisme. L'éventuelle situation temporelle du procès se fait grâce au contexte, au moyen, par exemple, d'adverbiaux temporels et comme en français, il y a la notion d'un lien au présent par défaut.

PRESENT PROGRESSIVE

L'aspect *Progressive* se combine avec le *Present* et le *Past*, exprimant l'aspect progressif, à savoir un procès saisi dans son déroulement. En plus de cet aspect, selon Quirk *et al*. (1972/1980), le *Progressive* ajoute des accents (*overtones*) comprenant : 1) un procès d'une durée limitée, 2) l'inachèvement, 3) la simultanéité, 4) une description vive, 5) une couleur émotionnelle, et 6) de l'emphase. Huddleston (2002) aussi évoque certaines implications liées à l'emploi du *Progressive*, notamment une implication d'imperfectivité due à la perspective interne du déroulement du procès.

Le *Progressive* n'est pas compatible avec tous les verbes – il y a un lien entre l'aspect lexical du verbe et sa possibilité d'interagir avec cet aspect grammatical. Quirk *et al*. (1972/1980, p. 93) dressent la liste suivante de verbes compatibles avec cet aspect :

[72] « (…) to express the persistence in the present of the effect of a past communication. » (Quirk *et al*., 1972/1980, p. 86)
[73] « (…) focus on present existence of works created in the past. » (Huddleston, 2002, p. 129, §4.2.2)

Verbes dynamiques	Verbes statiques
verbes d'activité verbes de procès verbes de sensation corporelle verbes d'événements transitionnels verbes de mouvement	verbes de perception et cognition inerte verbes de relation

Figure 36 Classes de verbes compatibles avec le Progressive

Pour Lapaire et Rotgé le *Progressive*, qui exprime « la saisie [d'un procès] en cours de déroulement » (2002, p. 411) évoque une intervention du locuteur et donc une subjectivité qui n'est présente que lors de l'emploi des formes simples. Ils considèrent qu'il existe deux grandes catégories d'emploi du *Progressive* selon si l'emphase est mise sur la dilation, ou si la dilation est secondaire. En utilisant le *Progressive*, le procès est dilaté, c'est-à-dire, il est sous-entendu qu'il y a un avant et qu'il y aura un après, autrement dit que le procès est inaccompli. Cela étire le procès en trois phases implicites : avant, pendant et après (Lapaire et Rotgé, 2002, p. 421) orientant les propos du locuteur ainsi : « Il sous-entend : 'je me place (ou me replace) explicitement dans une situation particulière (…) différente de ma situation présente » (Lapaire et Rotgé, 2002, p. 423).

Si la qualité dilatée du procès n'est pas mise en avant, il est plutôt question, selon Lapaire et Rotgé, d'une mise en valeur de la relation entre le sujet et le prédicat avec un sous-entendu du type « Attention, c'est important ». Ainsi, l'observateur du procès se porte garant de l'existence de la relation et peut participer à l'expression d'une assertion forte, comme dans l'exemple : « (…) I am hating him more that I have ever hated anyone in my life (…) » (Lapaire et Rotgé, 2002, p. 427), d'une anaphore ou présupposition, comme dans l'exemple, « I feel sick, Mother, I'm feeling sick » (Lapaire et Rotgé, 2002, p. 428), ou dans le cas de la négation, de la négation d'une attente antérieure. Pour eux, il y a toujours un point de vue particulier exprimé avec le *Progressive*.

La liste suivante résume les emplois typiques du *Progressive* :

1. **Progressive de simultanéité :** Une relation temporelle situant un procès comme simultané à un autre moment, donc en progrès.

2. **Progressive explicatif** : Dans ces cas, le *Progressive* permet d'orienter différemment la durée du procès pour, d'après Huddleston (2002), ralentir le procès dans une optique de clarification.

3. **Progressive de désapprobation** : Dans le cas d'un état serial, indiqué au moyen des adverbes tels que *always*, *continually*, *constantly*, etc., le *Progressive* permet d'exprimer des nuances de désapprobation.

4. **Progressive d'un état temporaire** : Le *Progressive* permet d'exprimer le fait qu'un état est temporaire, là où, le *Simple Present* exprime un état avec une durée indéfinie.

5. **Progressive d'activité agentive :** En utilisant le *Progressive* avec un verbe dénotant un procès typiquement statif, il y a une nuance, où l'agent joue un rôle (Huddleston, 2002).

6. **Progressive de fluctuation** (*waxing and waning*) **:** Le *Progressive* utilisé avec un verbe généralement désignant un état sériel, mais pas nécessairement sériel, apporte une nuance d'un changement fluctuant (Huddleston, 2002).

En plus de ces emplois, Lapaire et Rotgé remarquent que le *Progressive* permet également d'activer des forces illocutionnaires, comme la valeur de menace dans l'exemple, « I am warning you! » (2002, p. 430).

Nous nous intéressons notamment à une instanciation spécifique du *Progressive* : le *Present Progressive*. Nous pensons que cette forme mobilise les valeurs du *Present*, l'assertion sur l'existence d'un procès et une situation temporelle présente par défaut, et les valeurs du *Progressive*, à savoir le saisi d'un procès en cours de déroulement donc à partir d'une perspective interne. Cela permet d'expliquer certains des usages notamment l'idée de simultanéité : le déroulement a lieu dans un contexte comportant d'autres éléments. La notion d'un procès en cours de déroulement implique un procès d'une durée limitée, mais sans en définir les bornes exactes. Cela contribue à l'expression d'un état temporaire et d'activité agentive (il joue un rôle temporairement). Il y a aussi l'effet de dilation, qui ralentit l'action et qui permet de donner des indications supplémentaires. Cependant, nous pensons que ce n'est pas seulement la forme verbale qui active des interprétations : ce que signifie « le saisi d'un procès en cours de déroulement » dépend du sémantisme du verbe.

SIMPLE PAST

Dans son emploi habituel, il est généralement admis que le *Simple Past* permet d'exprimer une relation temporelle d'antériorité par rapport au moment de l'énonciation. Le sémantisme des verbes joue un rôle dans la signification activée par cette forme verbale (Lapaire et Rotgé, 2002). Selon Huddleston (2002), la différence entre les verbes décrivant les occurrences et ceux décrivant les états demeure également importante pour le *Simple Past* puisqu'en présence d'une occurrence, le *Simple Past* participe à l'activation d'une aspectualité perfective tandis que dans le cas des états, il est plutôt question d'une aspectualité imperfective, avec l'implicature que l'état n'est plus valable. Considérons les exemples suivants de Huddleston (2002, p. 137) :

(23) a. I lived in Berlin.
b. I already lived in Berlin at that time.

En (23a), l'aspect est perfectif, le fait de vivre à Berlin est situé entièrement dans le passé tandis qu'en (23b), l'aspect est imperfectif, l'énonciateur affirme toujours habiter à Berlin. Il est donc important de considérer le type de procès pour bien comprendre la manière dont il se combine avec le *Simple Past*.

Voici un résumé des emplois attestés du *Simple Past* :

1. **Simple Past d'antériorité :** Il s'agit d'exprimer la relation temporelle d'antériorité, à un moment spécifique du passé. Hewings (1999) affirme que généralement il existe soit un adverbe pour spécifier clairement le moment du passé dont il est question, soit, il est sous-entendu que l'allocutaire sait de quoi il s'agit et que ce moment du passé est coupé du présent.

2. **Simple Past du récit** : Dans les récits, le *Simple Past* permet de faire progresser l'action d'un récit (Lapaire et Rotgé, 2002, p. 405).

3. **Simple Past d'attitude** : Le *Simple Past* peut s'employer également à des fins de politesse, permettant d'atténuer des propos. Pour expliquer ce phénomène, Huddleston (2002) avance qu'en s'éloignant du présent, l'énonciateur semble moins direct[74].

[74] « The added politeness associated with the preterit comes from avoiding explicit reference to the immediate present: I distance myself slightly and thus avoid the risk of appearing too direct, possible brusque. » (Huddleston, 2002, p. 138)

4. **Simple Past hypothétique ou de l'« éloignement modal (*modal remoteness*) » :** Dans des constructions conditionnelles ou, régit par certains verbes, comme *wish* ou *would rather* (Huddleston, 2002, p. 148).

5. **Simple Past futural :** Huddleston recense un autre emploi du *Simple Past* qui, bien que rare, s'utilise dans des cas comme : *Originally entries closed tomorrow, but they've decided to allow another week* (Huddleston, 2002, p. 138).

6. **Simple Past d'itération dans le passé :** Pour Lapaire et Rotgé (2002), souligne que lorsqu'il est question de propriétés appartenant à un moment révolu, cette forme verbale permet d'exprimer l'itération au passé.

Le *Simple Past* s'utilise également pour la concordance de temps (un emploi dit de *backshifting*). Bien que courant, cet emploi n'est pas toujours obligatoire, comme dans l'exemple suivant, tiré de Huddleston (2002, p. 155) :

(24) a. Jill said she had too many commitments.
b. Jill said she has too many commitments.

Pour Huddleston, dans la majorité des contextes, la différence entre les deux n'est pas significative au niveau pragmatique[75] (2002, p. 155-156).

À partir de ces exemples, nous constatons que le *Simple Past* active l'interprétation d'une scission avec l'actuel. Selon le contexte, cela se traduit concrètement par l'interprétation d'un temps passé, dans son emploi pour raconter des récits (soit fictifs, soit d'une aventure ayant déjà eu lieu), ou bien par un emploi hypothétique ou d'éloignement modal (un emploi irréel). Même dans le cas d'un *Simple Past* de politesse, le *Simple Past* permet une coupure avec le moment de l'énonciation. Nous pensons que d'autres nuances peuvent venir s'ajouter dans le contexte, comme la notion d'itération dans le passé : l'itération vient du contexte, alors que la valeur principale de cette forme – une séparation avec l'actuel – est mobilisée par le *Simple Past*.

[75] « The two reports do not have the same meaning, but in many contexts the difference between them will be of no pragmatic significance. » (Huddleston, 2002, p. 155-156)

PRESENT PERFECT

Il existe beaucoup de débats autour de la forme verbale anglaise *Present Perfect* et ses multiples emplois (par exemple, Nishiyama et Koenig, 2004). Tout d'abord, il y a son nom, *Perfect*, qui risque d'amener à la confondre avec la distinction aspectuelle *Perfectif*/*Imperfectif* des langues slaves. Pour certains, dont Quirk *et al*. (1972/1980), il s'agit effectivement d'une forme verbale exprimant un aspect *Perfectif*. Vikner (1985), quant à lui, considère le *Perfect* comme un temps, puisque « (…) le *Perfect* se comporte d'une façon parallèle au passé et au futur de manière significative : morphologiquement et sémantiquement[76] » (1985, p. 84). Huddleston (2002) est d'accord avec Vikner et soutient que le *Perfect* constitue une catégorie de système de temps secondaire (*secondary tense system*), car il permet d'exprimer, tout comme le *Simple Past* une relation temporelle d'antériorité, mais contrairement au *Simple Past* qui situe un procès par rapport au moment de l'énonciation, le *Present Perfect*, généralement, véhicule une relation non-déictique. Pour encore d'autres, la communauté de locuteurs considérée joue un rôle puisque « [l]e *Perfect* américain peut être considérée se rapprochant davantage à un temps que son homologue britannique[77] » (Lindstedt, 2000, p. 371).

Comrie l'inclut dans son étude de l'aspect grammatical pour des raisons historiques plus qu'autre chose puisque, selon lui « [l]e *Perfect* est quelque peu différent de ces autres aspects, puisqu'il ne nous dit rien directement au sujet de la situation elle-même, mais il fait plutôt le lien entre un quelconque état et une situation précédente[78] » (1976, p. 52). Cette notion de pertinence présente (*current relevance*) est souvent évoquée comme l'élément identifiant du *Present Perfect*. Lindstedt (2000) propose l'universel suivant concernant la pertinence présente : « si un gram véhicule la signification de [*current relevance*], il exprime également

[76]« (…) [T]he perfect behaves in a way parallel to past and to future in significant fashions: morphologically (…) and semantically (…). » (Vikner, 1985, p. 84)
[77] « The American perfect can be considered to be more tense-like than its British counterpart. » (Lindstedt, 2000, p. 371)
[78] « The perfect is rather different from these aspects, since it tells us nothing directly about the situation in itself, but rather relates some state to a preceding situation. » (Comrie, 1976, p. 52)

au moins une des significations suivantes : resultative, expérientielle (passé indéfini), déductive ou rapportée [79]».

Pour Lapaire et Rotgé, le *Present Perfect* exprime une synthèse entre le présent et un moment révolu. Il existe deux synthèses possibles : soit le procès est situé entièrement au révolu, avec un lien mental entre le procès et le moment présent du locuteur, soit il existe une continuité temporelle entre le procès révolu et le moment d'énonciation. En développant l'idée de la pertinence présente d'un procès révolu, Lapaire et Rotgé (2002, p. 453) discutent d'un exemple intéressant, que nous reprenons ici :

(25) a. *What have I done? —You fainted*.
b. *What have I done? —You've fainted.*

Selon eux, la différence entre (25a) et (25b) ressort du domaine des stratégies énonciatives. En (25a), il y a une coupure avec le présent, exprimée grâce à la forme verbale *Simple Past* qui a l'effet de sous-entendre quelque chose comme « ne t'en fais pas, c'est fini » accomplissant l'acte RASSURER, alors qu'en (25b), le lien entre le présent et le passé activé par le *Present Perfect* ne permet pas cette interprétation.

Katz pense qu'il y a de la présupposition (une valeur modale épistémique) et une assertion que quelque chose a déjà eu lieu dans le passé, « (…) le *Present Perfect* présuppose qu'il est possible qu'un événement du type donné ait lieu dans le futur et asserte qu'il y en a un qui a déjà eu lieu dans le passé[80] » (2003, p. 154).

Nous résumons les emplois typiques du *Present Perfect* dans la liste suivante :

1. **Present Perfect du passé pertinent au moment de l'énonciation :** ou continuatif (Huddleston, 2002). Selon Huddleston, cet emploi se restreint à des procès atéliques, notamment pour indiquer la durée d'une situation existante qui a commencé au passé.

2. **Present Perfect du procès commencé dans le passé et continuant au moment de l'énonciation :** Il s'agit d'une manière de faire une synthèse entre le passé et le présent, souvent utilisé en présence d'un indicateur de durée, comme *since* ou *for*.

[79] « I propose the following tentative universal : If a gram has the CR [current relevance] meaning, it also has at least one of the following meanings: resultative; experiential (indefinite past); inferential; reportative. » (Lindstedt, 2000, p. 378)
[80] « (…) the present perfect presupposes that it is possible for an event of the given type to occur in the future, and asserts that one has occurred in the past. » (Katz, 2003, p. 154)

3. **Present Perfect du passé indéfini :** Existentiel, ou non-continuative (Huddleston, 2002), il est question d'exprimer un procès passé sans le situer à un moment spécifique, avec une nuance qu'il serait toujours possible que le procès ait lieu à nouveau à l'avenir[81].

4. **Present Perfect du passé récent :** Cette forme verbale permet d'évoquer un procès en le situant dans un passé récent, comme en présence du mot *just*, et comprend également des emplois de « nouvelles toutes fraîches (*Hot news*) », évoquant un passé récent.

Pour nous, le *Present Perfect* réunit les valeurs exprimées au moyen du *Present* (assertion sur l'existence d'un procès éventuellement liée au moment d'énonciation) ainsi qu'un lien avec la valeur de l'accompli, à savoir, la perception du procès à son terme, après qu'il ait eu lieu avec une focalisation spécifique sur la pertinence présente de ce procès. Le sémantisme du verbe détermine la manière dont cette valeur véhicule une interprétation donnée. La valeur d'assertion concernant l'existence du procès contribue à expliquer pourquoi on ne peut pas utiliser le *Present Perfect* pour des expériences ne pouvant pas se reproduire à l'avenir.

PAST PERFECT

Cette forme verbale occupe moins de place dans les grammaires que d'autres formes. Il est souvent considéré comme une forme verbale exprimant l'antériorité dans le passé, c'est-à-dire situant un procès dans le révolu ayant eu lieu avant un autre point de repère appartenant au passé, comme dans l'exemple suivant tiré de Hewings (1999, p. 18) :

(26) a. When he stopped laughing, everyone left.
b. When he stopped laughing, everyone had left.

Hewings (1999) remarque aussi que pour exprimer l'antériorité d'un procès révolu par rapport à un autre procès révolu avec une expression temporelle et les mots *already* ou *just*, le *Past Perfect* est obligatoire.

[81] À ce sujet, Katz explique : « As McCawley (1971) noted long ago, the present perfect conveys a sense of current possibility. If the Monet exhibit is still running, one utters (5a) rather than (5b), for example.
(5) a. Have you been to the Monet exhibit?
b. Did you go to the Monet exhibit?
Once the exhibit has closed for good, however, (5a) is no longer felicitous. The incompatibility of the present perfect with past adverbials will be shown to follow directly from the presupposition associated with this infelicity. » (2003, p. 146)

Cependant, il est intéressant de noter que, dans certains cas, il est tout à fait possible d'exprimer cette relation au moyen d'autres outils linguistiques, comme des prépositions, par exemple Huddleston (2002, p. 147) remarque que c'est la préposition *after* qui établit la relation temporelle dans l'exemple (27) :

(27) a. She left after he spoke to her.
b. She left after he had spoken to her.

Selon lui, « dans certaines circonstances, le *Perfect* peut être omis avec peu ou aucun effet sur l'interprétation temporelle[82] » (Huddleston, 2002, p. 147), notamment avec les expressions *after*, *as soon as* et *before*. D'après Huddleston, « le contraste entre le Perfect et le non-Perfect a plus de signification lorsque [le moment de la situation] est d'une durée relativement longue, particulièrement avec *as soon as* et (à un moindre degré) *before*[83] » (2002, p. 147). Il propose les exemples suivants (Huddleston, 2002, p. 147) :

(28) a. She left the country before she had written her thesis.
b. She left the country before she wrote her thesis.

Les exemples (28a) et (28b) sont intéressants : en (28a), le procès *to leave* est situé après le début du procès *to write* tandis qu'en (28b), le procès *to write* est situé entièrement après le procès *to leave*. Pour Lapaire et Rotgé (2002), puisque l'emploi de cette forme verbale ne se fait pas de manière complètement systématique, il est possible d'évoquer une stratégie discursive, mais ils ne le précisent guère. Cependant, ce sont ces stratégies discursives qui nous intéressent.

La liste ci-dessous résume les emplois constatés du *Past Perfect* :

1. **Past Perfect d'antériorité dans le révolu :** Pour décrire un procès ayant eu lieu antérieurement à un autre procès ou moment dans le passé.

2. **Past Perfect modal, irréel :** Dans des constructions hypothétiques.

[82] « Under certain conditions the perfect may be omitted with little or no effect on the temporal interpretation » (Huddleston, 2002, p. 147).
[83] « The contrast between the perfect and the non-perfect takes on more significance when it is of relatively long duration, especially with *as soon as* and (to a lesser extent) *before*. » (Huddleston, 2002, p. 147)

3. **Past Perfect de la concordance du temps (*backshifting*) :** Utilisé pour la concordance du temps, mais apporte une nuance comme en (28).

L'emploi du *Past Perfect* dans le cadre de la concordance des temps (*backshifting*) mérite quelques précisions. En anglais, lors du discours reporté, il est parfois possible d'utiliser des formes verbales différentes selon ce que l'on souhaite exprimer. Selon Huddleston, si l'énonciateur rejette ce qui a été dit, ou bien s'il existe un contraste entre 'then' et 'now', il y a une préférence pour *Past Perfect*, illustrée dans ses exemples (2002, p. 158) :

(29) a. She said she loved him.
b. She said she had loved him.

En (29a), on peut comprendre que l'état désigné par *to love* continue toujours, contrairement à l'exemple en (29b) ou l'état dénoté par *to love* appartient entièrement au révolu. Cependant, selon Huddleston, si le *Past Perfect* n'est pas nécessaire pour la clarté, il y a une préférence pour la simplicité, et donc l'emploi du *Simple Past*.

Le *Past Perfect* réunit plusieurs valeurs essentielles à savoir, les valeurs liées au *Simple Past* (la scission avec l'actuel) ainsi qu'un lien avec l'accompli. La valeur d'accompli active l'interprétation de l'antériorité puisqu'une perspective est adoptée où le procès est considéré au-delà de son terme, donc antérieur à un autre procès ou moment. La scission avec l'actuel, ou le non-actuel se traduit par une coupure avec le moment présent, soit situant le procès désigné par le verbe dans le passé, soit activant les interprétations d'irréel et de l'hypothétique. Selon le sémantisme du verbe en question, la valeur d'accompli peut s'interpréter différemment.

4.3.4 VALEURS MOBILISÉES PAR LES FORMES VERBALES ÉTUDIÉES

Ce chapitre portant sur les systèmes verbaux français et anglais nous a permet de décortiquer les formes verbales françaises et anglaises qui nous intéressent dans le cadre de la présente étude pour cerner les significations pouvant être mobilisés par ces formes. Notamment, nous avons déterminé les valeurs de base suivantes, résumées dans la Figure 37 pour les formes verbales françaises et dans la Figure 38 pour les formes verbales anglaises :

Forme verbale	Valeur mobilisée
Présent	Assertion concernant l'existence du procès désigné par le verbe Valeur temporelle par défaut : simultanéité avec le présent du locuteur
Passé composé	Valeur d'accompli
Plus-que-parfait	Valeur d'accompli Valeur de non-actuel

Figure 37 Valeurs de base mobilisée par les formes verbales françaises

Forme verbale	Valeur mobilisée
Simple Present	Assertion concernant l'existence du procès désigné par le verbe Valeur temporelle par défaut : un lien le présent du locuteur
Present Progressive	Assertion concernant l'existence du procès désigné par le verbe Valeur temporelle par défaut : un lien le présent du locuteur Saisi d'un procès en cours de déroulement
Simple Past	Valeur de non-actuel
Present Perfect	Assertion concernant l'existence du procès désigné par le verbe Valeur d'accompli et de pertinence présente du procès non-actuel
Past Perfect	Valeur de non-actuel Valeur d'accompli

Figure 38 Valeurs de base mobilisée par les formes verbales anglaises

Toutefois, cette étude a souligné le fait qu'il est important de prendre en considération le sémantisme des verbes interagissant avec les formes verbales afin de bien saisir les valeurs activées. Comme nous l'avons vu, dans le cadre du *Simple Present*, la nature du procès influence l'interaction avec des formes verbales, comme les quatre exemples en (30) :

(30) a. He shoots, he scores!
b. I promise I will be there on time.
c. He [usually] scores early in the game.
d. He [always] promises but never comes through.

Pour une occurrence dynamique, comme en (30a) et (30b), il y a une interprétation temporelle de la simultanéité entre le procès et le présent du locuteur. En (30c) et (30d), avec les mêmes verbes, il est question d'une signification habituelle – les adverbes entre parenthèses ne sont pas nécessaires pour activer ces interprétations.

Ce n'est pas seulement l'aspect lexical des verbes, mais également d'autres éléments de la phrase pouvant déclencher une interprétation donnée, comme en (31) :

(31) a. J'ai bientôt terminé [ce chapitre] (Saussure, 2010).
b. John tells me you have been abroad (Quirk *et al*., 1972/1980, p. 86).

En (31a), le *passé composé*, une forme verbale communément associée avec l'expression d'un procès ayant eu lieu dans le passé, fait référence à un procès à venir, interprétation activée par la présence de l'adverbe *bientôt*, tandis qu'en (31b) le *Simple Present* en anglais, que l'on considère généralement comme exprimant une relation temporelle de simultanéité avec le moment d'énonciation, situe un procès (*to tell*) dans le passé.

À la suite de ce survol des systèmes verbaux du français et de l'anglais, et plus particulièrement, de l'analyse du sémantisme des formes verbales qui nous intéressent, ensemble avec notre étude des représentations sémantiques des actes illocutionnaires désignés par quelques verbes illocutionnaires suggestifs, nous pouvons maintenant passer à la troisième partie de ce travail consistant en l'étude et l'analyse de nos corpus.

TROISÈME PARTIE : L'ÉTUDE DES CORPUS

CHAPITRE 5 : LES CORPUS

Internet constitue une vaste source d'informations qui peuvent être divisées selon leur origine : il s'agit soit du contenu généré par des professionnels (par exemple, des entreprises ou des experts) ou bien du contenu généré par les utilisateurs non-professionnels. Une source historique de contenu généré par les utilisateurs et toujours plébiscité (Aumayn, Chan et Hayes, 2011) est les forums de discussion. Les forums sont le prolongement des groupes de discussion (*newsgroups*) qui existaient tout au début de l'Internet, comme des lieux d'échange autour d'un centre d'intérêt commun. Kaplan et Haenlein constatent : « Au début, l'Internet a commencé comme une collection de groupes de discussion où des individus pouvaient lire ou publier des messages du type babillard dans des catégories aussi *geek* que "hautes technologies" et "science-fiction"[84] » (2012, p. 101). D'après eux, l'existence des forums témoigne de la pérennisation de l'objectif premier de l'Internet, « (…) ce pour quoi il était créé au départ – une plateforme pour faciliter l'information échangée entre ces utilisateurs[85] » (Kaplan et Haenlein, 2012, p. 102). Les messages publiés dans les forums ainsi que les réponses apportées par les intervenants sont publics d'office à tous les membres de la communauté, mais dans le cas de tous les exemples dans nos corpus, également à tous les internautes. Les forums représentent des lieux propices à l'entraide, où un utilisateur peut solliciter de l'aide et d'autres peuvent lui fournir des pistes possibles de résolution d'un problème. Ce constat est particulièrement intéressant pour nous puisqu'au sein des discussions dans les forums, il est souvent question de suggestions, de conseils, et de recommandations. Par conséquent, les

[84] « In its early days the Internet started as a collection of newsgroups where individuals could read or post bulletin board like messages in categories as geeky as 'high tech' and 'science fiction'. » (Kaplan et Haenlein, 2012: 101)
[85] « (…) what it was initially created for – a platform to facilitate information exchanged between its users. » (Kaplan et Haenlein, 2012, p. 102)

verbes illocutionnaires désignant ces actes (*suggérer, conseiller* et *recommander*) figurent fréquemment dans les interventions des utilisateurs.

Il est aussi intéressant de noter qu'il existe une culture propre aux forums avec des codes de savoir-vivre, souvent formulés d'une manière explicite dans des chartres présentes sur ces sites (Amato et Boutin, 2013). Afin qu'une discussion soit prise au sérieux, ces us et coutumes doivent être respectés. Dans les cas de non-respect de ces règles, les utilisateurs n'hésitent pas à reprendre le coupable, parfois en négligeant complètement la demande d'aide à l'origine de la discussion.

Dans ce chapitre, nous présentons d'abord quelques termes souvent utilisés au sein des messages des fils de discussions dans les forums sur Internet. Ensuite, nous discutons de l'intérêt ainsi que les limites des fils de discussion des forums sur Internet comme source de données linguistiques. Après, nous présentons notre méthodologie de recueil d'exemples ainsi que des détails concernant la composition du corpus français et du corpus anglais[86]. Nous évoquons également quelques difficultés rencontrées lors du recueil des données. Ces informations nous permettent d'aborder, dans le chapitre suivant, notre analyse des fonctions sémantiques et discursives des formes verbales lors de leur interaction avec les verbes illocutionnaires suggestifs.

5.1 LEXIQUE DES FORUMS

Il existe des termes spécifiques à la culture des forums sur Internet dont nous allons faire usage lors de nos analyses et discussions dans le Chapitre 6 et qui apparaissent à l'intérieur même de certains des exemples cités. Nous expliquons des termes les plus communs et les plus utiles ainsi que leur équivalent en anglais sauf dans le cas où il s'agit d'expressions anglaises couramment utilisées en français.

[86] Les deux corpus se trouvent en annexe.

FIL DE DISCUSSION
Se dit *thread* en anglais. Il est question d'une conversation à travers des messages portant sur un sujet donné.

SUJET
Se dit *topic* en anglais. Il s'agit du sujet du fil de discussion. Les utilisateurs reprochent parfois aux autres de s'éloigner du sujet, en disant qu'ils sont **hors sujet** (*off topic*). Généralement, les fils de discussion portent un titre, choisi par l'auteur du sujet, qui résume le sujet en question.

MESSAGE
Se dit *post* en anglais et parfois également en français. Les fils de discussion sont constitués de messages des utilisateurs.

OP
Utilisé en français et en anglais, il s'agit de l'abréviation d'*original poster* (l'auteur du sujet).

MP
Abréviation de message privé (en anglais, *PM* pour *private message*). Dans certains forums, les utilisateurs ont la possibilité d'envoyer des messages privés, donc visibles uniquement par un seul utilisateur, à la différence des messages dans les fils de discussion qui sont visibles par la communauté en entier.

+1
Utilisé en français et en anglais pour montrer son accord avec un message précédent. En français, on trouve également le verbe *plussoyer*.

UP
Dans les forums, il existe souvent une page qui résume tous les fils de discussion avec une activité récente. Un utilisateur peut publier un message où il ne marque que « UP » afin de faire monter (de l'anglais *up*) son fil de discussion dans cette liste. Cela permet d'attirer l'attention des autres membres de la communauté et donc des réponses à son sujet de discussion.

TROLL
Un troll est une personne qui participe à des conversations uniquement à des fins de provocation, par exemple, pour se moquer de quelqu'un ou de quelque chose. Cette personne n'a pas d'objectifs constructifs. On voit aussi le verbe *troller* (*to troll*) qui fait référence à l'activité de ces internautes.

5.2 INTÉRÊT ET LIMITES DES FORUMS DE DISCUSSION SUR INTERNET

Déjà évoquée, une des raisons principales pour laquelle les forums sont particulièrement adaptés à la présente étude vient de leur raison d'être : l'entraide. Les forums sur Internet représentent des communautés de personnes intéressées par un même sujet. Bien que les participants aient chacun des niveaux de compétences différents concernant un sujet donné, ensemble ils ont une maîtrise du sujet plus important que le grand public. Les forums sur Internet ont un autre avantage : il n'est pas toujours facile de solliciter de l'aide. L'anonymat relatif proposé par Internet permet à celui qui sollicite de l'aide de sauver les apparences lorsqu'il est obligé d'avouer avoir besoin d'aide. Il est question alors de situations où les intervenants sont amenés à donner des conseils, des suggestions et des recommandations ainsi qu'à revenir sur des conseils, des suggestions et des recommandations déjà donnés. Nous constatons alors l'emploi fréquent de nos trois verbes illocutionnaires aux formes verbales qui nous intéressent.

Puisque nous nous intéressons à la manière dont les formes verbales participent à la construction de l'interprétation lors de l'interaction, il est important pour nous d'explorer des occurrences en situation de communication. Les échanges sur Internet sont intéressants et la caractérisation du langage qui y est utilisée fait l'objet d'études depuis un moment déjà (Beaudouin et Velkovska, 1999) tout en étant dans un état d'évolution constant (Amato et Boutin, 2013). Ayant ses propres modalités, comme les smileys et les émoticons, il s'approche généralement plus du langage parlé que du langage écrit traditionnel tout en étant un hybride des deux.

Ce qui est d'un intérêt particulier pour nous est le fait qu'au lieu d'être des énoncés artificiellement sollicités dans un cadre construit, il s'agit d'énoncés naturels dans un contexte naturel. Cela nous permet d'analyser des situations d'interprétation authentiques. Aussi, puisque ce sont des messages écrits, en tant qu'observatrice, nous avons plus ou moins accès aux mêmes éléments mobilisant une interprétation donnée que le destinataire, vu qu'il n'y a pas

de nuance possible en ce qui concerne l'intonation ou, éventuellement les gestes, comme cela serait le cas à l'oral.

Toutefois, dans le cadre de cette étude, il n'est pas question d'analyse de discours et nous ne cherchons pas à caractériser le discours social. Cependant, il nous faut entrer dans les échanges afin de trouver des exemples du phénomène qui nous intéresse. Étant donné notre objectif, nous ne privilégions pas un certain sujet de discussion : notre intérêt relève de l'observation de ces formes verbales dans une quantité suffisante afin d'explorer notre hypothèse. Nous ne nous intéressons pas non plus à la fréquence des formes verbales activant une interprétation donnée. Notre objectif n'est pas de classifier les fonctions sémantiques et discursives en termes de fréquence, mais simplement d'analyser l'interaction entre les formes verbales et les verbes illocutionnaires suggestifs.

Naturellement, comme pour tout corpus, il y a des désavantages inhérents aux forums de discussion sur Internet. La limite la plus notable concerne l'identité des intervenants. Au départ, nous voulions restreindre notre étude à des locuteurs natifs en retenant uniquement des exemples les impliquant. Or, en raison de l'anonymat sur Internet, il n'est pas possible de vérifier à cent pour cent le statut linguistique d'un locuteur. Parfois, un intervenant fait part de son statut de locuteur non natif, en demandant aux autres de bien vouloir excuser ses fautes ou en indiquant s'être servi d'un logiciel de traduction automatique pour rédiger son message. Dans certains forums, les utilisateurs signalent où ils habitent, en indiquant le nom d'une ville ou d'un pays. Cependant, rien n'empêche un locuteur non natif de l'anglais d'habiter en Angleterre ou un locuteur natif de l'anglais d'habiter en Turquie, par exemple. Ceci est d'autant plus compliqué à cause de la présence fréquente de fautes d'orthographe et de grammaire par des locuteurs natifs. Le style moins soigné couramment utilisé dans les forums laisse de la place à des fautes qui seraient inacceptables dans des cadres plus formels (et qui, d'ailleurs, font l'objet de commentaires de la part de certains internautes).

La situation se complique davantage pour l'anglais compte tenu du statut particulier de cette langue comme *lingua franca* sur Internet. Bien qu'à l'origine, nous nous intéressions à l'anglais des locuteurs natifs, nous nous sommes vite rendu compte que, dans un corpus comme le nôtre, il s'agit d'un anglais international. Nous avons donc choisi de retenir des exemples où l'intervenant employant la forme verbale en question manifeste un niveau de maîtrise de la langue s'approchant à celle d'un locuteur natif. Pour nous, cela signifie sans emploi grammatical choquant pour un locuteur natif dans leurs messages. Cela est important pour notre étude puisque nous souhaitons étudier le rôle des formes verbales, dans leurs emplois standards. Un emploi comme « Yesterday, I have suggested you go to the doctor » est non standard puisque, généralement, la présence de l'indicateur d'un temps définitif est gênante avec le *Present Perfect*. « I suggested you to go » est également problématique à cause de la présence de « to » qui est maladroite. Nous avons cependant fait le choix de garder les exemples où le destinataire n'a pas forcément un niveau de maîtrise s'approchant à celle d'un locuteur natif. Bien que non représentatif de la majorité des exemples, la raison de ce choix était plutôt d'ordre pratique : il était presque impossible d'éviter de tels cas.

Une autre limite liée à des forums sur Internet et à laquelle nous avons déjà fait allusion concerne la relation entre les utilisateurs. Quelquefois, il est clair que des interlocuteurs ont une relation de longue date et qu'ils se sont déjà parlé auparavant, tout comme dans d'autres cas, il est évident que ce sont de parfaits étrangers. L'existence d'une relation entre les interlocuteurs peut influencer l'interprétation d'un énoncé, notamment dans le cas d'une suggestion. Si un intervenant a l'habitude de faire des suggestions inutiles ou de faire des suggestions très valorisées, cela peut influencer l'interprétation de ses propos. Dans la limite du possible, nous tentons d'appréhender la relation entre les locuteurs.

Toutefois, comme notre objectif est d'explorer notre hypothèse au moyen de l'étude des fonctions sémantiques et discursives mobilisées par les formes verbales, les fils de discussion des forums de sur Internet sont une ressource précieuse. Les forums nous fournissent une

abondance d'exemples de formes verbales nous permettant d'explorer les verbes illocutionnaires dans un contexte authentique.

5.3 MÉTHODOLOGIE DU RECUEIL D'EXEMPLES

Il existe une multitude de forums sur Internet, abordant une grande diversité de thématiques. Étant donné que nous ne nous intéressons pas à l'analyse du discours, au lieu de nous restreindre à un domaine spécifique, nous avons choisi de privilégier d'autres facteurs lors du recueil d'exemples. En particulier, nous nous sommes intéressée à la longueur du fil de discussion. En général, nous nous sommes limitée à des fils de discussion de trois pages maximum pour une raison pratique : cela nous permettait d'en lire l'intégralité. Pour certaines formes verbales où les exemples étaient moins nombreux, nous avons parfois opté pour des discussions un peu plus longues. Aussi, nous avons retenu des fils de discussion avec un minimum de deux participants. Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, nous avons également choisi des exemples où, d'après toutes les informations disponibles, le locuteur employant la forme avait le niveau linguistique d'un locuteur natif. Pour des raisons pratiques, nous avons décidé de retenir les exemples où le destinataire manifestait un niveau non natif.

Pour poursuivre notre réflexion qui s'est développée autour de la performativité, dans le cadre de cette étude, nous étudions les formes verbales à la première personne du singulier. Nous nous intéressons particulièrement à l'interaction entre un locuteur et un destinataire. Pour cette raison, nous avons commencé notre recueil en cherchant des exemples en utilisant les clés de recherche « je te suggère » « forum » et « I suggest you » « forum » dans le moteur de recherche. En nous basant uniquement sur ces possibilités, les fils de discussions trouvés étaient très hétéroclites et mélangés. Nous avons donc décidé de choisir une sélection de clés de recherche afin de cibler notre recherche en identifiant des possibilités pour mieux encadrer notre recueil d'exemples. En plus des formes directes visant un destinataire spécifique, « je te suggère de » « forum » ou « I suggest you (suivi d'un verbe) » « forum », nous avons choisi de chercher la forme verbale en question suivie d'un article défini ou indéfini « je suggère un » « forum »

et « I suggest a » « forum » puisque cela peut représenter des suggestions directes. Les choix étaient adaptés en fonction des possibilités combinatoires avec les verbes illocutionnaires en question : par exemple, « Je te suggère que » est très utilisé alors que « Je te conseille que » ne l'est pas. L'intégralité des clés de recherche figure dans les tableaux sur les pages suivantes. Les Tableau 1, Tableau 2 et Tableau 3 résument nos mots clés de recherche en français, divisés par verbe et par forme verbale, et les Tableau 4 et Tableau 5 nos mots clés de recherche en anglais.

Nous avons utilisé le moteur de recherche *Google* pour trouver nos exemples, *google.fr* pour les exemples en français et *google.com* (version américaine) pour les exemples en anglais, en saisissant nos mots clés de recherche entre guillemets. Ensuite, nous avons commencé notre recueil à partir des premiers résultats, jusqu'à atteindre la quantité désirée d'exemples, en écartant ceux ne répondant pas à nos critères de recherche. Si, après une étude plus approfondie d'un exemple retenu, celui-ci ne correspondait pas aux critères, nous l'avons remplacé par un autre, trouvé au moyen de la méthodologie décrite ci-dessus. Parfois au sein d'un fil de discussion, nous avons constaté plus qu'une occurrence de la forme verbale en question.

En termes de quantité d'exemples, nous avons commencé en élaborant le corpus en anglais avec le verbe *to suggest* et la forme *Simple Present*. Au bout de 40 exemples, nous avons constaté qu'il y avait une diversité intéressante d'emplois tout en étant une taille gérable. Nous avons donc décidé de retenir à peu près 40 exemples pour chaque forme verbale pour chaque verbe. Cependant, pour certaines formes verbales en anglais – *Present Progressive*, *Present Perfect* et *Past Perfect* – il existe deux formes possibles : la forme longue (*I am suggesting*) et la forme contractée (*I'm suggesting*), nous avons voulu nous assurer qu'il y avait au moins 20 exemples de chaque forme. Puisqu'il existe des cas où plusieurs formes verbales anglaises peuvent se traduire par une forme française, comme *présent* et *Simple Present*/*Present Progressive*, nous avons décidé d'inclure plus de formes en français, en visant à peu près 90.

Lors de notre recueil d'exemples, il s'est parfois avéré nécessaire d'adapter les mots clés de recherche puisque le nombre ou la qualité d'exemples proposés n'étaient pas satisfaisants. Quand nous étions face à cette situation, nous avons d'abord cherché des exemples en utilisant uniquement la forme verbale sans article ou préposition, par exemple « Je te recommande » afin d'essayer de trouver des occurrences du verbe à la forme verbale qui nous intéressait. Dans les deux sections suivantes, nous traitons des particularités liées à certaines formes verbales et certains verbes, d'abord en anglais et ensuite en français.

	Suggérer	*Conseiller*	*Recommander*
Présent	« Je suggère à » « forum » « Je suggère de » « forum » « Je suggère que » « forum » « Je suggère un » « forum » « Je suggère une » « forum » « Je suggère des » « forum » « Je suggère le » « forum » « Je suggère la » « forum » « Je suggère les » « forum » « Je te suggère de » « forum » « Je te suggère le » « forum » « Je te suggère la » « forum » « Je te suggère les » « forum » « Je te suggère un » « forum » « Je te suggère une » « forum » « Je te suggère des » « forum » « Je te suggère ce » « forum » « Je te suggère cette » « forum »	« Je conseille à » « forum » « Je conseille de » « forum » « Je conseille un » « forum » « Je conseille une » « forum » « Je conseille des » « forum » « Je conseille le » « forum » « Je conseille la » « forum » « Je conseille les » « forum » « Je te conseille de » « forum » « Je te conseille un » « forum » « Je te conseille une » « forum » « Je te conseille des » « forum » « Je te conseille le » « forum » « Je te conseille la » « forum » « Je te conseille les » « forum » « Je te conseille ce » « forum » « Je te conseille cette » « forum »	« Je recommande à » « forum » « Je recommande de » « forum » « Je recommande un » « forum » « Je recommande une » « forum » « Je recommande des » « forum » « Je recommande le » « forum » « Je recommande la » « forum » « Je recommande les » « forum » « Je te recommande de » « forum » « Je te recommande le » « forum » « Je te recommande la » « forum » « Je te recommande les » « forum » « Je te recommande ce » « forum » « Je te recommande cette » « forum » « Je te recommande » « forum »

Tableau 1 Clés de recherche en français : présent

	Suggérer	*Conseiller*	*Recommander*
Passé composé	« J'ai suggéré à » « forum » « J'ai suggéré de » « forum » « J'ai suggéré que » « forum » « J'ai suggéré un » « forum » « J'ai suggéré une » « forum » « J'ai suggéré des » « forum » « J'ai suggéré le » « forum » « J'ai suggéré la » « forum » « J'ai suggéré les » « forum » « Je t'ai suggéré de » « forum » « Je t'ai suggéré un » « forum » « Je t'ai suggéré une » « forum » « Je t'ai suggéré des » « forum » « Je t'ai suggéré le » « forum » « Je t'ai suggéré la » « forum » « Je t'ai i suggéré les » « forum » « Je t'ai suggéré ce » « forum » « Je t'ai suggéré cette » « forum »	« J'ai conseillé à » « forum » « J'ai conseillé de » « forum » « J'ai conseillé un » « forum » « J'ai conseillé une » « forum » « J'ai i conseillé des » « forum » « J'ai conseillé le » « forum » « J'ai conseillé la » « forum » « J'ai conseillé les » « forum » « J'ai conseillé de » « forum » « Je t'ai conseillé un » « forum » « Je t'ai conseillé une » « forum » « Je t'ai conseillé des » « forum » « Je t'ai conseillé le » « forum » « Je t'ai conseillé la » « forum » « Je t'ai conseillé les » « forum » « Je t'ai conseillé ce » « forum » « Je t'ai conseillé cette » « forum » « Je t'ai conseillé » « forum »	« J'ai recommandé à » « forum » « J'ai recommandé de » « forum » « J'ai recommandé un » « forum » « J'ai recommandé une » « forum » « J'ai recommandé des » « forum » « J'ai recommandé le » « forum » « J'ai recommandé la » « forum » « J'ai recommandé les » « forum » « J'ai recommandé ce » « forum » « J'ai recommandé cette » « forum » « J'ai recommandé ces » « forum » « Je t'ai recommandé de » « forum » « Je t'ai recommandé un » « forum » « Je t'ai recommandé une » « forum » « Je t'ai recommandé des » « forum » « Je t'ai recommandé le » « forum » « Je t'ai recommandé la » « forum » « Je t'ai recommandé les » « forum » « Je t'ai recommandé ce » « forum » « Je t'ai recommandé cette » « forum » « Je t'ai recommandé » « forum »

Tableau 2 Clés de recherche en français : passé composé

	Suggérer	*Conseiller*	*Recommander*
Plus-que-parfait	« J'avais suggéré à » « forum » « J'avais suggéré de » « forum » « J'avais suggéré que » « forum » « J'avais suggéré un » « forum » « J'avais suggéré une » « forum » « J'avais suggéré des » « forum » « J'avais suggéré le » « forum » « J'avais suggéré la » « forum » « J'avais suggéré les » « forum » « Je t'avais suggéré de » « forum » « Je t'avais suggéré un » « forum » « Je t'avais s suggéré une » « forum » « Je t'avais suggéré des » « forum » « Je t'avais suggéré le » « forum » « Je t'avais s suggéré la » « forum » « Je t'avais suggéré les » « forum » « Je t'avais suggéré ce » « forum » « Je t'avais suggéré cette » « forum »	« J'avais conseillé à » « forum » « J'avais conseillé de » « forum » « J'avais conseillé un » « forum » « J'avais conseillé une » « forum » « J'avais conseillé des » « forum » « J'avais conseillé le » « forum » « J'avais conseillé la » « forum » « J'avais conseillé les » « forum » « Je t'avais conseillé de » « forum » « Je t'avais conseillé un » « forum » « Je t'avais conseillé une » « forum » « Je t'avais conseillé des » « forum » « Je t'avais conseillé le » « forum » « Je t'avais conseillé la » « forum » « Je t'avais conseillé les » « forum » « Je t'avais conseillé ce » « forum » « Je t'avais conseillé cette » « forum » « Je t'avais conseillé » « forum »	« J'avais s recommandé à » « forum » « J'avais recommandé de » « forum » « J'avais recommandé un » « forum » « J'avais s recommandé une » « forum » « J'avais recommandé des » « forum » « J'avais recommandé le » « forum » « J'avais recommandé la » « forum » « J'avais recommandé les » « forum » « J'avais recommandé ce » « forum » « J'avais recommandé cette » « forum » « J'avais recommandé ces » « forum » « Je t'avais recommandé de » « forum » « Je t'avais recommandé le » « forum » « Je t'avais s recommandé la » « forum » « Je t'avais recommandé les » « forum » « Je t'avais recommandé un » « forum » « Je t'avais recommandé une » « forum » « Je t'avais recommandé des » « forum » « J'avais recommandé ce » « forum » « Je t'avais s recommandé cette » « forum »

Tableau 3 Clés de recherche en français : plus-que-parfait

	To suggest	*To advise*	*To recommend*
Present	« I suggest a » « forum » « I suggest the » « forum » « I suggest you » « forum » « I suggest that you » « forum »	« I advise that » « forum » « I advise you » « forum » « I advise that you » « forum »	« I recommend a » « forum » « I recommend the » « forum » « I recommend you » « forum » « I recommend that you » « forum »
Present Progressive	« I am suggesting a » « forum » « I am suggesting the » « forum » « I am suggesting you » « forum » « I am suggesting that you » « forum » « I'm suggesting a » « forum » « I'm suggesting the » « forum » « I'm suggesting you » « forum » « I'm suggesting that you » « forum »	« I am advising you to » « forum » « I am advising that you » « forum » « I'm advising that » « forum » « I'm advising you » « forum » « I'm advising that you » « forum »	« I am recommending a » « forum » « I am recommending the » « forum » « I am recommending you » « forum » « I am recommending that you » « forum » « I'm recommending you » « forum » « I'm recommending that you » « forum »
Present Perfect	« I have suggested a » « forum » « I have suggested the » « forum » « I have suggested you » « forum » « I have suggested that you » « forum » « I've suggested a » « forum » « I've suggested the » « forum » « I've suggested you » « forum » « I've suggested that you » « forum »	« I have advised you to » « forum » « I have advised that you » « forum » « I have advised that she » « forum » « I have advised that he » « forum » « I have advised her » « forum » « I have advised him » « forum » « I've advised you to » « forum » « I've advised that you » « forum »	« I have recommended a » « forum » « I have recommended the » « forum » « I have recommended you » « forum » « I have recommended that you » « forum » « I've recommended a » « forum » « I've recommended the » « forum » « I've recommended you » « forum » « I've recommended that you » « forum »

Tableau 4 Clés de recherche en anglais : Simple Present, Present Progressive et Present Perfect

	To suggest	*To advise*	*To recommend*
Simple Past	« I suggested a » « forum » « I suggested the » « forum » « I suggested you » « forum » « I suggested that you » « forum »	« I advised you » « forum » « I advised you to » « forum » « I advised that you » « forum » « I advised that » « forum »	« I recommended a » « forum » « I recommended the » « forum » « I recommended you » « forum » « I recommended that you » « forum »
Past Perfect	« I had suggested a » « forum » « I had suggested the » « forum » « I had suggested you » « forum » « I had suggested that you » « forum » « I'd suggested a » « forum » « I'd suggested the » « forum » « I'd suggested you » « forum » « I'd suggested that you » « forum »	« I had advised you to » « forum » « I had advised that you » « forum » « I had advised her to » « forum » « I had advised him to » « forum » « I'd advised you to » « forum » « I'd advised that you » « forum » « I'd advised » « forum »	« I had recommended a » « forum » « I had recommended the » « forum » « I had recommended you » « forum » « I had recommended that you » « forum » « I'd recommended a » « forum » « I'd recommended the » « forum » « I'd recommended you » « forum » « I'd recommended that you » « forum »

Tableau 5 Clés de recherche en anglais : Simple Past et Past Perfect

5.4 CORPUS FRANÇAIS

Le corpus français, en annexe, est constitué de 761 fils de discussion. Lors du recueil des données en français, dans la majorité des cas, le locuteur employant la forme verbale en question avait un niveau s'approchant d'un locuteur natif. Il y avait quelques exceptions, dans certains cas où un locuteur s'est déclaré non-natif, et d'autres où il y avait des fautes improbables de la part de locuteurs natifs. Le Tableau 6 présente la composition du corpus, avec en caractères gras le nombre de fils de discussion par forme verbale et par verbe et en italique le nombre d'occurrences de la forme verbale en question, étant donné que, dans certains cas, il y a plusieurs occurrences dans un seul fil de discussion.

	Suggérer		**Conseiller**		**Recommander**	
Présent	**90**	*100*	**90**	*106*	**79**	*87*
Passé composé	**90**	*91*	**83**	*84*	**88**	*88*
Plus-que-parfait	**90**	*91*	**82**	*83*	**69**	*70*

Tableau 6 Composition du corpus français

Il existe des particularités liées aux verbes : nous explorons la répartition des exemples et des occurrences dans le cas de chaque verbe ainsi que, le cas échéant, des spécificités concernant le recueil d'exemples.

5.4.1 SUGGÉRER

Le Tableau 7 résume la répartition des exemples et des occurrences dans le cas du verbe *suggérer* :

		Nombre de fils de discussion	**Nombre d'occurrences**
Présent			
	Je suggère	60	65
	Je te suggère	30	35
Passé composé			
	J'ai suggéré	60	60
	Je t'ai suggéré	30	31
Plus-que-parfait			
	J'avais suggéré	60	61
	Je t'avais suggéré	30	30

Tableau 7 Répartition des exemples et des occurrences : *suggérer*

Il n'y avait pas de particularités liées au recueil d'exemples pour le verbe *suggérer*.

5.4.2 CONSEILLER

Dans Tableau 8 se trouve un résumé de la répartition entre le nombre de fils de discussion et le nombre d'occurrences.

		Nombre de fils de discussion	Nombre d'occurrences
Présent			
	Je conseille	50	66
	Je te conseille	30	40
Passé composé			
	J'ai conseillé	50	51
	Je t'ai conseillé	33	33
Plus-que-parfait			
	J'avais conseillé	50	51
	Je t'avais conseillé	32	32

Tableau 8 Répartition des exemples et des occurrences : *conseiller*

Il existe moins d'exemples pour le verbe *conseiller* que pour le verbe *suggérer*, par exemple, puisqu'il n'est pas courant de dire « je conseille que », il y a 10 exemples en moins.

Il est intéressant de noter qu'au sein des fils de discussion constituant ce corpus, nous avons constaté une occurrence de « je te conseil ». Faute de temps, nous n'avons pas pu chercher plus d'exemples avec cette orthographe, mais il serait intéressant d'explorer si les fonctions sémantiques et discursives auxquelles participe cette forme sont, comme nous le pensons, les mêmes qu'avec l'orthographe standard.

5.4.3 RECOMMANDER

Il était plus difficile de trouver des exemples pour *recommander* que pour les deux autres verbes en français. En majeure partie, cela était à cause de son homonyme signifiant « commander à nouveau » (*re-commander*). Ce verbe était beaucoup plus commun dans les forums sur Internet que le verbe nous intéressant. Le Tableau 9 résume les informations relatives à la répartition du nombre des fils de discussion et le nombre d'occurrences pour ce verbe.

		Nombre de fils de discussion	Nombre d'occurrences
Présent			
	Je recommande	49	54
	Je te recommande	30	33
Passé composé			
	J'ai recommandé	49	49
	Je t'ai recommandé	39	39
Plus-que-parfait			
	J'avais recommandé	39	40
	Je t'avais recommandé	30	30

Tableau 9 Répartition des exemples et des occurrences : *recommander*

5.5 CORPUS ANGLAIS

Le corpus anglais, en annexe, est constitué de 679 fils de discussion. Le Tableau 10 résume la composition du corpus, le chiffre en caractères gras représente le nombre de fils de discussion comportant la forme verbale en question et le chiffre en italiques indique le nombre d'occurrences de cette forme à l'intérieur des fils de discussion.

	To suggest		**To advise**		**To recommend**	
Simple Present	**39**	*47*	**30**	*34*	**40**	*61*
Present Progressive	**60**	*69*	**50**	*50*	**60**	*64*
Present Perfect	**58**	*61*	**43**	*44*	**53**	*54*
Simple Past	**40**	*43*	**34**	*35*	**39**	*44*
Past Perfect	**55**	*56*	**36**	*37*	**42**	*43*

Tableau 10 Composition du corpus en anglais

Lors du recueil d'exemples en anglais, à de nombreuses reprises, nous avons dû écarter des exemples, car l'intervenant employant la forme verbale en question n'avait pas un niveau de langue proche d'un niveau natif. Néanmoins, dans la majorité des cas, nous avons quand même pu trouver suffisamment d'exemples.

Une faute d'inattention fréquemment attestée pour les trois verbes concernait la forme contractée possible pour le *Past Perfect*. En anglais, les deux formes suivantes sont acceptables : *I had suggested you buy the other one* et *I'd suggested you buy the other one*. Cependant nous avons souvent constaté que les locuteurs employaient la forme contractée du *Past Perfect*, par exemple *I'd suggested* erronément à la place d'*I'd suggest*, la forme courte de

I would suggest. Cela explique le très faible nombre d'exemples attestés dans les fils de discussion de cette forme verbale contractée.

5.5.1 TO SUGGEST

Le Tableau 11 expose la répartition des exemples et des occurrences dans le cas du verbe *to suggest*.

		Nombre de fils de discussion	Nombre d'occurrences
Simple Present		39	47
Present Progressive			
	I am suggesting	20	29
	I'm suggesting	40	40
Present Perfect			
	I have suggested	39	39
	I've suggested	19	20
Simple Past		40	43
Past Perfect			
	I had suggested	40	40
	I'd suggested	15	16

Tableau 11 Répartition des exemples et des occurrences : *to suggest*

Malgré le fait qu'il existe une autre acception de ce verbe, signifiant *grosso modo* « insinuer », il n'était pas difficile de trouver des exemples. Hors des exemples repérés au moyen de nos clés de recherche, dans les fils de discussion repérés, nous avons également trouvé des exemples avec des adverbes dont : *I strongly suggest*, *I also suggest*, *I've actually suggested*, *I've also suggested* et *I initially suggested*.

5.5.2 TO ADVISE

Le recueil d'exemples pour le verbe *to advise* n'était pas évident. Ce verbe est moins fréquent en anglais que *to suggest* ou *to recommend*. Les verbes *to suggest* et *to recommend* sont plus communs que le verbe *advise* en anglais. À titre d'exemple, au sein Corpus of Contemporary American English[87], pour l'anglais oral, il y a 296 occurrences de « I suggest », 155 occurrences de « I recommend » et seulement 25 occurrences de « I advise ». Notre objectif n'est pas de parler de la fréquence des formes verbales, et nous n'avons pas analysé les occurrences citées pour déterminer l'acception pour chaque verbe dont il est question, mais cela

[87] http://corpus.byu.edu/coca/ (répéré le 06/07/15)

permet de donner une piste pour expliquer la difficulté que nous avons eue à trouver des exemples pour ce verbe. En plus, le verbe *to advise* peut également être utilisé pour signifier « informer », ces exemples ont dû être écartés. Le Tableau 12 est un résumé de la répartition de nombre de fils de discussion et de nombre d'occurrences pour le verbe *to advise* :

		Nombre de fils de discussion	Nombre d'occurrences
Simple Present		30	34
Present Progressive			
	I am advising	20	20
	I'm advising	30	30
Present Perfect			
	I have advised	33	34
	I've advised	10	10
Simple Past		34	35
Past Perfect			
	I had advised	35	36
	I'd advised	1	1

Tableau 12 Répartition des exemples et des occurrences : *to advise*

Dans les clés de recherches utilisées pour repérer des exemples (Tableau 4 et Tableau 5) nous avons omis « I advise a » et « I advise the » puisqu'ils donnaient principalement des résultats comme « Should I advise a...? » « Might I advise the... » qui ne correspondent pas aux formes verbales qui nous intéressaient.

Pour le *Present Perfect*, il était particulièrement difficile à trouver des exemples. Nous avons donc opté pour les clés de recherche « I have advised her/him » et « I have advised that she/he » afin de pouvoir observer un minimum l'interaction du sémantisme de cette forme verbale avec le sémantisme de ce verbe, bien qu'il ne s'agit pas de l'interaction directe qui nous intéresse. Ces exemples ne figurent pas dans les analyses.

La problématique de l'autre acception de ce verbe signifiant « informer » était très présente lors du recueil des exemples de la forme verbale *Simple Past*.

5.5.3 TO RECOMMEND

Le Tableau 13 présente la répartition du nombre de fils de discussion et du nombre d'occurrences pour le verbe *to recommend* :

		Nombre de fils de discussion	Nombre d'occurrences
Simple Present		40	61
Present Progressive			
	I am recommending	40	43
	I'm recommending	20	21
Present Perfect			
	I have recommended	40	41
	I've recommended	13	13
Simple Past		39	44
Past Perfect			
	I had recommended	42	43
	I'd recommended	0	0

Tableau 13 Répartition des exemples et des occurrences : *to recommend*

Pour le verbe *to recommend*, au sein des fils de discussion repérés au moyen des clés de recherche, nous avons également trouvé des occurrences avec des adverbes dont *I personally recommend*, *I generally recommend*, *I really recommend*, et *I have personally recommended*.

Il est intéressant de noter que souvent, nous avons remarqué ce verbe employé au *Past Simple* là où les circonstances exigeraient plutôt la forme *Simple Present* et ce par des intervenants manifestant un niveau linguistique s'approchant d'un locuteur natif. Peut-être est-il question d'une faute d'orthographe, ou tout simplement d'inattention. Nous avons fait le même constat pour les occurrences que nous avons trouvé d'*I'd recommended* qui semblaient plutôt employé dans un contexte où *I'd recommend* (*I would recommend*) était convenable.

Nos deux corpus qui ensemble représentent 1440 fils de discussion sont des sources riches de données linguistiques relatives aux formes verbales et aux verbes qui nous intéressent. Dans le chapitre suivant, il est question de notre analyse de ces exemples.

CHAPITRE 6 : FONCTIONS SÉMANTIQUES ET DISCURSIVES DES FORMES VERBALES

Ce chapitre représente le cœur de notre travail. Nous exposons les résultats de nos analyses portant sur les deux corpus et proposons une étude comparative entre le français et l'anglais. Ce travail est qualitatif, ainsi nous proposons d'explorer les fonctions sémantiques et discursives des formes verbales telles qu'elles se présentent dans les deux corpus. Notre objectif n'est donc pas de pouvoir fournir des chiffres concernant la probabilité de l'activation d'une interprétation donnée par rapport à une autre, ou d'une langue par rapport à l'autre, ni de faire de l'analyse du discours. Ce que nous cherchons à faire est de répondre à nos questions de recherche en observant et en rendant compte des possibilités d'interprétation pouvant être activées lors de l'interaction entre le sémantisme des formes verbales, le sémantisme des verbes suggestifs, le cotexte et le contexte au sein des corpus ainsi qu'en comparant les fonctions potentielles en français et en anglais. Nous nous intéressons particulièrement aux actes illocutionnaires suggestifs directs : lorsqu'un locuteur s'adresse directement à un destinataire, ou répond à une remise en question du destinataire. Dans ce qui suit, nous n'essayons pas de représenter ce qui se passe dans la tête du locuteur ni d'identifier les raisons pour lesquelles un locuteur choisit une forme ou une autre. Nous abordons cette problématique du côté de l'interprétation – à savoir la manière dont les propos du locuteur peuvent favoriser l'activation d'une certaine interprétation.

Comme nous l'avons vu lors de l'analyse des représentations sémantiques des actes illocutionnaires suggestifs désignés par les verbes de notre étude, il y a, au sein de ces actes, une présomption d'ignorance, représentée au moyen d'un élément commun aux représentations de ces trois actes : *L* ‹*croire que D ne pas savoir P*›. Naturellement, cela peut provoquer des réactions diverses chez le destinataire allant de la gratitude, puisque le locuteur fait un effort pour aider le destinataire, jusqu'à l'indignation à cause d'une supposition qui se révèle fausse.

Cette évaluation négative est atténuée dans le cadre d'une suggestion sollicitée puisqu'elle n'est pas sous-entendue, contrairement à une suggestion non sollicitée. Dans le cadre d'un acte illocutionnaire suggestif, le locuteur s'attend également à ce que le destinataire reconnaisse sa proposition : soit en l'adoptant ou en indiquant son intention de le faire, soit en la refusant tout en expliquant son raisonnement. Si cet effet perlocutionnaire saillant ou attendu n'est pas réalisé, cela peut devenir problématique pour le locuteur. L'interaction entre les verbes dénotant ces actes, finalement risqués pour le locuteur et le destinataire, et le sémantisme des formes verbales à l'étude est très riche.

Dans ce chapitre, après avoir discuté de la méthodologie que nous avons adoptée pour l'analyse, nous explorons les fonctions sémantiques et discursives des formes verbales d'abord en français et ensuite en anglais. Nous terminons ce chapitre avec une étude comparative des fonctions identifiées en français et en anglais.

6.1 MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE

Afin de pouvoir rendre compte de l'impact de l'interaction entre le sémantisme des trois verbes suggestifs et les formes verbales qui nous intéressent, l'analyse de notre corpus s'est déroulée en quatre étapes que nous décrivons en détail ci-dessous.

PREMIÈRE ÉTAPE : ANALYSE INDIVIDUELLE DES FORMES VERBALES

Lors de la première étape de l'analyse, les occurrences des formes verbales ont été considérées individuellement. En lisant chaque fil de discussion, nous avons tenté de situer l'occurrence dans son contexte. Pour cela, dans la mesure du possible, nous avons cherché à répondre aux questions suivantes portant sur la proposition faite par le locuteur (ou bien la proposition à laquelle il fait référence) ainsi que celles concernant le contexte d'interaction. Nous utilisons le terme *locuteur* pour désigner l'interlocuteur employant la forme verbale qui nous intéresse et le terme *destinataire* pour désigner la personne à qui le locuteur adresse (ou s'est adressé) sa proposition.

Concernant la suggestion, la recommandation ou le conseil dont il est question dans les propos du locuteur :

- La proposition a-t-elle été sollicitée ? Non sollicitée ?
- S'agit-il de la première fois que le locuteur fait, ou fait référence à, cette proposition ?
- Dans le cas d'une référence à une proposition ayant eu lieu dans le passé, est-ce que le destinataire a reconnu la proposition et de quelle façon (au moyen d'un remerciement, d'une expression d'une intention d'agir, d'une explication concernant la raison pour laquelle il n'a pas l'intention d'agir...) ?
- S'agit-il d'un locuteur avec un niveau linguistique s'approchant de celui d'un locuteur natif ?

Concernant le contexte d'interaction :

- Comment peut-on caractériser la relation entre les interlocuteurs ? Est-il possible de déterminer s'il s'agit d'inconnus ou de personnes se connaissant ? S'agit-il de la première fois qu'ils interagissent ?
- En ce qui concerne le cotexte de l'intervention du locuteur, existe-t-il des mots ou des tournures de phrase qui se répètent ? Existe-t-il une force illocutionnaire reconnaissable (explication, avertissement, etc.) dans l'intervention ?

La réaction du destinataire :

- Comment le destinataire réagit-il suite à l'intervention du locuteur ? Dans le cas où il n'y a pas de réaction visant directement le destinataire, est-ce que c'est parce que le destinataire ne répond à personne ? Ne peut pas répondre (suite à une interdiction, par exemple) ? Ou bien, est-ce que le destinataire répond à un autre participant du forum ?

Il n'était pas toujours possible d'établir une réponse à chacune de ces questions. Cependant, dans la majorité des cas, suffisamment d'information était disponible afin de pouvoir profiter

utilement des exemples. À l'issue de cette première étape, certains regroupements et catégories commençaient à apparaître au sein des exemples d'une même forme verbale comme lorsque les destinataires ont eu une réaction semblable, par exemple.

Lors de cette étape, nous avons également identifié certains exemples qui n'étaient pas pertinents, mais n'ont pas été identifiés lors de la constitution du corpus, par exemple, des occurrences avec le verbe *recommander* qui relèvent du « commander à nouveau ». Nous avons écarté ces exemples de l'analyse.

DEUXIÈME ÉTAPE : REGROUPEMENT DES EXEMPLES PAR VERBE

Lors de la deuxième étape d'analyse, pour chaque verbe et chaque forme verbale, nous avons regroupé les exemples qui se ressemblaient, en abordant premièrement les formes verbales anglaises et ensuite les formes verbales françaises. En commençant avec le verbe *to suggest* et la forme *Present*, nous avons tenté de réunir les exemples ayant des éléments en communs, notamment par rapport à la formulation de l'intervention du locuteur (tels que tous les exemples comportant une explication au moyen des expressions *because, as*...). Ensuite, nous avons comparé les exemples entre eux. Nous avons recommencé ce processus pour le verbe *to suggest* et le *Present Progressive*, *Present Perfect*, *Simple Past* puis *Past Perfect* avant de passer au verbe suivant (*to advise*). Ce choix a été fait volontairement pour espacer les analyses des mêmes formes verbales afin de pouvoir aborder chaque analyse avec, autant que possible, un regard nouveau. Après avoir analysé la totalité du corpus du verbe *to advise*, nous sommes passée à *to recommend*.

Le même processus a été suivi pour le français en commençant avec *suggérer*, suivi de *conseiller* en terminant avec *recommander*. Pour ce qui est des formes verbales, l'analyse s'est faite selon l'ordre suivant : *présent*, *passé composé* et *plus-que-parfait*.

TROISIÈME ÉTAPE : REGROUPEMENT DES EXEMPLES PAR FORME VERBALE

Dans la troisième étape, les résultats pour une même forme verbale ont été comparés. C'est lors de cette étape que nous avons constaté qu'il existait beaucoup plus de ressemblances

que de différences entre ces trois verbes. En effet, les mêmes regroupements d'exemples se répétaient pour tous les verbes à la même forme verbale, à quelques exceptions près.

Ce constat nous a poussée à organiser notre analyse en termes de forme verbale et de fonction plutôt que de verbe. Avant de pouvoir prendre définitivement cette décision, nous avons cherché à comprendre la fonction de chaque forme verbale au sein des différents groupes d'exemples. Pour cela, nous avons considéré les éléments du cotexte, du contexte et la réaction du destinataire. Cette démarche a confirmé que dans la quasi-majorité des cas, les éléments sémantiques mobilisés liés à la signification des verbes consistaient en des éléments communs aux trois représentations sémantiques. Une fois ces mécanismes identifiés, nous avons cherché des caractérisations pour soutenir nos observations.

QUATRIÈME ÉTAPE : ÉTUDE COMPARATIVE

La quatrième étape de notre analyse consistait en une étude comparative. Notre objectif lors de cette étape était d'identifier des points communs ainsi que des divergences entre les fonctions identifiées pour les formes verbales françaises et anglaises. Comme annoncé dans l'introduction de la thèse, cela s'est fait dans la perspective du français comparé à l'anglais. Notamment, ce choix s'est fait afin de pouvoir commenter, d'une manière utile, le rapport entre le *présent* et le *Simple Present*/*Present Progressive*, entre le *passé composé* et *Present Perfect*/*Simple Past* ainsi qu'entre le *plus-que-parfait* et le *Past Perfect*.

Encore une fois, nous ne nous intéressons pas à la quantification de la fréquence des exemples : notre intérêt relève des valeurs potentiellement activées. De même, nous nous concentrons sur les interactions entre le sémantisme des formes verbales, le sémantisme des verbes suggestifs, ainsi que des éléments du cotexte et du contexte.

Afin de comparer les fonctions sémantiques et discursives, nous avons d'abord cerné les correspondances approximatives entre les formes verbales du français et celles de l'anglais dans le cadre des verbes illocutionnaires suggestifs. Ensuite, à partir des fonctions identifiées

pour l'anglais, nous avons comparé les fonctions identifiées pour le français pour voir les cas où il y a des similitudes tout comme des cas où il y a des divergences.

Cette étude explore de façon inédite la manière dont le sémantisme des formes verbales et le sémantisme des verbes interagissent, tout en prenant en considération des éléments du cotexte et du contexte. Nous passons maintenant à l'étude des fonctions sémantiques et discursives des formes verbales françaises.

6.2 ANALYSE DES FONCTIONS SÉMANTIQUES ET DISCURSIVES DES FORMES VERBALES FRANÇAISES

Dans cette section, nous partageons les résultats de notre analyse du corpus français qui vise à rendre compte des fonctions interprétatives activées par l'interaction entre le sémantisme des formes verbales et le sémantisme des verbes suggestifs. Cette interaction a lieu dans un contexte qui, ensemble avec le cotexte, participe également d'une manière active à la construction interprétative. Comme nous l'avons indiqué dans la sous-section précédente, dans la quasi-majorité des cas, il s'est avéré que les éléments des représentations sémantiques des actes illocutionnaires suggestifs mobilisés lors de l'interaction entre les verbes illocutionnaires et le sémantisme des formes verbales sont communs aux trois verbes. De ce fait, nous abordons, d'une façon générale, les trois verbes ensemble.

Pour faciliter et alléger la discussion qui suit ainsi que celle portant sur les formes verbales anglaises, nous employons, généralement, le terme *suggestion* pour faire référence à des suggestions, des conseils et des recommandations, lorsqu'il n'est pas important de distinguer entre les trois. Dans les commentaires des exemples, nous optons pour le terme correspondant au verbe employé dans l'exemple, sauf s'il s'agit d'un commentaire ayant une portée plus générale. En discutant des exemples, nous utilisons le terme *locuteur* pour faire référence à la personne à l'origine de la suggestion et *destinataire* pour faire référence au destinataire d'origine.

Afin d'aider dans la lecture des exemples, au lieu d'utiliser les pseudonymes d'origine, parfois difficiles à transcrire, nous indiquons les participants du fil de discussion au moyen d'**OP** (*Original poster* [auteur d'origine]) et d'**Utilisateur** (en différenciant entre **Utilisateur 1, 2**, … quand cela s'avère utile). Nous choisissons ces termes, plutôt que locuteur et destinataire, afin de pouvoir représenter la réalité des forums de discussion sur Internet (l'OP n'est pas toujours le destinataire). Aussi, nous soulignons les éléments des messages pertinents à notre discussion. Si les éléments soulignés le sont d'une couleur plus claire, il s'agit d'un lien hypertexte (vers un autre site ou un autre message) faisant partie du message d'original. Il arrive que les participants aient recours à des caractères gras pour mettre l'accent sur certains aspects de leur message : nous avons gardé ces utilisations telles qu'elles sont dans les messages d'originaux. Les messages sont reproduits tels qu'ils étaient écrits par les intervenants, en gardant les fautes d'orthographe et grammaticaux.

Les informations figurant entre parenthèses à la fin de chaque exemple donnent des indications relatives au corpus, par exemple **(SPres1)** signifie *Suggérer-Présent-Fil de discussion 1*. Des lettres servent à différencier entre les occurrences au sein d'un même fil de discussion, par exemple **(SPrés1a)** et **(SPrés1b),** en ordre d'apparition. Nous utilisons les abréviations ci-dessous :

S = *Suggérer*	**Prés** = *Présent*
C = *Conseiller*	**PComp** = *Passé composé*
R = *Recommander*	**PQP** = *Plus-que-parfat*

Figure 39 Les abréviations utilisées pour le corpus français

Pour discuter des résultats de notre analyse, nous considérons à tour de rôle les formes verbales : le *présent*, le *passé composé* puis le *plus-que-parfait*. Pour chaque forme verbale, nous commençons en reprenant quelques notions clés concernant le sémantisme de la forme verbale en question. Ensuite, nous examinons la manière dont cette forme verbale interagit avec les verbes suggestifs, notamment en considérant la mobilisation d'éléments des représentations sémantiques des actes illocutionnaires suggestifs, ainsi que d'autres éléments comme le cotexte

et le contexte. Notre objectif est de rendre compte des mécanismes, qui peuvent être multiples, mobilisés grâce à cette interaction et qui participent à la construction de l'interprétation du destinataire. Un résumé de tous les cas étudiés se trouve à la fin de cette sous-section dans le Tableau 14 (p. 221) organisés selon la forme verbale et avec un renvoi vers les pages où chaque cas est analysé.

6.2.1 PRÉSENT

Lorsqu'un verbe illocutionnaire est employé à la première personne et à la forme verbale *présent*, il active une fonction performative et participe à la réalisation effective de l'acte illocutionnaire qu'il dénote. Cela peut s'expliquer grâce aux valeurs mobilisées par la forme verbale du *présent*. Cette forme verbale véhicule la valeur d'une assertion concernant l'existence d'un procès ainsi qu'une valeur temporelle, par défaut, de simultanéité. Lorsque cette valeur temporelle interagit avec le « vouloir dire » inhérent des verbes illocutionnaires suggestifs, en le situant dans le moment présent, cela donne l'interprétation performative (*Je dis maintenant que*...).

Dans certaines situations de communication, l'interprétation performative du *présent* est nuancée grâce à des éléments du cotexte et du contexte. Certains éléments peuvent participer à l'amplification de la force de la suggestion, parfois en y introduisant la force illocutionnaire d'un autre acte illocutionnaire, comme DEMANDER, tandis que d'autres peuvent atténuer cette même force.

Nous commençons notre analyse de l'interaction entre la forme verbale du *présent* et les verbes suggestifs en examinant des exemples simples où cette forme verbale mobilise la fonction performative dans le cas des suggestions sollicitées et non sollicités. Ensuite, nous analysons des exemples où cette fonction performative est renforcée ou atténuée par des mécanismes qui évoquent des éléments liés à la représentation sémantique de l'acte illocutionnaire dénoté par le verbe suggestif. Nous considérons les cas où l'accent est mis sur 1) l'aspect nécessaire/bon de la suggestion, 2) la légitimité du locuteur et 3) la liberté d'action

du destinataire. Pour terminer, nous étudions un cas où cette forme verbale ne mobilise pas une fonction performative, mais une fonction d'assertion concernant une habitude.

6.2.1.1 FONCTION PERFORMATIVE

L'interaction entre le *présent* et les verbes illocutionnaires active une fonction performative grâce à l'interaction décrite ci-dessus. Il existe deux cas repérés dans le corpus : le cas d'une suggestion sollicitée et d'une suggestion non sollicitée.

DANS LE CAS D'UNE SUGGESTION SOLLICITÉE

Dans le corpus, nous avons trouvé de nombreux exemples de suggestions sollicitées où la réaction du destinataire montre que ces interventions sont interprétées comme des suggestions, confirmant l'interprétation performative. Il est souvent question d'un remerciement ou un autre signe de reconnaissance, même lorsque le destinataire rejette la suggestion. Les exemples en (32) et (33) illustrent cette interprétation performative :

(32) (…)

> **Utilisateur :** Boitier:
> Je suggère le passage à un modèle récent, dans les sobre on a:
> - Le Define R4 et en moins cher l'Arc Midi
> - Les Carbide 300R et 400R
> - Et sinon j'ai un faible pour l'Obsidian 450D, mais il est un cran au dessus au niveau du tarif.
>
> Les gouts et les couleurs tout ça... (…)
>
> **OP :** Boitier:
> Obsidian 450D il a l'air pas mal c'est vrai !
> (...)
> bon je vais aller faire un tour chez TopAchat pour voir ce que ça donne...
>
> merci
>
> (...) **(SPrés50)**

Dans cet exemple, l'OP signale sa reconnaissance en indiquant son accord avec l'Utilisateur (*il a l'air pas mal c'est vrai !*) et en le remerciant. En (33) l'OP remercie également l'Utilisateur :

(33) (...)

> **Utilisateur :** (…) Bref, tous ces problèmes sont mineurs. Vérifiez qu'il n'y a pas d'autres suites antivirus ni logiciels d'optimisation (si oui supprimez les tous) Je recommande une réinstallation propre en suivant ce topic : http://forum.bitdefender.com/index.php?showtopic=47875 Bon (long) week end
>
> **OP :** Merci beaucoup à toi [Utilisateur], bonne semaine **(RPrés30)**

Un destinataire ne remercie pas forcément un locuteur pour une suggestion. Néanmoins, comme nous l'avons vu lors de notre étude des actes illocutionnaires suggestifs désignés par ces verbes, si un destinataire rejette une suggestion, il y a une attente de la part du locuteur à ce que le destinataire s'explique. Le destinataire en (34) répond à cette attente :

(34) (...)

Utilisateur : Je te recommande NosTale. Et le plus simple pour avoir une explication c'est d'aller sur le site ^^

OP : Déjà joué et j'ai pas aimé :x

(...) **(RPrés75)**

Dans l'exemple (34), l'OP rejette la recommandation de l'Utilisateur en avançant la raison pour son refus (*Déjà joué et j'ai pas aimé*).

DANS LE CAS D'UNE SUGGESTION NON SOLLICITÉE

Une suggestion non sollicitée est à plus haut risque qu'une suggestion sollicitée puisque le locuteur présume non seulement l'existence d'un problème éventuel chez le destinataire, mais aussi que le destinataire ne saura pas agir face à cette difficulté. Le fait d'évoquer une telle possibilité souligne la croyance d'une faiblesse chez le destinataire. Cependant, une suggestion non sollicitée peut également être vécue comme un signe de bienveillance.

Dans l'exemple (35), l'OP est reconnaissant de la suggestion de l'utilisateur 1 qu'il interprète comme une suggestion tentant de lui rendre service :

(35) (...)

Utilisateur : Je n'y connais rien en Libellules, mais je te suggère ce recadrage de ton image initiale pour lui donner plus de force en supprimant les zones "vides" et en plaçant la tête au plus près d'un point fort de l'image. J'ai eu soin de conserver le format de départ (3/2), même si personnellement je préfère recadrer mes images en 4/3.

OP : Merci [Utilisateur] Pour le recadrage tu as raison, je mets mes photos sur futura sciences sans les retoucher, alors suivant la difficulté de la prise de vue, elles peuvent être à retoucher, là c'est le cas. L'exemple que tu fais voir est bon ,peut- être que je vais un peu moins serré le sujet,mais encore je n'en sais rien, je vais voir lors du recadrage. Encore une fois merci pour le message, et un conseil est toujours bon à prendre.

(...) (**SPrés80**)

L'OP, en plus de remercier l'Utilisateur une première fois, indique clairement qu'il interprète cette intervention comme une suggestion (*Encore une fois merci pour le message, et un conseil est toujours bon à prendre*).

Les suggestions ne sont pas toujours interprétées ainsi et peuvent être source d'indignation, comme dans l'exemple (36) :

(36) **Titre:** Je suggère aux admins de créer une rubrique "concours à votes"
OP : Voilà je trouve que cette rubrique pourrait avoir sa place ici avec certaines régles défines, mais les concours à votes sont une des nombreuses variantes de concours. QUI EST POUR/ CONTRE et POURQUOI ? 

Utilisateur 1 : je suggère que tu t'informes sur la vie du forum... Tu debarques, d'accord, mais les concours à votes sont purement INTERDITS sur le forum, les demandes de votes aussi, y compris en mp sous peine de bannissement Je suggère aussi que tu apprennes comment fonctionne la recherche, ca permet d'éviter de poser des questions inutiles...
Interdits parce que concours à votes = concours à emmerdes garanties

Utilisateur 2 : Ce que [Utilisateur 1] veut dire... version gentil :
Les concours à votes sont proscrits sur ce site, car c'est un nid à tricheur.
Quasiment aucun concours à vote "basique" est remporté par quelqu'un d'honnête.
De plus ce genre de section crée des disputes entre participants "pourquoi tu votes pas pour moi", ...(...)

OP : Merci pour cette réponse plus clair (je sais que c'est inutile de dire merci, mais là mon sujet est aussi inutile donc voilà)  **(SPrés12)**

En (36), la suggestion de l'OP est interprétée par l'Utilisateur 1 comme la manifestation d'un manque de respect, car elle porte sur un sujet qui a déjà été abordé au sein de la communauté du forum. Comme une suggestion sous-entend que le destinataire (dans ce cas, la communauté du forum) ne sait pas agir face à une situation donnée, elle devient impertinente lorsqu'une décision a déjà été prise. Les suggestions de l'Utilisateur 1 sont violentes, et s'interprètent plutôt comme ayant une force illocutionnaire directive. L'intervention de l'Utilisateur 2 est intéressante puisque ce dernier fait allusion à cette menace en proposant de reformuler les propos de l'Utilisateur 1 d'une manière plus agréable (*Ce que [Utilisateur 1] veut dire… version gentil*).

6.2.1.2 FONCTION PERFORMATIVE : ACCENT MIS SUR L'ASPECT NÉCESSAIRE/BON DE LA PROPOSITION POUR LE DESTINATAIRE

Un aspect central d'une suggestion, et que nos représentations sémantiques des actes illocutionnaires suggestifs font ressortir, est que la proposition avancée doit être perçue comme

nécessaire ou bon pour le destinataire. En présence de la forme verbale *présent*, mobilisant une interprétation performative, lorsque les raisons sous-jacentes à la proposition sont explicitées, cela s'interprète comme un renforcement de la force de celle-ci. En effet, ce qui est généralement sous-entendu devient précisé, donc il est plus difficile pour le destinataire de ne pas le prendre en compte. Au sein du corpus, nous constatons des exemples avec des expressions de relations de conséquence (*donc, comme*...) et de causation (*parce que*, *car*...) ainsi que des exemples où le locuteur exprime son accord avec la suggestion d'une autre personne, renforçant l'aspect bon/nécessaire de la proposition pour le destinataire.

RENFORCEMENT DE LA FORCE DE LA PROPOSITION : EXPLICATION

Lorsque les conséquences liées à une non-prise en compte de la suggestion sont évoquées, cela participe à un effet de renforcement de la proposition. Dans l'exemple en (37), le locuteur décrit une situation désagréable pour ensuite proposer une suggestion permettant de l'éviter :

(37) **OP :** Bonjour Que faire contre la constipation, avis solution rapide et efficace ? Remede contre la constipation, quelles sont les meilleures solutions ? Merci

(...)

Utilisateur 1 : (…) Par contre, c'est un laxatif, certes naturel, mais lorsque l'envie commence, je ne peux pas attendre trop longtemps. Une fois mon intestin évacué, il n'y a plus de problème, pas de nécessité urgente d'aller aux toilettes de nouveau. Donc je recommande de ne pas le prendre la veille d'une réunion importante, surtout si elle est le matin. (...)

(...) **(RPrés12)**

Dans l'exemple en (38), au lieu de focaliser sur le genre de situation que la suggestion cherche à éviter, l'utilisateur souligne le fait qu'il n'est pas bien placé pour aider et fait une recommandation en conséquence : chercher de l'aide ailleurs. Cela sert à renforcer la recommandation, vu que sans une maitrise du sujet, il n'est pas possible de proposer de l'aide.

(38) **OP :** Bonjour, ma fille a enregistrée un logiciel à la demande de sa prof pour faire des fiches méthodes, mais METEOROIDS c'est installé en même temps et je n'arrive pas à le retirer quand je vais dans "désinstaller un programme", je ne suis pas trop calée en informatique, pouvez-vous m 'aider SVP. Merci

Utilisateur 1 : Je ne suis pas trop calé en désinfection aussi je te recommande de poster ton sujet sur cet autre forum : forum.security-x.fr. **(RPrés52)**

Si le raisonnement sous-tendant un conseil est clairement exprimé, comme dans l'exemple en (39), cela participe à la construction d'une interprétation renforçant sa force.

(39) (...)

> **Utilisateur 1 :** (…) Je conseille des bonnes pneus, parce que le trail est encore et toujours raide et glissant (terre fraiche) et les épingles sont serrées et penchés avec des pierres. Mais pas de problème pour le 10ième du XMB Fuont Pench  (…)
>
> **OP :** Merci,parfait ;-)
>
> (...) **(CPrés50)**

Dans cet exemple, la réaction de l'OP, un remerciement, confirme l'interprétation d'un conseil bienveillant.

RENFORCEMENT DE LA FORCE DE LA PROPOSITION : MOI AUSSI

Le fait de s'appuyer sur la suggestion de quelqu'un d'autre peut souligner la légitimité de la suggestion en question en renforçant le fait qu'elle soit bonne ou nécessaire pour le destinataire, comme en (40) :

(40) (...)

> **Utilisateur 2 :** (...) Je conseille la coeur également pour les mêmes raisons que [Utilisateur 1].
>
> (...)
>
> **OP :** je fait pas mal de NPC, mais je veut pouvoir me defendre un minimum, fighter et tout, merci de vos conseils
> (...) **(CPrés44)**

Dans cet exemple, l'OP remercie les utilisateurs et montre son intention de prendre en compte ce conseil pourtant sur un jeu vidéo. Sa réponse peut s'interpréter comme : *c'est vrai que je fais X et si je veux faire Y, je devrais prendre en compte vos conseils*.

RENFORCEMENT DE LA NÉCESSITÉ D'AGIR : ALORS, DÉJÀ

Dans certains cas, la fonction performative interagit avec l'expression d'une nécessité pressante d'agir exprimée par l'expression *(alors) déjà*. Cette interaction s'interprète comme : *voilà la première chose qu'il faut faire sans tarder*. L'urgence renforce le fait que le contenu propositionnel de la suggestion est nécessaire/bon pour le destinataire. Cette interaction est présente dans l'exemple en (41) :

(41) (...)

> **Utilisateur 1 :** Alors deja je te recommande de ne pas monter ethylo, poing enflammé tape autant et 3 par cible. Ensuite picole lvl 5 ca peut ce faire. (…)
>
> **OP :** Merci a vous tous ! Vos avis m'ont vraiment bien aidés je sais mtn quoi faire ! (...) **(RPrés51)**

Dans cet exemple, l'expression *alors déjà* participe à communiquer l'importance de prendre en compte la proposition concernant les jeux vidéo puisqu'elle est bonne pour l'OP. L'utilisateur développe en expliquant pourquoi (*poing enflammé tape autant et 3 par cible*). La réaction de l'OP montre que cette nécessité d'agir a été pris en compte (*Vos avis m'ont vraiment bien aidés je sais mtn quoi faire !*).

6.2.1.3 FONCTION PERFORMATIVE : ACCENT MIS SUR LA LÉGITIMITÉ DU LOCUTEUR

Dans le corpus, nous constatons des exemples où la forme verbale du *présent* contribue à l'activation de la fonction performative et que d'autres éléments renforcent la force de cette suggestion, comme lorsque le locuteur insiste sur la raison pour laquelle il peut se permettre d'avancer une telle suggestion. Cela peut être grâce à une expérience personnelle, soulignant qu'il bénéficie d'une certaine maîtrise du sujet. Dans d'autres cas, la force de la suggestion peut être atténuée lors que le locuteur minimise sa légitimité. Nous analysons des exemples de chaque cas.

RENFORCEMENT DE LA FORCE DE LA PROPOSITION : EXPÉRIENCE PERSONNELLE

La force d'une suggestion peut être renforcée en faisant référence à l'expérience personnelle du locuteur. Cet élément est particulièrement important dans le cas de *conseiller* et de *recommander* où, comme indiqué dans les représentations sémantiques des actes illocutionnaires désignés par ces verbes, la légitimé du conseil ou de la recommandation découle de la maîtrise du locuteur de la situation en question (*L ‹avoir des connaissances particulières›*). L'exemple en (42) illustre ce mécanisme :

(42) (...)

> **Utilisateur 1 :** Bonjour, IPB comporte un système anti SPAM intégrer, mais il semblerai qu'il ai été "enfin" casser. Utilisant moi aussi IPB je recommande de changer le Captcha du forum par un Captcha de type ludique comme "Are you a human" ou "Keycaptcha" ainsi que l'utilisation de la base StopForumSpam. Cela devrai bloquer tout les indésirables. Cordialement.
>
> **Utilisateur 2 :** (...) Changer de captcha serait en effet une bonne solution, on va y réfléchir.
>
> (...) **(RPrés13)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur 1 insiste sur son expérience personnelle (*utilisant moi aussi IPB*) avant d'avancer sa proposition. Ses propos sont interprétés comme une recommandation et celle-ci est évaluée comme étant pertinente par l'Utilisateur 2 (*en effet une bonne solution*) et il exprime son intention de la considérer (*on va y réfléchir*).

ATTÉNUATION DE LA FORCE DE LA PROPOSITION : OPINION PERSONNELLE

L'acte de suggérer est une action risquée pour le locuteur. Si le destinataire suit la suggestion et a une mauvaise expérience, il peut accuser le locuteur de l'avoir mal orienté. Si le locuteur insiste sur le fait qu'il s'agit simplement d'une opinion personnelle, la force de la suggestion peut être atténuée. Le locuteur remet en question en quelque sorte sa légitimité en tant que personne apte à fournir des suggestions entrainant une certaine mise en garde. Une telle suggestion peut s'interpréter comme : *voici mon avis, mais bon, je n'ai pas forcément raison et ce n'est pas forcément ce que tu dois faire*. Cela insiste sur la liberté d'action du destinataire tout en désengageant la responsabilité du locuteur : en choisissant de suivre la suggestion, c'est le destinataire qui sera responsable dans le cas d'une mauvaise expérience.

Dans les deux exemples suivants, le locuteur explicite l'atténuation de sa suggestion, en reconnaissant l'existence d'autres possibilités :

(43) (...)

> **OP :** Bonjour Des nouvelles, enfin!!! Après plus d'un mois de galère, Cdiscount a enfin pris en compte ma demande de SAV en me remboursant mon DD. Si j'ai un conseil à donner, c'est d'éviter d'acheter des produits "fragiles" chez eux, car les paquets sont très peu protégés et le service client fait tout pour ne pas assurer le SAV et le reporter sur la garantie constructeur. (...)
>
> **Utilisateur 1 :** (…) Effectivement, je déconseille vivement moi aussi CDiscount pour les achats fragiles. Par contre, aucun souci pour des DVD, CD audio, livre, etc. Personnellement, je recommande les boutiques physiques pour les disques durs... même si j'ai profité à plusieurs reprises de promo chez Amazon (Disque dur interne ou externe bien protégés) et je n'ai eu aucun souci. **(RPrés49)**

En (43), la présence de l'adverbe *personnellement* atténue la recommandation en soulignant qu'il s'agit seulement d'une opinion personnelle. L'utilisateur signale également l'existence d'une autre solution tout à fait valable et dont il a déjà fait l'expérience lui-même. Cette reconnaissance d'autres possibilités contribue également à l'atténuation de la force de la recommandation. Ce même mécanisme est présent dans l'exemple en (44) :

(44) (...)

> **Utilisateur 1 :** (...) J'y suis allé en testant et en n'achetant rien en double pour commencer (pas double batterie, pas 2 evod) et je ne regrette pas. Car au final les batterie sans port usb ne me convienne pas par exemple.TON expérience sera très certainement différente, mais je te conseille de prendre le deuxième clearo ou la deuxième batterie après 2/3 jours de vape, pour que tu saches ce qui te convient et ce qui ne te convient pas (...)
>
> **OP :** Je te remercie ... Je pensais bien que prendre un kit avec 2 batteries + 2 clearo était un peu "trop" pour commencé ... (...)
>
> (...)
>
> **Utilisateur 1 :** (…) Sachent que beaucoup sur le forum conseille de prendre direct 2 batteries, moi je conseille de voir d'abord à l'usage la première (taille/autonomie/usb). Je laisse d'autre te donner leur avis, qui sera pas forcément le même =) (…) **(CPrés13)**

Dans cet exemple, l'expression *moi je conseille* participe à l'interprétation d'une atténuation du conseil. Cette interprétation est confirmée et explicitée par la suite de l'intervention du locuteur (*Je laisse d'autre te donner leur avis, qui sera pas forcément le même* =)). Il y a une ouverture à d'autres possibilités renforçant le fait que le destinataire doit prendre sa propre décision.

6.2.1.4 FONCTION PERFORMATIVE : ACCENT MIS SUR LA LIBERTÉ D'ACTION DU DESTINATAIRE

Comme nous l'avons constaté lors de notre étude des actes illocutionnaires suggestifs, à la différence des actes illocutionnaires directifs, le destinataire n'est jamais contraint d'agir.

Dans certains cas au sein du corpus, le locuteur insiste sur cette liberté d'action. Cela peut être pour des raisons égoïstes, c'est-à-dire que le locuteur cherche à se débarrasser de toute responsabilité si le destinataire choisit de suivre la suggestion. Cela peut également être pour des raisons pratiques, par exemple, lorsque la suggestion implique des connaissances spécifiques que le locuteur n'est pas certain que le destinataire possède. Cependant, il existe des cas où la force de la suggestion est renforcée à un tel point que cela remet en question – réduit – la liberté d'action du destinataire et ajoute des valeurs directives. Nous considérons ces quatre différentes possibilités constatées dans le corpus.

RENFORCEMENT DE LA LIBERTÉ D'ACTION DU DESTINATAIRE : CHOIX DU DESTINATAIRE

Lorsque le locuteur met l'accent sur le caractère facultatif de sa suggestion, cela sert à encourager le destinataire à assumer son choix éventuel. Un exemple de ce mécanisme se trouve dans l'exemple en (45) :

(45) (...)

> **Utilisateur 1 :** si tu veux faire du gros diabolo, je te conseille le circus, tu peux aussi choisir le finess mais je te deconseil l'arlequin si tu ne veux pas en faire que sur les plages apres, SAIS toi qui voit...
>
> **OP :** Oki merci je vais commander cette après midi car je vien de brizé en deux mon diabolo(enfin jouer) (...)
>
> (...) **(CPrés62)**

Dans cet exemple, l'interprétation du transfert de responsabilité vers le destinataire est activée au moyen de la mobilisation de l'expression « c'est toi qui vois ». Il est intéressant de noter que non seulement le locuteur conseille deux possibilités, mais il déconseille également une autre option (si cela ne correspond pas à l'usage prévu du destinataire) tout en soulignant que le choix revient au destinataire.

RENFORCEMENT DE LA LIBERTÉ D'ACTION DU DESTINATAIRE : PROPOSITION CONDITIONNELLE

Il est possible que le destinataire n'ait pas la possibilité de suivre la suggestion du locuteur à cause d'un manque de moyens, d'accès à quelque chose, etc. Lorsque les conditions nécessaires pour réaliser la suggestion sont évoquées, notamment au moyen des expressions *Si*

tu peux...., je suggère ou *sauf si*, cela s'interprète comme un renforcement de la liberté d'action du destinataire. C'est notamment le cas dans l'exemple (46) :

(46) (…)

> **Utilisateur 1 :** (...) Si tu peux lire l'anglais, je te suggère la lecture de : http://en.gentoo-wiki.com/wiki/Numlock (...)
>
> **OP :** (...) Effectivement je vais voir, car cela semble correspondre au problème, je n'avais rien vu sur le sujet dans le doc d'installation. (...)
>
> (...) **(SPrés76)**

Dans cet exemple, la liberté d'action, c'est-à-dire de suivre ou de ne pas suivre la suggestion de l'utilisateur est renforcée : l'OP est uniquement concerné par cette suggestion dans le cas où il lit l'anglais.

ATTÉNUATION DE LA LIBERTÉ D'ACTION DU DESTINATAIRE : MISE EN GARDE

Une suggestion peut se transformer en mise en garde lorsque le locuteur évoque des conséquences néfastes si la suggestion n'est pas prise en compte. Bien que le destinataire reste toujours libre d'agir comme il le souhaite, cela donne des arguments plus forts concernant la nécessité de suivre la suggestion, comme dans l'exemple suivant :

(47) (...)

> **Utilisateur 1 :** A mon tour de perdre l'accès au forum non officiel et ceci sans aucune raison et aucune explication. Comme Mr le dictateur de ce forum est surement présent ici aussi, je ne publierais plus aucune piste sur le forum. Juste en MP. Je recommande à toute personne qui a ou aurait eu un compte sur le forum non officiel de ne pas utiliser le même mot de passe sur ce forum.
>
> (...)
>
> **Utilisateur 2 :** Hello [Utilisateur 1], tu sais, forum officiel ou pas forum officiel, les gens qui groseillent, il y en aura toujours malheureusement. Et puis tu ne sauras jamais qui est qui. (...) **(RPrés1)**

En (47), l'utilisateur explique ce qui lui est arrivé (perte d'accès) et fait une recommandation qui s'interprète comme une mise en garde : si on utilise le même mot de passe, on risque d'avoir des problèmes.

ATTÉNUATION DE LA LIBERTÉ D'ACTION DU DESTINATAIRE : FORCE DIRECTIVE

La force d'une suggestion peut être renforcée au moyen d'une expression concernant la liberté d'action du destinataire. Lorsqu'il y a une remise en cause de cette liberté d'action, la

force devient plus directive. Dans l'exemple suivant, la présence du mot *Merci* participe à cette interprétation d'une force plus forte :

(48) (...)

> **Utilisateur 1 :** C'est bien des aereus ou alors un sosie ! Je vais laisser les spés. te répondre sur l'habitat inhabituel, mais entre-temps je suggère que tu fasses un petit tour par la rubrique "Les photos et document joints : Comment déposer ses photos sur le forum ? - Taille et nombre de photos" dans l'encadré rose ci-dessus. Merci,
>
> (...)
>
> **OP :** Salut,
> si j'ai mis beaucoup de photos c'est pour que vous puissiez au mieux vous rendre compte de l'environnement immédiat (ok niveau photos c'est pas ce qui se fait de mieux), afin de voir si une chose ne m'avait pas échappé (la présence d'arbustes ou de plantes éventuellement liés à aereus)
> Bref, désolé donc, mais cette découverte m'intrigue. (...)
> Ps: j'éditerai mon post pour enlever quelques photos.
>
> (...) **(SPrés27)**

La suggestion du locuteur ne s'interprète pas tellement telle, mais plutôt comme une demande. La réaction du destinataire confirme cette interprétation. Au lieu d'un remerciement, il s'explique et s'excuse de son comportement tout en s'engageant à effectuer des changements pour améliorer la situation.

6.2.1.5 FONCTION D'ASSERTION CONCERNANT UNE HABITUDE

Dans ce travail, nous souhaitons explorer l'interaction entre les formes verbales et les verbes illocutionnaires suggestifs, principalement dans le cadre des suggestions directes. Toutefois, il existe des situations constatées dans le corpus où la forme verbale *présent* participe à l'activation non pas d'une fonction performative, mais d'une fonction d'assertion concernant une habitude. Bien que le *présent* mobilise une valeur temporelle de simultanéité avec le moment présent du locuteur par défaut, d'autres éléments du contexte, comme un adverbe de fréquence, peuvent activer l'interprétation d'une habitude dans le présent du locuteur. L'exemple en (49) illustre ce mécanisme :

(49) **OP :** Bonjour,
Je pars en islande vendredi et je voudrai savoir si ca vaut le coup que j'embarque ma combinaison de surf (épaisseur 4/3) pour tester une baignade. On va rester la bas 2 semaines et on va faire le tour de l'ile, donc j'imagine que qu'y a des coins qui sont peut être plus praticables que d'autres.

Merci d'avance !

(...)

Utilisateur : (...) D'une manière générale, je recommande de faire des recherches sur le Grapevine car même s'il s'agit d'un gratuit, beaucoup d'articles sont rédigés par des étrangers vivant en Islande, si bien qu'il est très utile pour connaître la culture locale. (...)

(...) (**RPrés17**)

Dans cet exemple, l'expression *d'une manière générale* participe à l'activation de cette fonction d'assertion concernant une habitude.

L'interaction entre le *présent* et les verbes illocutionnaires suggestifs active généralement une fonction performative. Nous avons constaté des contextes où la force de la suggestion ainsi activée est valorisée en faisant appel à des éléments des représentations sémantiques des actes illocutionnaires désignés par ces verbes. Dans d'autres cas, cette même force est atténuée. Il est possible, également, que cette forme verbale participe à l'activation d'une autre fonction, non-performative : une assertion concernant une habitude. Nous allons maintenant continuer à nous éloigner de la performativité pour nous intéresser à une forme verbale qui participe différemment à la construction interprétative : le *passé composé*.

6.2.2 PASSÉ COMPOSÉ

Le *passé composé* mobilise une valeur d'accompli, avec l'effet d'une focalisation sur l'état résultant d'un procès. Afin d'avoir un état résultant, cela veut dire que le procès a déjà eu lieu. De manière générale, mais pas exclusivement, la valeur d'accompli active l'interprétation d'une situation temporelle dans le passé du procès désigné par le verbe. Dans le corpus étudié, cette forme verbale participe à l'activation de la fonction d'une assertion sur une suggestion appartenant au passé.

Avec les verbes illocutionnaires suggestifs, nous constatons trois grandes catégories de valeurs pouvant être véhiculées grâce à l'interaction entre ceux-ci, le cotexte, le contexte et la

fonction d'assertion ainsi que le sémantisme du *passé composé*: 1) une assertion concernant la validité de celui qui fait la suggestion, parfois, en passant par la validité de la suggestion et 2) une assertion concernant l'absence d'action de la part du destinataire alors que l'action est encore possible et 3) une assertion concernant l'absence d'action de la part du destinataire alors que l'action n'est plus possible. À tour de rôle, nous allons considérons chacun de ces cas dans les sous-sections suivantes.

6.2.2.1 FONCTION D'ASSERTION CONCERNANT LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE LA PROPOSITION

Pourquoi évoquer une suggestion du passé ? Cela peut servir à justifier une opposition à la suggestion, imaginée ou soupçonnée. Cela peut également être suite à une remise en question réelle de la suggestion de la part du destinataire (ou un autre participant du fil de discussion) où pour réaffirmer la validité de la suggestion avant qu'elle ne soit remise en cause.

Dans une assertion faite au moyen d'un verbe illocutionnaire suggestif au *passé composé*, grâce à la valeur d'accompli mobilisé par le *passé composé*, mobilisant une focalisation sur l'état résultant du procès désigné par le verbe, il y a la notion d'antériorité : un état résultant peut seulement exister si le procès a déjà eu lieu. En plus de cette temporalité, qui dans le corpus, situe les actes illocutionnaires suggestifs dans le passé du locuteur, la focalisation sur l'état résultant provoque une interprétation liée à la proposition : la suggestion était valide dans le passé, et continue de l'être au moment présent du locuteur (*l'état résultant*). L'assertion faite par le locuteur portant sur la suggestion s'interprète alors comme ayant un effet de renforcement de la validité de la proposition, et, par conséquent, le statut du locuteur comme personne digne de confiance, apte à faire des suggestions. Cette interaction peut être nuancée par d'autres éléments du cotexte et du contexte. Nous allons étudier quatre cas ci-dessus.

RENFORCEMENT DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE LA PROPOSITION : EXPLICATION SANS REMISE EN QUESTION DE LA PROPOSITION

Dans certains cas dans le corpus, le locuteur insiste sur le raisonnement sous-tendant sa proposition dans le passé (*L ‹croire que P est nécessaire/bon pour D›*). La valeur d'accompli mobilisée par le *passé composé* accentue cette validité en activant une focalisation sur l'état résultant : le fait que la proposition continue à être pertinente. Cela renforce la validité de la suggestion et, par la même occasion, la légitimité du locuteur à faire des suggestions. Nous observons ce mécanisme en (50) :

(50) (...)

> **OP :** (...) Je vais tout de même continuer à regarder les FabLab pour comprendre,
> et me renseigner pour le format .stl
> J'ai bien fait un essai d'export dans ce format mais cela ne semblait pas convenir.
>
> Merci de votre aide.
>
> **Utilisateur :** (...) Les ateliers qui travaillent principalement dans le domaine mécanique ont souvent des logiciels FAO qui ne sont pas capables de prendre en charge des formats maillage. Quand l'atelier vous demande d'envoyer les données en IGES ou STEP pour un modèle de terrain, je suspect qu'ils ne sont pas équipés pour des maillages polygonaux. C'est pourquoi j'ai suggéré de trouver un maquettiste ou un FabLab – les maquettistes ont l'habitude de travailler avec des modèles de terrain, et les FabLabs doivent pouvoir prendre en charge les formats maillage comme STL souvent liés à l'impression 3d. (...)
>
> **OP :** (...) Je vais donc chercher des prestataires du type maquettiste ou FabLab sur Paris / RP (...) **(SPC14)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur réaffirme la validité de sa proposition en fournissant plus d'informations, notamment les raisons l'ayant amené à avancer la suggestion en question. Cela a l'effet d'un renforcement de la validité de sa proposition qui correspond à la réponse de l'OP qui indique son intention d'agir conformément à la suggestion.

Cependant, une assertion concernant une suggestion appartenant au passé peut également servir à atténuer la force de celle-ci tout en insistant sur sa pertinence. Si la logique sous-jacente à la proposition est qu'il s'agit d'une suggestion qui est généralement bonne, cela renforce le fait qu'elle est valide, mais aussi, qu'il est possible qu'il en existe d'autres, également valides. L'exemple en (51) illustre ce mécanisme :

(51) (...)

> **OP :** Ok, dans ce cas je vais l'acheter demain je pense, dès que j'aurais monter le noctua, je pourrais faire un bon gros O/C comme SD65.
> D'ailleurs si tu passes sur ce topic SD65, pourrais-tu, quand tu en aura le temps, me donner les valeurs que tu as appliqué dans ton BIOS pour ton O/C à 4.2Ghz ?
> Ta RAM est laissée en auto ?
> Merci les gars, j'éspère que tout va bien marcher ;)
>
> **Utilisateur :** je t'ai conseillé ce rad car c'est une valeur sur mais il y en a peut etre d'autre moins cher et aussi performant. **(CPC70)**

Dans cet exemple, il y a une assertion concernant la validité de la proposition (*c'est une valeur sur*) ensemble avec une ouverture vers d'autres possibilités (*il y en a peut etre d'autre moins cher et aussi performant*). Le choix revient donc au destinataire d'agir comme il le souhaite, ce qui renforce aussi la notion de liberté de choix inhérent dans les actes illocutionnaires suggestifs.

RENFORCEMENT DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE LA PROPOSITION : EXPLICATION SUITE À UNE REMISE EN QUESTION DE LA PROPOSITION

Si le locuteur explique le raisonnement sous-tendant sa proposition dans le passé suite à une remise en question de celle-ci, en plus d'une assertion concernant la validité de la proposition et de la légitimité du locuteur, il y a également un effet de reproche. Comme la logique derrière la suggestion était et demeure solide, il n'y a aucune raison de la remettre en question.

Dans l'exemple en (52), l'OP questionne la proposition de l'Utilisateur 2 remettant en cause sa capacité à fournir des recommandations :

(52) (...)

Utilisateur 1 : (...) Sachant que nous n'avons jamais plongé, est-ce qu'ils prennent les débutants ? (...)

Utilisateur 2 : (...) Si vous débutez en plongée, je vous conseille de choisir un club plus sérieux comme par exemple un des clubs affilié à la fédération francaise (...)

OP : (...) Mais peut etre etes vous de ces francais qui pensent que tous ce qui est local est mauvais ou moins bien??? Francais rester entre francais c est ca???? Et oui les egyptiens sont aussi bons en plongee et dans bien d autres domaines que nos petits frenchies!!! (...) Chere [Utilisateur 2] je ne pense pas que descendre les autres vous mette plus en valeur, j ai ete visiter votre blog qui est très bien concu et je ne pense pas que vous ayez besoin de casser du sucre sur les gens pour vous faire connaitre, il y a suffisemment de place pour tout le monde....A bon entendeur....

Utilisateur 2 : (...) Je n'ai rien contre les égyptiens. J'ai recommandé les centres affiliés a la fédération française, car ce forum est francophone et a Hurghada les centres francophones sérieux sont affiliés a cette fédération. Il y a également des centres internationaux de qualité. (...) **(RPC47)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur 2 fait une assertion sur sa recommandation en fournissant une explication concernant le raisonnement sous-tendant cette proposition. Cela sert à rétablir sa qualité de personne digne de confiance qui était remise en question pour l'OP tout en confirmant le bien-fondé de sa recommandation.

L'exemple en (53) est un peu différent du précédent dans la mesure où bien que le destinataire fasse une proposition qui va à l'encontre du conseil du locuteur, il admet sa propre ignorance (*au risque de passer pour un boulet*.....):

(53) (...)

OP : au risque de passer pour un boulet.....
ca irait ca comme CG??? :
ATI Radeon 9550 256 Mo DDR
merci d'avance

Utilisateur 1 : Hello!!!! je t'ai conseillé la 9600 a la place de celle ci par ce que la 9550 est fait a partire de la 9600, mais elle a de moin sbonne performence et qu'elle coute casiment le meme prix alors je te conseil toujours la 9600 maintenant c'est a toi de voir elle son bien les 2 tu poura jouer a BiA et aux autre jeu avec les 2 mais le 9600 irait mieux

OP : et bien je peux dire qu'avec la radeon 9600 256Mo le jeu marche nikel... **(CPC64)**

Dans cet exemple, l'explication du conseil (*parce que*), souligne qu'il était bien fondé et donc que l'OP n'avait aucune raison valable de ne pas le prendre en considération. Il est intéressant de noter que l'Utilisateur 1 revient sur un élément central du conseil : la liberté d'action du destinataire (*maintenant c'est à toi de voir*) qui, par la même occasion, désengage le locuteur

de toute responsabilité de la suite des événements. Le renforcement de la validité de la proposition semble fonctionner puisque l'OP choisit de suivre ce conseil.

Une autre manière d'insister sur le bien-fondé d'une suggestion est au moyen d'une expression de conséquence (*c'est pourquoi*, *c'est la raison pour laquelle*, *c'est pour ça que*, *c'est pour cela que*...). L'exemple en (54) illustre ce mécanisme :

(54) (...)

> **Utilisateur 1 :** Le retour du robot par le guide ne marchera pas ainsi.
> Quand le robot va arriver près du talus, le capteur avant va sniffer le câble périphérique et le robot va faire demi tour... J'ai rencontré ce problème. (...)
>
> **Utilisateur 2 :** Oui, mais ici on parle d'une 320, qui ajuste sa largeur couloir à proximité du périphérique. C'est aussi la raison pour laquelle j'ai recommandé de faire un câblage en surface pour permettre des ajustements. Voir page 61 du manuel.
>
> **Utilisateur 1 :** (...) Adaptation... ok mais faut-il encore avoir de la place pour l'adaptation! (...)
>
> **OP :** (...) Je vais faire l'installation en surface, mais je ne voudrais pas me lancer dans une installation vouée à l'échec dès le début. **(RPC17)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur 1 remet en question la recommandation de l'Utilisateur 2. La réponse de l'Utilisateur 2 (*Oui, mais*...) contribue à l'activation de l'effet de reproche lié à la remise en question de la proposition. Au moyen de l'expression *C'est aussi la raison pour laquelle j'ai recommandé*..., les raisons pour laquelle la recommandation d'origine est bonne/nécessaire pour le destinataire sont explicitées. Cela sert à renforcer la validité de la recommandation, ce qui est efficace puisque l'OP finit par indiquer son intention de prendre en compte cette recommandation (*Je vais faire l'installation en surface...*).

Lorsqu'un destinataire remet en question le bien-fondé d'une suggestion, il menace, par la même occasion, la légitimité du locuteur. Dans le corpus, nous avons constaté l'utilisation de la forme verbale *passé composé* ensemble avec les expressions *ce n'est pas pour rien que* ou *en toute connaissance de cause*. En plus d'une explication, ces éléments explicitent la menace ressentie par le locuteur qui se justifie tout en véhiculant un effet de reproche, s'approchant à : *comment oses-tu douter de moi ?* Cette valeur accusatoire se combine avec la valeur d'accompli concernant la validité continue de la suggestion ayant eu lieu dans le passé.

Cela provoque une interprétation d'un reproche concernant l'audace du destinataire de remettre en question une suggestion qui est toujours pertinente. Nous constatons un exemple de cela en (55) où la légitimité du locuteur est atteinte :

(55) (...)

> **OP :** effectivement je débute dans les bases de données et dans ce site il y avait des exemples avec delphi 6 (et je cherche une solution pas trop couteux pour commencer!), mais pas avec delphi 5 mais si vous pensez qu'avec delphi 5 on peut quand même faire de la base de données alors j'essaierai. Si non j'essaierai aussi avec Delphi Studio 2006 Explorer, merci pour vos réponses.
>
> **Utilisateur :** Re l'ami; Je t'ai suggéré la version 5 de Delphi en connaissance de cause. Mais bien sûr que Delphi 5 permet le développement des application base de données, et même plus que ça...Mais bon si tu veux débuter avec Delphi Studio 2006 Explorer c'est encore mieux à mon avis. **(SPC75)**

Dans cet exemple, l'OP exprime des doutes quant à la suggestion de l'utilisateur. En revenant sur sa suggestion (*Je t'ai suggéré la version 5 de Delphi en connaissance de cause*), sa validité en tant que personne apte à fournir des suggestions est renforcée, ce qui facilite sa suggestion suivante (*Mais bon si tu veux débuter avec Delphi Studio 2006 Explorer c'est encore mieux à mon avis*).

Parfois, le locuteur est un peu plus dramatique, comme dans l'exemple en (56):

(56) (...)

> **Utilisateur 1 :** BIIIIP! Faute! ##FATAL ERROR## Je te conseille fortement d'éviter les alimentations noname! Ce n'est pas pour rien que je t'ai conseillé une alim de marque. En effet, les alimentation Corsair sont de bonnes qualités pourquoi ? : Parce que, quand elles sont vendues en tant que "Alimentation fournissant 500Watts" elles sont en mesure de fournir 500Watts (et même un peu plus la plupart du temps) Tandis que les alimentation noname de 500Watts ne peuvent en général fournir que 300 ou 350 Watts... (…)
>
> **OP :** oki merci beaucoup de ton conseil !
>
> Je vais essayé de trouver une alim de bonne marque, mais un peu moins chère que la corsaire que tu m'as conseillé ^^ (...)
> (...) **(CPC76)**

Dans cet exemple, après avoir prononcé une mise en garde (*BIIIIP! Faute! ##FATAL ERROR##*), l'Utilisateur revient sur son conseil (*ce n'est pas pour rien*) afin de proposer des explications à ce sujet (*En effet*...). Cela sert à souligner la validité de son conseil et le fait qu'il est toujours d'actualité. Le destinataire semble interpréter ses propos ainsi puisqu'il remercie l'Utilisateur et exprime son intention de suivre le conseil de ce dernier.

RENFORCEMENT DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE LA PROPOSITION : CLARIFICATION CONCERNANT LA DÉFORMATION DE LA PROPOSITION PAR LE DESTINATAIRE

Une autre motivation pour faire une assertion concernant une suggestion du passé est lorsque le locuteur constate que le destinataire a mal compris, d'une façon ou d'une autre, sa proposition. L'interaction entre le *passé composé* et les verbes illocutionnaires suggestifs activent un lien entre le passé (*la suggestion*) et l'état résultant (*la mal-représentation de la suggestion* au lieu de sa prise en compte). La valeur associée à cette assertion est également celle d'un reproche : le locuteur, ayant bien représenté sa suggestion au départ, reproche au destinataire d'avoir mal représenté sa proposition, et de proposer une image non véridique du locuteur. Le fait de rectifier cette situation clarifie la suggestion tout en renforçant le fait qu'elle est nécessaire ou bonne pour le destinataire et qu'elle est toujours valable. Un exemple de ce mécanisme est en (57) :

(57) (...)

> **Utilisateur 1 :** (...) conseillé par [Utilisateur 2] , testé chez moi
> de la balle
>
> **Utilisateur 2 :** Hey [Utilisateur 1], je t'ai conseillé les roulettes, pas le siège. Tout le monde ici, sauf [OP] sait ce que je pense des sièges en forme de selle ! (...)
>
> (...)
>
> **Utilisateur 1 :** exact milles excuses
>
> (...) **(CPC67)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur 2 clarifie la portée de sa suggestion. La réaction de l'Utilisateur 1 montre son interprétation en tant qu'une accusation : il reconnait sa maladresse (*exacte*) et s'excuse. La force accusatoire peut être atténuée au moyen d'un smiley, comme dans l'exemple en (58):

(58) (...)

> **Utilisateur 1 :** Non, je t'ai suggéré d'ouvrir un ticket sur le lab, pas un nouveau sujet dans une autre section du forum ;-)
>
> **OP :** Oh je suis désolé, je viens de faire la découverte du concept. (...)
>
> (...) **(SPC70)**

La réponse de l'OP fait ressortir cette accusation intrinsèque : il s'excuse et s'explique. Inversement, l'effet de reproche peut être renforcé au moyen d'autres éléments dans l'énoncé. La clarification en (59) est préfacée par un avertissement (*Attention*) :

(59) (...)

> **OP :** pourai tu me donner un exemple pour ajouter une page en html esque cela foctionera avec le reste en php
>
> **Utilisateur :** Attention, j'ai pas parlé de page en html, j'ai suggéré que ta boxe catégorie soit en html Mais, regarde la contribution indiquée...
>
> **OP :** ok je vais regarde je te tient au courant merci [Utilisateur] **(SPC25)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur souligne l'erreur de compréhension de la part de l'OP, en contrastant ce que l'OP a compris (*page en html*) avec ce qu'il avait effectivement suggéré (*boxe catégorie en html*). Bien que le destinataire ne s'excuse pas, il manifeste son intention de prendre en compte la suggestion.

En (60) l'Utilisateur articule clairement une accusation d'inattention (*Désolé mais j'ai l'impression que tu ne lis pas les posts*) :

(60) (...)

> **Utilisateur :** Non les feux de route c'est du h7...Je t'ai recommandé de ne pas prendre le pack, mais les ampoules séparées pour les veilleuses. Désolé mais j'ai l'impression que tu ne lis pas les posts. C'est pourtant clair dans mes réponses. Pour les autres ampoules, je me répète une dernière fois, regarde ton manuel !!
>
> **OP :** Si si, je lis.
> Cependant, n'étant pas connaisseur, j'ai cherché comprendre, j'ai effectivement pris et repris le manuel.
> Et j'ai commandé hier, avec le pack plafonnier aussi. (...)
>
> (...) **(RPC58)**

En réaction à cette accusation, l'OP adopte un autre comportement possible : il se défend. Cependant, il finit par suivre la recommandation de l'Utilisateur.

RENFORCEMENT DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE LA PROPOSITION : RECONNAISSANCE DE LA VALIDITÉ DANS L'ANTÉRIORITÉ

Un locuteur peut être motivé pour faire une assertion au sujet d'une suggestion passée lorsque quelqu'un d'autre avance la même proposition que lui. Tout en affirmant la validité de la suggestion, l'assertion du locuteur peut s'interpréter comme un renforcement de sa qualité

de personne apte à faire des suggestions. Il y a également un effet de reproche lié à la non-reconnaissance de la suggestion antérieure qui est potentiellement mobilisé au moyen de la mise en relation entre le passé (*la suggestion*) et l'état résultant (*la suggestion proposée à nouveau par quelqu'un d'autre* au lieu de la reconnaissance de la suggestion d'origine). Considérons l'exemple suivant :

(61) (...)

Utilisateur : (…) 

Oui bah c'est une femme de grand gout donc !!! Je t'ai recommandé la même chose !!! Par contre ça n'ira pas trop avec les saint jacques, il faut un vin blanc sec... (…)

OP : MERCI [utilisateur 1] pour ta reponse qui j'espere va beaucoup m'aider je vais aller voir ses bouteilles ce week end! (...)

(...) **(RPC70)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur relève le fait que l'avis de quelqu'un d'autre (*la femme de grand goût*) correspond à une recommandation antérieurement avancée par l'Utilisateur lui-même. Tout en soutenant cette recommandation, il y a un effet de reproche lié à la non-reconnaissance de la recommandation d'origine. La réponse de l'OP, un remerciement, montre une prise en compte de cette nécessité de valoriser la recommandation de l'Utilisateur. L'effet de reproche peut viser la personne qui effectue la suggestion puisqu'elle ne s'est pas assez bien renseignée avant d'avancer sa proposition, comme dans l'exemple en (62) :

(62) **OP :** Bonjour,

Je ne joue pas depuis très longtemps (lvl19)
Mais je proposerais d'améliorer l'affichage de la carte.
Un peu sur le modèle qu'il y avait dans SimCity autrefois :

Choisir de tout afficher ou que les fieffés ou les joueurs, Les éléments du lvl X ou du lvl X au lvl Y, les joueurs avec ou sans alliance etc.

Est-ce que c'est idiot ?
On passe pas mal de temps pas très passionnant à farfouiller dans la carte ...

Utilisateur 1: Les grands esprits se rencontrent ! ^^ j'ai suggéré la même chose hier : voir topic : [SUG] Filtres de carte.

Utilisateur 2 : (...) Effectivement... Donc je ferme celle-ci, surtout qu'il manque le [TAG]. **(SPC37)**

Bien qu'atténuée par un dicton (*Les grands esprits se rencontrent !)* et un smiley (^^), il y a un effet de reproche. Dans cet exemple, la relation d'antériorité entre la proposition de l'OP et la proposition de l'Utilisateur 1 est clairement signalée par *hier* : l'Utilisateur 1 a fait la proposition avant l'OP. L'Utilisateur 1 soutient son critique en indiquant le lien vers sa proposition. L'Utilisateur 2 réagit en reconnaissant l'état des choses et en accordant la priorité à la suggestion de l'Utilisateur 1 (*Effectivement*...).

6.2.2.2 FONCTION DE REPROCHE LIÉ À L'INACTION DU DESTINATAIRE : ACTION ENCORE POSSIBLE

Un élément essentiel des actes illocutionnaires suggestifs relevé lors de notre étude de ces actes concerne la réaction du destinataire à une suggestion. Il existe un effet perlocutionnaire attendu qui consiste en la reconnaissance de la proposition, lorsque celle-ci est encore une possibilité pour le destinataire. Par défaut, l'effet perlocutionnaire attendu est la prise en compte de la proposition, mais il est également acceptable si un destinataire explique les raisons pour lesquelles il ne souhaite pas adopter la suggestion et que ces raisons sont légitimes. Le *passé composé* participe à la mise en relation d'un procès dans le passé (*la suggestion*) et l'état résultant (*une suggestion toujours valide donc qui mérite d'être prise en compte*). Or lorsque l'état actuel ne correspond pas à l'effet perlocutionnaire attendu, il y a un effet de reproche lié à la non-prise en compte de la suggestion. Dans le corpus, nous constatons deux cas de figure de cette interprétation : le cas d'un reproche lié à l'inaction soupçonnée et un reproche lié à l'inaction constatée.

LE CAS DE L'INACTION SOUPÇONNÉE

Si le reproche lié à l'inaction évoque un état d'inaction soupçonnée, il y a une atténuation de celle-ci puisque la possibilité est offerte au destinataire d'indiquer que ce n'est pas le cas. Dans les exemples suivants illustrant ce mécanisme, l'attente du locuteur d'une reconnaissance de la part du destinataire est clairement exprimée. Par exemple, en (63) la

présence de l'élément « *L'as-tu fait ?* » renforce l'effet de reproche véhiculé par l'interaction du verbe illocutionnaire avec le *passé composé* :

(63) (...)

> **Utilisateur 1 :** Je t'ai suggéré de choisir Essayer (et non pas installer) pour faire une session live. L'as-tu fait ?
>
> **OP :** Euh.... j'ai pas voulu essayer avec de l'usb 1.1 voilà ^^ ça aurait galéré je pense.
>
> (...) **(SPC67)**

En réaction de cette accusation, l'OP s'explique en donnant la raison pour laquelle il n'a pas suivi la suggestion.

L'accusation lié à l'effet perlocutionnaire attendu est explicité en (64) au moyen de l'expression « *...mais j'ai l'impression que tu ne l'as pas essayé* » :

(64) (...)

> **Utilisateur 1 :** Je t'ai conseillé EsaycalcCheck Plus à la place de l'option dans le composant, mais j'ai l'impression que tu ne l'as pas essayé.
>
> **OP :** En effet, mais je ne peux pas, le composant est en PHP5, mais mon serveur OVH est en PHP4, du coup, je suis dans une impasse ici (cf http://forum.joomla.org/viewtopic.php?p=2437677)
>
> (...) **(CPC81)**

La réaction de l'OP ressemble à celle de l'exemple précédent. Il s'explique en indiquant les raisons pour lesquelles il lui est impossible de suivre le conseil.

LE CAS DE L'INACTION CONSTATÉE

Lorsque le destinataire a encore la possibilité d'agir, si le locuteur explicite le fait que celui-ci hésite, cela active un effet de reproche lié à l'inaction constatée. Le locuteur a déjà fait ce qu'il a pu faire pour aider le destinataire en proposant une proposition valide donc il n'aura pas mauvaise conscience pour la suite – il revient au destinataire de faire le choix d'agir ou pas. Dans l'exemple en (65), l'expression *t'en fais ce que tu veux* renforce la liberté d'action du destinataire :

(65) (...)

OP : Il a jugé ça utile pour moi en tout cas, car ça me pourri la vie !
Je ne sais plus quoi faire :(

Utilisateur : Bah moi je t'ai conseillé qqch, t'en fais ce que tu veux :-) **(CPC83)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur revient sur un conseil du passé. L'expression *bah moi*, ensemble avec le verbe *conseiller* au *passé composé*, active une interprétation d'un locuteur légitime ayant avancé une proposition légitime. Ce n'est pas la faute de l'Utilisateur si l'OP a choisi de ne pas prendre en compte une proposition qui est bonne ou nécessaire pour lui. L'Utilisateur insiste sur la liberté du choix de l'OP (*t'en fais ce que tu veux*) ce qui renforce un refus de responsabilité de sa part.

Dans l'exemple en (66), l'utilisateur évoque les mauvaises conséquences que risquent l'OP s'il ne suit pas la suggestion :

(66) (...)

OP : Merci de me repondre Madeline,
Peut etre me suis je encore mal exprimer!!!!!
c'etait ecrire ma propre adresse mail sur une page et que par interactivité elle renvoi a la boite d envoi du visiteur pour qu il puisse directement m envoyer un mail.....

Utilisateur 1 : Je t'ai suggéré ce moyen, car il n'est pas toujours très bon d'avoir son adresse courriel en clair sur un site. Cela invite les spam et les bots, Mais c'est à toi de voir

OP : Merci pour le conseil
@+

(...) **(SPC80)**

Bien que l'OP a la liberté de choix quant à ses actions, il doit en accepter la responsabilité (*Mais c'est a toi de voir*).

L'effet de reproche lié au fait que le destinataire n'a pas encore pris en compte la proposition du locuteur est évident en (67) :

(67) (...)

> **Utilisateur :** Ce n'est plus une prise de tête, mais de l'obsession  Je t'ai recommandé un hotel, tu en cherche encore pour te compliquer la vie, libre à toi....
>
> **OP :** Fau t pas le prendre mal [Utilisateur 1], je cherche encore voir s'il n'y pas un ti peu moins cher c'est tout. J'ai bien enregistré ton hôtel, merci
>
> **Utilisateur :** Je ne le prends pas mal,  mais je t'ai demandé si le tarif te convenait et j'avais cru comprendre que oui. (...)
>
> (...) **(RPC74)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur évoque la liberté d'action du destinataire tout en évaluant d'une manière négative ce choix : *tu en cherche encore pour te compliquer la vie, libre à toi*. L'effet de reproche lié à l'inaction activée au moyen du *passé composé* est reconnu par l'OP qui réagit à l'assertion de l'Utilisateur en le rassurant (*Fau[t] pas le prendre mal*), en s'expliquant et en reconnaissant la recommandation de l'Utilisateur (*J'ai bien enregistré ton hôtel, merci*).

Dans le cadre d'un rappel, il y a également un reproche lié à l'inaction constatée. L'effet de reproche est atténué puisque le destinataire à une échappatoire pour expliquer pourquoi il n'a pas pris en compte la recommandation – il peut déclarer ne pas l'avoir vu, par exemple. Ensemble avec le *passé composé*, le fait de citer le moment ou le lieu de la suggestion contribue à l'activation de cette interprétation. Dans les exemples suivants, le locuteur rappelle sa suggestion en signalant au destinataire le moment où celle-ci a eu lieu. En (68) la suggestion en question a eu lieu « *un peu plus haut* » :

(68) (...)

> **Utilisateur :** Un peu plus haut, j'ai suggéré les singletons, ils permettent d'avoir un accès aux classes de n'importe quel autre classe et d'avoir qu'une seule instance. Je t'ai fait un exemple ici test-singleton.zip Les qDebug sont là pour montrer que le constructeur est appelé qu'une seule fois.
>
> **OP :** Merci beaucoup pour ce coup de pouce :) **(SPC45)**

En évoquant la suggestion appartenant à un moment du passé, il y a un reproche de ne pas l'avoir retenu. La réaction de l'OP montre une reconnaissance vis-à-vis de l'intervention de l'Utilisateur : un remerciement pour le *coup de pouce*.

À la différence de l'exemple précédent, en (69) l'Utilisateur cite son message pour faire référence à sa suggestion (… *du coup comme je suis trop bonne je vais m'auto-quote*) :

(69) (...)

> **OP :** Facile de critiquer, hein [Utilisateur], mais bon proposer et conseillé c'est deja un peu plus constructif. (...)
>
> **Utilisateur :** T'es l'amabilité même toi dit donc. D'autant plus que je passe mon temps à donner des conseils sur ce forum. J'ai conseillé un truc, du coup comme je suis trop bonne je vais m'auto-quote:
> ***[Utilisateur] a écrit :*** *Autant aller chercher du coté de la capitaine ékarlate amha*
>
> La rentabilité d'un kramkram par rapport à une dinde 200 à 300 vita réponds à des formules précises qui ont donné lieu à de jolis graphiques dans la partie théorycraft du forum jol.
>
> **OP :** ok désolé, c vrai que tu connais que surement mieux dofus que moi,(...)
>
> (...) **(CPC22)**

Cette formulation agressive, qui critique les actions du destinataire, contribue à l'interprétation d'un effet de reproche. Ici, l'Utilisateur réagit à l'insinuation de l'OP que ses propos ne constituent pas un conseil. L'OP réagit en s'excusant, une réaction attendue face à une critique.

6.2.2.3 FONCTION DE REPROCHE LIÉ À L'INACTION DU DESTINATAIRE : ACTION PLUS POSSIBLE

Dans le cas où le destinataire a choisi d'agir d'une manière non conforme à la suggestion d'origine du locuteur, et qu'il n'est pas content du résultat, une assertion au sujet de la suggestion de la part du locuteur active un effet de reproche. Le reproche vient du fait que le destinataire ne se trouverait pas dans cette situation s'il avait suivi la suggestion, bien fondée, du locuteur. C'est donc le destinataire qui doit être tenu responsable de l'état résultant puisque c'est lui qui a choisi de ne pas prendre en considération la proposition. Le fait de mettre la responsabilité de la situation résultante sur le dos du destinataire permet également au locuteur de rétablir sa légitimité à proposer des suggestions.

Dans l'exemple en (70) cette valeur de reproche est activée visible par la réaction de l'OP :

(70) (...)

Utilisateur : hier je t ai conseillé d aller chez le veterinaire  c est a la pharmacie que tu t es rendu ?

OP : Oui j'avais déjà acheté mon lait à la pharmacie, j'ai déjà eu mon veto au tel (...)

(...) **(CPC60)**

Suite à l'assertion de l'Utilisateur, l'OP s'explique la logique derrière son choix. Cette justification est une réaction attendue face à une accusation. Une autre réaction possible à une accusation est de s'excuser comme fait l'OP dans l'exemple en (71) :

(71) (...)

OP : (...) Mais tu ne m'a jamais demandé de supprimer le fichier :), toute façon, je ne l'aurais pas fait. Car ça peut servir.

Utilisateur : (...) **Ensuite, je t'ai recommandé de supprimer le fichier, puis demandé en tant qu'admin de le supprimer. Tu n'as pas réagi**[88]**.**

(...)

OP : Je fini juste par dire que je m'en excuse, je suis désolé, je tourne dans le vide, je troll comme pas possible, mais malgré ça, j'aime bien. Encore désolé. (...) **(RPC56)**

Il est intéressant de noter que dans cet exemple, l'Utilisateur raconte un développement croissant de ces actions précédentes. En effet, il avait commencé en recommandant quelque chose pour ensuite, en faire la demande. La valeur de reproche activée par le *passé composé*, lié au non pris en compte de la recommandation, est renforcée par l'élément *Tu n'as pas réagi*. L'OP réagit d'une manière attendue à une telle accusation en s'excusant.

Dans l'exemple suivant, le destinataire assume la responsabilité de ses actes :

(72) (...)

Utilisateur : (...) Possible, c'est pour cela que je t'ai recommandé de faire un scan Malwarebyte en fin de semaine : sites-web-hackes-via-iframe-vpn-sniffage-t38819.html#p302411 (…)

OP : Ouai, je n'avais pas compris ce "fin de semaine" ^^ (...)

(...) **(RPC53)**

[88] Les caractères en gras viennent du message original.

En (72), l'OP fait face à un problème qu'il aurait pu être évité en prenant en compte la recommandation de l'Utilisateur. En faisant référence à cette proposition, il y a un effet de reproche lié au choix de ne pas agir. L'Utilisateur avance la validité de sa recommandation, à savoir la raison pour laquelle celle-ci était nécessaire pour le destinataire (*C'est pour cela que*...), soulignant la pertinence de sa proposition. Dans la réaction de l'OP, il avoue être fautif (*je n'avais pas compris*) et reconnait ainsi le bien-fondé de la recommandation de l'Utilisateur

Le *passé composé* contribue à véhiculer une fonction d'assertion, servant à commenter une suggestion ayant eu lieu dans le passé en mobilisant une valeur d'accompli focalisant sur l'état résultant de celle-ci. Ce mécanisme renforce la validité de la suggestion et de celui qui l'a proposée, et peut contribuer à l'activation d'un effet de reproché lié à la remise en question d'une proposition valide.

Avec les actes illocutionnaires suggestifs, il y a un effet perlocutionnaire attendu, à savoir la reconnaissance de la suggestion par le destinataire. Par défaut, il est question d'une action de la part du destinataire, mais cela peut être également une explication liée à un refus. La fonction d'assertion concernant la validité de la suggestion activée par le *passé composé* soutient cette attente, et peut évoquer un effet de reproche concernant l'inaction soupçonnée ou constatée du destinataire. Lorsqu'il est question d'une situation où le destinataire a déjà agi, d'une façon non-conforme à la suggestion, il y a un effet de reproche lié au choix de ne pas prendre en compte la proposition qui, pourtant, était valide.

6.2.3 PLUS-QUE-PARFAIT

Un procès désigné par un verbe au *plus-que-parfait* est situé dans le non-actuel du locuteur. La valeur d'accompli mobilisée par cette forme verbale, où le procès est considéré au-delà de son terme, situe le procès comme antérieur à un autre, par exemple une prise de décision, généralement lui aussi dans le passé. La fonction d'une assertion sur une proposition est activée par cette forme avec une portée particulière de la notion du passé grâce à l'interaction entre les valeurs de non-actuel et d'accompli. Lorsqu'une référence à une suggestion passée se

fait au moyen du *plus-que-parfait*, il y a une interprétation d'antériorité importante attribuée à cette proposition. Cela ne signifie pas forcément que la suggestion a véritablement eu lieu dans un passé lointain factuel, mais qu'il y a une notion d'un passé « éloigné » évoquée par cette forme. Ce recul vient du fait que cette forme verbale peut participer à situer la suggestion comme antérieure à un autre procès qui, lui aussi, est antérieur au moment présent du locuteur.

En prenant en compte l'interaction entre les représentations des verbes illocutionnaires suggestifs avec le sémantisme du *plus-que-parfait*, nous constatons trois grandes catégories de fonctions pouvant être véhiculées semblables à celles identifiées pour le *passé composé* : 1) une assertion concernant la validité du locuteur et de la proposition, 2) un effet de reproche lié à l'inaction du destinataire dans le cas où l'action est encore possible et 3) un effet de reproche lié à l'inaction du destinataire dans le cas où l'action n'est plus possible.

6.2.3.1 FONCTION D'ASSERTION CONCERNANT LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE LA PROPOSITION

Dans certains contextes de communication, la proposition du locuteur est remise en question par un participant du fil de discussion. Qu'il s'agisse d'une interrogation sincère, d'un malentendu, ou d'un véritable problème, cela remet en cause l'aptitude du locuteur à fournir des suggestions et, par la même occasion, le contenu propositionnel de sa suggestion. Il n'est pas étonnant de constater que dans de telles situations, le locuteur cherche à se justifier.

Le sémantisme du *plus-que-parfait* situe le procès dénoté par le verbe dans le passé mentalement lointain et mobilise la valeur d'accompli. Avec cette valeur, il y a une considération de l'état résultant la proposition. Cela renforce la validité du locuteur et de sa suggestion en soulignant le fait que non seulement la proposition était valide, dans un passé « éloigné », mais qu'elle continue à l'être (*l'état résultant*). L'assertion faite par le locuteur portant sur la proposition s'interprète comme une tentative de renforcer sa position de personne digne de confiance, apte à faire des suggestions. Cette interaction peut être nuancée par d'autres éléments du cotexte et du contexte. Nous étudions quatre cas ci-dessus.

RENFORCEMENT DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE LA PROPOSITION : EXPLICATION

Tout comme dans le cas du *passé composé*, si un locuteur insiste sur le raisonnement (*L ‹penser que P est nécessaire/bon pour D›*) l'ayant amené à faire une proposition dans le passé, cela renforce la validité de sa suggestion. Grâce à la valeur d'accompli véhiculé par cette forme verbale, il y a une affirmation du fait que la proposition a été valable par le passé et le demeure toujours (*état résultant*). Avec le *plus-que-parfait* cette validité est amplifiée par la situation de la proposition d'origine dans un passé « éloigné ». Puisque la proposition a une validité de longue durée, elle est d'autant plus légitime. Nous avons constaté des exemples de ce mécanisme dans notre corpus, comme dans l'exemple en (73), où l'OP pose une question concernant la suggestion de l'Utilisateur :

(73) (...)

> **OP :** (...) Ok, j'ai trouvé l'endroit ou on effectue le réglage du débit par contre connaitrais-tu un réglage générique pour un .avi?
>
> Je sais que des petits malins Rippent des DVD d'1h30 facile et obtiennent un .avi dans les 700 Mo et c'est justement un .avi de cette taille qu'on me demande.
>
> **Utilisateur 1 :** (…) Je t'avais suggéré le H264[89] dans mon précédent message, car ta vidéo doit être très compressée et que H264 est bon pour ça. Mais il réclame bcp de puissance, tant pour l'encodage que pour la lecture. (...)
>
> **OP** : Désolé pour ma réponse tardive. J'ai eu du boulot et je viens d'être relancé la-dessus. (...) Au fait merci, le débit que tu m'as indiqué marche au poil. J'obtiens des fichiers avec une taille tout à fait convenable en h264 (et sans perte de qualité ?). (...) **(SPQP72)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur fait référence à sa proposition au moyen du *plus-que-parfait*, bien que sa suggestion n'appartienne pas à un passé lointain factuel – il s'agit en fait du message précédent. Le recul mental exprimé au moyen de cette forme verbale, ensemble avec l'explication proposée concernant la raison pour laquelle celle-ci est bonne/nécessaire pour le destinataire (*car ta vidéo doit être très compressée et que H264 est bon pour ça*), renforce la validité de la suggestion. Ce qui était valide dans un passé « éloigné » et continue à l'être devrait

[89] Un format de compression de vidéo.

être pris en considération. Cet effet de renforcement semble fonctionner puisque l'OP suit la suggestion et en remercie l'Utilisateur.

Le même mécanisme est présent dans l'exemple en (74) où l'OP remet en question la recommandation de l'Utilisateur en faisant référence à d'autres propositions :

(74) (...)

> **OP :** Oui, désolé ^^ je suis en parallèle sur un autre forum et ont m'a d'abord dit le l'alim G500 n'était pas forcément fiable.
> Pour le ventirad ont m'a dit que je pouvais avoir mieux pour un prix relativement proche.
>
> Tu me conseilles quoi pour l'alim et le ventirad toi ? ^^ ils me font peur à me dire que rien est fiable XD j'ai peur que ça prenne feu ^^ (...)
>
> **Utilisateur :** Pour ta configu je t'avais recommandé une 500W, car suffisante même avec un très bon OC CPU. Si c'est les mêmes qui te disent que le Hyper 212 evo (qui est un bon ventirad) est meilleur que le macho pour un bon OC CPU, je comprends mieux qu'ils te recommandent une 650W (dont tu n'as pas besoin) et qu'il mette en doute la fiabilité de la G500 (lol). Remarque ça doit faire peut-être peur des condensateurs un peu moins costaud . (...)
>
> **OP :** *[Utilisateur] a écrit :*
>
> *Pour ta configu je t'avais recommandé une 500W, car suffisante même avec un très bon OC CPU.*
> *Si c'est les mêmes qui te disent que le Hyper 212 evo (qui est un bon ventirad) est meilleur que le macho pour un bon OC CPU, je comprends mieux qu'ils te recommandent une 650W (dont tu n'as pas besoin) et qu'il mette en doute la fiabilité de la G500 (lol).*
>
> ^^ Non ce ne sont pas les mêmes, mais ils ont bien précisé que si ils recommandaient une 650W plutot que 500W (voir 430W à un moment ^^) c'est parce que l'écart de prix est infime. Ceux qui ont mis en doute la fiabilité de la G500 sont encore différents. ^^ (...) Merci encore pour ton aide !! :) (...)
> (...) **(RPQP55)**

L'OP indique que d'autres personnes avaient contredit la recommandation de l'Utilisateur. L'Utilisateur fait référence à sa recommandation passée et rend explicite la raison pour laquelle celle-ci est nécessaire/bonne pour l'OP. Avec le *plus-que-parfait* il y a un effet de continuité interrompue de la validité de cette recommandation.

En plus de renforcer la validité d'une suggestion en citant le raisonnement sous-tendant celle-ci, il est également possible d'évoquer une expérience personnelle pour affirmer le bien-fondé d'une proposition, comme dans l'exemple en (75) :

(75) (...)

> **OP :** Salut [Utilisateur 1],
>
> Oui j'avais vu cet adaptateur, mais ce n'était pas ce à quoi je pensais.
>
> Je voyais plutôt un prise trois pins qui se branche sur la mobo et qui se dédouble en 2 prises males sur lesquelles viennent se brancher les prises 3 pins femelles de chaque ventilateur.
>
> **Utilisateur :** Oui, effectivement, j'avais aussi pensé à la même solution, étant dans le même problème que toi, mais en fait, je crois que ce genre de connecteur n'existe pas parcequ'en fait, le risque de tirer trop de courant sur la carte mère est trop important et qu'il vaut mieux donc l'éviter... C'est pour ça que je t'avais suggéré ce connecteur direct sur les prises de l'alimentation D'ailleurs, si quelqu'un sait où on peut en trouver pour un peu moins cher que 6€, parceque pour un système aussi simple que ça, je trouve ça un peu cher...
>
> **OP :** Alors en fait, j'ai passé un coup de fil à DocMicro pour leur demander une info ou deux sur la NoiseBlocker 350W, et j'en ai profité pour leur demander s'ils avaient le duplicateur tel que je le décrit.
>
> Peut-être m'a-t-il mal compris, mais il m'a répondu que oui et qu'il y en avait pour 2 ou 3€.
>
> Alors même si c'est celui qu'il y a chez LDLC, c'est déjà beaucoup moins cher (d'autant qu'il n'y a pas les frais d'assurance...).
>
> (...) **(SPQP79)**

La réponse de l'Utilisateur peut être interprétée comme une tentative de rétablir la validité de sa suggestion. Non seulement fait-il référence à une expérience personnelle (*étant dans le même problème que toi*), mais il explique son raisonnement (*C'est pour ça que je t'avais suggéré*) en donnant la raison pour laquelle sa proposition était nécessaire/bonne pour le destinataire. Le *plus-que-parfait* participe à la construction d'une insistance sur la continuité de la proposition (elle était valide la première fois que je l'avais avancée et elle tient toujours) en ajoutant cette insistance sur l'ancienneté de la suggestion.

L'ancienneté d'une proposition peut également être temporelle, comme dans l'exemple en (76), où l'OP et l'Utilisateur discute d'un conseil qui a eu lieu lors d'une discussion extérieure et antérieure au fil de discussion en question :

(76) **OP :** Afin de diminuer le gain et pouvoir pousser mon Pro Junior sans cruncher au delà de 3 ou 4 de volume, on m'a conseillé (ici même) de remplacer une des 12AX7 par une 12AY7 (50 % de gain en moins)...

Ici il s'agit d'un changement sur un Blues Junior et avec des 12AT7 et 12AU7... ça refroidit un peu quand-même...

Qu'en pensez-vous... Gillou and C°...
[lien]

(...)

Utilisateur : oui, parfois changer une 12ax7 par une 12at7 ou 12au7 peut être delicat, car celles ci peuvent avoir un courant d'anode + important, d'où des résistances d'anode et cathode qui dissipent plus de puissance, et qui donc peuvent cramer si elles ne sont pas assez bien "dimensionnées" ; c'est pour ça que je t'avais conseillé une 5751 ou une 12ay7 en remplacement, car celles ci sont electriquement bien compatibles avec les 12ax7

OP : Ouf OK Nico, c'est toi qui m'avait déja conseillé à ce sujet effectivement... j'ai fais une "valse hésitation" en lisant ce topic américain sur les 12AT7 et 12AUT... mais c'est bien d'une 12AY7 dont je dispose... feu vert alors :D

(...) **(CPQP76)**

Dans cet exemple, l'OP remet en question le conseil de l'Utilisateur en proposant une autre possibilité. L'assertion faite par l'Utilisateur concerne le bien-fondé de sa proposition au moyen de l'expression (*c'est pour cela que*), et ce dans la durée grâce à l'apport sémantique du *plus-que-parfait*. Ce renforcement semble être efficace puisque l'OP choisit de suivre les conseils.

RENFORCEMENT DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE LA PROPOSITION : CLARIFICATION ET REPROCHE LIÉ À L'INATTENTION

Dans un autre cas de figure, la nécessité de clarification n'est pas à cause d'une remise en question de la suggestion d'une manière directe du destinataire, c'est-à-dire d'un questionnement de ce dernier, mais à cause d'une déformation de la proposition. Le *plus-que-parfait* active un lien entre un passé « éloigné » (*la suggestion*) et l'état résultant (*la mal-représentation de cette suggestion*). L'assertion du locuteur sur sa suggestion peut s'interpréter comme ayant deux valeurs. D'une part, il s'agit d'une assertion qui cherche à confirmer la légitimité du contenu propositionnel de la suggestion d'origine, et par la même occasion, la légitimité du locuteur. D'autre part, il y a un effet de reproche, lié tout de même à cette nécessité de rétablir la légitimité, interprétable comme « *tu ne m'as pas bien écouté* ».

L'exemple en (77) illustre ce mécanisme :

(77) (...)

OP : En ne laissant que les deux 722, pas d'amélioration sur OVH. Merci.

Utilisateur : J'avais suggéré de ne garder que les codecs G711 µLaw et aLaw

OP : Autant pour moi, je voulais parler des deux 711; et je confirme, pas d'amélioration. Encore merci. **(SPQP15)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur met les choses au clair concernant le contenu de sa suggestion. L'effet de reproche activé par le *plus-que-parfait* est ressenti par l'OP, qui reconnait son erreur (*autant pour moi*).

L'effet de reproche est atténué dans l'exemple (78) au moyen d'un smiley :

(78) (...)

Utilisateur : ton lien mène vers une gt 740 Or j'avais recommandé une gtx 750  (...)

OP : Ok merci =) Tout a l'heure je suis passé dans un magasin d'informatique. J'ai présenté ma config a un des spécialistes, qui a conforté l'idée de la gtx 750. (...)

(...) **(RPQP28)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur signale une erreur de la part de l'OP en contrastant ce que l'OP propose avec ce que l'Utilisateur avait proposé. L'effet de reproche est atténué au moyen d'un smiley : la réaction de l'OP est positive et il remercie l'Utilisateur. Cependant, l'effet de reproche est toujours présent. Une réponse comme *Ok merci, je m'étais trompé* pour s'excuser de l'erreur est envisageable.

Dans l'exemple en (79), l'effet de reproche est renforcé au moyen de la présence de l'élément « *Attention !* » :

(79) (...)

Utilisateur 1 : Attention, je t'avais recommandé un condensateur Mundorf de 6,8 µF sur le tweeter Excel Millenium T 25 CF 002 qui a peu de rendement et une impédance de 6 ohms. Ton tweeter actuel est en 8 ohms et a plus de rendement ! On ne peut pas ainsi utiliser un filtre lambda et remplacer ENSUITE les HPs par d'autres modèles ; ils n'ont pas tous les mêmes caractéristiques. (…)

OP : Merci [Utilisateur 1], pour tes conseils.
J'ai juste fait un test et je vais bâtir le filtre qui convient. De toute façon je vais bientôt construire les enceintes à base d'Excel et de Audax sur lesquelles je vais monter les éléments dont je dispose.
Mais l'enceinte FH est trop grande aux yeux de ma femme pour le salon c'est pourquoi j'ai développé l'autre projet. La FH je vais la garder pour mon bureau.
happy evening

(...) **(RPQP53)**

La réaction de l'OP est celle à laquelle à on s'attend face à une accusation. Il répond en s'expliquant (*J'ai juste fait un test et je vais bâtir le filtre qui convient)*.

Dans l'exemple en (80), l'élément *Il y a dû y avoir un petit malentendu* contribue à l'orientation de l'interprétation de l'énoncé :

(80) (...)

Utilisateur 1 : Il y a dû y avoir un petit malentendu... [OP], je t'avais suggéré de t'inscrire sur Webastro et de t'y présenter ainsi que tes sites. Mais 3 messages identiques un peu partout et pas vraiment dans le sujet, c'est un peu exagéré... (...) Bah, ça n'est pas grave. La prochaine fois que tu vas sur un forum, pense simplement à t'adapter à lui et à ne pas choquer ses habitués. Alors tout ira bien...

Utilisateur 2 : Salut,
Decidement quel reglement de compte
Ah les jeunes d'aujourd'hui...aucune education

(...) **(SPQP70)**

Le choix de l'OP est critiqué par l'Utilisateur 1 (*Mais 3 messages identiques un peu partout et pas vraiment dans le sujet, c'est un peu exagéré*...) servant à renforcer l'effet de reproche activé par le *plus-que-parfait*. Bien que l'OP ne répond pas, un autre utilisateur remarque l'attitude de reproche exprimée par les propos de l'Utilisateur 1 en déclarant : *Decidement quel reglement de compte*.

Dans l'exemple en (81) l'Utilisateur fait référence à une suggestion dans le passé, en jouant avec les fonctions interprétatives pour donner un effet humoristique :

(81) **OP :** un petit lavage ????? juste de l'eau pas de contact .....
http://www.youtube.com/watch?v=Q7UzmgNkU1Q&NR=1

(...)

Utilisateur : Bon [OP] je t'avais suggéré de pas trop frotter avec des mitaines pour garder ton auto belle apres le polissage, mais la je trouve que tu pousse un peu...

(...) **(SPQP66)**

L'élément *Bon [OP]* s'interprète avec une valeur concessive en indiquant qu'il est vrai que l'OP a pris en compte la suggestion (donc il ne peut pas y avoir une accusation liée à l'inaction). Cependant, l'élément *mais là* indique un contraste entre le contenu de la suggestion et le choix du destinataire (*tu pousse un peu*). L'humour vient du fait que le contenu de la vidéo est censé être une exagération (souligné par la présence de nombreux points d'interrogation et de points de suspension dans le message de l'OP).

RENFORCEMENT DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE LA PROPOSITION : JUSTIFICATION EN SITUATION DE TORT

Une situation intéressante que nous avons retrouvée au sein du corpus est lorsque le destinataire a une raison valable de s'opposer à la suggestion du locuteur. Dans ce cas, l'assertion du locuteur est une façon d'accepter l'opposition du destinataire tout en renforçant sa capacité à fournir des suggestions et la validité de sa proposition. En expliquant le raisonnement à l'origine de sa suggestion, le locuteur signale les cas où elle s'applique. Ainsi sa légitimité en tant que personne de confiance est rétablie puisque sa suggestion est toujours valable, dans les bonnes circonstances. Il y a également potentiellement l'effet d'une excuse de ne pas avoir bien cerné la situation du destinataire.

Dans l'exemple en (82), le *plus-que-parfait* participe à l'activation de cette interprétation :

(82) (...)

> **OP :** Merci pour votre aide les gars ;) En effet j'avais déjà repérer celle la gilmarie, et c'est l'absence de cuir qui était en effet mon seul probleme :((...)
>
> **Utilisateur :** Moi je t'avais suggéré ce modèle, car il rentrait largement dans ton budget, mais je n'avais pas fait attention qu'il n'avait pas les sièges en cuir  (…) **(SPQP80)**

En (82) l'Utilisateur revient sur sa suggestion (*moi je*...) en spécifiant le raisonnement derrière sa proposition (*car il rentrait largement dans ton budget*), ainsi soulignant que dans ce cas-là, uniquement en prenant en considération le budget, sa suggestion tient toujours. Cette assertion sert à rétablir son statut de personne apte à fournir des suggestions, tout en ayant un effet de reconnaissance de son maladresse.

La réaction de l'Utilisateur 2 dans l'exemple suivant reconnait cet effet d'une excuse :

(83) (…)

> **Utilisateur 1 :** (...) Ne fait pas attention à mon message, car je sais pourquoi aujourd'hui. En temps normal je ne dit pas, mais avec ce que tu as vécu je comprend. je t'avais recommandé le Tai Chi, car j'ai une très bonne amie qui en fait et pour canaliser ses énergies c'est génial. Dans ta situation, que je connais c'est différent. (…)
>
> **Utilisateur 2 :** Ya pas de mal [Utilisateur 1], tu n'étais pas censée connaitre une partie de mon vécu au moment ou tu m'avais proposé le Tai Chi.. (...) **(RPQP63)**

En (83) l'Utilisateur 1 s'explique (*car j'ai une très bonne amie qui en fait et pour canaliser ses énergies c'est génial*) en indiquant les cas où sa recommandation ne s'applique pas (*Dans ta situation*). L'Utilisateur 2 pardonne à l'Utilisateur 1 sa maladresse (*Ya pas de mal*) et reconnait la validité du conseil de l'Utilisateur 1 (*tu n'étais pas censée connaitre une partie de mon vécu au moment ou tu m'avais proposé le Tai Chi*).

RENFORCEMENT DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE LA PROPOSITION : ASSERTION CONCERNANT LA RECONNAISSANCE DE LA VALIDITÉ DANS L'ANTÉRIORITÉ

Le sémantisme du *plus-que-parfait* permet la situation temporel d'une suggestion comme antérieur à une autre. Cette valeur permet à un locuteur d'insister sur le fait qu'il était le premier à avoir proposé quelque chose. Cela renforce sa validité en tant que personne apte à fournir des suggestions tout en ayant un léger effet de reproche lié à l'inattention de la personne qui repropose la même suggestion.

Dans l'exemple en (84) l'Utilisateur 2 indique le moment où la suggestion d'origine a eu lieu (*hier*) :

(84) **Utilisateur 1 :** Bonjour le mieux c'est d'utilisé un logiciel de dessin comme gimp2.

Difficile à prendre en main, mais une fois que vous avez un peu d'expérience vous pouvez crée ce que vous voulez....

Sinon taper sur la toile "générateur de bannière gratuit"

Utilisateur 2 : J'avais suggéré la même réponse hier, sur ce même forum (...) C'est ce que j'ai mis sur ma page d'accueil. J'espère que ça fera l'affaire.

OP : Merci pour vos réponses, c'est exactement ce que je voulais ! bonne journée a vous;

(...) **(SPQP55)**

Cette indication sur le temps permet de renforcer le déroulement temporel des suggestions (la sienne a eu lieu d'abord). Le renforcement de la validité de cette suggestion, ensemble avec le fait que plus d'une personne fait la même proposition, contribue à l'effet de renforcement. Dans ce cas l'effet de reproche concerne le fait que l'OP n'a pas bien lu les messages de la veille.

Dans l'exemple en (85), l'expression *un peu pareil*, indique qu'il ne s'agit pas tout à fait de la même suggestion, mais comme des propositions qui s'approchent l'une de l'autre :

(85) (…)

Utilisateur 1 : On a pensé un peu pareil, [Utilisateur 2] J'avais conseillé des pétunias pour la suspension!

OP : (...) merci de vos conseils! (...) je dois attendre que mon mari rentre, il est a paris jusqu'a jeudi pour percer le mur pour mettre un pot suspendu (...)

(...) **(CPQP33)**

Comme dans l'exemple précédent, le *plus-que-parfait* participe à établir l'ordre chronologique des conseils, interprétable comme la proposition de l'Utilisateur 1 avant celle de l'Utilisateur 2. En plus d'affirmer la validité de la personne en tant que personne apte à fournir des conseils, cela renforce le conseil. La réaction de l'OP indique qu'elle est motivée à suivre le conseil.

6.2.3.2 FONCTION DE REPROCHE LIÉ À L'INACTION DU DESTINATAIRE

Le sémantisme du *plus-que-parfait* permet de situer une suggestion dans le passé, un passé plutôt « éloigné ». En faisant référence à une suggestion au moyen du *plus-que-parfait*, grâce à la mobilisation de la valeur d'accompli, il y a une mise en relation le passé (*le moment de la suggestion*) et l'état résultant (*l'effet perlocutionnaire attendu*). Le *plus-que-parfait* peut participer à l'activation d'un effet de reproche lorsqu'il n'a pas eu d'action de la part du destinataire. Puisque la proposition a eu lieu dans un passé « éloigné », plus que suffisamment de temps s'est découlé pour permettre au destinataire d'agir et reconnaitre la validité de la suggestion. Cet effet de reproche peut être nuancé par d'autres éléments du cotexte et du contexte pour donner les deux cas que nous considérons ci-dessus : 1) une accusation d'inaction soupçonne ainsi que 2) une accusation d'inaction constatée.

DANS LE CAS DE L'INACTION SOUPÇONNÉE

L'activation d'un effet de reproche lié à l'inaction est renforcée lorsque les attentes du locuteur vis-à-vis de l'effet perlocutionnaire attendu sont explicitées. Si le locuteur évoque l'absence de l'effet perlocutionnaire attendu d'une manière tentative, l'effet de reproche est atténué : il ne s'agit pas d'une accusation directe, mais d'une hypothèse. L'exemple en (86) illustre ce mécanisme où l'expression *L'as-tu fait ?* sert à préciser le questionnement du locuteur :

(86) (...)

OP : Bonjour,

Je reviens vers vous toujours pour le même problème, je n'ai toujours pas d'idée sur comment pousser free remettre les services pour lesquels je paie, car comme dit au précédent mail malgré que la banque m'a remboursée les 244€ et que free à quand même prélevé les deux mois suivant le montant de l'abonnement, free ne me remet toujours pas les services pour lesquels je continue à être prélevé, sous le prétexte que je dois payer les 244€. n'y aurait t'il pas un abus de position dominante (ou autre) dans cette situation là ? Je dirais même du vol de la part de free ?

Merci d'avance pour votre réponse, car je ne sais plus du tout comment réagir.

Bonne journée

Utilisateur : Je t'avais suggéré de contacter ta DDPP, au moins pour avoir son avis. L'as-tu fait?

OP : (...) J'ai envoyé un mail à ma DDPP qui m'a confirmé l'avoir reçu, mais j'attends toujours la réponse. Mais comme la réponse tarde et que free est train de m'***... je me dis que peux être trouver une premiere réponse ici. merci encore **(SPQP64)**

Dans cet exemple, l'OP sollicite de l'aide pour un problème déjà présenté dans le même fil de discussion. La réponse de l'Utilisateur a l'effet d'un reproche lié à l'inaction : visiblement l'OP a toujours le problème et ne dit rien concernant la suggestion de l'Utilisateur. L'OP réagit à cette accusation en s'expliquant, en indiquant d'abord avoir suivi la suggestion et en développant sa motivation pour redemander de l'aide.

La réaction de l'OP en (87) est également celle attendue suite à une accusation :

(87) (…)

Utilisateur : Au message #4, je t'avais suggéré d'initialiser ton scope en désactivant le détecteur de niveau... Tu as fait ce test ? Qu'est ce que ça donne ? Tu n'as pas répondu non plus aux questions concernant un éventuel changement d'alimentation... (…)

OP : Salut [Utilisateur], excuse-moi de ne pas t' avoir répondu. (...) Ce matin, j' ai suivi ton conseil pour le detecteur de vrai niveau, je l' ai desactive et en meme temps le vrai nord.

J' ai fait un alignement EASY, installer le tube en home position....

ça marche :D :D :D :D (...)

(...) **(SPQP68)**

Dans cet exemple, le moment de la suggestion est spécifié (*Au message #4*) et les attentes du destinataire clairement indiquées (*Tu as fait ce test ?*). L'OP répond à l'accusation d'inaction tout d'abord en s'excusant. Ensuite, il indique avoir suivi la suggestion avec des résultats positifs.

DANS LE CAS DE L'INACTION CONSTATÉE

Lorsqu'il semble que le destinataire a volontairement choisi de ne pas suivre le conseil du locuteur et qu'il se plaint de sa situation, le *plus-que-parfait* contribue à l'activation d'un effet de reproche, interprétable comme : *si tu m'avais écouté, tu n'en serais pas là*. Le destinataire doit assumer les conséquences de son choix. Dans l'exemple en (88) l'Utilisateur rend explicite cette accusation avec l'expression *c'est con que tu en aies pas pris de la graine* :

(88) (...)

> **Utilisateur 1 :**
> *[Utilisateur 2] *pas content**
> Je t'avais suggéré un truc hier soir (ne pas poster quand tu es tout vénèr'), c'est con que tu en aies pas pris de la graine. Une semaine de ban pour agressivité à deux francs, surtout que y'avait pas besoin d'être très futé pour comprendre que c'est juste une histoire de définition et qu'ici, le seul truc qu'on considère, c'est que ces prods sont *différents* des amphétamines habituelles et que par conséquent on fait la distinction par accord tacite afin de faciliter la comm'. (…)
>
> (...) **(SPQP82)**

Dans cet exemple, il n'y a pas de réponse de la part de l'Utilisateur 2, mais ceci est normal puisque l'accès à son compte était bloqué pendant une semaine.

En (89) la référence faite au conseil par le locuteur, ensemble avec les points de suspension, mobilise un effet de reproche :

(89) (...)

> **Utilisateur :** Euh mec c'est pas la peine que je vienne parler avec toi en MP si tu continues à créer des sujets sur le Commu'... Et je t'avais conseillé de te relire avant de cliquer sur Poster (histoire de gagner en crédibilité)...
>
> (...)
>
> **OP : (...)** Sa sert un peut à rien que je me relise alors que je suis de base nul en orthographe, je vais perdre mon temps pour corriger 3 fautes sur 15... **(CPQP56)**

En réponse, l'OP tente de justifier ses actions ce qui est une réaction attendue dans le cadre d'un reproche. En (90), l'Utilisateur réagit de la même façon :

(90) (...)

> **OP :** (...) Je t'avais recommandé un lien , qui explique l'histoire de cette region ., manifestement tu n'y as jamais jeté un cil . (…)
>
> (...)
>
> **Utilisateur :** (...) Cela fait des années que je me documente sur l'histoire de cette région, et je commence à très bien la connaître. Quant au lien que vous avez indiqué, il n'a qu'une valeur historique très limitée. (...)
>
> (...) **(RPQP51)**

L'effet de reproche est renforcé au moyen de l'expression *manifestement tu n'y as jamais jeté un cil*. Face à cette accusation, l'Utilisateur se défend en critiquant la qualité de la recommandation de l'OP (*Quant au lien que vous avez indiqué, il n'a qu'une valeur historique très limitée*).

En (91) la référence à la recommandation est préfacée par une expression rappelant le fait que le destinataire aurait pu faire autrement « *et si tu as bonne mémoire….* » :

(91) (...)

> **Utilisateur 1 :** Ca vulgarise surtout... et si tu as bonne mémoire, je t'avais recommandé une série de vidéos (et tu avais un problème de son), et l'ouvrage dont sont adaptées ces vidéos !
>
> (...)
>
> **OP :** Oui [Utilisateur 1] je m,en souviens, et j'ai (le technicien) (car moi + ordi= danger) réparé mon son..LOL, mais vu que l,ancien forum à été supprimé ou en tout cas Dieu et Xav sait quoi...je ne retrouve plus les liens. Si tu t,en souviens et que tu as bon coeur, tu ferais une heureuse. Je me sens tellement téteuse
>
> (...) **(RPQP60)**

Dans cet exemple, il y a une insistance sur le fait que la validité de cette recommandation perdure, servant à renforcer sa validité ainsi que celle du locuteur. La réaction de l'OP montre qu'elle reconnait l'effet de reproche : elle explique les raisons pour lesquelles elle n'a pas encore suivi la recommandation de l'utilisateur.

Dans certains cas, l'effet de reproche lié à l'inaction est atténué si le locuteur pense que cela peut être attribué au fait que le destinataire n'a pas vu sa proposition. Dans l'exemple en (92), cette possibilité est évoquée au moyen de l'expression *peut-être n'as-tu pas vu ma réponse* :

(92) (...)

> **Utilisateur 1 :** Le Sennheiser Momentum On Ear est clairement le meilleur de la liste, mais aussi le plus cher. Je t'avais conseillé le Philips M1 sur le forum musique, peut-être n'as-tu pas vu ma réponse (…)
>
> **OP :** 
>
> , j'espère qu'il restera à ce prix dans 1 mois, Apparemment le M1 n'est pas très basseux mais c'est ce que je préfères avant tout ^^ (...)
>
> (...) **(CPQP61)**

Dans cet exemple, l'échappatoire proposée à l'OP ensemble avec le smiley atténue l'effet accusatoire. La réponse de l'OP manifeste une interprétation positive de ce rappel : il remercie l'Utilisateur 1 (avec un smiley) puis il reconnait formellement la suggestion en expliquant son avis là-dessus.

Le *plus-que-parfait* participe à l'activation d'une fonction d'assertion où le locuteur fait référence à une suggestion appartenant à un passé « éloigné ». La valeur d'accompli mobilisée par cette forme verbale permet d'appréhender le procès désigné par le verbe depuis la perspective de l'état résultant (*la suggestion toujours valable*). Dans le corpus, cette fonction d'assertion interagit avec d'autres éléments du cotexte et du contexte pour activer des interprétations concernant 1) le renforcement de la validité de la suggestion et par la même occasion du locuteur, parfois avec un effet de reproche, 2) un reproché lié à l'effet perlocutionnaire attendu, soit une accusation d'inaction soupçonnée, soit une accusation d'inaction constatée.

Un résultat intéressant de cette analyse est les mécanismes parallèles entre le *passé composé* et le *plus-que-parfait*. Ce constat n'est pas étonnant vu que les deux formes véhiculent la valeur d'accompli. La notion du passé « éloigné » mobilisée par le *plus-que-parfait*, grâce à la valeur d'inactuel véhiculée par celle forme verbale, participe à la construction d'une interprétation pouvant être plus sévère que le *passé composé*. Des éléments cotextuels et contextuels peuvent également interagir pour atténuer ou renforcer les fonctions activées par le *passé composé* et le *plus-que-parfait*.

6.2.4 RÉSUMÉ DES FONCTIONS SÉMANTIQUES ET DISCURSIVES IDENTIFIÉES

Dans cette section, nous avons présenté et discuté des résultats de notre analyse portant sur le corpus français. En explorant les fonctions sémantiques et discursives de trois formes verbales françaises : *présent*, *passé composé* et *plus-que-parfait* lors de leur interaction avec trois verbes illocutionnaires suggestifs (*suggérer*, *conseiller* et *recommander*), nous avons cherché à rendre compte des mécanismes interprétatifs en jeu. L'interprétation est intimement liée au contexte de communication : certains éléments cotextuels et contextuels favorisent l'activation de certaines fonctions sémantiques ou discursives plutôt que d'autres. Nous n'avons pas la prétention de rendre compte de toutes les fonctions possiblement activées par ces formes verbales, il s'agit uniquement de nos observations à partir du corpus.

Forme verbale par forme verbale, nous avons identifié les fonctions auxquelles participent les valeurs mobilisées par ces trois formes lorsqu'elles sont employées auprès des trois verbes de communication en question (*Performative* dans le cas du *présent* et *assertion* dans le cas du *passé composé* et *plus-que-parfait*). En observant leur interaction avec le cotexte et le contexte, nous avons pu caractériser les mécanismes mobilisés qui participent à la construction de l'interprétation du destinataire et des effets, comme de reproche ou d'atténuation, ainsi activés. Le tableau suivant récapitule les fonctions sémantiques et discursives des formes verbales françaises identifiées lors de cette étude. Chaque fonction est sous-divisée en catégories représentant les différents cas étudiés et les numéros de page indiquent où chaque type de fonction est examinée :

Présent			
Fonction performative	Dans le cas d'une suggestion sollicitée		p. 177
	Dans le cas d'une suggestion non-sollicitée		p. 178
	Dans le cas d'un accent mis sur l'aspect nécessaire/bon de la proposition pour le destinataire	Renforcement de la proposition : Explication	p. 180
		Renforcement de la force de la proposition : Moi aussi	p. 181
		Renforcement de la nécessité d'agir : Alors, déjà	p. 181
	Dans le cas d'un accent mis sur la légitimité du locuteur	Renforcement de la force de la proposition : Expérience personnelle	p. 182
		Atténuation de la force de la proposition : Opinion personnelle	p. 183
	Dans le cas d'un accent mis sur la liberté d'action du destinataire	Renforcement de la liberté d'action du destinataire : Choix du destinataire	p. 185
		Renforcement de la liberté d'action du destinataire : Proposition conditionnelle	p. 185
		Atténuation de la liberté d'action du destinataire : Mise en garde	p. 186
		Atténuation de la liberté d'action du destinataire : Force directive	p. 186
Fonction d'assertion concernant une habitude			p. 187
Passé composé			
Fonction d'assertion concernant la validité de du locuteur et de la proposition	Renforcement de la validité du locuteur et de la proposition : Explication sans remise en question de la proposition		p. 190
	Renforcement de la validité du locuteur et de la proposition : Explication suite à une remise en question de la proposition		p. 191
	Renforcement de la validité du locuteur et de la proposition : Clarification concernant la déformation de la proposition par le destinataire		p. 195
	Renforcement de la validité du locuteur et de la proposition : Assertion concernant la reconnaissance de la validité dans l'antériorité		p. 196
Fonction de reproche lié à l'inaction du destinataire : Action du destinataire encore possible	Dans le cas de l'inaction soupçonnée		p. 198
	Dans le cas de l'inaction constatée		p. 199
Fonction de reproche lié à l'inaction du destinataire : Action du destinataire n'est plus possible			p. 202
Plus-que-parfait			
Fonction d'assertion concernant la validité de du locuteur et de la proposition	Renforcement de la validité du locuteur et de la proposition : Explication		p. 206
	Renforcement de la validité du locuteur et de la proposition : Clarification et reproche du destinataire lié à l'inattention		p. 209
	Renforcement de la validité du locuteur et de la proposition : Justification en situation de tort		p. 212
	Renforcement de la validité du locuteur et de la proposition : Assertion concernant la reconnaissance de la validité dans l'antériorité		p. 213
Fonction de reproche lié à l'inaction du destinataire	Dans le cas de l'inaction soupçonnée		p. 215
	Dans le cas de l'inaction constatée		p. 217

Tableau 14 Résumé des fonctions sémantiques et discursives identifiées dans le corpus français

Nous poursuivons notre étude en nous tournant vers les résultats et la discussion de notre analyse du corpus anglais.

6.3 ANALYSE DES FONCTIONS SÉMANTIQUES ET DISCURSIVES DES FORMES VERBALES ANGLAISES

Dans cette section, nous procédons à l'analyse du corpus et étudions l'interaction entre trois verbes illocutionnaires suggestifs (*to suggest*, *to advise* et *to recommend*) avec cinq formes verbales anglaises (*Simple Present*, *Present Progressive*, *Present Perfect*, *Simple Past* et *Past Perfect).* Nous tentons de déterminer les fonctions sémantiques et discursives activées par ces formes verbales à partir d'exemples attestés et d'examiner les mécanismes interprétatifs mobilisés.

Comme en français, puisque dans la majorité des cas, les mécanismes mobilisés par le sémantisme des verbes illocutionnaires suggestifs sont les mêmes, nous considérons les verbes comme un ensemble. Lorsque nous faisons référence à l'élément *S ‹thinks that P is necessary/good for A›* de la représentation sémantique des actes illocutionnaires suggestifs, nous l'utilisons d'une manière général, bien que dans le cas d'ADVISE, il s'agit d'un élément plus précis *S ‹thinks that P is necessary for A to avoid a negative situation›.* Dans les cas où il y a un mécanisme spécifique à un des verbes, nous l'indiquons. Généralement, nous utilisons les termes génériques *suggestion* et *suggérer* pour faire référence à la famille entière d'actes suggestifs. Lorsque nous abordons un exemple spécifique, nous employons les correspondances suivantes entre les verbes anglais et les verbes français, sans nous soucier de la traduction la plus exacte : *to suggest = suggérer*, *to recommend = recommander* et *to advise = conseiller*.

Nous adoptons également les mêmes conventions d'écriture qu'en français, utilisant **OP** et **Utilisateur 1, 2, ...** pour désigner les interlocuteurs dans les forums et soulignons les éléments pertinents des exemples afin de faciliter leur lecture. Nous reproduisons les exemples tels qu'écrits par les intervenants, en gardant les fautes d'orthographe et de grammaire. Pour indiquer les informations relatives aux exemples, nous utilisons les abréviations définies dans la Figure 40 :

S = *Suggest* **A** = *Advise* **R**= *Recommend*	**Pres** = *Simple Present* **PresProg** = *Present Progressive* **PresPerf** = *Present Perfect* **Past** = *Simple Past* **PastPerf** = *Past Perfect*

Figure 40 Les abréviations utilisées pour le corpus anglais

Pour chaque forme verbale, nous revenons d'abord brièvement sur son sémantisme. Ensuite, nous examinons la manière dont cette forme verbale interagit avec le sémantisme des verbes illocutionnaires suggestifs et les éléments du contexte et du cotexte. Nous essayons de décortiquer les mécanismes d'interprétation en jeu, notamment la manière dont la mobilisation de certaines formes verbales rend plus probables certaines interprétations en illustrant avec des exemples tirés du corpus. À la fin de cette section, nous proposons une synthèse des cas étudiés dans le Tableau 15 (p. 283).

6.3.1 SIMPLE PRESENT

La signification de base mobilisée par le *Simple Present* est une affirmation concernant l'existence d'un procès. Une interprétation temporelle par défaut est également activée par cette forme verbale situant le procès désigné par le verbe en lien avec le présent du locuteur.

La spécificité des verbes illocutionnaires suggestifs que nous étudions est que lorsque l'un d'entre eux est employé à la première personne au *Simple Present*, il devient un préfixe performatif. Comme en français, cette performativité résulte du l'interprétation temporelle par défaut mobilisée par cette forme verbale, situant, dans le présent du locuteur, le « vouloir dire » de l'acte illocutionnaire et donc la réalisation de ce procès.

Dans notre corpus, il existe de nombreux exemples de la fonction performative. Nous commençons notre analyse en explorant et en commentant ces exemples qui mettant en jeu le mécanisme décrit ci-dessus mobilisant une interprétation performative dans le cadre de suggestions sollicitées et de suggestions non sollicitées. Le contexte et le cotexte peuvent également jouer un rôle dans l'activation de certains effets de renforcement et d'atténuation de la force de la suggestion : nous considérons ensuite les cas où la valeur de la proposition est

soutenue au moyen d'une explication, où la légitimité du locuteur est évoquée, et également des cas impliquant la liberté d'action du destinataire. Finalement, nous étudions une fonction différente, non performative, pouvant être mobilisée par cette forme verbale : la fonction d'une assertion concernant une habitude.

6.3.1.1 FONCTION PERFORMATIVE

Lorsque les verbes illocutionnaires suggestifs interagissent avec la forme verbale *Simple Present*, il peut y avoir l'activation de la fonction performative par le mécanisme que nous avons décrit dans la sous-section précédente. Comme une suggestion peut avoir lieu suite à une demande d'aide ou spontanément, nous considérons ces deux cas.

DANS LE CAS D'UNE SUGGESTION SOLLICITÉE

Dans le cadre des suggestions sollicitées, le locuteur s'attend à ce que la force illocutionnaire soit reconnue par le destinataire dans sa réaction. Généralement, ce dernier remercie le locuteur ou indique son intention de suivre la proposition avancée. Ceci est notamment le cas dans l'exemple en (93), où l'OP explique sa situation et sollicite des suggestions des membres du forum :

(93) **OP :** (…) Any suggestions?

Utilistateur : I suggest a neoprene camera case... Lowepro, Zing, OpTech, etc.

OP : Interesting suggestion, I'll look into this, thanks! **(SPres3)**

Dans ce cas, l'OP reconnait la fonction performative de l'intervention de l'Utilisateur (*Interesting suggestion*) et indique son intention d'action, à savoir de prendre en considération la suggestion (*I'll look into this*). L'interprétation positive est renforcée par le fait que l'OP remercie l'Utilisateur.

Il s'agit du même cas de figure en (94), où l'OP sollicite également de l'aide de la part des membres du forum :

(94) **OP :** (…) Please help.

(...)

Utilisateur : Did you make sure to put your graphics card in the correct slot? It should be placed in the one closest to the CPU. I advise that you double-check that

OP : Thanks for the answers. I checked where my graphic card was put and it was in the PCI-1.0 ….. its now in 3.0 and now i get 60 fps everywhere except in big town but its around 40-60 there any way! thanks for the help! **(APres30)**

L'OP interprète l'énoncé de l'Utilisateur comme un conseil et déclare l'avoir suivi, en explicitant ce qu'il a compris concernant le contenu propositionnel (*I checked where my graphic card was put*). L'OP exprime sa gratitude pour l'aide apportée (*Thanks for the help!*).

La réaction du destinataire n'est pas toujours positive. Dans l'exemple (95), le destinataire réagit différemment :

(95) (…)

OP : Unfortunately, I do not have a hotend fan yet. I bought my UMO used and for whatever reason the previous owner removed it. I will try 50C bed temp and 200C nozzle temp and see if that makes a difference. Also, do you recommend 2.85 mm or 3.0 mm diameter settting in Cura for Protoparadigm PLA filament?

Utilisateur : No fan explains it. You'll get much better results once you put a fan on there. I recommend that you measure the filament carefully and use that measurement in cura. Measure it at several spots over a meter long section of the filament and use the average value of that in cura. If it's actually 3mm thick the printer may have trouble feeding it properly, just an FYI.

OP : Well, I didn't have these issues with the Ultimaker brand filament and I didn't have a fan then either. I slowed the print down to 20 mm/s print speed, 200C nozzle, 50C bed, and have tried both 2.85 and 3.0 mm diameter, same results. Maybe it is the lack of fan, but I just don't understand why I was able to get decent quality on prints with the Ultimaker Filament but not the Protoparadigm filament?

(…) **(RPres34)**

Dans cet extrait, l'OP ne dit pas clairement s'il a suivi la recommandation proposée par l'Utilisateur. Il remet en question une autre proposition du locuteur (*Maybe it is the lack of fan, but…*), en faisant allusion à ses expériences personnelles – il reconnait que l'Utilisateur pense que cela peut l'aider, évoquant l'élément de la représentation de l'acte illocutionnaire dénoté par ce verbe *S ‹thinks that P is necessary/good for A›*, mais il exprime son désaccord quant à la nécessité de la recommandation. Bien que sa réaction ne soit pas positive, le destinataire reconnait tout de même la proposition du locuteur.

DANS LE CAS D'UNE SUGGESTION NON SOLLICITÉE

Dans le cadre d'une suggestion non sollicitée, la réaction du destinataire est moins prévisible. Une suggestion présume une ignorance de la part du destinataire, ce qui peut être mal reçu surtout dans le cas où ce dernier n'a pas sollicité de l'aide. Dans l'exemple en (96), l'OP a une réaction défensive suite à la suggestion de l'Utilisateur :

(96) **OP :** (…) Is this right?

> **Utilisateur :** Looks right to me, assuming you have the Bowden collet and clip somewhere handy. I suggest that you print out Robert's feeder as soon as possible. Jams are impossible, it's easier to clean, and you can service it without the feeder stepper falling off the back.
>
> **OP :** I did print it out a few weeks ago, I was just hesitant to put it together as I'm scared I'll screw something up and put my printer out of commission.
>
> (…) **(SPres25)**

L'OP signale l'avoir déjà exécuté (*I did print it out a few weeks ago*), donc contredisant l'élément de la représentation *S ‹believes A does not know P›*. La présence de la forme verbale emphatique – *did print* – au lieu de la forme passée standard (*printed*) participe à l'effet défensive de sa réaction. Cependant, l'OP semble valoriser davantage l'élément *S ‹thinks that P is necessary/good for A›*, puisqu'il propose une explication quant à sa situation et la raison pour laquelle l'Utilisateur aurait pu arriver à la conclusion contraire.

Une réaction tout à fait positive est également possible. En (97), l'OP ne sollicite pas ouvertement des conseils. Il partage tout simplement son histoire personnelle liée aux jeux de hasard. Deux utilisateurs lui répondent avec des conseils, l'un après l'autre, dont un qui dit :

(97) (…)

> **Utilisateur :** I advise that you take it step by step, and try your best to follow the advice that we offer you, and whilst being patient with yourself.
>
> **OP :** Hi guys, thanks for the support much aprecciated especially at a time like this (…) **(APres13)**

Les conseils sont interprétés par l'OP d'une manière positive, perçus comme du soutien. Cela souligne le fait que l'OP reconnait l'élément suivant dans l'acte suggestif : *S ‹thinks that P is necessary/good for A›*.

6.3.1.2 FONCTION PERFORMATIVE : ACCENT MIS SUR L'ASPECT NÉCESSAIRE/BON DE LA PROPOSITION POUR LE DESTINATAIRE

Un élément central d'une suggestion est que le locuteur présente celle-ci comme bonne ou nécessaire pour le destinataire. Cette pertinence peut être renforcée de plusieurs manières dont trois constatés dans le corpus anglais : 1) une explication, 2) une expression d'accord avec une autre personne et 3) une insistance sur la nécessité d'agir.

RENFORCEMENT DE LA FORCE DE LA PROPOSITION : EXPLICATION

En plus de la fonction performative, lorsqu'un locuteur explicite le raisonnement sous-jacent à sa suggestion, cela contribue à renforcer la force de celle-ci. En appuyant sur la raison pour laquelle *S ‹thinks that P is necessary/good for A›*, cela permet d'insister sur la congruence entre la situation et la proposition, renforçant ainsi la force de la suggestion. Un exemple de ce mécanisme est présent dans l'exemple en (98) :

(98) **OP :** (…) What weapon do you recommend for dungeons? Thanks for advice

> **Utilisateur :** I recommend you stay with Staff since your used to the skill sets but I also think it's smart to learn all other weapon sets so you can master your class. =)
>
> **OP :** Alright I'm sticking with staff for now. Should I also get the earth shield?
>
> (…) **(RPres23)**

Dans cet exemple, la pertinence de la recommandation de l'Utilisateur est exprimée au moyen de la formulation suivante : *I recommend X since Y*. Cela renforce la force de la recommandation qui a été sollicitée et qui, selon la réaction du destinataire (*Alright I'm sticking with staff for now*), a été reconnue en tant que telle et sera prise en compte par ce dernier.

Dans l'exemple en (99), le destinataire remercie le locuteur pour son aide :

(99) (...)

> **Utilisateur : (...)** I recommend you read the forum post I linked in my previous reply, I followed a similar work flow here so you will better understand how I made it and how the features in the tree relate to each other.
>
> **OP :** (...) *Thanks*  (...) **(RPres24b)**

Dans cet exemple, la recommandation de l'Utilisateur est fortifiée par une explication (*so you will better understand how I made it and how the features in the tree relate to each other*). Cela

provoque un effet de renforcement de la recommandation en soulignant qu'il y a bien un raisonnement pouvant expliquer la proposition.

En (100), le potentiel menaçant de cet acte illocutionnaire est reconnu par le destinataire qui tente de l'atténuer au moyen de l'expression *with all due respect* :

(100) **OP :** What are the minimum h&s components/training needs for a scaffold company apart from:

All scaffolders suitably trained and competent.

I can not seem to find this information anywhere, must be some sort of list out there?
(...)

Utilisateur : With all due respect I advise that you get on board a professional as there is a lot of stuff needed noting that a scaffold is only 1 interface that scaffolders' have when they are at work (**APres20)**

Dans cet exemple, la force de la suggestion du locuteur (*get on board a professional*) est renforcée par un argument (*as there is a lot of stuff needed*).

RENFORCEMENT DE LA FORCE DE LA PROPOSITION : ACCORD AVEC UNE AUTRE PERSONNE

Ensemble avec la force performative, un autre moyen de renforcer la force d'une suggestion est en démontrant que plus qu'une personne est favorable à une proposition. L'exemple en (101) est une illustration de ce mécanisme de « l'union fait la force » :

(101) **OP :** Anyone else heard of this game; Unturned
(...)
If you don't have it I recommend that you play it (SYNC: everything you have on and in your inventory will be taken with you into SYNC servers)

Utilisateur : I already play it [OP] I guess we're both Awesome to actually play this game! I recommend it too. It's a survival sandbox game, and i'm happy to see that 3.0 is going to be released soon. We play the same genre of games :) **(RPres37b)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur 1 fait appel à son expérience personnelle (*I already play it*) et indique son accord avec l'OP (*I recommend it too*), renforçant ainsi la force de la suggestion.

En (102), l'OP fait également référence à son expérience personnelle avant de manifester son accord avec l'Utilisateur 2 :

(102) **Utilisateur 1 :** Dear OP,
we have a similar problem with our printer. (...) Did you find a solution for the problem? We are not sure what further steps we should take. Please let uns know.

Utilistaeur 2: It can be tough to diagnose issues like that, without taking a closer look at your machine. I suggest that you write-in to our support team at support@formlabs.com (if you haven't already). They're fantastic and will make sure to take care of you promptly! Be sure to include lots of photos (you can link to this thread), as well as screenshots of your model, or even the model itself. They'll walk you through a number of troubleshooting steps and get you up and printing soon!

OP : I am currently working with support to help diag some of my issues. (...) I suggest you email support like @[Utilisateur 2] said and get the cleaning instructions and work with them to help resolve your issues. (...) **(SPres24b)**

L'OP établit sa légitimité au moyen de son expérience personnelle (*I am currently working with support to help diag some of my issues*) ce qui donne plus de force à son appui à la suggestion de l'Utilisateur 2 (*I suggest you email support like @[Utilisateur 2] said*).

RENFORCEMENT DE LA NÉCESSITÉ D'AGIR

Une insistance sur l'importance de la prise en compte de la proposition, tout en affirmant que celle-ci est nécessaire/bonne pour le destinataire, contribue à un effet d'impératif. Cela atténue la liberté d'action du destinataire et fortifie la force de la suggestion. Dans l'exemple en (103), l'énumération des étapes à suivre participe à cet effet en soulignant la nécessité d'agir :

(103) **OP :** Hi, I'm looking into getting a tummy tuck (extended), augmentation (silicone), and liposuction. I realize I will need to go for a consultation, I just want to get an idea of things first. Especially because ideally I want to get it in a few months. (...) Basically any information anyone can help me with, would be very much appreciated! Thanks so much! :)

(...)

Utilisateur 1 : Hello...well you have very good questions and all things I asked myself when considering my tummy tuck and breast reduction. First I recommend that you search and read through this site...it will answer many of these questions. Angie gave you some good links above. Then I would identify three recommended surgeons to meet with. Have your list of questions ready for each consult. (...) **(RPres23)**

Dans cet exemple, la présence des éléments énumérateurs (*First*... *Then*...) active une interprétation de priorité et de nécessité d'agir.

6.3.1.3 FONCTION PERFORMATIVE : ACCENT MIS SUR LA LÉGITIMITÉ DU LOCUTEUR

Dans le cadre d'un acte illocutionnaire suggestif, afin de pouvoir avancer une proposition, un locuteur doit avoir une certaine légitimité. Pour les actes illocutionnaires désignés par les verbes *to advise* et *to recommend*, cette légitimité fait partie de leurs

représentations sémantiques (*S ‹has specific knowledge›*). Elle peut être basée, par exemple, sur des connaissances personnelles ou une position d'autorité. Si, ensemble avec la fonction performative activée par la forme verbale *Simple Present*, un élément de l'énoncé fait référence à la légitimité du locuteur, cela peut, selon le cas, renforcer ou atténuer la suggestion, deux cas de figure que nous étudions ci-dessous.

RENFORCEMENT DE LA FORCE DE LA SUGGESTION : EXPÉRIENCE PERSONNELLE

Lorsqu'il y a une insistance sur la légitimité du locuteur à fournir des suggestions, cela contribue à renforcer la force de la proposition. Un exemple de ce mécanisme se trouve dans l'exemple en (104) :

(104) **OP** : Hi,

> I'm only 18 weeks, but I'm just wondering you girls could share some labour experiences with me particularly on the pain killer side of things. I really want to know what worked best for you…
>
> Your advice is much appreciated.
>
> (...)
>
> **Utilisateur 1 :** hey well i advise that you go with pethadine and gas, i had an epidural 3 times for pain releif which didnt work once so i tryed the gas which i hated i felt like i didnt no wat was goin on really dizzy but then they midwife recomended pethadine which i had and as soon as i had that i started on the gas as well and my whole labour from when my pain started and pushin (6 hrs) i was pretty much out of it asleep and before i new it i had to push and even though i thought i couldnt and the bubs was out within 1/2 hr and wen i look back now i prob had a easy birth thaks to the pehadine and gas because before i had that i was in alot of pain. **(APres11)**

Dans cet exemple, l'expérience positive du locuteur est évoquée (*wen i look back now i prob had a easy birth thaks to the pehadine and gas because before i had that i was in alot of pain*). Cette explication sert à affirmer la légitimité du locuteur ayant comme effet un renforcement de la force de son conseil (*i advise that you go with pethadine and gas*).

Dans l'exemple en (105), il ne s'agit pas d'une expérience positive, mais d'une expérience négative :

(105) (...)

> **OP :** thats a bit beyond me however after comming across a chrome forum topic had to go through several search results i learned the root program is called SuperFish. I advise anyone using Lenovo products to imediately check their computer regardless of problems existing or not and Remove Superfish from the computer also I advise that you do not use the preinstalled anti virus as i discovered on my computer that it was corupted and had disabled my computers defenses allowing for a multitude of background attacks. (...) **(APres17)**

En (105), ensemble avec la fonction performative du *Simple Present*, l'expérience négative du locuteur a l'effet d'un renforcement de la légitimité du locuteur et de son conseil.

ATTÉNUATION DE LA FORCE DE LA SUGGESTION : OPINION PERSONNELLE

Si le locuteur insiste sur l'aspect personnel de la proposition, il remet en cause la portée potentielle de sa suggestion. Cela atténue la force de la suggestion tout en insistant également sur la liberté d'action du destinataire : s'il choisit de suivre le conseil, c'est à ses risques et périls. L'exemple en (106) illustre ce mécanisme :

(106) **Utilisateur 1 :** Sorry for being such a pain in the ass, let me paste a pic of the Windows Task Manager, as far as I know the svchost.exe is related to Windows update service; there are several of them. Could this be related to all the problems with the Windows update service?

Thank you again for all your help

Utilisateur 2 : (...) Before you begin, visit the following site and run the 'Fix-It' tool. I don't suspect that this will resolve your issues right off, but I recommend running the automated tool to allow it to repair any inconsistancies it finds. http://support.microsoft.com/kb/956702 I also recommend opening a PowerShell prompt and running: sfc /scannow I don't suspect that this sfc scan will find any issues, but none the less -- this was the beginning of my troubleshooting process and part of the steps I took to repair Windows Updates. (...)

Utilisateur 1 : Hi [Utilisateur 2] hope you are find. Thanks for all your help, let me read the info (...) you are telling

and i will get back to you.

Cheers and once again thank you for all your help. **(RPres38e)**

Dans cet exemple, la présence d'une mise en garde (*I don't suspect that this will resolve your issues right off*) active l'interprétation d'un renforcement de la liberté d'action du destinataire, donc d'atténuation de la force de la suggestion : il doit être prêt à assumer les conséquences s'il choisit d'adopter la proposition du locuteur. D'autres éléments, dont une référence à l'expérience personnelle du locuteur (*this was the beginning of my troubleshooting process and*

part of the steps I took to repair Windows Updates), ont l'effet d'une justification de sa recommandation.

Dans l'exemple en (107), la force de la suggestion de l'Utilisateur est atténuée au moyen du commentaire « *Others may have different suggestions* » :

(107) **OP :** Ordered my first gig on 8/3. Received notification that it was delivered. {YEEHAAA! HERE'S YOUR DELIVERY!}

But delivered where? There's nothing to click on... no attachment of any kind. Feeling dumb as this is my first gig and not knowing what to do. I clicked on the seller's name and across the top of the screen it says "The user account you are looking for is no longer available." Now what? Any help would be appreciated.

(...)

Utilisateur : (...) I sincerely hope you'll give Fiverr another try! Others may have different suggestions, but I advise that you go through a seller's reviews, see what other buyers wrote about their transactions. Also, always start small. If you have plans for a larger project, and you think you've found a good seller for it, start by buying a small gig. This way you can assess how well you work with this seller, the quality of his work and the amount of time he takes. (...)

OP : Thank you both for your comments. (...)

I'm going to try again, look at testimonials and await my refund. I've contacted Customer Service so it should be a slam dunk. I'm not turned off (yet) by the experience. There's too many cool things I want to investigate and possibly order. Thanks again for speaking up and sharing your insight! **(APres21)**

L'atténuation du conseil dans cet exemple est activée par l'observation concernant l'existence d'autres possibilités, qui peuvent également être valides. C'est le devoir du destinataire de faire le choix entre tous les conseils qu'on lui propose.

6.3.1.4 FONCTION PERFORMATIVE : ACCENT MIS SUR LA LIBERTÉ D'ACTION DU DESTINATAIRE

Suite à un acte illocutionnaire suggestif, le destinataire n'est pas contraint d'adopter la suggestion proposée. Si une référence à cette liberté d'action est faite, cela peut avoir l'effet d'une atténuation de l'attente de l'effet perlocutionnaire par le locuteur. Cependant, dans d'autres cas, lorsque la liberté d'action du destinataire est remise en question, cela peut avoir l'effet d'une amplification de la force de la suggestion. Dans la sous-section suivante, nous examinons les éléments contribuant à l'activation de ces deux interprétations.

RENFORCEMENT DE LA LIBERTÉ D'ACTION DU DESTINATAIRE : PROPOSITION CONDITIONNELLE

Lorsqu'il y a une reconnaissance de la part du locuteur que sa proposition ne s'applique peut-être pas au destinataire, cela active un effet de renforcement de la liberté d'action de ce

dernier. Dans le corpus, cette reconnaissance se manifeste à multiples reprises sous la forme d'une suggestion conditionnelle. L'exemple en (108) en est un exemple :

(108) **OP :** (...) If you are wanting to get a refund I advise you to go ahead and do that as you have the full right to a refund. I got my full refund no problem all I did was contact the company I bought the game from... They said they had over 30% of Far Cry 4 pre orders refunded. (...) I posted this a few days ago but of course it got locked. Good luck and if you have a smooth running game enjoy it.. looks fun as hell just a pitty it didn't work for me.

Only get a refund if you want to, all I;m saying is you can do it. **(APres7b)**

Dans cet exemple, l'OP décrit le cas où son conseil s'applique (*If you are wanting to get a refund*). Cela a l'effet de renforcer la liberté d'action du destinataire : c'est lui qui peut décider si cette proposition lui convient ou pas. Ce choix est même revisité plus tard dans l'intervention de l'OP (*Only get a refund if you want to, all I;m saying is you can do it*).

En (109), la recommandation de l'Utilisateur est également préfacée d'une condition :

(109) (...)

Utilisateur : It will be a challenge to buy tickets for Ajax, especially when Barcelona, one of the world's greatest squads, is playing. If you are a serious fan, I recommend the book Ajax: The Dutch, the War. It uses soccer to examine the position of Jews during WWII, particularly through the perspective of Ajax, which rather curiously became known as the "Jewish" team after the occupation. The author is Simon Kuper.

(...)

OP : I appreciate the tips but I already have a ticket to Ajax-Barca. Just not sure how early to show up to the stadium for pre-match atmosphere....should i be seated 30 mins before kickoff? I assume the ultras will be out in full force? **(RPres18b)**

Dans cet exemple, la recommandation ne s'applique que dans des circonstances particulières (*If you are a serious fan*). Encore une fois, cela a l'effet d'une focalisation sur la liberté de choix du destinataire en lui laissant le choix de déterminer ce qu'il va faire de cette recommandation.

La suggestion en (110), non sollicitée, a lieu dans un contexte de désaccord :

(110) (…)

> **OP :** While we're at it let's remove every new addition to halo and just keep making halo ce with better graphics. See that just sounds stupid
>
> **Utilisateur :** I'm not exactly sure what you are trying to stir up here but if you want to talk about new Halos then I suggest the Halo 5 forum, it has sprint so your argument is really moot. This is for MCC, older Halos and those who enjoy the traditional gameplay more. Arguing with players about your opinions isn't going to lead anywhere. Sprint may be good for you but it's not a proven fact it's good for everyone else. (…)
>
> **OP :** Sprint isn't proven to be bad either it's best for halo
>
> (…) **(SPres35)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur offre une possibilité au locuteur (*if you want to talk about new Halos*). Cela a comme effet de forcer le locuteur à se prononcer sur ses motivations – une véritable discussion ou simplement la provocation. L'OP choisit de ne pas faire attention à la suggestion de l'Utilisateur et continue à discuter dans le forum en question.

ATTÉNUATION DE LA LIBERTÉ D'ACTION DU DESTINATAIRE : MISE EN GARDE

Une motivation possible pour une suggestion est d'aider le destinataire à éviter une situation désagréable (*S ‹thinks P is necessary/bon for A›*). Si les conséquences éventuelles d'inaction de la part du destinataire sont évoquées, cela peut avoir l'effet d'une mise en garde : généralement, on préfère éviter des situations désagréables. Cette évocation a l'effet d'une atténuation de la liberté d'action du destinataire. Bien qu'elle soit toujours présente, un destinataire peut tout à fait choisir de ne pas prendre en compte la mise en garde, cependant il doit accepter les conséquences. Dans l'exemple (111), l'élément *strongly* participe à ce renforcement de la nécessité d'agir :

(111) **OP :** (…) I'm open to any suggestions/corrections/help-in-general. My contact info is in my Bio, I look for to those who answer.

> **Utilisateur :** (…) I strongly suggest you remove your email address from your profile. This is a very public forum. Anyone in the world can see it - including those who seek out and prey on teens. You also may get "help" from someone who really isn't qualified to actually help you. (…) **(SPres10a)**

Dans cet exemple, en plus de l'adverbe *strongly*, le développement concernant le danger potentiel (*including those who seek out and prey on teens*) évoque la nécessité d'agir, ayant l'effet d'une mise en garde. L'OP ne répond pas à cette suggestion (et il ne le prend pas en compte puisque son adresse de courriel est toujours présente dans son profil).

En (112), cette valeur de nécessité d'action est appuyée au moyen de la description d'éventuelles conséquences si le destinataire ne suit pas le conseil en question :

(112) **OP :** (…) Has this happened to anybody else?

> **Utilisateur 1 :** if this happens again press the print screen button on your key board with the message open (…)
>
> **Utilisateur 2 :** (…) Lastly, I advise you remove your post or hide the IP's and links before reviewed by a staff because it may be considered as advertising and I'm sure you certain do not want your account forum banned! Warning : Please hide the IP and Links!
>
> **OP :** Ok, sorry! I didn't realize that the IP and links would actually be clickable. I have hidden them with *CENSORED*. Thanks for telling me, though! **(APres12)**

Dans cet exemple, en plus des conséquences évoquées, la présence de l'élément « *Warning : Please hide the IP and Links!* » explicite l'effet de mise en garde. L'OP interprète cette fonction et agit en conséquence : il s'excuse de son comportement, suit le conseil de l'Utilisateur et le remercie.

Dans l'exemple en (113), le conseil du locuteur est menaçant :

(113) **OP :** With all the stuff that keeps getting disclosed in the Sony Pictures hack, it would be wise to assume that your information could possibly be in Jeopardy one day. I know the naive defenders will come in screaming how it has nothing to do with Playstation but if Sony can't protect the security of things with that much importance, surely they can't protect the security of things related to the video game sector. (...)

> (...)
>
> **Utilisateur :** I advise you TJ, to start actually playing games. You wont come off as the joke of the forum with what you spew and hate on daily, ou also would be busy having fun to constantly make the same exact attention topics over and over or simply steal anotherr attention seekers topic and make it your own like usual. I'll save you time with your response....now you reply and attempt to bash ppl who enjoy and love playing games on a gaming forum.....lol **(APres3)**

Dans cet exemple, la logique qui sous-tend le conseil (*You wont come off as the joke of the forum*) s'approche d'une insulte. Ensemble avec la fonction performative, cela a l'effet d'une amplification de la suggestion : elle devient une mise en garde menaçante. L'OP ne répond pas à ce conseil, ce qui est un comportement attendu face à une menace.

ATTÉNUATION DE LA LIBERTÉ D'ACTION DU DESTINATAIRE : FORCE DIRECTIVE

Certains éléments du cotexte peuvent participer à une amplification de la force performative. Lorsqu'il s'agit d'éléments remettant en cause la liberté d'action du destinataire,

il y a un effet d'intensification, activant une force illocutionnaire presque directive en atténuant la liberté d'action du destinataire. Les deux exemples suivants illustrent cette interprétation :

(114) **OP :** (…) Can someone tell me what these pop ups exactly mean? Thank you!!!!!

Utilisateur : (…) For expert assistance, I suggest that you please follow the advice in this pinned topic : [lien]

OP : Hello and thanks for the quick reply. It only happens when I have a browser open. I use and have used Chrome for quite some time. This just started happening about 2 weeks ago. I run MB scan on a regular basis along with my AV. I don't think I have an infection. Nothing strange has been happening other than what I explained. Thanks a lot!!!!! **(SPres30)**

En (114), la présence de *please*, un mot utilisé lorsque l'on prie quelqu'un de faire quelque chose, accentue la croyance de l'Utilisateur de la nécessité d'action. L'OP accueille la proposition de l'utilisateur avec sincérité et le remercie. Ensuite, il explique pourquoi il ne va pas suivre la suggestion (*I don't think I have an infection*).

La réaction de l'Utilisateur 1 n'est pas aussi civile dans l'exemple en (115) :

(115) **OP :** I tried to refresh browser but this is what i get now... "ERROR: [HTTP] Could not connect to host". Is R2 down?

Utilisateur 1 : same here cant log to my char ??????????????????

Utilisateur 2 : same here what r2 servers have low speed and connectivity

Utilisateur 3 : I advise that you don't open endless topics on the same subject before making a search and look at the date and hour of the respective thread. Thanks!

Utilisateur 1 : i really Confused about ppl like u , u don't do any help just see strange word and make your self genius . plz if u don't have useful word keep quiet

OP : :) Please. I just want to stop the endless flood that may come here. The problem is solved now. **(APres22)**

Dans cet exemple la présence de l'élément *Thanks!* fait ressortir le fait que l'Utilisateur 3 s'attend à ce que son conseil soit suivi. Généralement, l'on remercie autrui de faire ce qu'on leur demande de faire. L'Utilisateur 1 interprète ce conseil, visant l'Utilisateur 2, comme agressif car non pertinent (la pertinence étant un élément essentiel d'un conseil) et réagit en conséquence (*plz if u don't have useful word keep quiet*).

6.3.1.5 FONCTION D'ASSERTION CONCERNANT UNE HABITUDE

Dans le corpus, il existe également des situations où la forme verbale *Simple Present*, ne participe pas à l'activation de la fonction performative, mais à une fonction d'assertion sur

le comportement habituel du locuteur. La valeur du *Simple Present* concernant l'affirmation sur l'existence du procès désigné par le verbe est maintenue et la présence d'un adverbe de fréquence participe à l'activation d'un lien temporel spécifique avec le présent du locuteur : un comportement habituel. Au sein du corpus, les exemples de cette fonction ne sont pas très nombreux, en partie puisque les adverbes de fréquence se placent entre le sujet et le verbe, et comme cette fonction n'était pas notre priorité, nous n'avons pas recherché ces exemples d'une manière explicite. Or, ils existent quand même dans les fils de discussion de notre corpus. L'exemple en (116) illustre ce phénomène :

(116) **OP :** Next year I am travelling to europe around June/July and was wondering which of these following cities I should add into my itinerary. I would only have time for one.
London, Berlin, Amsterdam, Stockholm. (...)

(...)

Utilisateur : (...) I recommend that you get some good guidebooks (or spend some time with a few in your local library), to see if the information they include help you decide. I generally recommend the National Geographic Traveler, Insight Guides, or Eyewitness for inspiration -- they each have great photos. (...)

(...) **(RPres15)**

Dans cet exemple, l'adverbe de fréquence *generally* déclenche l'activation d'une interprétation d'une habitude tout en bloquant la possibilité de s'adresser directement au destinataire. Effectivement, il n'est plus possible d'inclure le « you » direct. En (117), c'est l'adverbe de fréquence *always* qui active le même genre d'interprétation :

(117) **OP :** hi can anyone tell me what is best money to take to morocco to exchange at a good rate us dollar uk pounds.

Utilisateur : Morocco has no shortage of ATM's in all the major cities so getting cash is never a problem although I advise you to notify your bank if you intend to use your card in an ATM.

Well [OP], this depends on which country you are travellering from. I always advise people to bring the currency of the country from which they are travelling although a Bureau de Change will accept most global currencies (although not Australian dollars for some reason). (...) **(APres8b)**

Généralement, l'interaction entre le sémantisme du *Simple Present* et les verbes illocutionnaires suggestifs active une fonction performative. La force de la suggestion peut être renforcée ou atténuée selon le cas par des références au raisonnement sous-tendant la proposition, à la légitimité du locuteur ou à la liberté d'action du destinataire. Lors de la

présence d'adverbes de fréquence, le *Simple Present* participe à l'activation d'une fonction non performative, la fonction d'assertion. Nous nous tournons maintenant vers une autre forme verbale dont le sémantisme participe à l'activation d'une autre fonction, le *Present Progressive*.

6.3.2 PRESENT PROGRESSIVE

Le *Present Progressive* active des significations liées et au *Present* et à l'aspect *Progressive*. Comme le *Simple Present*, cette forme verbale mobilise une affirmation concernant l'existence du procès dénoté par le verbe et, sans indication contraire, véhicule une situation temporelle en lien avec le présent du locuteur. Cependant, à la différence du *Simple Present*, lorsque cette forme est employée à la première personne avec les verbes illocutionnaires, elle n'a pas la valeur d'un préfixe performatif à cause de la valeur aspectuelle *Progressive*. Cet aspect oriente l'interprétation vers le saisi du procès en cours de déroulement. Ensemble avec les verbes illocutionnaires suggestifs, cela entraine une fonction métaillocutionnaire, s'interprétant comme : *Je te dis que je suis en train de suggérer quelque chose*.

Dans notre corpus, nous avons constaté cette forme verbale utilisée dans des énoncés servant également à clarifier et à expliquer une proposition. Il existe aussi des cas où la légitimité du locuteur ou la liberté d'action du destinataire sont renforcées. Nous examinons la manière dont le *Present Progressive* et sa fonction métaillocutionnaire participent à l'interprétation de ces exemples.

FONCTION MÉTAILLOCUTIONNAIRE

La fonction métaillocutionnaire mobilisée par le *Present Progressive* a l'effet d'un commentaire sur une proposition, comme illustré dans l'exemple (118) :

(118) (...)

OP : do you suggest to wait and go for a canon 70-200mm L ? maybe f4 without IS as price is very intresting ????

Utilisateur : I'm suggesting you seriously look at what you want.
I can't look in your wallet.
What exactly is it that you want to photograph? Are you after sportsphotography, wildlife, streetphotography.
What is the budget you've got at this time? (...)

(...)

OP : I posted some photos a while ago: [lien]
I am very happy with the lens, but find the Sigma 18-200mm sharper. **(SPresProg12)**

La réponse de l'Utilisateur dans cet exemple a l'effet d'un commentaire sur une proposition (*you seriously look at what you want*). L'Utilisateur ne suggère pas directement quelque chose à l'OP, mais explique ce qu'il est en train de faire. L'effet de cette fonction peut être renforcé au moyen d'un élément qui souligne le ressenti du locuteur, comme dans l'exemple suivant :

(119) (...)

Utilisateur : I thought I would never do this. I am recommending a chain restaurant. Lido has it all - and in several locations. Many offer pre-made Latvian dishes and they are delicious. (...) (**RPresProg2)**

Dans cet exemple, l'élément exprimant l'incrédulité du locuteur, *I thought I would never do this*, soutient l'interprétation métaillocutionnaire.

RENFORCEMENT DE LA FORCE DE LA PROPOSITION : CONTRASTE

Lorsqu'un locuteur affirme qu'il est en train de faire quelque chose, il affirme, par extension, ne pas être en train de faire autre chose. Quand un élément de l'énoncé clarifie exactement ce que le locuteur est en train de faire, cela renforce la force de la proposition sur laquelle porte son assertion. En interaction avec les verbes illocutionnaires suggestifs et le *Present Progressive*, la négation d'un acte, ensemble avec l'affirmation d'un autre acte active l'effet d'une clarification et d'un renforcement de la suggestion en question. L'exemple en (120) illustre ce mécanisme :

(120) **OP** : Seriously. Please tell me that this is common for new sobriety — its been 15 days now and especially this last week my emotions have been incredibly heightened. Anxiety, self-pity, depression, crying fits, etc. (…)

Utilisateur : Many people visit a doctor when sobering up, or perhaps "graduate" from a treatment program of some type. And doing this we would usually be treated at the program for the type of feelings you are experiencing now, or be given a prescription by the doctor to relieve the symptoms. We can't give medical advice here but perhaps you could see a doctor, tell him or her exactly what you said above, there is every likelihood you will be given a prescription to help ease these symptoms. The AA literature states that using medication in the way it is prescribed is fine, which hopefully will deter anyone from replying to this, and saying that I have no right encouraging you to use prescription drugs, I am not doing that I am recommending you visit a doctor. (…)

OP : Thanks Brock. I actually have been working with a therapist for years or depression and anxiety, and have been on anti-depressants forever. However, one thing someone told me is that anti-depressants aren't effective if you're drinking like I was. So it may be that it will take a while to build up in my system, without the alcohol. (…) **(RPresProg27)**

En (120), la comparaison entre ce que le locuteur fait (*I am recommending you visit a doctor*) et ce qu'il ne fait pas (*encouraging you to use prescription drugs*) a l'effet d'une clarification, permettant d'éviter la possibilité d'une interprétation erronée. La focalisation sur ce que le locuteur est effectivement en train de faire renforce également la proposition sur laquelle porte l'affirmation du locuteur.

La fonction d'un tel contraste peut être nuancée lorsque la clarification est suite à une remise en cause de la suggestion par le destinataire, comme en (121) :

(121) (…)

OP : Dear god, what you're suggesting sounds like a great solution but.... oh the inefficiency  .....If I start applying this, I've tried to do this once before and I was caught out by someone like 'hey why do you have a warrior face all of a sudden?'

Utilisateur : I'm not suggesting you scowl at them. I'm suggesting that you learn to listen, or at least learn how to fake it so that you don't offend people. (…) Check your ego. What's more important? Being seen as being right, or achieving the goal?

OP : This made my day, and to think, I was going to book an occupational psychologist.

(…) **(SPresProg29)**

En (121), suite à l'intervention de l'OP, l'Utilisateur commente sa suggestion d'origine. Le contraste entre ce qu'il est en train de faire (*I'm suggesting that you learn to listen*) et ce qu'il n'est pas en train de faire (*I'm not suggesting you scowl at them*) a non seulement l'effet d'une clarification, mais également la fonction d'un reproche lié à la mauvaise foi de l'OP. La réaction

ironique du destinataire correspond à un comportement attendu face à ce genre de reproche. Cette même fonction est présente dans l'exemple en (122) :

(122) (…)

> **OP** : And I want to look cool and wealthy, however i can't 'cus 3a will look more wealthy than shadow which IMO looks cooler. I can't wear both D: That's the problem i'm trying to patch here.
>
> **Utilisateur** : (…) You should wear what you like because you like it, not because someone else thinks its wealthy or not..
>
> **OP** : Don't tell me what to do. (…)
>
> **Utilisateur** : I'm not telling you what to do, I'm advising you of what you should do. 2 different things. Wearing armor to get others approval. Lol is all I'll say to that. (…) **(APresProg4)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur clarifie sa suggestion suite à une accusation de l'OP (*Don't tell me what to do*). Le contraste entre ce que le destinataire pense que l'Utilisateur est en train de faire et ce qu'il est vraiment en train de faire permet de renforcer un élément inhérent à l'acte suggérer – la liberté d'action du destinataire. Dans le cadre d'un conseil, il n'est pas question d'imposer une solution. Cette comparaison a l'effet d'une clarification ainsi que d'un reproche, encore une fois, lié à la mauvaise foi de l'OP.

RENFORCEMENT DE LA FORCE DE LA PROPOSITION : RÉSUMÉ

Un autre mécanisme permettant de focaliser sur ce que le locuteur est en train de faire est un élément du cotexte clarifiant l'objectif de sa proposition. Tout comme les cas étudiés ci-dessus, il s'agit du même mécanisme : en spécifiant ce qu'il est en train de faire, le locuteur indique qu'il n'est pas en train de faire autre chose. À partir de cette affirmation, il y a un renforcement du fait que le locuteur s'intéresse au destinataire et que, par extension, la proposition sur laquelle porte son assertion est, selon lui, la meilleure solution. Il existe des éléments pouvant participer à l'activation de cette interprétation dont *to be clear*, *basically*, et *So to sum up*.

L'élément *to be clear* active cette interprétation dans l'exemple en (123) :

(123) (…)

OP : Actually, I need the SpamAssassin stuff. What I'm trying to do is move mail flagged by SpamAssassin directly into the trash, not the spam folder, but still allow SpamSieve to "learn" it. (…)

Utilisateur : I do not recommend setting it up that way, and I don't think the rules do what you think they do. SpamSieve already has built-in SpamAssassin integration (it looks at the results of the individual tests that SpamAssassin performs), and this is the best way to combine the two products.

OP : Hmm... This is getting complicated. Okay how about this... To keep things simple, I'll just turn off SpamAssassin entirely and set up the appropriate Apple Mail rules, as directed in the manual, to move the SpamSieve "Blue" messages straight into the trash. That should work at least as well, right? (…)

Utilisateur : Yes. To be clear, I'm recommending that you leave SpamAssassin running on your server; just don't make any special rules for it in Mail. (…) **(RPresPro56)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur revient sur la proposition contenue dans son message précédent. Le fait de commenter cette recommandation souligne le fait que parmi toutes les possibilités, le contenu propositionnel explicité est le meilleur choix pour le destinataire. En recommandant cela, le locuteur met de côté toutes les autres alternatives. L'expression *to be clear* renforce la fonction métaillocutionnaire, en signalant qu'il s'agit d'un commentaire concernant la proposition. Le même mécanisme est en (124) activé par l'élément *basically* :

(124) **OP** : I have decided to check out some local Eastern Orthodox churches. One is a Russian Orthodox (ROCOR) and the other is a Greek Orthodox. Which one should I check out first, coming as a newcomer?

(D'autres utilisateurs donnent leurs avis)

Utilisateur : Go to the Greek Church first then go to the Russian Church second. You said the Russian Church was ROCOR, but you didn't say which Greek Church it is. I assumed it was the Greek Archdiocese in America. But if it is one of the Old Calender Greek Churches, then go to ROCOR first then to the Greek. Basically I'm advising that you go to the relatively more liberal Church first and the relatively more conservative one second. **(APresProg16)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur résume le contenu de sa proposition. Le mot *basically* signale la fonction métaillocutionnaire : ce que ce qui suit est un résumé. Il y a l'effet d'une clarification permettant l'interprétation d'une mise en valeur de ce conseil-ci puisque l'Utilisateur est en train de conseiller cette proposition et non pas autre chose.

L'élément *So to sum up* dans l'exemple suivant sert à activer la même fonction, c'est-à-dire une fonction métaillocutionnaire avec l'effet d'une clarification et donc d'une mise en valeur de la recommandation sur laquelle porte l'assertion du locuteur :

(125) **OP** : (…) Can anyone give me a very simple method for figuring out how to fit out a ship or is it just a case of trial and error?! I don't mind spending the time getting to the right training level, getting the relevant skill book or earning some ISK to buy stuff just as long as its the most usable stuff!

Utilisateur : (…) Passive shield tanking therefore works because your passive shield recharge outreplenishes the damage you are taking. Having high resistances and a good base recharge rate help immensely with this and luckily for you: the moa has both. (…) SO to sum up : I'm recommending you use passive shield tanking, please refer to this article for more info http://wiki.eveuniversity.org/Passive_Shield_Tank **(RPresPro50)**

En (125), après avoir longuement exposé son argumentation, en explicitant les raisons pour lesquelles l'Utilisateur pense que ce qu'il dit est bon pour l'OP, il revient sur sa proposition, en résumant ce qu'il recommande sous-entendant qu'il ne recommande pas autre chose.

RENFORCEMENT DE LA FORCE DE LA PROPOSITION : P NÉCESSAIRE/BON POUR D

Un élément central des actes illocutionnaires suggestifs est que le locuteur veut faire croire au destinataire que la proposition avancée est nécessaire/bon pour ce dernier. Lorsqu'un élément de l'énoncé évoque ce raisonnement, ensemble avec la forme verbale *Present Progressive*, cela renforce le bien-fondé de la suggestion en ayant un effet d'un commentaire qui sert à expliquer et à renforcer la proposition en question. Un exemple de ce mécanisme est dans l'exemple (126) :

(126) **OP** : In the update thread that admin posted they stated the captive button brightness was increased? The buttons are the same no increase. What is going on guys is this in the works? Is this going to be implemented in the next OTA? Any feedback from mods / admin?

Utilisateur : My button brightness increased. Very slightly but a definite increase...much easier to read. Just a suggestion, but I'm guessing that pm'ing every admin out there isn't going to address this issue for you. Sit tight and see what others say.

OP : Yeah I have spoke to a lot of members who received the update and one had two phones one updated and one not side by side and they were the same. So why wouldn't I ask the admins / mods about the issue? Look at the pic and look at your buttons. Did they really increase or just maybe a placebo effect?

Utilisateur : My buttons are definitely not as bright as the pic in frame 10, but after a few seconds I can see them dim if I don't touch the screen. Admittedly i would want them to be brighter in the daytime, but I can see them at night better than before, so that's fine. The only reason I'm suggesting that you don't individually tag the forum mods is because they get like a million messages a day and they're primarily responsible for moderating the forum threads, not necessarily providing specific tech support (…) **(SPresProg27)**

Dans cet exemple, l'OP questionne la proposition initiale de l'Utilisateur (*So why wouldn't I ask the admins / mods about the issue?*). L'effet de clarification activée par le *Present Progressive* participe à activer un effet de bienveillance : l'Utilisateur n'a pas fait une

suggestion pour rien, il y a une explication possible (*The only reason….is because*) concernant le raisonnement de celle-ci. Cela souligne que l'Utilisateur tente d'aider l'OP.

Ce même mécanisme de renforcement, grâce au *Present Progressive* et une explication, est observé en (127) :

(127) (…)

> **OP :** I am monitoring windows servers time in nagios using check_windows_time not check_ntp plugin. Is there any time setting for check_windows_time plugin?
>
> **Utilisateur** : I think we're getting off topic. I am saying that you are checking the NTP server time.windows.com frequently, and maybe Microsoft is rate limiting you for checking so often, and therefore, you are getting added to a temporary firewall rule of theirs. This would cause the symptom that you're seeing. Because of this, I am suggesting that you change the check_interval from a few minutes to a few hours and see if that helps. **(SPresProg58b)**

Dans l'exemple en (127), l'explication (*Because of this*) permet d'expliciter la logique qui sous-tend la suggestion. Il n'y a pas de réponse de l'OP contrairement à l'exemple en (128) :

(128) **OP :** (…)We may be leaning towards doing an all-inclusive as it seems like it would be easier with our little ones. I am weary of the reviews I've read though of all-inclusives mentioning bad food or service. Ideal destination would be warm with nice beaches for the kiddos to play, good food and service, and clean and hopefully somewhat luxurious accommodations. Please tell me what I'm being unrealistic about and also share any of your favorite family destinations. Thank you!

> **Utilisateur 1 :** Because you're leaning towards all inclusive and your children are both under five years of age, I'm recommending you consider Club Med vacations.....they have everything you're looking for, and facilities for children of all ages, with the exception of luxurious accommodations...they tend toward more basic, but fully functional accommodation.....I'm leaving a link for you to browse through and see if locations and budget work for you.....they have locations worldwide, btw.....
>
> (...)
>
> **OP :** Thank you [Utilisateur 1] and [Utilisateur 2]. I've been research both Club Med and options in Hawaii. (…) **(RPresProg41)**

Dans cet exemple, où les raisons à l'appui de la recommandation sont explicitées au moyen de l'expression *Because*, l'OP reconnait la tentative de la part de l'Utilisateur de l'aider et le remercie de sa proposition.

RENFORCEMENT DE LA FORCE DE LA PROPOSITION : LÉGITIMITÉ DU LOCUTEUR

Afin de pouvoir réaliser un acte illocutionnaire suggestif, il est nécessaire que le locuteur ait une proposition à avancer. L'inspiration pour sa suggestion peut venir de multiples sources dont une expérience personnelle. Lorsqu'un locuteur insiste sur ce genre d'expérience, cela affirme sa qualité en tant que personne digne de confiance et donc renforce la force de sa

suggestion. Ensemble avec la fonction métaillocutionnaire, une référence à une expérience personnelle a l'effet d'un renforcement de son mérite en tant que personne qui suggère, et amplifie la force de la suggestion sur laquelle porte le commentaire. L'exemple en (129) illustre ce mécanisme :

(129) **OP :** i have 2 toilets (both on same line) live in a single story townhome. Both toilets don't flush completly...or 1 flushes slowly, but not completly...i have used a plunger, a 6 foot snake and nothing has worked.I am renting, but a small clause in my lease says i am responsible for up to $200.00 in repair bills on any type of repair.I need to fix this but as cheaply as a single mother of 3 I don't have alot of extra $$. Can someone please give me advice? Thank You.

(...)

Utilisateur : As a single mother (first) and a plumber (second), I am advising you to call a plumber to auger this for you. The equipment you need for a main line is large and dangerous--you will probably not even be able to lift it yourself. (...) **(APresProg38)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur énumère deux critères qui lui confèrent le statut d'une personne qui est de digne de confiance (*As a single mother [first] and a plumber [second]*) ce qui renforce la force de son commentaire. Ensuite, elle propose des explications développant davantage la force du conseil sur lequel porte son intervention.

Dans l'exemple en (130), l'Utilisateur fait appel à son expérience personnelle tout en expliquant le raisonnement de son conseil au moyen de l'expression *For the same reason I…* :

(130) **OP** : (…) Any suggestions, advice, experience, or posts telling me I'm spoiled and should stick with what I have are appreciated.

(...)

Utilisateur : (…) For the same reason I bought the Old School (I was considering the RME at the time), I am advising that you do the same. Once you have two great keyboards (Phatty for either lead or bass and a 5 or larger octave kbd for chords, etc) then move onto modules, etc. For me, I'm waiting to sell a few of my prized Pinball machines (yes, you read that right), and will get something like the PE08. Sorry for the long posting, hope this helps.. just my opinion

(...)

OP : Thanks again you guys! You're right, I am getting a little gearslutish. (…) **(APresProg50)**

La fonction métaillocutionnaire activée par le *Present Progressive* ensemble avec la référence à l'expérience personnelle du locuteur a l'effet d'un commentaire conférant de la légitimité à l'Utilisateur dans son rôle de quelqu'un qui donne des conseils, et par conséquent, renforce la

force de son conseil. Toutefois, le dernier élément de son intervention, *just my opinion*, accentue le rôle du destinataire : c'est à lui de prendre la décision finale concernant ses actions.

Parfois, cet appel à l'expérience personnelle peut faire suite à une remise en question de la proposition avancée par le locuteur, comme dans l'exemple en (131) :

(131) (...)

> **Utilisateur 1 :** (...) I also have a tip. Rarely take the advice of others, since it will lead to creating compromised levels. Do it for yourself, not for others.
>
> For a first serious map effort, I am seriously impressed.
>
> **Utilisateur 2 :** However you should take the advice of people who have been doing this for ages, or at least take it into consideration.
>
> (...)
>
> **Utilisateur 1 :** I've been mapping since I was twelve, and I'm advising that you don't take the advice of others lol....yeah, I was a bit tired when I wrote that, you should of course always listen to other opinions, but only go with them if you like them. (...) **(APresProg19)**

L'expérience de l'Utilisateur 1 est remise en cause par l'Utilisateur 2. Dans sa réaction, un commentaire sur son conseil, la référence faite à son expérience (*I've been mapping since I was twelve*) établit son statut comme personne digne de confiance. L'Utilisateur 1 revient sur ce conseil en s'expliquant (*I was a bit tired when I wrote that*) et se corrige.

En passant, il est intéressant de noter que dans tous les exemples cités, il s'agit du verbe *advise*. Comme nous l'avons vu lors de notre étude de la représentation de cet acte illocutionnaire désigné par ce verbe, la légitimité du locuteur est essentielle (*S ‹has specific knowledge›*). Il n'est donc pas étonnant de constater une représentation importante de ce verbe dans le cas d'une insistance sur la légitimité du locuteur.

RENFORCEMENT DE LA LIBERTÉ D'ACTION DU DESTINATAIRE

Un aspect important dans la notion de liberté d'action est que le choix de prendre en compte la proposition revient au destinataire. De ce fait, c'est lui qui doit assumer la responsabilité des conséquences de son choix. Quand un élément de l'énoncé, ensemble avec le *Present Progressive*, concerne un doute possible quant au bien-fondé de sa proposition, cela renforce l'importance de la liberté d'action du destinataire avec l'effet d'une mise en garde

concernant la pertinence de la suggestion en question. L'exemple en (132) illustre ce mécanisme :

(132) (…)

> **Utilisateur** : (…) if you are on that AA flight i guess i am advising you to count on the duty free being closed.
>
> **OP** : I still haven't gotten a response from my email to the airport, so I'm not holding my breath awaiting one. I can't imagine it being open at 8-9 pm on a Sunday night. I will plan on packing or purchasing at my connecting flight. Thanks... **(APresProg37)**

Dans l'exemple en (132), l'OP demande des renseignements concernant la boutique hors taxe d'un aéroport. L'Utilisateur répond qu'il ne sait pas, mais qu'il va demander autour de lui. Il n'a pas de réponses autour de lui, donc il fait une proposition non pas basée sur une expérience concrète, mais sur une simple supposition. L'élément *I guesss* participe à cet effet d'hésitation.

Dans l'exemple en (133), par contre, l'Utilisateur parle de son expérience personnelle :

(133) **OP** : (…)So far it isn't that bad. I guess my question is.....is the worst yet to come?

> **Utilisateur** : (…) For me it has been true that "slow and steady wins the race". I tapered and had some support (NA) and something of a plan and it took a couple of years for everything to come to fruition. Now I am off subs 1 year (after 4 years on) and medications 6 months. I guess I am advising that you can do it, but have a plan.
>
> **OP** : I appreciate the reply. I know all too well about really being ready. I can't tell you how many times I went through that with pain meds. (…)Thanks again for the reply. Congrats to you for fighting hard and making it through. I'm happy for you **(APresProg47)**

Encore une fois, dans cet exemple, l'élément *I guess* active l'effet d'hésitation. L'Utilisateur explicite les raisons de son doute en indiquant une condition nécessaire (*but…*), servant comme une mise en garde si l'OP choisit de suivre le conseil de l'Utilisateur.

ATTÉNUATION DE LA LIBERTÉ D'ACTION DU DESTINATAIRE

Dans le corpus, spécifiquement avec le verbe *to advise*, nous avons constaté un autre mécanisme impliquant la liberté d'action du destinataire. Grâce au mécanisme décrit ci-dessus où la fonction métaillocutionnaire du *Present Progressive* permet une mise en valeur de la proposition en question, renforçant ainsi sa validité, dans certaines circonstances, il y a la possibilité d'une amplification de cette force. Dans le cadre de l'acte illocutionnaire ADVISE, il existe une attente plus élevée de la part du locuteur que le destinataire prenne son conseil en

compte. Cette attente plus élevée découle des conséquences néfastes possibles au non-suivi du conseil (*S ‹thinks that P is necessary for A to avoid a negative situation›*). Certains éléments du cotexte peuvent participer à l'activation d'une force plus importante, ayant comme résultat un effet d'avertissement. Dans l'exemple en (134), la réaction du destinataire confirme cette interprétation :

(134) **OP :** Altıntı? Thanks.

Utilisateur 1 : Konunun Yapımcısı Benim Nerden Alıntı Oluyor?

Utilisateur 2 : Please keep all posts in English.

OP : Butonda yanlışlık yapmışsın bilader onu diyorum, altıntı yazmışsın ne meraklısınız atar yapmaya. There are typos on the button.

Utilisateur 1 : kardeş kusura bakma kafa çok dalgın.

Utilisateur 2 : This is the second time I am advising you to keep all posts in English.

Utilisateur 1 : I'm sorry mate **(APresProg34)**

Dans l'exemple en (134), l'Utilisateur 2 fait la demande de messages uniquement en anglais. Lors de sa deuxième intervention l'élément, *This is the second time*, contribue à l'effet d'un commentaire menaçant, soulignant la nécessité d'action de la part des destinataires pour éviter des conséquences désagréables. L'Utilisateur 1 s'excuse, une réaction inattendue pour un conseil proprement dit, mais normal dans le cadre d'un avertissement.

En (135), la réaction du destinataire est moins positive :

(135) **OP** : (…) I also like to farm and can't be online all the time and I believe this small change in gameplay would make the overall gaming experience better. I don't know if this concept has been purposed yet, I couldn't find it with a search (though it wouldn't surprise me if it had).

Utilisateur : Welcome to the forums! This idea has been said many times. I'm advising you to use the search function before posting. Cheers!

OP : I figured it had as I stated above but I didn't find it when I searched. **(APresProg9)**

Dans cet exemple, le lien entre le contenu proposition du conseil dont il est question (*use the search function before posting*) et le comportement de l'OP (*This idea has been said many times*) a l'effet d'expliquer la logique sous-tendant le conseil tout en contribuant à l'effet d'un reproche – si le locuteur avait bien cherché, il n'aurait pas posé la question. La réaction

défensive de l'OP (*I figured it had as I stated above but I didn't find it when I searched*) est caractéristique d'un comportement face à un tel reproche.

Dans l'exemple en (136), la réaction du destinataire n'est pas verbale, mais une action :

(136) **OP** : Hey (: I'm sixteen years old & from Scotland x

Utilisateur : (…) I'm advising that you read the rules of the forum... this ain't a 'pro-site'... and SPECIFICALLY stats/goals are not allowed in your signature. Please edit them out **(APresProg12)**

Il y a un effet de menace dans l'intervention de l'Utilisateur dans cet exemple : si l'OP ne lit pas les règles, il ne pourra plus faire partie de la communauté, rendant ainsi quasi obligatoire la lecture. L'élément *Please*, plutôt caractéristique d'une demande que d'un conseil, participe à l'activation de la fonction d'avertissement. Suite à l'intervention de l'Utilisateur, l'OP agit en accord avec ce qu'on lui demande de faire.

Dans le corpus, nous avons également constaté un exemple se rapprochant des exemples examinés ci-dessus, mais impliquant le verbe *to suggest* :

(137) **OP :** (…) please tell me what you think!

Utilisateur 1 : Drawing on an iPad is hard. I use adobe. I'm suggesting you use it to .-.

Utilisateur 2 : I draw on the Ipad... (…)**(SPresProg14)**

Dans cet exemple, il y a un effet de critique. L'interprétation de *I'm suggesting you use it to[o]* implique *and not the iPad*. Si l'OP ne suit pas la suggestion sur laquelle porte le commentaire de l'Utilisateur 1, il risque de se trouver face à des conséquences désagréables : des dessins de mauvaise qualité. Il est intéressant de noter que l'Utilisateur 2 défend en quelque sort l'OP en indiquant qu'il est possible de dessiner sur ce support.

L'interaction entre les verbes illocutionnaires suggestifs et le *Present Progressive* provoque une fonction métaillocutionnaire ayant l'effet d'un commentaire de la part du locuteur concernant ce qu'il est en train de faire, et par extension, ce qu'il n'est pas en train de faire. Cette focalisation sur le contenu propositionnel de la suggestion sur laquelle porte le commentaire du locuteur sert à renforcer la force de la proposition en question. Cela se fait grâce à l'apport du sémantisme du *Present Progressive* qui, d'un côté, affirme l'existence du

procès dénoté par le verbe et, par défaut, le situe en lien avec le présent du locuteur et, d'un autre côté, tourne l'interprétation vers le procès au cours de son déroulement. Lorsque certains éléments de la représentation sémantique des actes illocutionnaires désignés par les verbes sont évoqués ou explicités par des éléments du cotexte et du contexte, la force de la suggestion sur laquelle porte le commentaire du locuteur peut se voir renforcée ou atténuée, tout comme la liberté d'action du destinataire.

Parmi toutes les formes verbales anglaises de notre étude, il y a une autre forme dont le sémantisme véhicule un lien avec le présent du locuteur : le *Present Perfect*. La prochaine sous-section porte sur cette forme verbale.

6.3.3 PRESENT PERFECT

Lors de l'interaction entre les verbes illocutionnaires suggestifs et le *Present Simple* ou le *Present Progressive*, il s'agit généralement d'une suggestion « en cours », c'est-à-dire conçu dans une période de temps où le destinataire a tout le loisir d'agir. En passant à la forme verbale du *Present Perfect*, il est question d'une situation où le locuteur estime que le destinataire a déjà eu suffisamment temps d'agir ou de ne pas agir et que cette possibilité d'action est encore possible pour le destinataire de la suggestion d'origine.

Le *Present Perfect* est une forme verbale qui mobilise la valeur d'accompli en évoquant une vision rétrospective du procès désigné par le verbe d'une manière spécifique en focalisant sur la pertinence présente de celui-ci. Cela oriente l'interprétation vers la conséquence de ce procès passé sur le présent du locuteur. Cette valeur de pertinence présente est la raison pour laquelle cette forme verbale, ensemble avec les verbes illocutionnaires suggestifs, active une interprétation d'action encore possible par le destinataire, et donc ne peut pas s'utiliser dans les cas où la proposition du locuteur n'est plus une possibilité pour le destinataire. Dans le cadre des verbes illocutionnaires suggestifs, la pertinence présente concerne une assertion par rapport à l'effet perlocutionnaire attendu. Bien qu'un destinataire ne soit pas obligé de suivre une

suggestion, le locuteur s'attend à une action : généralement que sa proposition soit prise en compte, ou, sinon, que le destinataire donne une bonne raison pour l'écarter.

Lorsqu'une proposition passée est évoquée au moyen du *Present Perfect*, il est sous-entendu le locuteur attend toujours, dans le moment présent, une preuve d'action de la part du destinataire et qu'assez de temps s'est écoulé pour permettre au destinataire d'agir. Sans indication contraire, il y a l'insinuation que le destinataire ne l'a pas fait. Cela s'interprète par un effet de reproche lié à l'inaction du destinataire, pouvant être plus ou moins atténué selon les cas. Dans le corpus, nous avons constaté des exemples où la fonction d'assertion véhiculée par le *Present Perfect* a l'effet d'un reproche concernant l'absence de l'effet perlocutionnaire attendu, attribué à l'inaction du destinataire qui peut être soupçonnée ou constatée par le locuteur. Nous considérons à tour de rôle ces deux cas.

6.3.3.1 FONCTION DE REPROCHE LIÉ À L'INACTION DU DESTINATAIRE : INACTION SOUPÇONNÉE

L'effet de reproche activé par l'interaction entre les verbes illocutionnaires suggestifs et le *Present Perfect* vient du fait que la suggestion sur laquelle porte l'assertion du locuteur a eu lieu dans le passé, mais qu'il manque une preuve de la prise en compte de la part du destinataire. Si le locuteur ne fait que soupçonner l'inaction du destinataire, il y a une atténuation de l'effet de reproche et un renforcement de l'effet perlocutionnaire attendu. Des éléments du cotexte explicitant le reproche peuvent renforcer cette attente d'action. Dans l'exemple en (138), l'expression *Have you done any of this yet?* renforce cet effet de reproche :

(138) (…)

Utilisateur : 1. Are you connected by USB? 2. Run the CUPS wizard. Click the Printers tab. 3. Select your Canon printer. 4. On the Driver line, what does it say?

OP : Rcrsn51. Yes connected by U.S.B... this what is on the drive line.... canon PIXMA MG3100-cups+gutenprint v5.2.8-pre1 color,2sided printing. the paper is blank when i test..

Utilisateur : You are still using the built-in Gutenprint driver. If you read back through this thread, I have recommended that you download the official Canon driver and install it. There are instructions here. Have you done any of this yet?

OP : I down loaded the Canon drivers. but when i type in a consul candi cnijfilter-common_3.30-1_i386.deb it tells me no such file. this also happens when i type http://localhost:631. i get to Cups by using the menu entry. **(RPresPerf31)**

Dans cet exemple, il y a une comparaison entre la recommandation du locuteur (*I have recommended that you download the official Canon driver and install it*), bien situé dans le passé (*If you read back through this thread*), et la situation actuelle (*You are still using the built-in Gutenprint driver*) qui justifie le reproche : l'OP se plaint de problèmes, mais il n'a toujours pas pris en compte la proposition de l'Utilisateur. Cet effet est renforcé par une question (*Have you done any of this yet?*). La réaction de l'OP est de s'expliquer – un comportement normal face à un reproche – en indiquant avoir bien suivi la recommandation de l'Utilisateur tout en soulignant une raison pour laquelle sa proposition n'a pas résolu son problème donc rendant légitime sa demande de plus d'aide.

Le même effet de reproche est présent dans l'exemple en (139), renforcé au moyen de l'expression *I haven't received any word from you if you've done that* :

(139) **OP :** Does anyone have any answers to an invitation link you send to others that does not work, and why the Ad box feature does not work and "Save," just spins and spins and spins. I wrote to Ning support and no answers and people I want to join the network are rapidly losing interest as they keep trying an invitation link that does not work.

Utilisateur : Hi, Paula. I responded to your discussion two days ago here. You never replied back to me. I also responded to you in this discussion, which you posted an off-topic reply in. You haven't replied back to me in that one, either. I tried to look at your network, but the one you listed on your Creators profile, http://puffington.ning.com/, isn't a working link. I've advised you to submit a ticket so we can have someone look closely at this for you one-on-one. We have people here who do that. I haven't received any word from you if you've done that. If you have a ticket number, I will try to help and make sure someone is tackling your ticket. However, if you don't ever reply back, it's going to be hard for me to help solve your issue

OP : I don't see your reply anywhere? Sorry? I don't see it here or on email. I have 2 ticket numbers from 2 days ago (…) **(APresPerf43)**

Comme dans l'exemple précédent, dans cet exemple, les actions de l'Utilisateur (*I've advised you to submit a ticket so we can have someone look closely at this for you one-on-one*) sont opposées à celles de l'OP (*I haven't received any word from you if you've done that*) renforçant l'attente de l'effet perlocutionnaire. L'OP répond d'une manière défensive à l'effet de reproche activé par l'interaction entre cette forme verbale et le verbe illocutionnaire suggestif en expliquant la raison pour son inaction : il n'avait pas vu le message donc il ignorait le conseil.

Dans l'exemple en (140), le renforcement de l'attente de l'effet perlocutionnaire est fait d'une manière moins directe :

(140) (…)

> **Utilisateur :** I've given a lot of info here and I've recommended you participate on other thread on our forum. I think every post you've made has been on your swing thread. I'm sharing information here in the hope that you'll become a regular member.
>
> **OP :** I was on your evolvr site, will register soon and give it a try. But i will try to post videos here too to follow my swing changes. Also trying to get more involved in the forum. **(RPresPerf43)**

Dans cet exemple, le contraste entre l'attente du locuteur (*you participate on other thread on our forum*) et du comportement attesté du destinataire (I *think every post you've made has been on your swing thread*) renforce l'effet de reproche. Cependant, l'explication de la logique qui sous-tend cette recommandation (*I'm sharing information here in the hope that you'll become a regular member*) atténue l'effet de reproche. L'OP reconnait l'appel à l'action de l'Utilisateur, en manifestant sa bonne foi (*Also trying to get more involved in the forum*).

6.3.3.2 FONCTION DE REPROCHE LIÉE À L'INACTION DU DESTINATAIRE : INACTION CONSTATÉE

Si quelqu'un sollicite des suggestions, et qu'il en reçoit, il y a une attente qu'il prenne en considération celles-ci avant d'en redemander. Lorsqu'un destinataire sollicite de l'aide à nouveau, une assertion faite au moyen du *Present Perfect* peut activer un effet de reproche concernant la négligence, ou l'inconscience du destinataire, selon le cas. La présence de l'adverbe *already* participe à l'amplification de cet effet de reproche en soulignant le contraste

entre le procès dans le passé (*la suggestion* – qui a bien déjà eu lieu) et la conséquence – ou absence de conséquence – sur le moment présent. Ce mécanisme est illustré en (141) :

(141) **OP :** (…) I would really appreciate someone telling me in plain English what will work for me please. I am handy with repairs but I don't quite understand carburetors just yet. I'm not going into drag racing or anything, I just do trail riding. Do I stick with the stock ones with rejet or do I go for different units? And a quick thank you note to driftingbanshee *[utilisater]* for the help so far. Much obliged. (…)

Utilisateur : (…) Engine - the engine you have listed is a CUB. This is more suited to drag racing and not trail. Keep looking as this will not really suit your needs. You want to be chasing a serval engine with porting to match your needs. I have advised you to chat to redline racing in the states about this already (…).

OP : The type of riding I do usually gets muddy. How do the filters hold up without an airbox ? What would the result be if I left the airbox on? **(APresPerf 7)**

Dans cet exemple, L'OP repose une question dans un fil de discussion. Depuis le perspectif de l'Utilisateur, puisqu'il a déjà fourni un conseil à ce sujet, il n'y a pas de raison d'en redemander avant d'avoir tenté cela. L'intervention de l'Utilisateur (*I have advised you to chat to redline racing in the states about this already*) a l'effet d'un reproche en soulignant qu'il a déjà fait une proposition que l'OP n'a pas encore prise en compte. L'OP ne réagit pas directement à ce reproche, contrairement à l'OP dans l'exemple en (142) :

(142) (…)

OP : given the above posts do you now agree that the fault is at MC end?

Utilisateur : i have advised that you take the decoder in for testing. You have asked this before and the response is the same

OP : Very well, I will take it in for replacement (they will not test it). Can you give me an idea of how many new decoders I need to try and I will ask them to make sure they have that number in stock. **(APresPerf 12)**

En (142), l'effet de reproche lié à l'assertion concernant l'absence d'action est accentué au moyen du commentaire suivant : *You have asked this before and the response is the same*. Cela sous-entend un choix de ne pas agir de la part de l'OP, renforçant l'attente d'action inhérente. L'OP ne se justifie pas ouvertement quant à son inaction, mais exprime ironiquement son intention d'agir. Cette ironie peut s'interpréter comme un manque de confiance dans le bien-fondé des conseils de l'Utilisateur expliquant son hésitation à les prendre en considération.

Lorsqu'un élément de l'énoncé concerne la fréquence de la suggestion, il y a une amplification de l'effet de reproche semblable qu'avec l'adverbe *already*. Si un locuteur a suggéré quelque chose plus d'une fois, cela réduit énormément la possibilité d'oubli, donc un manque d'action est la preuve d'une absence de volonté ou de mauvaise foi chez le destinataire. Puisque le destinataire ne peut pas prétendre l'ignorance, son inaction est de sa faute et donc mérite le reproche du locuteur. Ce mécanisme est présent dans les exemples (143) et (144) :

(143) **OP :** this is a log (…)

> **Utilisateur :** This needs Mono to run. This is the second time I've advised you to do this.
>
> **OP :** I installed Mono but I was always the same error!! I use the special dll ?? **(APresPerf46)**

Dans cet exemple, l'élément (*This is the second time*) fait référence à la fréquence de la suggestion et renforce l'effet de reproche. L'OP répond en se justifiant ce qui relève d'un comportement normal lorsque l'on se sent accusé. Il explique que le conseil du locuteur ne semble pas avoir résolu le problème. L'OP en (144) réagit de la même façon en justifiant pourquoi il n'a pas encore suivi les conseils de l'Utilisateur :

(144) (…)

> **OP :** (…) I guess this is how they work, was expecting them to kick in a little earlier than -10 and keep the temp longer, guess you get what you pay for. Even with my extra insulation I added, the temp drops pretty fast when the compressor cuts out
>
> **Utilisateur :** I always have a thermometer in mine. My fridge is the same size and has the same model Danfos compressor as yours and it works just fine, exactly like it should and completely unlike yours. You will never make sense of what your fridge is doing because your fridge is faulty. Just get it replaced under warranty. Edit: This is the sixth time I have suggested you get the issue with your fridge resolved by the supplier. I won't bother responding to your posts in future. Sorry I could not help!
>
> **OP :** John before you leave me forever, can you tell me how your fridge runs, you now how it's supposed to run, just so I know. I just need something I can tell the guys at Jaycar what its supposed to be doing and what it is doing, just don't want to go in and say it aint working and then asking why and me saying AHHHHH, it don't work, I have never owned one of these portable fridge/freezers before. If you could be a help this one last time that would be great. Bye forever (…) **(SPresPerf17)**

Il est intéressant de noter que dans cet exemple, l'Utilisateur indique, non seulement la fréquence de sa suggestion (*This is the sixth time*), mais également sa déception face à l'inaction du destinataire qui ne la prend pas en compte (*I won't bother responding to your posts in future*).

En (145) et (146), l'effet de reproche est amplifié au moyen de la quantification vague du nombre de reprises que le locuteur a avancé la même proposition (*countless times*, *on many occassions*) :

(145) (…)

> **Utilisateur 1 :** [Utilisateur 2] that's from how stuff works. You are my teacher and best friend here, always will be.
>
> **Utilisateur 2 :** Thanks. Then explain to me why you won't answer questions I directly ask of you?
>
> **Utilisateur 1 :** I'm such an attention seeker, if I have the answer, I'll answer before you even ask.
>
> **Utilisateur 2 :** (…) I'm asking about your motivations and reasons why you refuse to answer certain very simple questions. For example; countless times I've suggested that you pick up a book on quantum mechanics and read it. It's quite obvious that you've never done so. I've made the same suggestion about articles on my website about the philosophy of physics and you ignore most of them.
>
> **Utilisateur 1 :** I been reading some QM and watching youtube related video. The thing is I can't finish what ever, I just don't believe what I am getting. Another reason, I think I am lazy. Never had students worse then me? Tell me you can read the whole Bible. **(SPresPerf59)**

Dans cet exemple, il y a un contraste entre la suggestion fréquente (*countless times*) de l'Utilisateur 2 (*you pick up a book on quantum mechanics and read it*) et l'inaction du destinataire (*It's quite obvious that you've never done so*). L'Utilisateur 1 se justifie en expliquant les raisons pour lesquelles il n'a pas tout à fait suivi les conseils de l'Utilisateur 2. Cette explication est le comportement attendu suite à un reproche.

En (146) le destinataire se justifie d'une autre façon :

(146) (…)

> **Utilisateur 1 :** Not with all that snow and ice around. Reprise my earlier sentence starting "Garbage", Zarky. Try learning what vapour pressure is before trying to sound knowledgeable about it.
>
> **Utilisateur 2 :** Why don't you tell us about it instead of throwing off topic arguments, Steve >:)
>
> **Utilisateur 1 :** I am not throwing off topic arguments, Zarkov. You raised the matter of vapour pressure, I responded to it. I have discussed vapour pressure before, which is where you learnt the term, and some of that discussion is in the FAQ. On many occasions I have recommended that you read "The Wonders of the Weather" by Bob Crowder, 2nd Edition, AGPS 2000 but you have never done so and still make numerous simple errors you could avoid by knowing something about the subject.
>
> **Utilisateur 2 :** Are you implying by all those words, that there is a high absolute vapour pressure in high and snow covered areas. ?? The relative humidy maybe high, but the amount of water in the air is usually low, is this correct ? >:)
>
> **Utilisateur 1 :** (…)Read the FAQ, read Crowder's book. You set yourself up as the expert here Zarkov without knowing the first thing about the subject. I have explained these things umpteen times, I am not doing it again because you will take absolutely no notice at all, as usual, and trot the same tired misinformation out again in a couple of weeks. If you want to propose ideas different from the accepted views, at least learn what the accepted views are and then show why they are wrong. It is pointless discussing atmospheric science with someone who has not even learnt the basics.
>
> **Utilisateur 2 :** On the contrary Steve, discussion is not just for you and I, it is for the number of people who may read this thread, If you behaved as a teacher rather than an expert, a lot of people would benefit and be able to make up their own minds. Discussion where you have different opinions is very instructive to students, because it brings all the options to the table, not just those that are sanctioned. >:) **(RPresPerf38)**

Les propos de l'Utilisateur 1 spécifient non seulement qu'il ne s'agit pas de la première fois qu'il fait la recommandation en question (*On many occasions I have recommended*), mais également l'absence de l'effet perlocutionnaire attendu (*but you have never done so*), renforçant l'effet de reproche. Au lieu de s'excuser ou d'expliquer les raisons pour son propre comportement, l'Utilisateur 2 se justifie en remettant en question les actions de l'Utilisateur 1 (*If you behaved as a teacher rather than an expert…*).

Lorsqu'il y a une accusation directe d'inaction, l'effet de reproche est amplifié. Pour que l'effet perlocutionnaire attendu ait lieu, il faut que le destinataire prenne la décision d'agir. Puisque les actes illocutionnaires suggestifs impliquent une liberté d'action du destinataire, le destinataire doit assumer son rôle et agir. Cette nécessité d'action peut être explicité par des éléments du cotexte, comme *it's now up to you* dans l'exemple suivant :

(147) **Utilisateur :** (…) A good negotiator is worth his weight in gold. He's worth every penny you pay him. If you insist on representing yourself, the only thing that comes to mind is the refrain that judges say to defendants that insist on representing themselves in a court of law... "You will have a fool for a client".

OP : Jesus... your message is in depth and harsh. TraderJack [*utilisateur*], I agree your point of hiring a Realtor. But dint agree throwing a judgment about a stranger. (…)

Utilisateur : (…) I've advised you to seek competent counsel, it's now up to you! Stop asking for advice and either buy the damn house or not! I don't mean to be harsh to you but you just don't seem to realize what you're asking of us. This is a big decision for you. We all wish you the best of luck and hope your deal is something you can brag about later. **(APresPerf41)**

Dans cet exemple, la nécessité de l'action est verbalisée (*it's now up to you*) renforçant l'attente de l'effet perlocutionnaire ainsi que la responsabilité du destinataire à faire preuve de discernement et d'agir en conséquence. Il est intéressant de noter que l'Utilisateur reconnait l'effet de reproche pouvant être véhiculé par ses propos en essayant de l'atténuer au moyen de l'expression (*I don't mean to be harsh to you*) et une explication. En (148), le destinataire réagit violemment au reproche du locuteur :

(148) (…)

Utilisateur : I say again, you cannot measure battery use over a 4 minute interval. Normal use gives 8-10 hours of battery, your getting 6-7 hours on your '4 minute' measure. If it was 1% over a 5 minute measure it would be 'normal'. If you are that concerned, take it to an Apple store. There is no point in ranting any more here, as Nick has given you the only advice necessary here.

OP : I'm not looking for a solution off everyone, I also want to see if others have the same problem and experiencing the same thing

Utilisateur : Battery usage has not been a problem at all on the iPad. Nick has offered you advice on battery maintenance, and I have suggested you go to an Apple store to have it checked. There is nothing else anyone can do.

(...)

OP : Clearly you just want me to think things are worse than they already are by suggesting I go to an Apple shop, a lot of people have had this problem with the new update and I just want to see what others WITH THE SAME PROBLEM, have done to make it last longer, I don't want to be patronized into thinking otherwise, so thanks for your help but it's not exactly working. **(SPresPerf20)**

L'effet de reproche lié à l'inaction du destinataire est renforcé dans cet exemple au moyen de l'expression *There is nothing else anyone can do*, indiquant que c'est à l'OP d'agir. L'OP interprète les propos de l'Utilisateur comme agressifs et se sent traité avec condescendance (*I don't want to be patronized into thinking otherwise, so thanks for your help but it's not exactly working*). L'OP réagit également au reproche en expliquant les raisons pour lesquelles il ne suit pas le conseil de l'Utilisateur et remet en question l'assertion qu'il n'y a plus rien à faire.

En (149), il y a également une réaction violente de la part de l'OP :

(149) (…)

> **OP :** It is not a rant, it is my point of view to which I am entitled. Another view I have is that your answers have become unhelpful and are now downright insulting. Please desist forthwith.
>
> **Utilisateur :** Of course you are entitled to your point of view: we all are. Here's mine : I have read your posts and understand your frustration, but repeating your opinion over and over is not going to change anything. Archibald has been extremely helpful, as have others, in pointing you towards a workaround for X6 and a clear explanation of why creative frames have been deprecated. I have suggested that you should express your dissatisfaction directly to Serif, as there is nothing more that this community can do to help you. It's time to move on now.
>
> **OP :** Thank you for your comments, [Utilisateur], and most posters here are usually very helpful, including you in the past. However I think it is unacceptable for one poster to be insulting to another. (…) I *have*[90] now made representations to Serif about the absence of Creative Text (or some means of text flow) which is important to me ... if I don't complain then I would only have myself to blame as clearly others will not support me unless text flow is important to them in the way they work. (…) (**SPresPerf30**)

Dans cet exemple, la suggestion du locuteur (*I have suggested that you should express your dissatisfaction directly to Serif*) ensemble avec l'explication du raisonnement sous-jacent à celle-ci (*as there is nothing more that this community can do to help you*) est indirectement contrastée avec l'inaction présumée du destinataire. L'élément *It's time to move on now* renforce le reproche lié à l'inaction : le destinataire doit choisir d'agir, ou pas, et en assumer les conséquences. L'OP interprète ce reproche comme un insulte (*However I think it is unacceptable for one poster to be insulting to another*) tout en indiquant qu'il a effectivement agi (*I* have *now made representations to Serif about the absence of Creative Text*). L'OP met l'accent sur le mot *have*, une réaction typique face à un reproche pour indiquer que l'Utilisateur avait tort.

Le *Present Perfect*, une forme verbale qui, en interaction avec les verbes illocutionnaires suggestifs, contribue à orienter l'interprétation vers la conséquence dans le présent d'une proposition dans le passé, et peut activer, en plus de la fonction d'assertion, un effet de reproche à cause de l'inaction présumée du destinataire. La conséquence attendue d'une proposition dans le passé relève de l'effet perlocutionnaire attendu, à savoir une reconnaissance de la suggestion,

[90] Les caractères en gras viennent du message original.

que ça soit par sa prise en compte ou par son refus argumenté. L'effet de reproche lié à cette forme verbale peut être renforcé au moyen de certains éléments du cotexte et du contexte : par exemple, des éléments qui font référence à l'impression du locuteur que le destinataire n'a pas considéré sa proposition et à la fréquence de la suggestion, surtout si le destinataire sollicite des conseils de nouveau. L'effet de reproche est légèrement différent dans le cas où le destinataire est hésitant : non seulement il existe un reproche lié à l'inaction, mais également à cette réticence à prendre une décision et d'en assumer les conséquences.

6.3.4 SIMPLE PAST

Le *Simple Past* véhicule une valeur de scission avec l'actuel, donc d'une assertion faite sur un procès entièrement coupé du présent du locuteur. Quelles sont les interprétations possibles lors de l'interaction de cette valeur avec les verbes illocutionnaires suggestifs ? Il active une fonction d'assertion avec la possibilité d'affirmer non seulement l'existence de l'acte illocutionnaire appartenant au passé, mais également l'identité de la personne l'ayant effectué. Lorsqu'il est affirmé que quelqu'un en particulier a effectué une suggestion, il en découle qu'elle n'a pas été avancée par quelqu'un d'autre. Dans le cas des actes illocutionnaires suggestifs, cela a un effet de renforcement de la légitimité du locuteur à l'origine de la suggestion, et par conséquent, la validité et la qualité du contenu propositionnel de l'acte. Cela participe à activer également un effet de reproche si la proposition est évoquée en réponse à une remise en cause de la validité du locuteur : le locuteur était légitime, donc sa proposition était valide et il n'y a donc aucune raison de la questionner. Ces fonctions, d'assertion et de reproche interagissent avec d'autres éléments pour nuancer ces interprétations, notamment dans le cas d'une assertion concernant 1) la validité du locuteur et de sa proposition et 2) l'inaction du destinataire, deux cas que nous développons ci-dessous.

6.3.4.1 FONCTION D'ASSERTION CONCERNANT LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE SA PROPOSITION

Les valeurs mobilisées par le *Simple Past* activent une interprétation d'une assertion concernant la légitimité du locuteur et de sa proposition. Cela a l'effet d'un renforcement de la force de la suggestion d'origine. Un locuteur peut choisir d'évoquer une suggestion appartenant au passé pour plusieurs raisons comprenant dans le cadre d'une explication afin d'éviter une objection possible, suite à une remise en cause, direct ou sous-entendu du bien-fondé de la suggestion, ou suite à une déformation de la proposition d'origine. Nous avons trouvé des exemples de ces trois types au sein du corpus.

RENFORCEMENT DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE SA PROPOSITION : EXPLICATION SANS REMISE EN QUESTION DE LA PROPOSITION PAR LE DESTINATAIRE

Lorsqu'un locuteur identifie une source possible d'objection concernant sa proposition, avant que celle-ci ne soit relevée par quelqu'un d'autre, il peut faire une assertion au sujet de sa suggestion en clarifiant le raisonnement qui sous-tend celle-ci (*S ‹thinks that P is necessary/bon for A›*). Cette explication contribue à un renforcement de la proposition, comme illustré dans l'exemple en (150) :

(150) **OP :** (…) For the record, I am using the HaplotypeCaller version 3.2-0 (calling GVCFs). If you need anything else from me to help diagnose the issue, please let me know.

Utilisateur : Please try the latest nightly build here: https://www.broadinstitute.org/gatk/nightly This may be a bug that was fixed recently.

Utilisateur : Hi again, Just to clarify, this was not exactly a bug. The version you are using presents the correct information, just not the information you want to see that explains the call. I suggested you use the latest nightly build, because this may be related to read reassembly. (…)

OP : I'll definitely try the nightly build to see if it fixes anything. (…) Thanks! **(SPast15)**

Dans cet exemple, le fait de revisiter (*Just to clarify*) et d'expliquer davantage la suggestion (*because this may be related to read reassembly*) fortifie la suggestion d'origine et renforce le statut du locuteur comme une personne digne de confiance. La réponse enthousiaste de l'OP (*I'll definitely try…*) montre la confiance de l'OP quant à la qualité de la suggestion de l'Utilisateur.

Une autre stratégie pour expliquer la validité d'une proposition est en faisant appel à une expérience personnelle, soulignant la logique qui a permis au locuteur d'avancer une telle proposition. Dans l'exemple suivant, on constate ce mécanisme :

(151) (...)

> **OP :** (…) Those 16 GB RAM; I assume I can still add some memory to that later on, right? (…)
>
> **Utilisateur :** As others have said, it depends on the slots available on your motherboard, and which slots they give you with chips already in on delivery. On the other hand, I have to tell you I have been running with 16GB on this machine since 2005 (9 years now) and have no need of an upgrade in RAM yet - That was why I recommended you look at 16GB originally: operating systems advance, grow in size and consume more RAM, and games also can get bulkier, use more RAM etc... But while they might push a 4GB system to have memory problems, and feasibly they might start pushing even 8GB systems one day, the amount of bloat you'd need to push a 16GB system to have RAM issues should be decades away.
>
> **OP :** (…) Atm I use this: Intel Core 2 Duo CPU P8600 @ 2.40Ghz, 4.0GB RAM, Nvidia Geforce 9600M GT Which from experience is way too small for EU. That's why I got the feeling that the more memory, the better. But yeah, starting at 16 GB sounds like a good plan. **(RPast 24)**

En (151), puisque l'Utilisateur revient sur son expérience personnelle (*I have been running with 16GB on this machine since 2005 [9 years now] and have no need of an upgrade in RAM yet*) qui l'a menée à sa recommandation cela attribue plus de crédibilité à lui et à ses recommandations. Les propos de l'OP montrent l'activation de l'effet de reproche : il explique le raisonnement l'ayant amené à remettre en question la proposition de l'Utilisateur (*That's why I got the feeling that the more memory, the better*). Le renforcement de la recommandation semble être efficace puisque l'OP indique son intention de suivre la recommandation (*But yeah, starting at 16 GB sounds like a good plan*).

Nous avons également constaté des cas où le locuteur se reprend, en proposant une autre possibilité, en plus de la proposition originale, comme en (152) :

(152) So I took about a 7 year break from painting, then suddenly got an urge to start painting again. Any tips on how to improve them would be welcome. I'm moderately happy with how they turned out, but would like to improve them. Thanks!

> Utilisateur : (...) I recommended that you use the sorcerer as a dark apostle so you could still use the model, but actually you could field him as a sorcerer if you paint him as belonging to another legion or warband, which the Word Bearers have actually done. So you could do that instead.
>
> (...) **(RPast37)**

Dans cet exemple, l'élément (*So you could do that instead*) participe à la mobilisation de la fonction d'une assertion concernant la validité de la proposition. Bien que la suggestion d'origine était et demeure valide, il y a également une autre possibilité.

Lorsque le locuteur a tort, une assertion au moyen du *Simple Past*, active une interprétation de validité de la proposition dans certaines situations. Par exemple, en (153), la proposition s'applique uniquement dans le cas où quelqu'un possède un *platform B* :

(153) **Utilisateur :** (...) In my suggestion that involves simulating the world, I suggested you place platform B in a parallel space however you don't have platform B yet, which I forgot.

But nevermind, place a very very large platform at the required altitude to catch the hero in the parallel simulation then on contact accept that time and distance are valid and use that data to place platform B in your real world.

OP : Hi!

It works like this :)

(...)

So, this works only for platforms with the same height and in a setup where speed is applied as velocity, not impulse. I don't have any friction on body or platform. **(SPast18)**

Puisque ce n'est pas le cas de l'OP, la suggestion du locuteur, tout en étant une proposition valide dans certains cas, ne s'applique pas ici (*you don't have platform B yet, which I forgot*).

RENFORCEMENT DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE SA PROPOSITION : EXPLICATION SUITE À UNE REMISE EN QUESTION DE LA PROPOSITION

Si la proposition d'un locuteur est remise en cause, il est face à une menace concernant la validité de sa suggestion et de sa légitimité en tant que personne apte à fournir des conseils. Ensemble avec les valeurs mobilisées par le *Simple Past*, une insistance sur les raisons sous-jacentes à sa suggestion rétablit le bien-fondé de la proposition et, par conséquent, le mérite du locuteur. Cela provoque également l'effet d'un reproche vis-à-vis du destinataire qui a osé remettre en question la proposition du locuteur alors qu'il y avait une logique derrière la suggestion. L'exemple en (154) illustre ce mécanisme :

(154) (…)

> **Utilisateur 1 :** If it were me, I'd consider a much smaller "all in one" like the FS7 or maybe a Panasonic HC-X1000. (…)
>
> **Utilisateur 2 :** I hate to say it, but much as I love my BM Cinema and Pocket cameras, I'd opt for something like a Canon C100 Mk2. I know it might be heresy around here, but as a self-contained, all-day shooter, the C300 & C100 are hard to beat. (…)
>
> **Utilisateur 1 :** I agree. I recommended the FS7 because the C300s are not ideal for shoulder work, but ergonomics are paramount for documentary work and both cameras were designed with that line of work in mind. I'd never go for a doc like that with my GH4, it's just not the right tool. However, the OP is considering the URSA, so I guess he wants 4K, so that leaves us with the FS7 again. (…)
>
> **Utilisateur 2 :** For me, the 4K thing is really not that paramount. All things considered, I'd swap 4K for a camera that is built for a one man shooter, hence the Canon. 4K is really over-rated, IMHO, especially if that's not the final deliverable. The URSA is really a beast if you have to lug it Fitzcarraldo-style over hill and dale. I think there's a lot to be said for practicality.
>
> (…) **(RPast19)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur 2 remet en question la recommandation de l'Utilisateur 1. L'explication proposée par l'Utilisateur 1 lui permet de revenir sur sa recommandation pour expliciter la raison pour laquelle il pensait qu'elle était pertinente, interprétable comme une tentative de réaffirmer sa compétence tout en reprochant à l'Utilisateur l'insinuation que sa proposition était sans logique. La réaction de l'Utilisateur 2, qui rebondit sur les propos de L'Utilisateur 1 pour développer son argumentation, est un comportement cohérent face à l'effet de reproche.

L'explication en (155) est également précédée par une critique de la proposition en question :

(155) (…)

> **Utilisateur 1 :** *"I believe others have used"* I guess most of these (including me) have experienced that it's faaaaaar easier to access data in SQL Anywhere from a remote MS SQL Server (aka remote data access/proxy tables) than the opposite (using MS SQL server's Linked server feature). If you need to do the later, here are some of those FAQs on that topic: [lien] That's not to say remote data access would not have its obstacles, either :)
>
> **Utilisateur 2 :** I suggested the other approach, only because, sometimes it makes more sense to use the technology that matches the data movement requirements or one that allows processing (SQL executing, views, permissions, ...) at the desired point of control; even if that means using that "other" technology.
>
> **Utilisateur 1 :** [Utilisateur 2], I surely agree that's most important to choose the approach that fits the requirement, so if Walmir has to use data within ASA 9 from a remote MS SQL Server ASA's remote data access will be the way to go whereas when he needs to use ASA9 data within a MS SQL Server environment, MS SQL Server's Linked Server feature will be more appropriate. I am not sure what he is about to do. I just wanted to mention that me (and others like Breck, AFAIK) who had to use both approaches usually have felt that ASA's remote data access feature is much easier to use. **(SPast39)**

L'évocation du raisonnement qui sous-tend la suggestion de l'Utilisateur 2, au moyen de l'expression *only because*, est interprétée comme un renforcement de la capacité à donner des suggestions ainsi que la pertinence de la suggestion. La réponse de l'Utilisateur 1 montre l'efficacité de ce renforcement et l'interprétation de l'effet du reproche : il exprime son accord avec l'Utilisateur 2 (*I surely agree*) signalant un respect pour les idées et la logique de ce dernier.

L'OP réagit également d'une manière positive dans l'exemple (156) :

(156) (…)

> **OP :** I forgot to ask, do you know if Burnaware, and DVDstyler have "bugs" "malware" like alot of the freeware nowdays? Thanks..
>
> **Utilisateur :** [OP], over on SourceForge forums some people have complained about bundled malware, trojans and adware when they installed DVDStyler. **That is why I advised you to get the portable version**[91]. There is no installer in the portable version so they can't foist crap on you.
>
> **OP :** So the DVDstyler portable is "clean" but the other version isn't! Is there some versions of burnaware that are "clean" of adware too? Thanks for the input. Am working long hours right now, but will definately get onto things as soon as things slow down a bit!! **(APast1)**

Dans cet exemple, l'OP pose une question suite au conseil de l'Utilisateur. Le fait de revenir sur son conseil qui n'a pas encore été suivi par l'Utilisateur insiste sur son importance et sa pertinence. Il est intéressant de noter que cette insistance est même visuelle dans ce cas puisque

[91] Les caractères en gras viennent du message original.

l'Utilisateur se sert des caractères gras pour souligner ses propos. Cette insistance n'est pas du tout prise pour de l'agressivité par l'OP qui remercie l'Utilisateur.

RENFORCEMENT DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE SA PROPOSITION : CLARIFICATION CONCERNANT LA DÉFORMATION DE LA PROPOSITION PAR LE DESTINATAIRE

La fonction d'assertion mobilisée par le *Simple Past* peut interagir avec le sémantisme des verbes illocutionnaires suggestifs pour activer, en plus d'une affirmation concernant la validité du locuteur et de sa proposition, un effet de reproche lié à une déformation de la suggestion d'origine par le destinataire. Cela est notamment le cas lorsque le destinataire remet en cause ou questionne le contenu propositionnel de la suggestion avant d'agir d'une manière définitive. L'effet du reproche vient du fait que, non seulement le destinataire ose remettre en cause une proposition bien fondée, il la dénature. L'exemple en (157) illustre ce mécanisme :

(157) (…)

> **OP :** Jlb, I'm just curious, why do you recommend that I use c-strings as oppose to std : : string? Also, is eof() usually frowned upon just like system pause because of instability or what?
>
> (...)
>
> **Utilisateur :** I recommended that you use std::string instead of C-strings. (…)
>
> **OP :** I think it possibly has something to do with either line 28 or 52 since those are the only lines of code that mentioned a vector. I either made mistake when creating my vector or that I'm adding the pushback function to the wrong thing. Oh, and I've updated my code. Check my main post. **(RPast32)**

Dans cet exemple, l'OP a visiblement mal compris la recommandation dans un message précédent de l'Utilisateur. L'acte de clarifier, en affirmant au moyen du *Simple Past* ce qu'il a effectivement recommandé, manifeste la maîtrise du locuteur et donc sa capacité à donner des recommandations utiles. Le résultat de cette situation est le renforcement de la position d'autorité attribué au locuteur. La discussion se poursuit entre l'OP et l'Utilisateur, sans commentaire particulier sur cette clarification. Toutefois, l'OP continue à poser des questions à l'Utilisateur, ce qui indique qu'il le considère toujours comme une source d'informations qui fait autorité.

La force du reproche est plus présente dans l'exemple en (158) :

(158) (…)

> **Utilisateur 1 :** Jon- I tried removing the space in the filename... no luck. I don't know how to start MS using a "project switch"... can you give me more info about that? Does that force MS to use a specific pcf? Will I be able to switch it manually from the pull-down?
>
> **Utilisateur 2 :** (…) "*Will I be able to switch it manually from the pull-down?*" No. The reason I suggested that you use the switch is that it helps to provide additional evidence in solving the problem you posted. I'm not suggesting it as a permanent solution.
>
> **Utilisateur 1 :** Thanks... I did not realize I had to open a dos window... I read your original e post and was trying to edit the Target line in my desktop shortcut. Please pardon my ignorance... I'm a Civil Engineer, not a programmer or IT person. (…) **(SPast26)**

Dans cet exemple, la logique sous-tendant la suggestion du locuteur est rendue explicite (*The reason I suggest that you….is….)* ayant l'effet interprétatif de renforcer sa suggestion tout comme sa légitimité en termes de personne apte à en faire. Il y a également un effet de reproche lié à l'inattention du destinataire quant à la proposition de l'Utilisateur 2. La réaction de l'Utilisateur 1, qui non seulement remercie l'Utilisateur 1, mais aussi s'excuse, est un comportement attendu face à un reproche et permet d'enlever toute ambivalence quant à l'insinuation possible qu'il doute de la validité des suggestions de l'Utilisateur 2.

Dans les deux exemples suivants, l'effet de reproche est très présent, activé en plus par la mauvaise foi du destinataire :

(159) (…)

> **OP :** Ummm. Then why does this page have guidelines for selling unlocked cell phones? So it shows you can sell them.
> http://www.amazon.com/gp/help/customer/display.html/ref=hp_left_sib?ie=UTF8&nodeId=200877860
>
> **Utilisateur :** …I never said a thing about people not being able to sell them. I advised that **you**[92] probably shouldn't, considering they're one of the biggest products on Amazon with some of the highest inherent liability and you had to ask if you're allowed to sell them at a higher price than you paid for them, which shows you're far from ready for such a responsibility. If you can't answer **this**[93] question, what makes you think you'll be prepared to handle any actual issues that may arise?
>
> **OP :** I'm just asking questions...why do they have a forum if ppl like you pretend to be such an expert??
>
> **Utilisateur :** You're just asking questions, and I responded with one myself. If you can't figure out the simplest aspect of this business without outside help, what do you expect to do with an actual issue arises? You asked for help and advice, and you got it--if you need to ask if you can sell something for more than you paid for it, then you shouldn't be selling here, especially not an item with high liability, such as electronic devices. If you don't like that advice, you're free to disregard it. But I guarantee you that I will have no sympathy for you if you do. **(APast14)**

[92] Les caractères en gras viennent du message original.
[93] Les caractères en gras viennent du message original.

Suite à une assertion de l'OP que l'Utilisateur avait tort, ce dernier clarifie son conseil en fournissant les raisons l'ayant amené à le faire, renforçant son statut de personne capable de fournir les conseils et souligne l'incompétence de l'OP. L'OP adopte un comportement défensif suite à cet effet de reproche. Il s'oppose à l'assertion de la légitimité de l'Utilisateur (…*ppl like you pretend to be such an expert*) et l'accuse de ne faire que semblant.

En (160), il y a une allégation semblable :

(160) (…)

> **OP :** (…) I'd therefore suggest next time you possibly check more completely before covering the news topics with your universally negative opinions.
>
> **Utilisateur :** your exact words that make u sound like a stupid ass were, with my, " universally negative opinion." the info I found out came from the developer before u posted this in the news room. for this reason why I spoke on this. if it is so universally negative, u don't have to respond u know. just because u do a latest news thing, don't get it twisted like u are the only source of info? u aren't god hear. u were told differently and so was I. u don't like? don't read. idiot. n
>
> **OP :** Didn't I just say most of this news was from elsewhere? which was precisely why I recommended you check other topics.
>
> **Utilisateur :** whatever u say chump and thanks for proving point about u as well. my belief is that one would not respond to what is so called, universally negative opinions. if u felt it was that, why respond. thanks. good day. **(RPast25)**

Suite à la suggestion de l'OP, l'Utilisateur remet en question sa légitimité à fournir des suggestions en l'insultant (*idiot*). L'explication de la logique qui sous-tend sa recommandation contribue à l'effet d'une tentative de rétablir la légitimité de l'OP. Cela insinue que l'Utilisateur a tort et il réagit violemment, un comportement attendu suite à un reproche, en continuant à insulter l'OP (*whatever u say chump and thanks for proving point about u as well*).

En (161), il y a également un effet de reproche lié à la déformation de la proposition du locuteur, renforcé par l'insinuation du locuteur concernant l'analphabétisme du destinataire (*I'm convinced you might be illiterate*) :

(161) **OP :** Haha. If you do not think Blazing Sun has problems, I don't oven. Do you? Do you really think asymmetrical maps should be allowed in the pool? Really? Wow, that's sad. Maps are already in the pool, so joining that wouldn't help. I made my post about it, me being there wouldn't change the minds of the idiots who voted it in. Do you know if the map was fixed? Would you like to actually participate in a discussion? Or are you here just to flame, and ride some caulks.

Utilisateur : I'm seriously confused here, and I'm convinced you might be illiterate. I suggested that you join the group that is updating the maps to make them more balanced and tournament worthy. I never mentioned anything regarding my opinions of any map in the pool, however you still brought it upon yourself to smear the forums with your blatant ignorance. (...) **(SPast25)**

Dans cet exemple, encore une fois, il y a un contraste entre l'interprétation de la proposition de l'Utilisateur (*I never mentioned anything regarding my opinions*) et la véritable suggestion proposée par ce dernier (*I suggested that you join the group that is updating the maps*), ce qui sert à rétablir le bien-fondé de la proposition et la légitimité du locuteur. Dans cet exemple, le destinataire ne répond pas ce qui est un comportement attendu dans le cadre d'un reproche.

6.3.4.2 FONCTION DE REPROCHE LIÉ À L'INACTION DU DESTINATAIRE

Avec le *Simple Past*, il y a un mécanisme interprétatif permettant d'accorder encore plus de légitimité au locuteur et à ses suggestions. Si un destinataire n'a clairement pas pris la proposition du locuteur en compte, malgré la validité de celle-ci, il en résulte que sa situation actuelle peut être attribuée à un mauvais choix d'action de sa part. Cette fonction de reproche, liée à l'inaction, se trouve dans deux types de situations : 1) lorsque le destinataire a encore la possibilité d'agir ou 2) lorsque celui-ci a déjà agi, sans avoir pris, ou bien pris, la suggestion du locuteur en compte.

DANS LE CAS OÙ L'ACTION EST ENCORE POSSIBLE

En rappelant une proposition précédente, pas encore prise en compte, le locuteur renforce non seulement sa capacité en tant que donneur de recommandations, mais également la conséquence directe, à savoir la qualité de la recommandation. Lorsque la motivation pour rappeler une suggestion provient d'une absence d'indications concernant la prise en compte de celle-ci, cela contribue également à un effet de reproche. Dans l'exemple en (162), l'Utilisateur évoque une recommandation ayant eu lieu dans un fil de conversation précédent :

(162) **OP :** Depreciating Old Assets ... Never Depreciated Before Thank You :-)

> **Utilisateur :** I believe you have asked this already on this forum. It is a QB user forum. No one on this forum can give you tax rule guidance. I recommended you get a CPA to help you with this, and that recommendation is still a good one. As I stated previously: No one on the Internet can give you any specific guidance on this.
>
> **OP :** Thank You :-)
>
> **OP :** Thank You ... Found the Answer on IRS.gov/pub
>
> (...) **(RPast 21)**

La qualité de la recommandation de l'Utilisateur est explicitée (*and that recommendation is still a good one*). Le contraste entre le passé (*I recommended*) et le présent (*…is still good*), renforce l'aspect duratif du bon sens du locuteur – il était compétent dans le passé et continue à l'être aujourd'hui, donc cela vaut la peine de prendre en considération sa recommandation. La réaction de l'OP, qui contredit l'Utilisateur en indiquant avoir trouvé de l'aide sur Internet, malgré ce que dit l'Utilisateur (*No one on the Internet can give you any specific guidance on this*) est un signe de mauvaise foi. Ce comportement est attendu face à un reproche.

DANS LE CAS OÙ L'ACTION N'EST PLUS POSSIBLE

L'effet de reproche dans le cas où le destinataire a encore la possibilité d'agir peut être minimisé si ce dernier choisit d'adopter la proposition du locuteur. Si, par contre, cette possibilité d'agir n'existe plus, l'effet de reproche est amplifié : la situation actuelle du destinataire peut seulement être attribuée à un mauvais choix d'action de sa part. Dans l'exemple en (163), les conseils du locuteur n'ont pas été pris en compte :

(163) (…)

> **Utilisateur :** You have two options here: 1. Stop making foolish threads on the forum. 2. Take lessons in common sense
>
> **OP :** Zerple was the guy that waged war on us. He said it wasn't the post that he waged war on us. But because we were a sub. For one. For two: In the end he actually massed one of the players in that alliance for me. Since the guy thought it was my fault, that I was completely trolling, and that's why they waged on that alliance. If you don't know who he is : Capture.JPG
>
> **Utilisateur :** Did I ask who "zerple" is? I advised you to stop making an irrelevant thread for every hour of the day and you come out with this gibberish. I am done.
>
> **OP :** This thread was about finding an alliance. Not supporting myself. **(APast4)**

Dans cet exemple, le reproche concerne la différence entre le conseil proposé par l'Utilisateur (*stop making an irrelevant thread for every hour of the day*) et le choix d'action de l'OP (*this gibberish*). Puisque l'utilisateur trouve incohérent le choix d'action de l'OP suite à son conseil, il choisit de cesser de proposer des conseils (*I am done*). Dans sa réaction, l'OP tente d'expliquer les raisons de son action – un comportement attendu suite à un reproche.

Ce n'est pas l'OP qui réagit à l'effet menaçant de l'intervention de l'Utilisateur 1 dans l'exemple suivant, mais un autre utilisateur :

(164) (…)

OP : Hi, Thank you for replying. the NodeVisitor gives me a list of nodes which I then set try modifying via NodeCallback. But, as I mentioned in the first post, only few parts are moving. Please try running my code since I'm not sure how to describe it or spot what's wrong technically. (...)

Utilisateur 1 :

> OP wrote :
>
> the NodeVisitor gives me a list of nodes which I then set try modifying via NodeCallback.

I'm not interested in your current programming model; I recommended that you

> Utilisateur 1 wrote:
>
> write a diagnostic visitor and send it down the hierarchy.

Unless you start debugging your own application systematically, I don't feel inclined to

> OP wrote:
>
> Please try running my code since I'm not sure how to describe it or spot what's wrong technically.

spend my time on reviewing your code

Utilisateur 2 :

Hi

> Quote:
>
> spend my time on reviewing your code.

Maybe try another attitude. I think the nature of this user list is to be supportive **(RPast33)**

Dans cet exemple, il y a un contraste entre la recommandation de l'Utilisateur 1 (*write a diagnostic visitor and send it down the hierarchy*) et la réaction de l'OP (*your current programming model*). Cette opposition a comme conséquence un effet de reproche puisque les

actions du destinataire ne correspondent pas à la proposition valide d'un locuteur crédible. Il est intéressant de noter qu'un autre utilisateur vocalise son interprétation de l'intervention de l'Utilisateur 1, qu'il trouve loin de l'objectif du forum et plutôt négatif.

Lorsqu'un destinataire affirme avoir tenté de suivre la suggestion du locuteur, mais qu'il y avait un problème avec la proposition, il y a une menace pour le locuteur. Si les résultats problématiques ne sont pas dus à la proposition du locuteur, mais à l'inattention du destinataire, quand le locuteur évoque sa suggestion au moyen de *Simple Past*, il y a un effet de reproche lié à cette déformation et à cette accusation non fondée vis-à-vis du locuteur. L'exemple en (165) illustre ce mécanisme.

(165) (…)

> **OP :** I use normal AF, not high speed I've been playing with a Natural sample...I think I got a more Canon feel to the pics by using Variations and making pic more yellow...gives it a more sunny feel I was more used to. I tried the USm settings you suggested, but i had to do it twice to get it close to the vivid sharpening level.
>
> **Utilisateur :** Yes, I suggested you run those USM settings twice and fade the second time... ...twice is too strong, once not enough ☺ If you want to make it warmer, try either shifting your WB or using sunny/shade WB mode.
>
> **OP :** here is what I managed with PP and Neat Image. this is the original crop Natural (…)I am happier with the colour rendition, though I still feel the Ixus is sharper and more pleasing overall straight out of the cam...but at least I am more positive about the results which can be achived with the TZ3 **(SPast11)**

Dans cet exemple, l'OP asserte que la suggestion de l'Utilisateur n'était pas exacte. En revenant sur la suggestion, il y a un rétablissement de la compétence du locuteur compte tenu du fait que le contenu d'origine correspondait tout à fait à ce qu'il fallait. L'effet du reproche lié à cette assertion est atténué par le smiley. Bien que l'OP ne réponde pas directement à l'assertion du locuteur, il continue à solliciter son avis, montrant sa confiance dans ses opinions.

Le *Simple Past* participe à la mobilisation d'une fonction d'assertion sur une suggestion ayant eu lieu dans le passé. Cette assertion permet d'entamer un processus de légitimation du locuteur en tant que personne apte à conseiller, puisque c'est lui et non pas quelqu'un d'autre qui a fait la suggestion. Puisque le locuteur est légitime, une conséquence de cette assertion est que sa suggestion l'est aussi. Si le locuteur explique le raisonnement sous-tendant sa suggestion,

cela permet d'accentuer le bien-fondé de celle-ci, encourageant le destinataire à la considérer. Il y a également la possibilité d'une interprétation de reproche, si l'inattention ou l'inaction du destinataire est évoquée. Dans le premier cas, il est question d'un reproche lié à une déformation de la proposition du locuteur et dans le second, un choix de ne pas tenir compte d'une suggestion bien-fondé.

6.3.5 PAST PERFECT

Le *Past Perfect* mobilise les valeurs de scission avec l'actuel et d'accompli participant à l'activation de la fonction d'une assertion sur un procès ayant eu lieu dans le passé perçu au-delà de son accomplissement. Ces deux valeurs évoquent un passé perçu comme plus éloigné que le *Simple Past*, grâce à l'antériorité véhiculée par la valeur d'accompli. L'effet d'un passé « éloigné » ne signifie pas forcément que la situation temporelle du procès désigné par le verbe est dans un passé lointain, mais uniquement qu'elle est perçue comme telle. Selon si dans le contexte, l'insistance est mise sur la valeur de scission avec le présent, ou avec la valeur d'accompli, cette forme verbale participe à l'activation d'une assertion concernant 1) la validité du locuteur et de sa proposition ou sur 2) l'effet perlocutionnaire attendue. Dans les sous-sections suivantes, nous considérons ces deux cas ainsi que les mécanismes impliqués.

6.3.5.1 FONCTION D'ASSERTION CONCERNANT LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE SA PROPOSITION

En faisant référence à une suggestion du passé, le *Past Perfect* active une fonction d'assertion s'approchant de celle mobilisée par le *Simple Past*. Il permet d'identifier la personne à l'origine de la suggestion servant à souligner sa légitimité à en donner et, par la même occasion, la validité de la suggestion donnée. Cependant, il y a une nuance de force grâce à la notion de passé « éloigné » : comme le locuteur était légitime et avait raison déjà à ce moment-là, éloigné, son statut est renforcé d'autant plus. Cet effet est mobilisé et renforcé dans les situations suivantes, que nous examinons à tour de rôle ; où le locuteur expose les raisons sous-jacentes à sa proposition, où il clarifie ses propos déformés par le destinataire avec un effet

de reproche lié à l'inattention du ce dernier, et où le locuteur se justifie dans une situation où il avait tort.

RENFORCEMEND DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE SA PROPOSITION : EXPLICATION

Si un élément dans l'énoncé fait référence à la logique ayant amené le locuteur à faire une proposition (*S ‹thinks that P is necessary/good for S›*), cela permet de renforcer la validité de celle-ci. Dans l'exemple en (166) qui illustre ce mécanisme, l'OP propose un plan d'action qui ne prend pas en compte la suggestion de l'Utilisateur :

(166) (…)

> **OP :** OK that's what I'll do. In the morning I'll split it to 12, and dose it twice per day. So do this for 4 to 7 days? i would think if i feel ok at 5 days, just so consider reducing again then?
>
> **Utilisateur :** (…) I had suggested you could reduce all the way down to 8mg and i wanted to explain why I said that. I know you must have thought I was completely nuts to suggest a reduction that great, but I do have my reasons. Let me explain – (…)
>
> **OP :** Thanks for responding. Don't get me wrong, I wasn't ignoring your advice at all. my thought was, i'll cut to the 12, then if i feel ok after a few days, I'm going to cut to 8. I'm just worried about how I'll feel. The problem is since you don't get a high from sub (or at least I don't) i have no clue if I'm running low. **(SPastPerf12)**

En réaction à ce choix de l'OP, l'Utilisateur revient sur sa suggestion en annonçant son objectif (*i wanted to explain why I said that*), et puis fournit les informations nécessaires pour rétablir sa légitimité à faire des suggestions et donc sa suggestion. Il est intéressant de noter que l'OP interprète cette tentative de réaffirmation et rassure le locuteur (*Don't get me wrong, I wasn't ignoring your advice at all*).

RENFORCEMENT DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE SA PROPOSITION : CLARIFICATION ET ACCUSATION D'INATTENTION

Un destinataire peut questionner le bien-fondé d'une proposition. Cependant, lorsque ceci est dû à un malentendu, les valeurs mobilisées par le *Past Perfect* activent en plus de l'effet d'une affirmation de la validité du locuteur et de sa proposition, un effet de reproche lié à la déformation du contenu propositionnel de la suggestion. En (167), l'Utilisateur souligne le fait que l'OP n'a pas tout à fait suivi sa recommandation telle qu'elle a été présentée :

(167) **OP :** (…) I've deleted the "appdata" rome 2 folder and rolled back to the previous Nvidia driver with a fresh install. One of these fixed the problem, but the dark day battles/bright night battles issues another poster has mentioned is still there. At least I can play the game normally now until that is fixed (:

Utilisateur : More than likely, it was the driver install which needed to be redone. In my thread, I had recommended you do a CLEAN Install of the 340.52 driver. **(RPastPerf31)**

Dans cet exemple, bien qu'il pense avoir suivi les recommandations de l'Utilisateur, le destinataire a toujours un problème. L'Utilisateur insiste sur le véritable contenu de sa proposition, souligné par des majuscules (*do a CLEAN Install of the 340.52 driver*) tout en indiquant la source exacte, avec un lien, de cette recommandation (*In my thread*). L'effet du reproche vient du fait que la recommandation de l'Utilisateur était, et demeure toujours, pertinent, mais que l'OP ne l'a pas bien suivie.

En (168), l'OP pose des questions liées à la proposition de l'Utilisateur :

(168) (…)

OP : In the [name of workgroup] section of the Gateway PC, when I click on the name for the HP PC, it asks for a user name and a password. What do I enter? Can I possible disable the password protection on the HP PC? Keep in mind that the HP PC has Windows Vista while the Gateway PC has Windows XP.

Utilisateur : To keep this simple, in my post above I had recommended that you turn off password protected sharing on the Vista system. However that still requires you to add individual users and permissions to the shared folder. To make this even easier, such that you don't have to add specific users (with permissions), I recommend you add "Everyone" as a new user on the Backup share, with "Co-owner" permissions assigned. Also make sure the Network Location Type is set to "Private" in the Network and Sharing Center. For more information, see Sharing a Folder or Printer in Windows Vista. Scott.

OP : Thank you so much for your assistance, [Utilisateur] (…) **(RPastPerf24)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur reconnait que les explications étaient peut-être trop compliquées et l'effet de reproche est atténué au moyen de l'expression *To keep this simple* suivie de renseignements plus clairs. Le remerciement de l'OP signale qu'il interprète cette assertion d'une manière positive et qu'il affirme la capacité du locuteur à conseiller et la validité de sa proposition.

RENFORCEMENT DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE SA PROPOSITION : JUSTIFICATION EN SITUATION DE TORT

Lorsqu'un locuteur avance une suggestion qui n'est pas valide, cela nuit à sa réputation en tant que personne apte à donner des suggestions. Il est donc délicat d'avouer avoir tort. Cependant, en revenant sur une suggestion, avec les valeurs mobilisées par le *Past Perfect*, le

locuteur peut expliquer les raisons sous-jacentes à celle-ci, pour expliquer pourquoi, à un moment donné, cette suggestion était valide. Cela permet au locuteur de se rétablir en tant que personne digne de confiance, illustrée dans l'exemple en (169) :

(169) **OP :** (…) If anyone can help me (Admin) ASAP that would be much appreciated as i have a deadline i need to achieve in the next few days.

Utilisateur : I had suggested you upgrade to 6.4 in another post this morning but didn't realise you were a student. It can be quite difficult switching between versions of VE between class and home so I'd really suggest that you liaise with your lecturer and use the same version wherever possible (use our version archive that Vajindar pointed you to). Please be aware that we are constantly improving VE so you should try to stay on top of known issues on this forum and also release notes for each software release we do so you are aware of the issues and can avoid them as much as possible.

OP : Thanks for your response. I will see if i can work around the problem in 6.3 if not its not the end of the world ill just use an older release. Thanks **(SPastPerf 13)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur revient sur sa suggestion pour la rectifier suite à un apport d'information supplémentaire de la part de l'OP concernant son statut d'étudiant. Grâce à la valeur du passé mobilisée par le *Past Perfect*, la proposition est située dans un moment dans le passé où le locuteur croyait que le destinataire n'était pas un étudiant et donc qu'à ce moment-là, sa suggestion était valide. Cela sert à rétablir la légitimité du locuteur, même face à une situation où il avait tort. Le même mécanisme est présent en (170) :

(170) **OP :** http://www.techsupportforum.com/foru...ml#post3229924 Might look over this thread first then, we'll get down to the rusty nails of this error.

OP : I really don't have any idea whats going on, could be just my OS is messed up. I found this : (…)

Utilisateur :
I don't think you need the assistance of this section any longer, and I suppose I should have made that clear.

I had advised you to go back to Windows XP because one of your original issues was **Post 6**
Quote:

> So I thought I'd post logs and see whats wrong because the PC will just crash randomly and I have been getting blue screens and serious error crash messages.

What you quoted here in this thread, was my recommendation in **Post 9**, and it wasn't until after that, in **Post 10**, that you mentioned
Quote:

> ComboFix Removed two Items, the PC has been stable after doing that.

My recommendation to return to Windows XP was made because you hadn't yet mentioned to me that the bsod's had ceased. Without you advising me of that, I had no choice but to believe they were still occurring.

Now that the bsod's have stopped, those errors are moot. **(APastPerf9)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur reconnait avoir recommandé quelque chose tout en expliquant les raisons pour lesquelles, au moment où il l'a fait, cette proposition était valable. Il y a même un effet de reproche visant le destinataire, le prenant en faute de ne pas avoir fourni suffisamment d'information au bon moment (*What you quoted here in this thread, was my recommendation in Post 9, and it wasn't until after that, in Post 10, that you mentioned*).

Dans l'exemple suivant, il est question d'un changement d'avis :

(171) **OP :** Here are a couple of quick traffic shots I tried last night with the '717. ISO 100, 10 seconds, f/8 (hence the star effect), ND8 filter, auto WB. (…) Comments welcome.

Utilisateur : As I mentioned to you in email, I love the composition on the first one. I've seen alot of this type of shot, but that one has such a cool composition. I had suggested you bump the white level in these shots... to be honest, I think I like them better non-bumped! Consider posting a comparison and asking for forum input.

OP : Thanks. I'll think about it, if there is sufficient interest (have to re-generate the uncorrected smaller one from the camera original). Personally, I now prefer them as posted. Pulling in the white slider has livened them up a bit, and added a hint of blue to the sky of the second shot. **(SPastPerf14)**

Dans cet exemple, l'évocation de la suggestion originale du locuteur au moyen du *Past Perfect* permet d'insister sur sa validité à ce moment-là. Or, tout le monde a le droit de changer d'avis, et l'Utilisateur avoue que c'est le cas pour lui (*to be honest, I think I like them better non-bumped!*). Cette honnêteté contribue à réaffirmer son statut de personne digne de confiance, étant donné qu'il est prêt à changer d'avis dans le cas où les arguments sont assez bons. En sa réponse, l'OP confirme cette réaffirmation en signalant qu'il est prêt à considérer la nouvelle proposition du locuteur (*Thanks*. *I'll think about it, if there is sufficient interest*).

RENFORCEMENT DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE SA PROPOSITION : RECONNAISSANCE DE LA VALIDITÉ DANS L'ANTÉRIORITÉ

Si quelqu'un fait une suggestion qui a déjà été avancée, la personne a l'origine de la proposition peut l'évoquer afin de mettre les choses au clair. Grâce aux valeurs mobilisées par le *Past Perfect*, la suggestion d'origine peut être située temporellement antérieure à la nouvelle proposition. Puisqu'elle a existé avant celle-ci, et qu'elle est valide, cela a l'effet d'une attribution de mérite. Ce mécanisme est présent dans l'exemple en (172) :

(172) **Utilisateur 2 :** In addition to the interactive programme that [Utilisateur 1] noted, which is very good, there's also the Pete's Plan. (...)

OP : Thanks. I have looked at the Pete Plan, and I think I might try a combination of the two. (...) Thank you for your suggestions!

Utilisateur 1 : Actually, in a message that I sent just prior to that one, I had recommended the Pete Plan myself. the main difference was that the first message was a response to someone that had just 6 weeks to prepare for a 2k, which would fit perfectly with the 3 week cycle of the version of the Pete Plan that I am familiar with. (...) **(RPastPerf18)**

Dans cet exemple, l'élément *Actually* introduit un désaccord. La recommandation originale est ensuite située comme antérieure à celle de l'Utilisateur 2 (*in a message that I sent just prior to that one*). Cela a l'effet de rétablir les faits, et de mettre en avant la légitimité de l'Utilisateur 1 tout en reprochant à l'Utilisateur 2 son inattention. Il s'agit du même mécanisme en (173) :

(173) **Utilisateur 1 :** (...) I really wish something like that would be set up on RLC III . . . a jam room where people just show up and play . . . without a net.

(...)

Utilisateur 2 : [Utilisateur 1], I had suggested a similar Jam room idea a while back. What a great opportunity to interact with the bands...and among the passengers as well. (...) **(SPastPerf8)**

La situation temporelle de la suggestion de l'Utilisateur 2 est plus vague que dans l'exemple précédent (*a while back*). L'effet de reproche lié à l'inattention est donc atténué puisqu'il est tout à fait possible que l'Utilisateur 1 ne l'avait pas vu. Néanmoins, il existe un renforcement de la validité du locuteur, et un appui de la suggestion.

6.3.5.2 FONCTION DE REPROCHE LIÉ À L'INACTION DU DESTINATAIRE

Le *Past Perfect*, en plus de la valeur de scission avec l'actuel, mobilise la valeur d'accompli. Comme dans le cas du *Present Perfect*, en interaction avec les actes illocutionnaires suggestifs, la valeur d'accompli évoque un lien de conséquence entre le passé (*la proposition*) et le moment présent du locuteur (*une action par le destinataire*) ainsi focalisant sur l'effet perlocutionnaire attendue. Puisqu'il n'y a pas de raison d'évoquer l'effet perlocutionnaire attendu s'il a eu lieu, il y a l'effet d'un reproche concernant l'absence de celui-ci. La valeur de passé « éloigné » également mobilisée par cette forme verbale et sa valeur de scission avec le présent amplifient la force de ce reproche en mettant en évidence qu'une durée de temps plus que raisonnable s'est écoulé pour que le destinataire ait mise en application la suggestion ou

expliquer les raisons pour lesquelles il ne compte pas le faire. La force du reproche peut dépendre de la situation, notamment si l'inaction du destinataire est soupçonnée par le locuteur ou bien si elle est constatée par ce dernier.

DANS LE CAS DE L'INACTION SOUPÇONNÉE

Si le locuteur exprime un soupçon lié à l'inaction du destinataire, cela atténue l'effet de reproche en donnant au destinataire la possibilité de montrer que ce n'est pas le cas. Dans le corpus, cet effet de reproche lié à l'inaction soupçonnée est souvent activé par la présence d'une question rendant l'insinuation du locuteur explicite, comme dans les deux exemples suivants :

(174) (…)

> **OP :** It has now been well over a month and my ip is still banned. Also no replies here or via message.
>
> **Utilisateur :** Hi, I spoke to someone on your behalf ingame who is in a position to talk to you in real life. I had advised you to send a forum pm to Entropy (radu) as he is the one who handled your case regarding your account, and others who had used it and how. Have you done that?
>
> **OP :** I sent a message on June 29th. I can pay the $5 to whitelist me if needed. Didn't want to do this until I'd heard something. **(APastPerf2)**

En (174), il y a d'abord un processus d'appropriation et de justification : l'Utilisateur affirme avoir conseillé à l'OP de faire quelque chose et valorise son conseil en expliquant les raisons pour lesquelles il est nécessaire/bon pour l'OP. En posant une question concernant l'effet perlocutionnaire attendu du conseil d'origine, bien qu'il n'y ait pas d'accusation ouverte, il existe quand même une insinuation que l'OP ne l'a pas suivi. Le destinataire nie cette accusation en confirmant avoir suivi le conseil d'origine.

Le même processus est présent dans l'exemple en (175) :

(175) (…)

> **OP :** Hi, The virus found was "Udara_video.exe", got a liknk info on it from the norton scan here. No, the USB was not plugged in, I removed it as it said the threats were cleaned.
>
> **Utilisateur :** I had suggested that you restart the computer with the drive plugged in since a restart was requested to complete the remediation process. Could you try that?
>
> **OP :** I tried restarting the pc after the NIS scan, with the USB plugged in, but the result was the same: it was stuck on the "symmantec is cleaning threats from your computer..." screen. left it for nearly an hour like that before giving up. I'm running Windows 8 64-bit **(SPastPerf29)**

Le locuteur, après avoir affirmé avoir fait une suggestion, justifie celle-ci, renforçant ainsi la qualité de la suggestion. Puisque l'Utilisateur n'accuse pas directement l'OP de ne pas avoir suivi son conseil, l'effet de reproche est diminué. La réaction de l'OP est une action et dans son prochain message, il informe l'utilisateur qu'il a suivi la suggestion.

DANS LE CAS DE L'INACTION CONSTATÉE

Dans le cas où des éléments de l'énoncé indiquent que le locuteur accuse explicitement le destinataire d'inaction, l'effet de reproche est amplifié. Lorsque le destinataire se plaint de sa situation, le reproche est lié à la liberté d'action de ce dernier : il aurait pu choisir de suivre le conseil, pourtant bien fondé, du locuteur. Puisqu'il ne l'a pas fait, il doit assumer les conséquences de ces actes. L'exemple en (176) illustre ce mécanisme :

(176) (…)

> **OP :** I tried to fix the problem i earlier stated by trying to jump out of the while loop from one of the functions. But i'm still getting the same results. Can anyone help me. I have commented the places where i would like to exit the while loop and the line i would like to go when i exit the loop. Thanks.
>
> **Utilisateur :** (…) I was busy that day so I didn't solve your problem. Explain clearly what problem you have with the code so that I can fix it. I had advised you to use debounce delay for switches but you have not done it. (…)
>
> **OP :** I solved the problem using a for loop to delay the display of the LCD for some time before the system reset itself. The switch is not there, it's just used in place of a PIR sensor. And the 2,3 and 5 min delays are just hypothetical values, shorter delays would be used in the actual circuit. (…) **(APastPerf5)**

Dans cet exemple, le contraste entre l'action de la part de l'Utilisateur (*I had advised you*) et l'inaction de la part de l'OP (*but you have not done it*), exprime deux valeurs reliées, d'une part une assertion concernant la légitimité du conseil et d'un autre par un reproche concernant l'inaction du destinataire. L'OP réagit en justifiant son approche qui diffère de la proposition du locuteur.

En (177) l'Utilisateur reproche à l'OP d'avoir sollicité des suggestions sans vraiment vouloir les prendre en considération :

(177) **OP :** (…) so now do any of you know where i can get around the same deal at a decient dealer. im just waiting on incometax to start ordering..... thanks to all ps. and i know this is the pro digital forum but ive gotten more feedback from here so i will continue to post here..thanks again

Utilisateur : I don't know how many posts you made on the forums asking for input as to what camera to get, but in reality, you had already made up your mind before you began posting. So why did you bother? Many told you to avoid the Sigma, for many reasons, but you had already deceided to get that camera. (…) I had suggested that you research and read the reviews and forum members comments, but, again, you had already deceided. Whatever you do end up getting, I hope you enjoy your camera and learn to use it properly to take good images. **(SPastPerf27)**

Dans cet exemple, l'Utilisateur évoque sa suggestion (*research and read the reviews and forum members comments*) servant à souligner sa pertinence, et accuse l'OP de ne pas être ouverte aux propositions (*you had already dec[i]ded*). Ainsi, si l'OP a des problèmes, il ne peut pas critiquer l'Utilisateur, il doit accepter les conséquences de ses actes.

En (178), l'Utilisateur fait preuve de plus d'indulgence à l'égard de l'OP :

(178) **OP :** Hi...can someone tell me if Im still infected... I followed all the steps....finally I could clean up...but unsure if I need any more procedures to be completely clean...here my logs....Thanks...:shy : (…)

Utilisateur : In your previous thread, I had advised you that you needed to reformat and reinstall the Operating System due to Virut onboard. It appears you have not done that as I still see the infection onboard. There are no short cuts here, you must reformat and reinstall Windows. If you need assistance with how to do that, let me know.

OP :  I must done something wrong then....let me try again...thanks [Utilisateur]... **(APastPerf16)**

Dans cet exemple, l'accusation indirecte, *It appears you have not done that*, atténue l'effet de reproche liée à l'inaction, tout comme la proposition d'aide (*If you need assistance with how to do that, let me know*). L'OP interprète cette intervention d'une manière positive et remercie l'Utilisateur.

En (179), l'Utilisateur attribue l'état actuel de l'OP à une non-prise en compte de sa recommandation :

(179) (…)

OP : (…) Man, this stuff is hard.... 

Utilisateur : That is why I had recommended you meet face-to-face with a Greek speaker, instead of being proctored by internet. There's even more pronunciation details that really cannot be decribed as well as just demonstrated in front of you, and if you start to learn the 'bad' pronunciation early, it is hard to un-learn it later. **(RPastPerf38)**

Dans cet exemple, la recommandation de l'Utilisateur (*meet face-to-face with a Greek speaker*) est contrastée avec le choix d'action du destinataire (*being proctored by internet*). Les valeurs

mobilisées par le *Past Perfect* permettent de renforcer non seulement sur la validité du conseil apparentant à un passé « éloigné », mais également un effet avec l'insinuation que si l'OP l'avait écouté, il n'aurait pas été confronté à des difficultés.

Le *Past Perfect* contribue à l'activation d'une fonction d'assertion, mobilisant les valeurs d'une scission avec l'actuel et de l'accompli. Ensemble, ces valeurs activent la notion d'un passé « éloigné », temporellement, ou, au moins, perçu comme tel. En interaction avec les verbes dénotant des actes illocutionnaires suggestifs, cette forme verbale participe à l'interprétation d'une assertion concernant la validité du locuteur et de sa proposition, pouvant être renforcée au moyen d'une explication concernant la logique qui sous-tend la proposition ou d'une clarification du contenu propositionnel de la suggestion avec l'effet d'un reproche lié à l'inattention du destinataire. Un renforcement de cette validité est aussi mobilisé lorsque le locuteur avait tort et qu'il cherche à se justifier. Cette forme verbale participe également à la construction d'une interprétation renforçant de l'effet perlocutionnaire attendu, contribuant à un effet de reproche lié à l'inaction du destinataire soupçonnée ou confirmée.

6.3.6 RÉSUMÉ DES FONCTIONS SÉMANTIQUES ET DISCURSIVES IDENTIFIÉES

Notre objectif dans cette section était d'examiner les fonctions sémantiques et discursives de cinq formes verbales : le *Simple Present*, le *Present Progressive*, le *Present Perfect*, le *Simple Past* et le *Past Perfect* lors de leur interaction avec trois verbes illocutionnaires suggestifs (*to suggest, to advise* et *to recommend*). Grâce à cette étude, et en prenant en considération le contexte et le cotexte, nous avons pu identifier les mécanismes, présents dans le corpus, mobilisant des valeurs liées aux formes verbales ainsi que les éléments relatifs au sémantisme des verbes illocutionnaires suggestifs, qui activent et favorisent diverses fonctions sémantiques et discursives. Dans le tableau suivant se trouve une synthèse des fonctions sémantiques et discursives étudiées. Comme pour l'étude du corpus français, pour chaque forme verbale nous indiquons les fonctions ainsi que les différents cas examinés, avec un renvoi au numéro de page où se trouve notre analyse :

<table>
<tr><th colspan="4">Simple Present</th></tr>
<tr><td rowspan="10">Fonction performative</td><td colspan="2">Dans le cas d’une suggestion sollicitée</td><td>p. 224</td></tr>
<tr><td colspan="2">Dans le cas d’une suggestion non sollicitée</td><td>p. 226</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Dans le cas d’un accent mis sur l’aspect nécessaire/bon de la proposition pour le destinataire</td><td>Renforcement de la force de la proposition : Explication</td><td>p. 227</td></tr>
<tr><td>Renforcement de la force de la proposition : Accord avec une autre personne</td><td>p. 228</td></tr>
<tr><td>Renforcement de la nécessité d’agir</td><td>p. 229</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Dans le cas d’un accent mis sur la légitimité du locuteur</td><td>Renforcement de la force de la proposition : Expérience personnelle</td><td>p. 230</td></tr>
<tr><td>Atténuation de la force de la proposition : Opinion personnelle</td><td>p. 231</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Dans le cas d’un accent mis sur la liberté d’action du destinataire</td><td>Renforcement de la liberté d’action du destinataire : Proposition conditionnelle</td><td>p. 232</td></tr>
<tr><td>Atténuation de la liberté d’action du destinataire : Mise en garde</td><td>p. 234</td></tr>
<tr><td>Atténuation de la liberté d’action du destinataire : Force directive</td><td>p. 234</td></tr>
<tr><td colspan="3">Fonction d’assertion concernant une habitude</td><td>p. 236</td></tr>
<tr><th colspan="4">Present Progressive</th></tr>
<tr><td rowspan="6">Fonction métaillocutionnaire</td><td colspan="2">Renforcement de la force de la proposition : Contraste</td><td>p. 239</td></tr>
<tr><td colspan="2">Renforcement de la force de la proposition : Résumé</td><td>p. 241</td></tr>
<tr><td colspan="2">Renforcement de la force de la proposition : P nécessaire/bon pour D</td><td>p. 243</td></tr>
<tr><td colspan="2">Renforcement de la force de la proposition : Légitimité du locuteur</td><td>p. 244</td></tr>
<tr><td colspan="2">Renforcement de la liberté d’action du destinataire</td><td>p. 246</td></tr>
<tr><td colspan="2">Atténuation de la liberté d’action du destinataire</td><td>p. 247</td></tr>
<tr><th colspan="4">Present Perfect</th></tr>
<tr><td colspan="3">Fonction de reproche lié à l’inaction du destinataire : Le cas de l’inaction soupçonnée</td><td>p. 251</td></tr>
<tr><td colspan="3">Fonction de reproche lié à l’inaction du destinataire : Le cas de l’inaction constatée</td><td>p. 253</td></tr>
<tr><th colspan="4">Simple Past</th></tr>
<tr><td rowspan="3">Fonction d’assertion concernant la validité de du locuteur et de sa proposition</td><td colspan="2">Renforcement de la validité du locuteur et de sa proposition : Explication sans remise en question de la proposition par le destinataire</td><td>p. 261</td></tr>
<tr><td colspan="2">Renforcement de la validité du locuteur et de sa proposition : Explication suite à une remise en question de la proposition</td><td>p. 263</td></tr>
<tr><td colspan="2">Renforcement de la validité du locuteur et de sa proposition : Clarification concernant la déformation de la proposition</td><td>p. 266</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Fonction de reproche lié à l’inaction du destinataire</td><td colspan="2">Dans le cas où l’action du destinataire est encore possible</td><td>p. 269</td></tr>
<tr><td colspan="2">Dans le cas où l’action du destinataire n’est plus possible</td><td>p. 270</td></tr>
</table>

Past Perfect		
Fonction d'assertion concernant la validité du locuteur et de sa proposition	Renforcement de la validité du locuteur et de sa proposition : Explication	p. 274
	Renforcement de la validité du locuteur et de sa proposition : Clarification et reproche du destinataire lié à l'inattention	p. 274
	Renforcement de la validité du locuteur et de sa proposition : Justification en situation de tort	p. 275
	Renforcement de la validité du locuteur et de sa proposition dans le cas : Assertion concernant la reconnaissance de la validité dans l'antériorité	p. 277
Fonction de reproche lié à l'inaction du destinataire	Dans le cas de l'inaction soupçonnée	p. 279
	Dans le cas de l'inaction constatée	p. 280

Tableau 15 Résumé des fonctions sémantiques et discursives identifiées dans le corpus anglais

Il est difficile de ne pas remarquer que, bien qu'il soit question de deux systèmes verbaux différents, certaines des fonctions et des mécanismes décrits se ressemblent entre le français et l'anglais. Nous nous tournons maintenant vers ce questionnement en poursuivant notre étude avec des remarques comparatives.

6.4 ÉTUDE COMPARATIVE

Dans cette sous-section, en bénéficiant des apports des analyses portant sur le corpus de chaque langue individuellement, nous abordons les valeurs sémantiques et discursives mobilisées par les formes verbales lors de leur interaction avec les verbes illocutionnaires suggestifs dans une perspective comparative. Comme nous l'avons déjà vu lors de notre étude portant sur les systèmes verbaux français et anglais, bien qu'il existe de nombreuses ressemblances entre ces deux systèmes, il y a également des divergences concernant les valeurs mobilisées par les formes verbales.

Dans les deux langues, il existe des formes verbales dont le sémantisme comprend une assertion sur l'existence d'un procès : *présent* en français ainsi que *Simple Present* et *Present Progressive* en anglais. De même, il y a des formes verbales, le *passé composé* ainsi que le *Simple Past* et le *Present Perfect* qui activent la notion d'antériorité par rapport au présent du locuteur, même si les mécanismes en jeu ne sont pas les mêmes. Finalement, le *plus-que-parfait* et le *Past Perfect* mobilisent tous les deux la notion d'une scission avec l'actuel du locuteur

ainsi qu'une prise en compte du procès au-delà de son terme. La Figure 41 est une représentation des correspondances approximatives entre ces deux systèmes verbaux, basée sur les valeurs telles que nous les avons constatées dans le cadre de notre étude des corpus[94] :

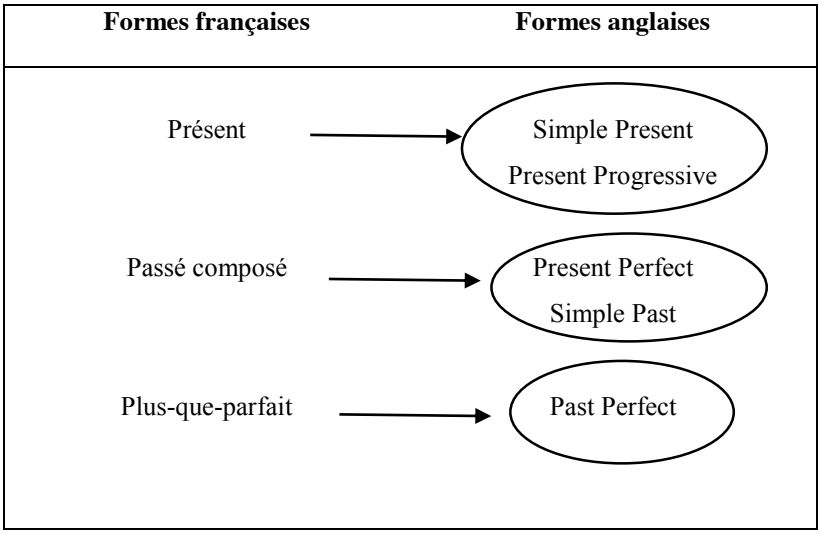


Figure 41 Correspondances approximatives entre les formes françaises et anglaises

Il convient de rappeler que puisque notre corpus n'a pas vocation d'être représentatif d'une manière quantitative des emplois de l'une ou de l'autre forme verbale, il nous est impossible d'en tirer des conclusions définitives concernant les différences d'emplois entre les deux langues. Notre objectif est de comparer, d'une manière qualitative basée sur les corpus, les fonctions sémantiques et discursives activées par les formes verbales lors de leur interaction avec les verbes illocutionnaires suggestifs dans un contexte interactionnel. De ce fait, nous ne nous intéressons pas à des questions de traduction entre les verbes, mais seulement aux valeurs mobilisées par les formes verbales.

Le choix des formes verbales inclus dans ce travail a été effectué pour mettre en valeur les difficultés potentielles liées au transfert du système verbal français vers celui de l'anglais donc, dans notre analyse, nous partons des formes verbales françaises vers celles de l'anglais. Cette approche n'est pas dépourvue d'intérêt du côté anglais : les informations sont également

[94] Parfois, un emploi du *Present Perfect* en anglais se traduit par le *présent* en français, par exemple, « This is the third time that I've suggested you go see a doctor » et « Ça fait trois fois que je te conseille d'aller consulter un médecin ». Puisque nous n'avons pas constaté d'exemples de ce type dans notre corpus français, nous ne l'étudions pas ici.

intéressantes par rapport au transfert du système verbal anglais vers le français. Puisqu'il est question de deux langues et de deux systèmes verbaux différents, il n'est pas possible de parler d'équivalence exacte entre deux formes verbales ou des fonctions et effets constatés dans les deux exemples. Néanmoins, il est intéressant d'étudier les cas où les significations mobilisées, ainsi que les éléments du cotexte et du contexte qui participent à l'activation de telle ou telle fonction se ressemblent.

Notre analyse est divisée en trois parties, basées sur les ressemblances entre les valeurs activées par les formes verbales, à partir d'une perspective française : 1) le *présent* et les formes verbales anglaises mobilisant des valeurs semblables, le *Simple Present* et le *Present Progressive*, 2) le *passé composé* et les formes anglaises qui véhicule des valeurs proches, le *Simple Past* et le *Present Perfect* et 3) le *plus-que-parfait* et le *Present Perfect*. Les exemples utilisés dans nos discussions sont parfois ceux utilisés dans les deux sous-sections précédents et parfois différents – le choix s'est fait selon la disponibilité d'exemples clairs. Cette section se termine avec quelques remarques concernant les apports de cette étude comparative ainsi qu'un résume, dans la Tableau 16 (p. 319) des cas étudiés.

6.4.1 PRÉSENT

Le *présent* mobilise la valeur d'une assertion concernant l'existence du procès désigné par le verbe et la valeur temporelle de simultanéité avec le présent du locuteur par défaut, mais cette valeur peut être modifiée en présence de certains éléments dans l'énoncé activant d'autres interprétations, comme celle d'une habitude.

Une grande différence entre le système verbal français et celui de l'anglais est la grammaticalisation de l'aspect progressif. Bien qu'il soit possible d'exprimer cet aspect en français, par exemple au moyen de l'expression *être en train de*, son expression n'est pas obligatoire de la même façon qu'en anglais.

Dans les sous-sections qui suivent, nous examinons les similitudes et les différences entre les valeurs sémantiques et discursives activées par ces formes verbales en considérant la

manière dont elles participent, en interaction avec les verbes illocutionnaires suggestifs, à l'activation d'une fonction performative, puis d'une fonction non performative et ensuite d'une fonction métaillocutionnaire.

6.4.1.1 FONCTION PERFORMATIVE

Lors de son interaction avec les trois verbes faisant partie de cette étude, la présente active, typiquement, une fonction performative. Cette forme verbale, en mobilisant une assertion sur l'existence d'un procès, ensemble avec une valeur de temporalité par défaut de simultanéité, participent à la construction d'une interprétation d'une concomitance entre le moment présent du locuteur et le « vouloir dire » des actes illocutionnaires suggestifs.

Le *Simple Present* mobilise des valeurs plus ou moins semblables – une assertion sur l'existence du procès ainsi que la valeur d'une situation temporelle ayant un lien avec le présent du locuteur. Dans le cadre des verbes illocutionnaires suggestifs, ce lien est entre le moment présent et le « vouloir dire » du locuteur, ayant comme résultat une relation de simultanéité et donc une fonction performative.

Les exemples (180) et (181) illustrent cette interprétation dans les deux langues :

(180) **Utilisateur :** Bonjour, je te suggère de nettoyer tes caches navigateur jeu et java ça devrait aller un peu mieux après

OP : (...) Mais comment on fais pour nettoyer le navigateur jeu et java s'il vous plait ?

Ah c'est bon merci beaucoup! Sa a marcher je bug plus et même avec le teampseak non plus, merci beaucoup pour votre aide, maintenant ce qui on le même problème que moi vous savez ce qui vous reste à faire. **(SPrés66)**

(181) **Utilisateur :** (...) I suggest you start a new discussion in the MacBook Pro Forum: [lien]
Give a title that will attract attention to your problem (such as: MacBook Pro overheating). (...)

OP : Thanks for the response. I will consider your suggestions. **(SPres15)**

Dans ces deux exemples, l'OP réagit en reconnaissant la suggestion : en (180), il signale l'avoir prise en compte. Il s'agit d'un comportement attendu suite à une suggestion tandis qu'en (181), l'OP indique son intention de la prendre en considération.

Au sein de nos corpus, des éléments du cotexte et du contexte interagissent avec la fonction performative activée par le *présent* et le *Simple Present*, ainsi que le sémantisme des verbes illocutionnaires suggestifs, pour renforcer ou atténuer la force de la suggestion en évoquant 1) l'aspect nécessaire/bon de la suggestion, 2) la légitimité du locuteur, 3) la liberté d'action du destinataire. Bien que le sémantisme des verbes illocutionnaires confirme déjà ces éléments, la puissance de cette analyse est de constater le rôle de leur explicitation en interaction. Les exemples parallèles suivants permettent d'illustrer les mécanismes et leur présence dans les deux langues.

RENFORCEMENT DE LA FORCE DE LA PROPOSITION : P EST NÉCESSAIRE/BON POUR D

Lorsqu'il y a une insistance sur le raisonnement sous-tendant la proposition du locuteur, cela affirme l'élément de la représentation sémantique de l'acte illocutionnaire suggestif (*L ‹penser que P est nécessaire/bon pour D›* et *S ‹thinks that P is necessary/good for A›*). Ensemble avec la fonction performative activée par la forme verbale *Present* ou *Simple Present*, il y a l'effet d'un renforcement de la force de la suggestion en question. Puisque quelque chose qui est sous-entendu est rendu explicite, cela contribue à solidifier la valeur performative dans la mesure où il devient plus difficile pour le destinataire de réfuter la suggestion sans un argument solide. Les exemples en (182) et (183) ci-dessous sont une illustration de ce mécanisme qui a été constaté dans les deux langues :

(182) (...)

> **Utilisateur 1 :** Qui pourrait me conseiller sur le Clarity Aloft ou équivalent, ou me le déconseiller...! ?
>
> **Utilisateur 2 :** (...) J'aime mon Zulu. Pour les piles AA, je conseille les réchargeables LSD ... (Low Static Discharge, type ready2use ou eneloop) car les normales se déchargent. (...) *
>
> (...) (**CPrés34**)

(183) **OP :** So here is a build I'm playing around with and would love any suggestions on changes or tweaks. (...)

(...)

Utilisateur : (...) I recommend the rifle over the pistol / shield in this case because the rifle does better damage in a power build and there are times when you can't be in melee range. Also the pierce is quite nice, if there are 5 mobs lined up. (**RPres17)**

Dans ces deux exemples, le raisonnement sous-jacent au conseil et à la recommandation est rendu explicite grâce aux affirmations introduites par *because*/*car*.

En plus de renforcer la validité de la suggestion du locuteur, certaines constructions participent à la construction d'une interprétation d'urgence, c'est-à-dire non seulement faut-il prendre en compte la suggestion, mais surtout avant de faire quoi que ce soit d'autre. Cela implique non seulement l'aspect nécessaire/bon de la proposition, mais également la liberté d'action du destinataire, comme en (184) et (185) :

(184) **OP:** (...) Des avis construits de panda expérimentés svp merci d'avance !

(...)

Utilisateur : Alors deja je te recommande de ne pas monter ethylo, poing enflammé tape autant et 3 par cible. Ensuite picole lvl 5 ca peut ce faire. Soullure peut ne pas etre monter. Stabi n'est pas non plus extrementment dependant a ton lvl. (…)

OP: Merci a vous tous ! Vos avis m'ont vraiment bien aidés je sais mtn quoi faire ! **(RPrés51)**

(185) **OP :** (...) Basically any information anyone can help me with, would be very much appreciated! Thanks so much! :)
(...)

Utilisateur : Hello...well you have very good questions and all things I asked myself when considering my tummy tuck and breast reduction. First I recommend that you search and read through this site...it will answer many of these questions. **(RPres33)**

L'expression *alors déjà* en français a le même rôle énumérateur que le *first* en anglais et participe à l'activation d'un effet de renforcement de la nécessité d'agir.

RENFORCEMENT/ATTÉNUATION DE LA FORCE DE LA PROPOSITION : LÉGITIMITÉ DU LOCUTEUR

Un autre élément pouvant contribuer au renforcement de la force de la suggestion est une affirmation concernant la légitimité du locuteur. Une des caractéristiques essentielles des actes illocutionnaires suggestifs est *L ‹penser que P est nécessaire/bon pour D›* et *S ‹thinks that P is necessary/good for A›*. Il faut donc que le locuteur ait une raison pour avancer sa

proposition. Dans le cadre de certains des actes illocutionnaires suggestifs (CONSEILLER, RECOMMANDER, ADVISE, et RECOMMEND), il est même nécessaire que le locuteur ait des connaissances spécifiques (*L ‹avoir des connaissances particulières›* et *S ‹has specific knowledge›*). Plus un locuteur a de la légitimité, plus son jugement concernant ce qui est nécessaire/bon pour le destinataire est légitime. Une insistance sur l'expérience personnelle du locuteur accentue la logique sous-jacente à sa proposition participant ainsi à l'effet d'un renforcement de la force de la suggestion. Des exemples de ce mécanisme, où l'utilisateur fait appel à ses expériences personnelles, se trouvent en (186) et (187) :

(186) (...)

> **OP :** Merci, mais je serai plus partant pour en acheter en magasin. Et non sur internet ...
>
> (...)
>
> **Utilisateur :** (...) Pour en avoir fait l'expérience, personnellement je recommande un site joignable au téléphone pour des conseils et un bon SAV car j' fait l'expérience des sites a l'étranger ou bien des micros entrepreneur et je suis rester sur la touche, je ne rentrerai pas dans les détails... (...) **(RPrés24)**

(187) **OP** : Hi,

> I'm only 18 weeks, but I'm just wondering you girls could share some labour experiences with me particularly on the pain killer side of things. I really want to know what worked best for you…
>
> Your advice is much appreciated.
>
> (...)
>
> **Utilisateur :** hey well i advise that you go with pethadine and gas, i had an epidural 3 times for pain releif which didnt work once so i tryed the gas which i hated i felt like i didnt no wat was goin on really dizzy but then they midwife recomended pethadine which i had and as soon as i had that i started on the gas as well and my whole labour from when my pain started and pushin (6 hrs) i was pretty much out of it asleep and before i new it i had to push and even though i thought i couldnt and the bubs was out within 1/2 hr and wen i look back now i prob had a easy birth thaks to the pehadine and gas because before i had that i was in alot of pain. **(APres11)**

Dans l'exemple en (186), comme l'Utilisateur revient sur son expérience personnelle négative cela appuie le raisonnement et la légitimité de sa suggestion. En (187), l'Utilisateur donne un conseil basé sur sa propre expérience qui vise à aider l'OP à éviter une situation désagréable. Cette expérience permet d'apporter un peu plus de poids à sa proposition grâce à cette légitimité.

Ceci étant, une évocation de la légitimité du locuteur peut également servir à atténuer la suggestion. Lorsqu'un élément évoque le fait qu'il ne s'agit que d'une opinion personnelle du locuteur, comme *personnellement* ou *personally*, cela peut activer un sous-entendu, *mais vous n'êtes pas obligés de suivre mon conseil*, renforçant la liberté d'action du destinataire, et atténuant la force de la suggestion comme en (188) et (189) :

(188) **OP :** La question a déja été posée, peut etre... quoique que.
Voila je souhaite renouveler mon PC qui rame et qui a été acheté dans une grande surface il y a deux ans et demi. (...)Voila, merci de m'éclairer si vous avez des suggestions ou des conseils.

Utilisateur : Personnellement je te conseille Materiel.net il y a des config pré montés qui ne sont pas des pc de grande surfaces et qui seront faire tourner ubuntu sans aucun problème, pour une somme modique contrairement a un mac ou on a rien de bien folichon en dessous de 1000€ (...)

(...)

OP : Merci pour ces conseils. (...) **(CPres73)**

(189) (...)

OP : Anything special one should look for? Will it be good enough when a person is no longer a beginner?

Utilisateur 1 : I had the riot edge 13' and it was great and provides lots of room to grow
or even better the riot 14.5
the 10' riot you will outgrow way too quickly
I personally reccommend the 13-16' riot great kayak at the best prices for what you get

Utilisateur 2 : I'm 5 foot 2, maybe that's why I like the short boats!!!
I have a Riot LV, it's 12 1/2 feet long. My spare is a Riot Edge 10 1/2 feet long, and has been a good "starter" for my neices and nephews, the youngest was 10, and some adults under 5 foot 8. (...)

OP : Sounds like you agree about the riot. (...) **(RPres8)**

En (188), l'élément *personnellement*, ensemble avec la fonction performative activée par le *présent*, participe à un renforcement de la liberté d'action de l'OP – il peut la prendre en compte ou non, mais l'Utilisateur pense qu'elle est une proposition valable. En (189), *I personally recommend* contribue à souligner que la recommandation est l'avis de l'Utilisateur et que d'autres utilisateurs ou l'OP ne seront pas forcément d'accord.

RENFORCEMENT/ATTÉNUATION DE LA FORCE DE LA PROPOSITION : LIBERTÉ D'ACTION DU DESTINATAIRE

Contrairement aux actes illocutionnaires directifs, un des aspects essentiels des actes illocutionnaires suggestifs est la liberté d'action du destinataire. Dans les deux langues, lors d'un emploi de l'un de ces verbes ayant une valeur performative, certains éléments du cotexte

et du contexte participent à renforcer davantage cette liberté d'action, c'est-à-dire en atténuant la nécessité d'agir, ou, au contraire à atténuer la liberté d'action du destinataire en renforçant la nécessité d'agir.

Si le locuteur indique les cas où sa proposition s'applique, cela peut également renforcer la liberté d'action du destinataire, puisque c'est lui qui a le pouvoir décisionnel concernant son applicabilité, comme en (190) et (191) :

(190) (...)

> **OP :** Oui mais j'ai trop peur de bousiller mon pc, je n'ai vraiment pas envie de le monter sans un pro avec moi.
>
> Peut etre que ldlc propose une aide à domicile ou un truc du genre comme ca, je regard le mec le monter etc...
>
> **Utilisateur :** Si tu n'as jamais monté de PC, je te recommande de te faire aider par un pote pour le premier montage, mais de ne pas le réaliser seul. (...) **(RPrés54)**

(191) **OP :** (...) So thanks in advance for any suggestions, and I'm looking forward to a great learning experience here.

(...)

Utilisateur : My honest opinion is that you should invest in a simple step-by-step video training course on how to install a WordPress.org WordPress website.

You can probably get what you need off YouTube for free but if you really want to get to grips with it I recommend a step-by-step course. (...) **(RPres4)**

Dans l'exemple en (190), il y a une condition (*si tu n'as jamais monté de PC*) pour déterminer si la suggestion s'applique (*de te faire aider...),* c'est-à-dire, où elle est nécessaire/bonne pour l'OP, tout comme en (191), où la condition (*if you really want to get to grips with it*) précède la recommandation (*a step-by-step course*). Cette condition participe également à une reconnaissance du fait que l'Utilisateur ne sait pas tout concernant la situation particulière de l'OP.

Certaines constructions en français et en anglais servent à renforcer la nécessité d'action, ce qui atténue le caractère facultatif de la suggestion et donc empiète sur la liberté d'action du destinataire. En (192) et (193), la présence des adverbes *highly* et *vivement* participent à

l'activation d'une interprétation où il est plus difficile, sans une raison valable, pour le destinataire de rejeter la suggestion du locuteur.

(192) **OP :** Je cherche une solution anti moustique efficace et rapide, à votre avis ? Pour se protéger efficacement et rapidement contre les moustiques, quelles sont les solutions qui marchent vraiment ?

Par avance merci

(...)

Utilisateur : (...) Ce parfum répulsif est vraiment très efficace et donne l'avantage de pouvoir se protéger sur les jambes en mettant une goutte sur la chaussure. Je conseille donc vivement le bracelet anti-moustique Pikpanou qui est disponible un peu partout à la Réunion ou sinon sur internet en métropole.

(...) **(CPrés38)**

(193) (...)

Utilisateur : (...) What is your goal here, I mean in what will consist your final 3D model? Will it be a solid? If so, then I highly recommend you rethink the way you're working, and use the tools to produce solids, because your current method is not very efficient.

OP : Hello and thanks for the answer. (...) **(RPres24i)**

Dans les deux cas, en (192) et en (193), la présence d'un adverbe (*vivement* et *highly*) renforce la nécessité de prendre en compte la suggestion. L'exemple en (193) est également accompagné d'une construction conditionnelle (*if so, then....)* qui, elle, renforce le cas où cette recommandation s'applique.

Certaines expressions participent à la construction d'une interprétation qui, plus qu'insister sur la nécessité d'agir, devient menaçante, et souligne les conséquences d'une non-prise en compte de la suggestion. Par exemple :

(194) (...)

Utilisateur 1 : je suggère que tu t'informes sur la vie du forum... Tu debarques, d'accord mais les concours à votes sont purement INTERDITS sur le forum, les demandes de votes aussi, y compris en mp sous peine de bannissement

Je suggère aussi que tu apprennes comment fonctionne la recherche, ca permet d'éviter de poser des questions inutiles...

Interdits parce que concours à votes = concours à emmerdes garanties

Utilisateur 2 : Ce que [Utilisateur 1] veut dire... version gentil : (...) **(SPrés12b)**

(195) (...)

> **Utilisateur :** I advise you [OP], to start actually playing games. You wont come off as the joke of the forum with what you spew and hate on daily, ou also would be busy having fun to constantly make the same exact attention topics over and over or simply steal another r attention seekers topic and make it your own like usual. (...) **(APres3)**

En (194), il y a une allusion aux conséquences, désagréables, liées à une non-prise en compte de la suggestion. L'élément *ca permet d'éviter de poser des questions inutiles*... contribue à souligner que, si on ne prend pas en compte la suggestion, on risque de poser des questions inutiles. La menace de cette suggestion est reconnue par un autre utilisateur, qui propose, par la suite une *version gentille*. En (195), l'évocation des conséquences, *You wont come off as the joke of the forum*, sous-entendant que si le conseil n'est pas pris en compte, la situation sera l'inverse, donne une interprétation menaçant de ce conseil. De plus, puisque la représentation sémantique de l'acte illocutionnaire ADVISE comprend déjà l'élément *S ‹thinks that P is necessary for A to avoid a negative situation›*, l'explicitation de celui-ci renforce la nécessité d'agir. Ce mécanisme n'est pas limité au verbe *to advise* en anglais.

6.4.1.2 FONCTION D'ASSERTION CONCERNANT UNE HABITUDE

Dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons principalement aux suggestions directes, où le *présent* et *Simple Present* mobilisent une fonction performative. Cependant, nous avons tout de même remarqué, en français et en anglais, l'activation d'une fonction non performative lors de l'interaction entre ses formes verbales et les verbes illocutionnaires suggestifs. En présence d'une expression d'habitude, comme des adverbes de fréquence, la valeur temporelle activée par le *présent* n'est plus celle de défaut, mais celle d'une habitude, qui existe toujours au moment présent. Dans le cas du *Simple Present*, le lien avec le présent activé au moyen de cette forme verbale et celle d'un procès habituel toujours d'actualité. Ce mécanisme est présent dans les exemples en (196) et (197) :

(196) **OP :** Bonjour,
Je pars en islande vendredi et je voudrai savoir si ca vaut le coup que j'embarque ma combinaison de surf (épaisseur 4/3) pour tester une baignade. On va rester la bas 2 semaines et on va faire le tour de l'ile, donc j'imagine que qu'y a des coins qui sont peut être plus praticables que d'autres.

Merci d'avance !

(...)

Utilisateur : (...) D'une manière générale, je recommande de faire des recherches sur le Grapevine car même s'il s'agit d'un gratuit, beaucoup d'articles sont rédigés par des étrangers vivant en Islande, si bien qu'il est très utile pour connaître la culture locale. (...)

(...) **(RPrés17)**

(197) **OP :** Next year I am travelling to europe around June/July and was wondering which of these following cities I should add into my itinerary. I would only have time for one.
London, Berlin, Amsterdam, Stockholm. (...)

(...)

Utilisateur : (...) I recommend that you get some good guidebooks (or spend some time with a few in your local library), to see if the information they include help you decide. I generally recommend the National Geographic Traveler, Insight Guides, or Eyewitness for inspiration -- they each have great photos. (Once you decide on a destination, I recommend the Rough Guide or Lonely Planet as your primary resource and Fodor's, Frommer's, or the Michelin Green Guides to help prioritize.)

Hope that helps!

(...) **(RPres15)**

En (196) l'expression *d'une manière générale* participe à l'activation de cette valeur tandis qu'en (197) il s'agit de l'adverbe de fréquence *generally*.

6.4.1.3 FONCTION MÉTAILLOCUTIONNAIRE

En anglais, le *Present Progressive* véhicule les valeurs associées avec le *Simple Present*, à savoir une assertion concernant l'existence du procès désigné par le verbe ainsi qu'une situation temporelle par défaut ayant un lien avec le présent du locuteur. Or, cette forme verbale mobilise également une valeur aspectuelle : la saisie d'un procès en cours de déroulement. Lors de son interaction avec les verbes illocutionnaires suggestifs, il y a l'activation d'une fonction métaillocutionnaire, où le locuteur effectue un commentaire sur une proposition, s'approchant à *je te dis que je suis en train de te suggérer quelque chose*. Cette valeur aspectuelle n'est pas véhiculée par le *présent*. Cela ne veut pas dire qu'elle n'est jamais activée en français – d'autres éléments peuvent l'activer comme *être en train de*, mais seulement que la forme verbale française ne participe pas de la même façon à la construction des significations. Nous n'avons

pas constaté dans le corpus français des exemples clairement activant la fonction métaillocutionnaire.

Bien que le *présent* ne véhicule pas des valeurs permettant l'activation de la fonction métaillocutionnaire comme le *Present Progressive*, le *présent* et le *Simple Present* peuvent participer dans l'activation des fonctions et des valeurs qui se ressemblent, bien que les valeurs activées par ces formes verbales ne soient pas tout à fait identiques. Il est intéressant de noter qu'en plus, dans les deux langues, lorsqu'un élément du cotexte ou du contexte évoque des composantes analogues des représentations sémantiques des actes illocutionnaires suggestifs, il peut y avoir des effets similaires de renforcement et atténuation de la force de la suggestion ou de la liberté d'action du destinataire. Les deux formes mobilisent également des valeurs qui participent, selon le contexte, à la construction d'une fonction non performative, mais d'une assertion concernant une habitude.

D'autres formes verbales de notre étude, comme le *passé composé*, *Present Perfect* et *Simple Past* participent également à l'activation d'une fonction d'assertion. Nous allons maintenant examiner ces formes verbales.

6.4.2 PASSÉ COMPOSÉ

Le *passé composé*, en interaction avec les verbes illocutionnaires suggestifs, mobilise une valeur principale : l'accompli. Cette valeur évoque une considération du procès désigné par le verbe au-delà de son terme. Cette rétrospectivité peut participer de plusieurs façons à la construction de l'interprétation avec l'activation d'une situation temporelle du procès dénoté par le verbe dans le passé du locuteur et avec une insistance sur l'état résultant du procès.

Au sein de notre corpus, nous avons constaté l'emploi du *passé composé* en français dans des contextes où parfois, en anglais, soit le *Simple Past* soit le *Present Perfect* sont employés, et activent des interprétations semblables, bien que les valeurs mobilisées pour y arriver soient différentes.

Dans cette sous-section, nous considérons d'abord les cas où les interprétations activées concernent la validité du locuteur et de sa proposition, impliquant le *passé composé* et le *Simple Past*. Ensuite, nous étudions les cas où ces trois formes verbales contribuent à l'activation d'un effet de reproche lié à l'inaction du destinataire en explorant les nuances apportées par chaque forme verbale.

6.4.2.1 FONCTION D'ASSERTION CONCERNANT LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE SA PROPOSITION

Le *Simple Past* mobilise la valeur de scission avec l'actuel, ce qui active souvent une interprétation de temporalité passé. C'est le cas de tous les exemples dans le corpus anglais – bien que cela ne soit pas obligatoire. En plus de cette situation temporelle, la valeur de scission avec l'actuel rompt tout lien entre le procès et le moment présent. Dans le cadre des actes illocutionnaires suggestifs, cela active une interprétation d'assertion concernant une proposition dans le passé affirmant l'existence de l'acte illocutionnaire désigné par le verbe ainsi que l'identité du locuteur. Le fait de confirmer l'identité de cette personne contribue à un effet de renforcement de la légitimité du locuteur ayant avancé la proposition, en insistant sur le fait que c'était bien lui et pas quelqu'un d'autre. Ce renforcement du locuteur participe, par la même occasion, à accentuer la validité de la suggestion.

En interaction avec les verbes illocutionnaires suggestifs, le *passé composé* mobilise également une valeur pouvant participer à la construction d'une interprétation de temporalité passée, mais de façon différente : la valeur d'accompli active une vision rétrospective situant le procès désigné par le verbe dans le passé temporel. Puisque la valeur d'accompli active également une focalisation sur l'état résultant, cette forme participe à la fonction d'une assertion concernant l'état résultant de la proposition. Dans le cadre des verbes illocutionnaires suggestifs, il s'agit du fait que la suggestion en question continue à être valide, ayant comme présupposé cohérent que la proposition d'origine était valide aussi. Si la suggestion était et

continue à être valide, il est normal que le locuteur ayant avancé cette proposition soit considéré comme légitime.

Il est intéressant de noter qu'au sein des deux corpus, ces deux formes verbales participent dans des constructions comparables, évoquant des éléments comparables des représentations sémantiques des actes illocutionnaires suggestifs et activant des fonctions semblables. Nous examinons ces parallèles en étudiant des exemples comparables dans les trois cas suivants : 1) une explication sans remise en question du locuteur ou de sa proposition, 2) une explication après une telle remise en question, 3) une clarification concernant la déformation de la proposition avant l'action définitive du destinataire.

RENFORCEMENT DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE LA PROPOSITION : EXPLICATION SANS REMISE EN QUESTION DE LA PROPOSITION

Il existe des situations où un locuteur souhaite s'assurer que sa proposition soit bien comprise par le destinataire, sans une remise en question directe de sa suggestion. Le fait d'expliciter le raisonnement sous-tendant celle-ci, et la présence de la forme verbale du *passé composé* ou du *Simple Past*, activent un renforcement de la validité de la suggestion : le *passé composé* avec sa focalisation sur l'état résultant (*proposition toujours valide*) et le *Simple Past* par son affirmation de la source de la suggestion et de sa validité. Les exemples en (198) et (199) illustrent ce mécanisme sans les deux langues :

(198) (...)

> **OP :** (...) Je vais tout de même continuer à regarder les FabLab pour comprendre,
> et me renseigner pour le format .stl
> J'ai bien fait un essai d'export dans ce format, mais cela ne semblait pas convenir.
>
> Merci de votre aide.
>
> **Utilisateur :** (...) Les ateliers qui travaillent principalement dans le domaine mécanique ont souvent des logiciels FAO qui ne sont pas capables de prendre en charge des formats maillage. Quand l'atelier vous demande d'envoyer les données en IGES ou STEP pour un modèle de terrain, je suspect qu'ils ne sont pas équipés pour des maillages polygonaux. C'est pourquoi j'ai suggéré de trouver un maquettiste ou un FabLab – les maquettistes ont l'habitude de travailler avec des modèles de terrain, et les FabLabs doivent pouvoir prendre en charge les formats maillage comme STL souvent liés à l'impression 3d. (...)
>
> **OP :** (...) Je vais donc chercher des prestataires du type maquettiste ou FabLab sur Paris / RP (...) **(SPC14)**

(199) (...)

OP : (...)Those 16 GB RAM; I assume I can still add some memory to that later on, right? (...)

(...)

Utilisateur : (...) As others have said, it depends on the slots available on your motherboard, and which slots they give you with chips already in on delivery. On the other hand, I have to tell you I have been running with 16GB on this machine since 2005 (9 years now) and have no need of an upgrade in RAM yet - That was why I recommended you look at 16GB originally: operating systems advance, grow in size and consume more RAM, and games also can get bulkier, use more RAM etc... But while they might push a 4GB system to have memory problems, and feasibly they might start pushing even 8GB systems one day, the amount of bloat you'd need to push a 16GB system to have RAM issues should be decades away. (...)

(...)

OP : (...) Atm I use this: Intel Core 2 Duo CPU P8600 @ 2.40Ghz, 4.0GB RAM, Nvidia Geforce 9600M GT
Which from experience is way too small for EU. That's why I got the feeling that the more memory, the better.
But yeah, starting at 16 GB sounds like a good plan. (...) **(RPast24)**

Dans ces deux exemples, l'Utilisateur, sans remise en cause de sa proposition préalable par l'OP, apporte des informations supplémentaires concernant sa proposition. Cela a l'effet d'un renforcement de la force de la proposition et de l'Utilisateur dans son rôle de personne qui est digne de confiance.

L'évocation du raisonnement sous-tendant une proposition peut, tout en renforçant sa validité, atténuer la force de la suggestion. Cela est notamment le cas lorsqu'il est question d'une suggestion plutôt générale comme en (200) (*car c'est une valeur sur*) et en (201) (*a mo[ther]bo[ard] that will fit in almost any case*). La proposition est légitime, mais il revient à l'OP de déterminer si elle convient :

(200) (...)

OP : Ok, dans ce cas je vais l'acheter demain je pense, dès que j'aurais monter le noctua, je pourrais faire un bon gros O/C comme SD65.
D'ailleurs si tu passes sur ce topic SD65, pourrais-tu, quand tu en aura le temps, me donner les valeurs que tu as appliqué dans ton BIOS pour ton O/C à 4.2Ghz ?
Ta RAM est laissée en auto ?
Merci les gars, j'éspère que tout va bien marcher ;)

Utilisateur : je t'ai conseillé ce rad car c'est une valeur sur, mais il y en a peut etre d'autre moins cher et aussi performant. **(CPC70)**

(201) **OP :** I'm currently low on budget and going for core i3 4130 4th gen,4GB DDR3 1600,GTX 750Ti,but someone told me the 5th gen processors will support LGA1150,so if its true then please suggest me a motherboard that I don't have to change,when changing the core i3.

I'm gonna use the stock fan,since i'm low on budget,not really a OC fan,but did OC my Q6600 and wasn't satisfied.So Z97 or H97 ? and Mobo details plz.

Utilisateur : This my favourite mobo it supports all LGA 1150 4th/5th generation cpus and it's got built in WIFI(and bluetooth 4.0) and its in my favourite form factor Mini-ITX its pretty future proof especially in a ITX Gaming build. You didn't tell me your case so I recommended a mobo that will fit in almost any case. **(RPast7)**

RENFORCEMENT DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE SA PROPOSITION : EXPLICATION SUITE À UNE REMISE EN QUESTION DE LA PROPOSITION

Si, par contre, le locuteur réagit suite à une remise en cause de sa proposition, en plus de la fonction d'assertion de la validité de la suggestion mobilisée par ces deux formes verbales, il y a un effet de reproche lié à l'audace du destinataire de questionner la validité de la proposition. Dans les deux exemples suivants, le locuteur fait appel à son expérience personnelle ce qui a l'effet d'appuyer sa validité en tant que personne capable à fournir des conseils, et donc, de sa suggestion :

(202) (...)

OP : (...) J'avais effectivement noté le le Liberty dive resort suite à des posts je crois de [Utilisateur]. J'ai ensuite écarté Tulamben car il n'y a encore moins à faire qu'à Amed pour les non plongeurs (ma femme).

(...)

Utilisateur : Effectivement je t'ai conseillé Tulamben pour y avoir séjourné 2 fois et que je trouve très bien même pour des non plongeurs (snorkeling sur le liberty , coral garden,...) (...) **(CPC82)**

(203) (...)

Utilisateur 2 : The 770 is in the same ball park as the 990 with regard to its "V" shaped sound signature. The mids are very recessed. The 80 Ohm version is also a step down in general sound quality from the 250 Ohm versions.

Utilisateur 1 : I recommended the 80 ohm version because that's what I own and I think it does just fine. I recommended the 770 because it's closed back and won't leak a lot of sound, and generally closed back headphones have a lot more bass than open back headphones. (...) **(RPast12)**

En (202) et en (203), la proposition originale de l'Utilisateur est écartée. Il explique la logique sous-jacente à sa suggestion en évoquant son expérience personnelle : *pour y avoir séjourné 2 fois* et *because that's what I own*. L'effet de reproche vient d'une remise en question de la proposition alors que l'Utilisateur sait très bien de quoi il parle.

RENFORCEMENT DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE SA PROPOSITION : CLARIFICATION CONCERNANT LA DÉFORMATION DE LA PROPOSITION PAR LE DESTINATAIRE

Un autre cas de figure est lorsque le destinataire interprète mal la proposition du locuteur. Si cette déformation du conseil original est la raison pour laquelle le destinataire écarte la proposition, avant une action définitive, il y a un effet de reproche. Dans le cadre du *passé composé*, cela vient de l'état résultant – un rejet, alors que la proposition est valide. Pour le *Simple Past*, cet effet est activé par le fait que, ce rejet mal-fondé, donne une fausse image du locuteur et de sa capacité de fournir des conseils.

(204) (...)

> **Utilisateur :** C'est toi qui l'as installé et c'est lui qui te pose un problème. Donc mets-le hors circuit sauf s'il est vraiment indispensable.
>
> **OP :** mais non !!! c'est important l'IDM dans mon PC ... je veux pas le désinstaller ... !!
>
> **Utilisateur :** Mais doit-il reste actif tout le temps ? J'ai suggéré de le mettre hors circuit, je n'ai pas dit de le désinstaller. (...) **(SPC15)**

(205) (…)

> **OP :** Ummm. Then why does this page have guidelines for selling unlocked cell phones? So it shows you can sell them. [lien]
>
> **Utilisateur :** …I never said a thing about people not being able to sell them. I advised that **you**[95] probably shouldn't, considering they're one of the biggest products on Amazon with some of the highest inherent liability and you had to ask if you're allowed to sell them at a higher price than you paid for them, which shows you're far from ready for such a responsibility. If you can't answer **this**[96] question, what makes you think you'll be prepared to handle any actual issues that may arise?
>
> **OP :** I'm just asking questions...why do they have a forum if ppl like you pretend to be such an expert??
>
> (...) **(APast14)**

Dans les deux cas, la proposition de l'Utilisateur est remise en question avant l'action définitive de l'OP : *je veux pas le désinstaller ... !!* en (204) et *Then why does this page have guidelines for selling unlocked cell phones? So it shows you can sell them* en (205). Les assertions des deux Utilisateurs, contrastant les dires des OPs avec le véritable contenu de la proposition d'origine, participent à l'effet d'un reproche lié à la déformation de celle-ci : *J'ai suggéré de le mettre hors circuit, je n'ai pas dit de le désinstaller* en (204) et *I never said a thing about people*

[95] Les caractères en gras viennent du message original.
[96] Les caractères en gras viennent du message original.

not being able to sell them. *I advised that you probably shouldn't* en (205). Il est intéressant de noter la réaction défensive de l'OP en (205), qui questionne clairement la légitimité de l'Utilisateur (*why do they have a forum if ppl like you pretend to be such an expert??*).

6.4.2.2 FONCTION DE REPROCHE LIÉ À L'INACTION DU DESTINATAIRE

Le *Present Perfect*, comme le *passé composé*, mobilise la valeur de l'accompli, mais avec une nuance particulière autour de la notion de la pertinence présente. La pertinence présente fait que, dans le cadre des procès désignés par les verbes illocutionnaires suggestifs, il est question d'une assertion concernant une situation où la proposition du locuteur est toujours pertinente, c'est-à-dire qu'elle s'applique toujours et qu'il est encore possible pour le destinataire de la prendre en considération. Il y a une référence à l'effet perlocutionnaire attendu, à savoir une action par le destinataire ou une explication pour développer les raisons pour lesquelles il ne souhaite pas la prendre en compte. Cela explique pourquoi les suites (206a) et (206b), où la question *why* concerne l'absence de l'effet perlocutionnaire attendu, sont acceptables tandis que (206c) est gênant :

(206) I have suggested you talk to your teacher before she leaves.
a. Why don't you go talk to her before she leaves?
b. Why haven't you talked to her (yet)?
c. ?Why didn't you talk to her?

En (206c), la période d'applicabilité de la proposition – avant que le professeur ne parte – est révolue, donc la suggestion n'a plus de pertinence présente puisqu'elle n'est plus une possibilité pour le destinataire.

Cela n'est pas le cas avec le *passé composé* pour lequel la valeur d'accompli mobilise la notion de l'état résultant : l'état résultant peut être autant la validité continue d'une proposition ayant eu lieu dans le passé, activant un effet de renforcement de celle-ci, ou un constat concernant le choix d'action du destinataire, généralement lorsque celui-ci n'est pas conforme avec la suggestion du locuteur. En français, donc, les trois propositions suivantes sont des suites possibles de (207) :

(207) Je t'ai conseillé de parler à ton prof avant qu'elle ne parte.
a. Pourquoi tu ne le fais pas avant son départ ?
b. Pourquoi tu ne l'as pas encore fait ?
c. Pourquoi tu ne l'as pas fait ?

Contrairement au *Present Perfect*, l'effet de reproche mobilisé par le *passé composé* s'applique également dans les cas où l'applicabilité de la proposition du locuteur est révolue. Le *Simple Past* peut aussi participer à la construction d'un effet de reproche lié à l'inaction, mais, au lieu d'impliquer la pertinence présente ou l'état résultant de la proposition, il est question de la validité du locuteur et de sa proposition. Cet effet de reproche est possible lorsque l'action du destinataire est encore possible, ou bien lorsqu'elle est révolue. Avec le *Simple Past*, les trois propositions représentent des suites possibles pour (208):

(208) I suggested you talk to your teacher before she leaves.
a. Why don't you go talk to her before she leaves?
b. Why haven't you talked to her (yet)?
c. Why didn't you talk to her?

Dans les trois cas, il s'agit de remettre les choses au clair renforçant une proposition d'un locuteur légitime qui était et qui demeure valide. Dans les deux premiers cas, où l'action est encore possible, il y a une tentative de faire agir le destinataire : la suggestion est valide et donc mérite d'être prise en compte. Par contre, dans le deuxième cas, il s'agit d'un reproche lié au manque de confiance du destinataire, il avait la possibilité d'agir en suivant une suggestion valide d'un locuteur légitime, mais il ne l'a pas fait. Il est donc responsable de ce qui lui arrive et qui aurait pu être évité.

La valeur de reproche lié à l'inaction peut être séparé en deux catégories : 1) lorsque le destinataire a encore la possibilité d'agir et 2) lorsqu'il n'a plus cette possibilité. Dans les sous-sections suivantes, nous considérons ces deux catégories, en expliquant le mécanisme mobilisé ensemble avec le *passé composé*, le *Present Perfect* et le *Simple Past* dans le premier cas, et le *passé composé* et *Simple Past* dans le deuxième cas.

DANS LE CAS OÙ L'ACTION EST ENCORE POSSIBLE

Lorsqu'il est question d'une situation où l'action est encore possible pour le destinataire, les trois formes verbales, *passé composé*, *Present Perfect* et *Simple Past* peuvent contribuées à l'activation d'un effet de désapprobation, au moyen des mécanismes un peu différents. Dans le cas du *passé composé* la valeur d'accompli participe à activer cet effet par sa focalisation sur l'état résultant : le locuteur s'attend à ce que le destinataire agisse. Si le destinataire n'a pas agi, il manque une suite logique à l'acte illocutionnaire suggestif. Il en est pareil avec le *Present Perfect*, mobilisant également une focalisation sur l'état résultant à un détail près. Au sein du sémantisme de cette forme verbale est la notion de pertinence présente, à savoir que le contenu propositionnel de la suggestion s'applique toujours dans le présent, donc il est forcément possible pour le destinataire d'agir. Puisque cette action est possible, et absente, elle est sujette au reproche. Le *Simple Past* participe différemment lors de l'interaction avec les verbes illocutionnaires suggestifs et le contexte. Cette forme verbale active la fonction d'une assertion concernant la validité du locuteur et de sa proposition. Une suggestion valide est une suggestion qui mérite d'être prise en compte. Selon le contexte et le cotexte, cette assertion peut avoir l'effet d'un reproche lié à la non-prise en compte d'une proposition pourtant valide dans deux cas de figure : 1) lors de l'inaction soupçonnée et 2) lors de l'inaction constatée.

DANS LE CAS DE L'INACTION SOUPÇONNÉE

Si un locuteur suspecte l'inaction du destinataire, le fait de l'évoquer d'une manière hésitante a un effet d'atténuation du reproche lié à cette inaction. Il est intéressant de noter que dans les deux langues nous avons constaté l'utilisation des questions pour expliciter cette hypothèse d'inaction, comme illustrée dans l'exemple en (209), *L'as-tu fait ?*, et en (210), *Have you done any of this yet?* :

(209) (...)

OP : (...) Lubuntu s'est lancé, j'ai choisi installer, etc.... sauf que cette fois-ci c'est pas après "determination des fichiers a ne pas copier" qui s'est bloqué, c'est après "copie des fichiers". Je soupçonne ma clé usb pourrie. (...)

Utilisateur : Je t'ai suggéré de choisir Essayer (et non pas installer) pour faire une session live. L'as-tu fait ?

OP : uh.... j'ai pas voulu essayer avec de l'usb 1.1 voilà ^^ ça aurait galéré je pense.

(...) **(SPC67)**

(210) (...)

Utilisateur : You are still using the built-in Gutenprint driver. If you read back through this thread, I have recommended that you download the official Canon driver and install it.

There are instructions here. Have you done any of this yet?

OP : I down loaded the Canon drivers. but when i type in a consul
candi cnijfilter-common_3.30-1_i386.deb it tells me no such file.

this also happens when i type http://localhost:631.

i get to Cups by using the menu entry.

(...) **(RPresPerf31)**

Dans ces deux cas, où les fonctions sont semblables malgré la différence de valeurs mobilisée (pertinence présente pour *Present Perfect* et la valeur d'accompli pour le *passé composé*), les OPs ont également des réactions semblables : ils s'expliquent face à l'effet de reproche. Dans le cadre du *Simple Past*, nous n'avons pas constaté des exemples où ce même dispositif est exploité.

DANS LE CAS DE L'INACTION CONSTATÉE

L'effet de reproche devient plus fort lorsque le locuteur fait une accusation directe d'inaction vis-à-vis du destinataire. Un élément du contexte qui explicite cette attente, comme *y'a plus qu'a !* et *it's now up to you!* en (211) et (212) respectivement, renforce le fait que c'est au destinataire d'agir et qu'il ne peut pas se plaindre auprès de locuteur tant qu'il n'a pas agi.

(211) (...)

> **Utilisateur 1 :** Je parlais pour mon généraliste, qui refuse d'initier le traitement, ou de le bouger, quoi que ce soit, dans mon cas, il se repose entièrement sur mon psy, et accepte de faire une ordonnance de secours on va dire
>
> (...)
>
> **Utilisateur 2 :** [Utilisateur 1], je t'ai conseillé un médecin, y'a plus qu'a ! (...) **(CPC73)**

(212) (...)

> **OP :** Jesus... your message is in depth and harsh. TraderJack [utilisateur], I agree your point of hiring a Realtor. But dint agree throwing a judgment about a stranger. (…)
>
> **Utilisateur :** (…) I've advised you to seek competent counsel, it's now up to you! Stop asking for advice and either buy the damn house or not! I don't mean to be harsh to you but you just don't seem to realize what you're asking of us. This is a big decision for you. We all wish you the best of luck and hope your deal is something you can brag about later. **(APresPerf41)**

Il est intéressant que dans l'exemple en (212) l'Utilisateur se rend compte du reproche possible et essaie de l'atténuer (*I don't mean to be harsh to you but*...).

Dans le même genre de contexte, dans le cadre d'une assertion faite au moyen du *Simple Past*, il y a un renforcement concernant la validité de la proposition du locuteur, comme par l'OP en (213) :

(213) **OP :** Depreciating Old Assets ... Never Depreciated Before Thank You :-)

> **Utilisateur :** I believe you have asked this already on this forum. It is a QB user forum. No one on this forum can give you tax rule guidance. I recommended you get a CPA to help you with this, and that recommendation is still a good one. As I stated previously: No one on the Internet can give you any specific guidance on this.
>
> **OP :** Thank You :-)
>
> **OP :** Thank You ... Found the Answer on IRS.gov/pub
>
> (...) **(RPast 21)**

L'élément *that recommendation is still a good one* souligne la légitimé de la proposition et implique la nécessité de le prendre en considération.

L'effet de reproche encore plus fort lorsqu'il est question d'une récidive, c'est-à-dire que le locuteur a fait la suggestion plus qu'une fois et que le destinataire n'a jamais agi. Dans le corpus, des éléments du cotexte tels que *sur l'autre forum*, *countless times*, et *several times in the past* peuvent activent cette interprétation ayant des forces différentes, comme dans les exemples (214), (215) et (216) :

(214) (...)

OP : (...) je voudrais proposer quelque chose à mon mari, une idée de qui aller voir (on a pas de gros moyens pour avocat malheureusement), mais je ne sais pas.je pense qu'il faut jouer serrer pour éviter de passer pour les méchants.

(...)

Utilisateur : Je t'ai conseillé sur l'autre forum de rencontrer un juriste, qu'il y en avait qui donnaient des consult gratuites. Tu auras les coordonnées pas l'ASle de ton secteur. (…)

OP : je vous réponds sur l'autre post

(...)**(CPC59)**

(215) (…)

Utilisateur 2 : (…) I'm asking about your motivations and reasons why you refuse to answer certain very simple questions. For example; countless times I've suggested that you pick up a book on quantum mechanics and read it. It's quite obvious that you've never done so. I've made the same suggestion about articles on my website about the philosophy of physics and you ignore most of them.

Utilisateur 1 : I been reading some QM and watching youtube related video. The thing is I can't finish what ever, I just don't believe what I am getting. Another reason, I think I am lazy. Never had students worse then me? Tell me you can read the whole Bible. **(SPresPerf59)**

(216) (...)

OP : I have had a few friends try it out and they thought the game was fine...Here is the screenshots they sent me.They aren't even the full screenshots..They cut out my arrows...I Ad-hoc tested it and all was in the right place.. [caputres d'écran]

OP : or maybe it was cut like that...They never said...I should try and publish in a different mode and make a help..we shall see

(...)

Utilisateur 1: Even though they didn't seem to mention it, I have to wonder if it's partly the 'flappy birds' fault. Maybe replace that with something else?

Utilisateur 2 : (...) And as @[Utilisateur 1] mentions, and I advised you to do several times in the past, I highly recommend replacing the flappy bird with something that isn't bound by copyright.

Good luck!

(...) **(APast8)**

Bien que le *passé composé* et le *Present Perfect* mobilisent des valeurs évoquant l'absence de l'effet perlocutionnaire attendu, il est intéressant de noter que des éléments du contexte peuvent atténuer ou amplifier cet effet de reproche. En (214), étant donné que la première fois que la proposition a été faite était dans un autre forum, il est possible que l'OP ne l'avait pas vue, et donc peut être une raison valable pour expliquer son inaction. Par contre, en (215) le fait qu'il s'agit de la nième fois que l'Utilisateur 2 fait la même suggestion, et qu'il souligne l'absence

d'action de l'OP destinataire (*It's quite obvious that you've never done so*) la force du reproche est amplifiée. Il est intéressant de noter qu'en (216) l'effet de validité de l'Utilisateur 2 est plus forte que l'attente d'action – plus qu'autre chose, l'Utilisateur s'attend à ce que l'OP reconnaisse l'existence de la proposition et le fait qu'elle a été déjà avancée.

DANS LE CAS OÙ L'ACTION N'EST PLUS POSSIBLE

À cause de la valeur de pertinence présente mobilisée par le *Present Perfect*, cette forme verbale n'est pas compatible avec des situations où la réalisation de l'effet perlocutionnaire attendu n'est plus possible. Cependant, dans le sémantisme du *passé composé* et du *Simple Past*, il n'y a pas d'éléments bloquant cette possibilité.

Si le destinataire a agi à l'encontre de la proposition du locuteur et n'est pas satisfait du résultat, une assertion faite au moyen du *passé composé* ou *Simple Past* peut activer un effet de reproche lié à ce choix d'action inappropriée, avec un désengagement du locuteur. Cela renforce le fait que le destinataire a voulu profiter de sa liberté d'action, un aspect important des actes illocutionnaires suggestifs, et il doit en assumer les conséquences – il ne peut pas attribuer la faute au locuteur. Dans le cas du *passé composé*, cet effet du reproche vient du fait que l'état résultant normal d'une proposition – sa prise en compte – était une possibilité pour le locuteur, qui aurait pu choisir de le faire. Pour le *Simple Past*, il y a une focalisation sur le fait que la suggestion était valide et donc méritait la prise en compte du destinataire. Son choix de ne pas le faire, malgré cette validité, est non seulement reprochable puisqu'il montre un manque de bon sens, mais également parce qu'il est, en quelque sorte, une remise en cause de la légitimité du locuteur. Les exemples en (217) et (218) illustrent ces mécanismes :

(217) (...)

Utilisateur : hier je t ai conseillé d aller chez le veterinaire c est a la pharmacie que tu t es rendu ?

OP : Oui j'avais déjà acheté mon lait à la pharmacie, j'ai déjà eu mon veto au tel (...)

(...) **(CPC60)**

(218) (…)

> **Utilisateur :** You have two options here: 1. Stop making foolish threads on the forum. 2. Take lessons in common sense
>
> **OP :** Zerple was the guy that waged war on us. He said it wasn't the post that he waged war on us. But because we were a sub. For one. For two: In the end he actually massed one of the players in that alliance for me. Since the guy thought it was my fault, that I was completely trolling, and that's why they waged on that alliance. If you don't know who he is : Capture.JPG
>
> **Utilisateur :** Did I ask who "zerple" is? I advised you to stop making an irrelevant thread for every hour of the day and you come out with this gibberish. I am done.
>
> (...) **(APast4)**

Dans ces deux exemples, le contraste entre la proposition de l'Utilisateur (*aller chez le veterinaire* et *stop making an irrelevant thread for every hour of the day*) et l'action effective de l'OP (*se rendre à la pharmacie* et *gibberish*) participent à la mobilisation de l'effet de reproche lié à la non-prise en compte de la suggestion.

Suite à un choix d'action du destinataire, si ce dernier, en revenant sur ce choix, remet en question la proposition originale du locuteur à cause d'un raisonnement dénaturé, une assertion par le locuteur véhicule un effet de reproche concernant cette déformation, comme dans les exemples en (219) et (220) :

(219) (...)

> **OP :** (...) Mais tu ne m'a jamais demandé de supprimer le fichier :), toute façon, je ne l'aurais pas fait. Car ça peut servir.
>
> **Utilisateur :** (...) **Ensuite, je t'ai recommandé de supprimer le fichier, puis demandé en tant qu'admin de le supprimer. Tu n'as pas réagi**[97]**.**
>
> (...)
>
> **OP :** Je fini juste par dire que je m'en excuse, je suis désolé, je tourne dans le vide, je troll comme pas possible, mais malgré ça, j'aime bien. Encore désolé. (...) **(RPC56)**

[97] Les caractères en gras viennent du message original.

(220) (...)

> **OP :** I tried these things you suggested, and it didn't work. Let me describe the problem better. The tension rod is in the swivel nut. The only problem is, is that the swivel nut turns as I try to loosen or tighten the tension rod. I could use a hacksaw and cut the lug in two, but I am not allowed to. (...)
>
> **Utilisateur :** I suggested that you cut the tension rod and not the lug casing. You will then have to remove the lug casing from the drum shell. If the lug casing is damaged then you will will have to replace it along with the tension rod and the swivel nut. Sometimes a tension rod can become stripped in a swivel nut in a way that it won't unscrew. when this happens the only thing that you can do is what we have suggested in earlier posts. I am an automotive technician by trade, I know what I am talking about. (...) **(SPast27)**

Dans ces deux exemples, l'OP remet en cause la proposition de l'Utilisateur (*Mais tu ne m'a jamais demandé de supprimer le fichier* et *I tried these things you suggested, and it didn't work*). Les assertions faites par les Utilisateurs, au moyen du *passé composé* et *Simple Past*, activent une fonction de rétablissement de la légitimité avec l'effet de reproche suivant : les Utilisateurs avaient raison, ce sont les OPs qui ont déformé leur propos. Il est intéressant de noter qu'en (220) la légitimité de l'Utilisateur est explicitée (*I am an automotive technician by trade, I know what I am talking about*).

La forme verbale française *passé composé* ainsi que deux formes verbales anglaises, *Simple Past* et *Present Perfect* peuvent activer des interprétations semblables, bien que les valeurs mobilisées par ces trois formes verbales ne soient pas les mêmes. Les interprétations se rangent dans deux grandes catégories : 1) une fonction d'assertion concernant la validité du locuteur et de sa proposition – impliquant le *passé composé* et le *Simple Past* – et 2) un effet de reproche lié à l'inaction, soit lorsque l'action du destinataire par rapport à la proposition du locuteur est encore possible (impliquant les trois formes verbales), ou lorsque celle-ci n'est plus possible, suite à l'action définitive du destinataire (impliquant seulement le *passé composé* et le *Simple Past*). Il est intéressant de constater que souvent, les constructions et les dispositifs contribuant à l'activation d'une interprétation donnée se ressemblent entre les deux langues. Cette similitude est encore plus présente dans le cas du *plus-que-parfait* et le *Past Perfect* dont il est question dans la sous-section suivante.

6.4.3 PLUS-QUE-PARFAIT

Les valeurs mobilisées par le *plus-que-parfait* et le *Past Perfect* sont plus ou moins identiques : les deux évoquent une scission avec l'actuel, et donc une situation du procès dénoté par le verbe dans le non actuel, ainsi qu'une valeur d'accompli. En faisant référence à un procès situé dans le passé, la combinaison de ces deux valeurs active un effet de passé « éloigné », bien que cela ne soit pas forcément le cas temporellement.

Ainsi, puisque ces deux formes verbales véhiculent des valeurs comparables, il n'est pas étonnant que lors de leurs interactions avec les verbes dans nos corpus, nous constatons les mêmes catégories de fonctions sémantiques et discursives : la fonction d'une assertion concernant la validité du locuteur et de sa proposition ainsi qu'un effet de reproche lié à l'inaction du destinataire. Nous allons considérer les mécanismes activant ces deux fonctions qui impliquent divers dispositifs, dont les éléments du cotexte.

6.4.3.1 FONCTION D'ASSERTION CONCERNANT LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE LA PROPOSITION

La fonction d'une assertion concernant la validité du locuteur et de sa suggestion entre en jeu lors de l'expression d'un doute par rapport au bien-fondé de la proposition. Cela peut être suite à une remise en question explicite ou implicite. Dans les deux corpus, nous avons constaté, l'activation de cette fonction dans le cadre d'une explication, d'une clarification (avec l'ajout d'une valeur de reproche), d'une justification en situation de tort ainsi qu'une assertion concernant la reconnaissance de la validité dans l'antériorité.

RENFORCEMENT DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE LA PROPOSITION : EXPLICATION

Pour ce qui est des explications, dans les deux langues, nous avons constaté des dispositifs semblables pour expliciter le raisonnement sous-tendant une proposition avec des expressions comme, *la raison pour laquelle…parce que*/*the reason…because*, illustré en (221) et (222), ainsi que *car*/*because*, illustré en (223) et (224).

(221) **Utilisateur 2 :** L'inconvénient de la 4850, c'est que le modèle de base à 512Mo de mémoire vidéo, ca peut se révéler insuffisant dans certains jeux en full HD. (et je ne cite pas les inconvénient d'un CF face à une carte mono GPU plus perf...)

(...)

Utilisateur 1 : Mais le gain de perf est intérressent pour pas chere (100€ une 4850)
La raison pour laquelle j'avais recommandé une HD 4850 est parce que c'est un upgrade relativement peu cher comparé à une HD 4890.

De plus, [OP] semble être très sensible au bruit de la machine, donc acheter une HD 4850 double slot sera toujous moins cher qu'une HD 4890 même si il y a un ventirad alternatif. (...) **(RPQP30)**

(222) (...)

Utilisateur 2: If I'm not mistaken, I read something recently about the Montcalm Hotel closing it's doors - not sure if that's happened yet. The two hotels suggested by [Utilisateur] are north of the hospital. South of the hospital, you will find a Four Points by Sheraton at 2935 Pembina and a Comfort Inn at 3109 Pembina, both of which are well recommended on Tripadvisor.

Utilisateur 1 : the reason I had suggested the two hotels i did in particular was because the other two you suggested, south of the hospital, although great hotels, are both at least twice the distance further taxi ride than the other two, but glad you mentioned them anyways!

(...) **(SPastPerf38)**

Dans ces deux exemples, un autre utilisateur, l'Utilisateur 2, questionne le bien-fondé de la proposition de l'Utilisateur 1. L'effet de renforcement de la validité de l'Utilisateur 1 et de sa suggestion activé par le *plus-que-parfait* et *Past Perfect* est mobilisé par l'explicitation de la logique qui sous-tend la proposition. La référence au raisonnement – *la raison pour laquelle*/*the reason* – participe à la mobilisation de cette fonction, de la même façon que *car*/*because* dans les exemples suivants :

(223) (...)

OP : Bonjour et merci du tuyau.. ..J'ai bien installé"AusLogics Disk Defrag"dans Program files,j'ai bien le raccourci de l'installation sur le bureau,mais je ne sais plus quoi faire...Si je reclique dessus,il me le réinstalle....suis-je un peu bêta..?

Utilisateur : (…) (...) je t'avais conseillé ce programme car j'ai des amis qui l'utilisent avec succès. (…) **(CPQP70)**

(224) **OP :** First I would like to thank [Utilisateur] for his help in the other forum with this issue, he re-directed me here. I actually just had a breakthrough in being able to import weather XML data into Filemaker during an import. (...) If anyone has any ideas on this, I'd really appreciate it. Thanks!

Utilisateur : I thought you said you didn't know XML? You seem to be writing XSLT's like an old pro! Either that or you are a true google whiz. ???

I had suggested you post here because I anticipated a lot of questions about XML. Your next question is actually a completely different topic; you are way too fast for us! (...)

OP : Haha, yea I guess I'm good at finding things. (...)

Thanks again for you help! **(SPastPerf20)**

En (223) puisque l'OP, après avoir adopté la proposition de l'Utilisateur a des difficultés à faire ce qu'il souhaite faire, il y a une remise en question du bien-fondé de la suggestion, atteignant la validité de celle-ci et donc du locuteur. La légitimité de la proposition de l'Utilisateur en (224) est atteinte d'une manière différente, par le fait que la situation ne correspond pas exactement à ce que l'Utilisateur croyait. Les explications – mobilisées par les éléments *car* et *because* – servent à rétablir le bien-fondé de la suggestion et donc, du locuteur.

RENFORCEMENT DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE LA PROPOSITION : CLARIFICATION ET ACCUSATION D'INATTENTION

Lorsqu'il y a une déformation de la proposition d'origine du locuteur, ce dernier peut reprendre sa suggestion afin de mettre les choses au clair. Dans le cadre de ce genre de clarification, en plus de la fonction d'assertion concernant la validité du locuteur et de sa proposition, il y a également l'activation d'un effet de reproche lié à l'inattention du destinataire qui a déformé la suggestion d'origine. Les exemples en (225) et (226) illustrent ce même mécanisme :

(225) **OP :** Bonjour,suite au conseil de (Utilisateur 1)
J'ai réinstallé arch bien (...)
Mais fbpanel affiché tout blanc sans rien à l'intérieur et pas de fond d'écran.
j'ai parcouru les forums ,mais je ne trouve pas pourriez-vous m'aider
Merci

(...)

Utilisateur 1 : Houlà... Je t'avais conseillé de ne réinstaller que si tu ne comprenais rien à mes explications (ce qui apparemment était le cas , tu pouvais t'en sortir sans. (...)

(...)



OP : bonjour ,non non (Utilisateur 1) je parlais des aventures précédentes (wifi,conky,etc..) ne frappez pas, (...) **(CPQP60)**

(226) **OP :** (…) I've deleted the "appdata" rome 2 folder and rolled back to the previous Nvidia driver with a fresh install. One of these fixed the problem, but the dark day battles/bright night battles issues another poster has mentioned is still there. At least I can play the game normally now until that is fixed (:

Utilisateur : More than likely, it was the driver install which needed to be redone. In my thread, I had recommended you do a CLEAN Install of the 340.52 driver. **(RPastPerf31)**

Dans l'exemple en (226) l'OP ne répond pas, une réponse tout à fait possible à un reproche tandis que dans l'exemple en (225), la réaction est différente, mais également valable – l'OP s'explique. Dans les deux cas, il y a un élément qui renforce l'effet de clarification, *Houlà*... en français, et *CLEAN*, en lettres majuscules, en anglais.

RENFORCEMENT DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE LA PROPOSITION : JUSTIFICATION EN SITUATION DE TORT

Un autre effet, présent dans les deux langues, est lié à la fonction d'assertion concernant la validité du locuteur et de sa proposition est la justification en situation de tort. Le sémantisme du *plus-que-parfait* et du *Past Perfect*, véhicule la valeur d'une coupure avec l'actuel, activant un effet de transposition dans le passé à un moment où le locuteur ignorait un élément essentiel et donc a fait une proposition tout à fait raisonnable avec tout ce qu'il avait sous la main. Ce mécanisme est illustré dans les exemples (227) et (228) :

(227) (…)

Utilisateur 1 : (...) Ne fait pas attention à mon message, car je sais pourquoi aujourd'hui. En temps normal je ne dit pas, mais avec ce que tu as vécu je comprend. je t'avais recommandé le Tai Chi, car j'ai une très bonne amie qui en fait et pour canaliser ses énergies c'est génial. Dans ta situation, que je connais c'est différent. (…)

Utilisateur 2 : Ya pas de mal [Utilisateur 1], tu n'étais pas censée connaitre une partie de mon vécu au moment ou tu m'avais proposé le Tai Chi.. (...) **(RPQP63)**

(228) **OP :** (…) If anyone can help me (Admin) ASAP that would be much appreciated as i have a deadline i need to achieve in the next few days.

Utilisateur : I had suggested you upgrade to 6.4 in another post this morning but didn't realise you were a student. It can be quite difficult switching between versions of VE between class and home so I'd really suggest that you liaise with your lecturer and use the same version wherever possible (use our version archive that Vajindar pointed you to). (...)

OP : Thanks for your response. I will see if i can work around the problem in 6.3 if not its not the end of the world ill just use an older release. Thanks **(SPastPerf 13)**

RENFORCEMENT DE LA VALIDITÉ DU LOCUTEUR ET DE LA PROPOSITION : ASSERTION CONCERNANT LA RECONNAISSANCE DE LA VALIDITÉ DANS L'ANTÉRIORITÉ

Un autre effet que nous avons constaté en français et en anglais est celui d'un reproche lié à l'antériorité d'une proposition. Lorsqu'un intervenant fait une suggestion qui a déjà été faite, le *plus-que-parfait* et le *Past Perfect* contribuent à situer temporellement les propositions dans l'ordre chronologique ce qui rétablit la légitimité du locuteur d'origine, comme en (229) et (230):

(229) **Utilisateur 1 :** Bonjour le mieux c'est d'utilisé un logiciel de dessin comme gimp2.

Difficile à prendre en main, mais une fois que vous avez un peu d'expérience vous pouvez crée ce que vous voulez....

Sinon taper sur la toile "générateur de bannière gratuit"

Utilisateur 2 : J'avais suggéré la même réponse hier, sur ce même forum (...) C'est ce que j'ai mis sur ma page d'accueil. J'espère que ça fera l'affaire.

OP : Merci pour vos réponses, c'est exactement ce que je voulais ! bonne journée a vous;

(...) **(SPQP55)**

(230) **Utilisateur 2 :** In addition to the interactive programme that [Utilisateur 1] noted, which is very good, there's also the Pete's Plan. (...)

OP : Thanks. I have looked at the Pete Plan, and I think I might try a combination of the two. (...) Thank you for your suggestions!

Utilisateur 1 : Actually, in a message that I sent just prior to that one, I had recommended the Pete Plan myself. the main difference was that the first message was a response to someone that had just 6 weeks to prepare for a 2k, which would fit perfectly with the 3 week cycle of the version of the Pete Plan that I am familiar with. (...) **(RPastPerf18)**

6.4.3.2 FONCTION DE REPROCHÉ LIÉ À L'INACTION DU DESTINATAIRE

Un renforcement de l'effet perlocutionnaire attendu, mettant en jeu la valeur d'accompli mobilisée par ces deux formes verbales est présente en anglais et en français. Dans les corpus, il existe des dispositifs semblables participant à son activation.

DANS LE CAS DE L'INACTION SOUPÇONNÉE

Dans les deux langues, la présence des questions qui explicitent l'attente du locuteur vis-à-vis du destinataire – à savoir la prise en compte de sa proposition – participe à l'activation d'un reproche. Cela est d'autant plus le cas étant donné que ces deux formes verbales évoquent un passé « éloigné ». Il y a un sous-entendu que plus que suffisamment de temps s'est déroulé pour que le destinataire agisse. Ce reproche est atténué lorsqu'il s'agit de l'inaction soupçonnée et non pas une accusation directe. En (231) et (232), cette attente est rendue explicite au moyen de la question *L'as-tu fait ?* / *Have you done that?* et, dans les deux cas, les OPs réagissent en s'expliquant.

(231) (...)

Utilisateur : Je t'avais suggéré de contacter ta DDPP, au moins pour avoir son avis. L'as-tu fait?

OP : (...) J'ai envoyé un mail à ma DDPP qui m'a confirmé l'avoir reçu, mais j'attends toujours la réponse. Mais comme la réponse tarde et que free est train de m'***... je me dis que peux être trouver une premiere réponse ici. merci encore **(SPQP64)**

(232) (…)

Utilisateur : Hi, I spoke to someone on your behalf ingame who is in a position to talk to you in real life. I had advised you to send a forum pm to Entropy (radu) as he is the one who handled your case regarding your account, and others who had used it and how. Have you done that?

OP : I sent a message on June 29th. I can pay the $5 to whitelist me if needed. Didn't want to do this until I'd heard something. **(APastPerf2)**

DANS LE CAS DE L'INACTION CONSTATÉE

Si l'allégation passe d'une hypothèse à une accusation, l'effet de reproche est amplifié, comme dans les deux exemples suivants :

(233) (...)

> **OP :** (...) Comment le forcer à mettre à jour automatiquement la valeur ?
>
> Merci de votre aide
>
> **Utilisateur :** As-tu essayé ceci :
>
> J'ai réécrit le dernier With ... End With (...)
> P.S. Je t'avais recommandé de modifier cette ligne de code et t'avais proposé un code de remplacement...Tu n'as pas jugé bon de corriger ??? Pourquoi ?
> Case IsNumeric(T), Is = "NEW" **(RPQP46)**

(234) (…)

> **OP :** I tried to fix the problem i earlier stated by trying to jump out of the while loop from one of the functions. But i'm still getting the same results. Can anyone help me. I have commented the places where i would like to exit the while loop and the line i would like to go when i exit the loop. Thanks.
>
> **Utilisateur :** (…) I was busy that day so I didn't solve your problem. Explain clearly what problem you have with the code so that I can fix it. I had advised you to use debounce delay for switches but you have not done it. (…)
>
> **OP :** I solved the problem using a for loop to delay the display of the LCD for some time before the system reset itself. The switch is not there, it's just used in place of a PIR sensor. And the 2,3 and 5 min delays are just hypothetical values, shorter delays would be used in the actual circuit. (…) **(APastPerf5)**

Puisque le *plus-que-parfait* et le *Past Perfect* mobilisent tous les deux la valeur de l'accompli et de l'inactuel, et que les représentations sémantiques des actes illocutionnaires désignés par ces verbes en anglais et en français sont semblables, il n'est pas étonnant de constater que ces deux formes verbales participent de manière analogue dans la construction interprétative.

6.4.4 RÉSUMÉ DES FONCTIONS SÉMANTIQUES ET DISCURSIVES EXAMINÉES DANS L'ÉTUDE COMPARATIVE

L'objectif de cette section était d'explorer, dans une perspective comparative, les fonctions activées et les mécanismes mobilisés par des formes verbales ayant des sémantismes semblables. Nous avons abordé ces remarques comparatives dans la perspective du français vers l'anglais, ce qui correspond à la logique des formes verbales retenues : le *présent* avec le *Simple Present* et le *Present Progressive*, le *passé composé* avec le *Present Perfect* et le *Simple Past* et le *plus-que-parfait* avec le *Past Perfect*.

Il existe beaucoup de ressemblances entre les fonctions sémantiques et discursives des formes verbales françaises et anglaises. Le *présent* et le *Simple Present* participent tous les deux à l'activation de la valeur performative. Des constructions semblables dans les deux langues permettent de renforcer la force de la suggestion, de renforcer la liberté d'action du destinataire ou, inversement, de diminuer cette liberté d'action.

Les valeurs mobilisées par le *plus-que-parfait* et le *Past Perfect* étant sensiblement les mêmes, il n'était pas étonnant de constater que ces formes verbales activent plus ou moins les mêmes fonctions. Elles contribuent toutes les deux à la construction de l'interprétation par rapport à la notion d'un passé « lointain » ce qui peut renforcer la validité d'une suggestion passée et donc de la personne qui l'a avancée. Nous nous abstenons de dire que ce sont exactement les mêmes, puisqu'il s'agit tout de même de deux langues différentes et les nuances ne sont pas absolument identiques.

Les comparaisons entre le *passé composé*, le *Present Perfect* et le *Simple Past* étaient les plus intéressantes. Dans le sémantisme du *passé composé*, il y a une valeur également mobilisée par le *Present Perfect*, la valeur d'accompli. Cependant, pour le *Present Perfect*, cette valeur est nuancée et active la notion de la pertinence présente d'un procès ayant eu lieu dans le passé. Les similitudes entre le *passé composé* et le *Simple Past* viennent de la conséquence d'antériorité de la valeur d'accompli, pour le *passé composé* activant une situation temporelle passée, et la valeur de scission avec l'actuel mobilisé par le *Simple Past*. Puisque le *Present Perfect* mobilise également la valeur d'accompli, il est normal de constater que dans certaines situations, les fonctions activées par cette forme ressemblent un peu à celles activées par le *Simple Past*. Cependant, au sein du corpus, il y a plus de cas où les fonctions activées se ressemblent entre le *passé composé* et le *Simple Past* qu'entre le *Present Perfect* et le *Simple Past*. Cela n'est qu'une hypothèse, mais peut-être est-ce dû à l'existence de deux formes verbales en anglais, dont une, le *Simple Past* qui mobilise clairement la valeur de scission avec

l'actuel contrairement au *Present Perfect* où ce n'est qu'une conséquence de la valeur aspectuelle de l'accompli.

Il est également intéressant de noter qu'il y a des similitudes entre les fonctions pouvant être activées au moyen du *plus-que-parfait* et le *passé composé* ainsi que le *Past Perfect*, le *Present Perfect* et le *Simple Past*. Encore une fois, cela peut s'expliquer par le fait que ces formes verbales mobilisent certaines des mêmes valeurs – le *passé composé* et le *plus-que-parfait* mobilisent tous les deux la valeur d'accompli, le *Present Perfect* et le *Past Perfect* mobilisent tous les deux la valeur d'accompli bien qu'elle plus nuancée dans le cadre du *Present Perfect*, et le *Simple Past* et le *Past Perfect* mobilisent tous les deux la valeur de scission avec l'actuel. Toutefois, avec le *plus-que-parfait* et le *Past Perfect*, il y a une nuance qui vient de l'interaction entre les valeurs mobilisées par cette forme : la notion d'un passé « éloigné ».

Nous récapitulons les fonctions sémantiques et discursives examinées dans le cadre de cette étude comparative dans le Tableau 16 et indiquons également les pages où chaque cas est analysé :

Présent et Simple Present		
Fonction performative	Renforcement de la force de la proposition : P est nécessaire/bon pour D	p. 288
	Renforcement/atténuation de la force de la proposition : Légitimité du locuteur	p. 289
	Renforcement/atténuation de la force de la proposition : Liberté d'action du destinataire	p. 291
Fonction d'assertion concernant une habitude		p. 294
Present Progressive		
Fonction métaillocutionnaire		p. 295
Passé composé, Present Perfect et Simple Past		
Fonction d'assertion concernant la validité du locuteur et de sa proposition *(passé composé et Simple Past)*	Renforcement de la validité du locuteur et de la proposition : Explication sans remise en question de la proposition	p. 298
	Renforcement de la validité du locuteur et de la proposition : Explication suite à une remise en question de la proposition	p. 300
	Renforcement de la validité du locuteur et de la proposition : Clarification suite à une remise en question de la proposition	p. 301

Fonction de reproche lié à l'inaction du destinataire dans le cas où l'action est encore possible	Dans le cas de l'inaction soupçonnée *(passé composé et Present Perfect)*	p. 304
	Dans le cas de l'inaction constatée *(passé composé, Present Perfect et Simple Past)*	p. 305
Fonction de reproche lié à l'inaction du destinataire dans le cas où l'action n'est plus possible *(passé composé et Simple Past)*		p. 308
Plus-que-parfait et Past Perfect		
Fonction d'assertion concernant la validité du locuteur et de sa suggestion	Renforcement de la validité du locuteur et de la proposition : Explication	p. 311
	Renforcement de la validité du locuteur et de la proposition : Clarification et reproche du destinataire lié à l'inattention	p. 313
	Renforcement de la validité du locuteur et de la proposition : Justification en situation de tort	p. 314
	Renforcement de la validité du locuteur et de la proposition : Assertion concernant la reconnaissance de la validité dans l'antériorité	p. 315
Fonction de reproche lié à l'inaction du destinataire	Dans le cas de l'inaction soupçonnée	p. 316
	Dans le cas de l'inaction constatée	p. 317

Tableau 16 Résumé des fonctions sémantiques et discursives examinées dans l'étude comparative

Arrivée à la fin de l'analyse de nos corpus et de cette étude comparative, nous allons maintenant conclure ce travail en discutant des implications théoriques tout en synthétisant nos résultants.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans ce travail, nous sommes partie du principe que la signification linguistique prend tout son sens en interaction. En adoptant la perspective de la Sémantique des Possibles Argumentatifs de Galatanu, nous appréhendons la signification linguistique d'une manière interactionnelle : l'interprétation d'un énoncé est le fruit de l'interaction entre plusieurs éléments, et une configuration donnée d'éléments favorise une certaine interprétation plus qu'une autre. Dans le cas d'un verbe illocutionnaire suggestif, cela signifie que la construction d'une interprétation se fait, non seulement grâce aux valeurs mobilisées par son sémantisme propre, mais à travers l'interaction de celui-ci avec d'autres éléments de l'énoncé permettant de déclencher certains mécanismes interprétatifs. Nous nous sommes intéressée plus particulièrement aux formes verbales en tant qu'éléments participant à la construction de l'interprétation d'un énoncé. Notre hypothèse de départ était que le sémantisme des formes verbales interagit avec le sémantisme des verbes illocutionnaires suggestifs pour activer des fonctions sémantiques et discursives.

Les systèmes verbaux sont des systèmes sémantiquement riches qui participent pleinement à la construction de l'interprétation d'un énoncé. La tendance générale est de se concentrer principalement sur leur apport en ce qui concerne la situation temporelle d'un procès désigné par un verbe ainsi que des indications aspectuelles. Cependant, il est important de ne pas se limiter à ces apports, car ce sémantisme, lié à la temporalité et l'aspectualité, interagit avec le sémantisme des verbes ainsi qu'avec le contexte et le cotexte et, selon le cas, peut participer à l'activation des fonctions dépassant de simples indications temporelles.

L'interaction entre l'aspect grammatical des formes verbales et l'aspect lexical des verbes a déjà fait l'objet d'études en linguistique. Par exemple, en anglais un verbe désignant un état (*to be*) et un verbe désignant une activité (*to draw*) interagissent différemment avec le *Present Progressive*. Dans le premier cas, il y a une interprétation d'un état temporaire (*I am being stupid*) tandis que dans le deuxième cas, il est question d'un procès en train d'avoir lieu

(*I am drawing*). Pourtant, dans ces études, il s'agit uniquement de prendre en compte l'aspect lexical du verbe, et dans le cadre des verbes de communication orale, cela n'est pas suffisant.

La majorité de l'attention prêtée aux verbes illocutionnaires, c'est-à-dire aux verbes désignant des actes illocutionnaires, touche à la performativité. En français et en anglais, la performativité concerne uniquement le *présent* et le *Simple Present*. Or, le sémantisme d'autres formes verbales contribue également aux mécanismes interprétatifs. Ces autres formes verbales ont fait l'objet de peu d'études et c'est donc pour cela que nous nous sommes fixée l'objectif de répondre aux questions de recherche suivantes :

1) **Quelles sont les fonctions sémantiques et discursives activées par les formes verbales françaises et anglaises en interaction des verbes illocutionnaires *suggestifs* ?**

2) **Comment peut-on rendre compte des mécanismes interprétatifs impliqués ?**

3) **Dans quelle mesure les fonctions sont-elles semblables ou divergentes entre le français et l'anglais ?**

Dans ce dernier chapitre, nous proposons des réponses à ces questions de recherche au moyen d'une synthèse des résultats de cette étude. Ensuite, il est question des implications théoriques de la présente étude tout en tenant compte de ses limitations ainsi que quelques pistes de recherche pour le futur. Ce chapitre se termine avec quelques remarques finales concernant l'objectif de ce travail et les résultats obtenus.

1. RÉSULTATS

Pour répondre aux deux premières questions de recherche, l'étude des deux corpus a permis l'identification de certaines fonctions sémantiques et discursives des formes verbales françaises et anglaises lors de leur interaction avec les verbes illocutionnaires suggestifs ainsi que de rendre compte des mécanismes interprétatifs impliqués.

Nous avons choisi de nous limiter à trois verbes faisant partie des verbes illocutionnaires suggestifs : *suggérer*, *conseiller* et *recommander* en français et leurs équivalents en anglais *to suggest*, *to advise* et *to recommend*. Nous nous sommes contentée de ne considérer que les

formes verbales suivantes à la première personne de l'indicatif : *présent*, *passé composé* et *plus-que-parfait* ainsi que *Simple Present*, *Present Progressive*, *Present Perfect*, *Simple Past*, et *Past Perfect*.

Nous partons du principe, à l'instar de Galatanu (2011b, 2014b), que dans leurs structures performatives, les verbes illocutionnaires activent les mêmes représentations sémantiques des actes illocutionnaires qu'ils désignent. L'élaboration des représentations sémantiques des six actes illocutionnaires impliqués dans cette étude (SUGGÉRER, RECOMMANDER, CONSEILLER, SUGGEST, RECOMMEND, ADVISE) a permis de cerner des éléments essentiels de ces actes. Par exemple, ces représentations évoquent l'envie du locuteur de faire croire au destinataire que sa proposition est nécessaire/bonne pour celui-ci (*L ‹penser que P est nécessaire/bon pour D›*) ou la liberté d'action de la part du destinataire (*L ‹dire à D Pouvoir faire P›*). Elles ont également permis d'identifier d'autres caractéristiques de ces actes illocutionnaires, comme l'effet perlocutionnaire saillant – l'attente de la part du locuteur de la reconnaissance de sa proposition – ainsi que la différence entre une suggestion sollicitée et non sollicitée.

Quant aux formes verbales, le sémantisme de celles-ci interagit avec des éléments spécifiques du sémantisme des verbes illocutionnaires, participant ainsi au déclenchement d'une interprétation spécifique. Il est intéressant de noter que, généralement, les verbes faisant partie de cette étude se comportent plus ou moins de la même façon lors de leur interaction avec les formes verbales puisque les éléments en jeu relèvent des éléments qui leur sont communs. L'activation d'une fonction donnée, en plus de l'interaction entre le sémantisme des formes verbales et le sémantisme du verbe illocutionnaire suggestif, dépend également d'autres éléments du cotexte et du contexte spécifique de l'acte qui contribuent à des effets de renforcement ou d'atténuation de la force de la suggestion, par exemple.

Les fonctions sémantiques et discursives de certaines de ces interprétations sont assez prévisibles. Ceci est notamment le cas avec le *présent*. L'interaction entre le sémantisme

temporel du *présent*, affirmant l'existence du procès désigné par le verbe et situant ce procès temporellement, par défaut, dans le présent du locuteur, interagit avec le « vouloir dire » de ce dernier activant ainsi une fonction performative. La force de la suggestion peut être renforcée au moyen d'un élément soulignant la légitimité du locuteur ou le raisonnement qui sous-tend la suggestion, c'est-à-dire, pourquoi elle est nécessaire/bonne pour le destinataire. Lorsque le locuteur évoque la liberté d'action du destinataire, cela peut servir à atténuer la suggestion. Inversement, cela peut également renforcer une suggestion en activant une interprétation qui s'approche plus d'une mise en garde ou comme ayant une force directive.

Lorsqu'une suggestion est évoquée au moyen du *passé composé*, il s'agit non plus d'une valeur performative, mais d'une assertion concernant cette suggestion appartenant au passé. Le *passé composé*, une forme verbale qui véhicule une valeur d'accompli, permet une vision rétrospective du procès dénoté par le verbe, activant une focalisant sur l'état résultant de celui-ci. Trois grandes catégories de valeurs ressortent de l'interaction entre cette forme verbale et les verbes illocutionnaires suggestifs : 1) une assertion concernant la légitimé du locuteur ainsi que de la proposition avancée, 2) une assertion avec un effet de reproche lié à l'inaction lorsque l'action est encore possible et 3) une assertion avec un effet de reproche lié à l'inaction lorsque l'action n'est plus possible.

Le *plus-que-parfait* mobilise, la valeur d'accompli ainsi que celle de l'inactuel, activant une interprétation d'antériorité, avec la notion d'un passé aperçu comme « éloigné ». En interaction avec les verbes illocutionnaires suggestifs, les valeurs mobilisées par cette forme verbale peuvent participer à un effet de renforcement de la validité de la proposition et du locuteur. En focalisant sur le fait qu'une suggestion qui était valide dans le passé « éloigné » et demeure valide au moment de l'interaction, il y a l'affirmation qu'il s'agit d'une proposition qui mérite d'être considérée. Les valeurs mobilisées par cette forme verbale contribuent également à l'activation d'un effet réprobateur lié à l'inaction du destinataire concernant l'effet

perlocutionnaire attendu, en soulignant le fait que le destinataire a eu suffisamment de temps pour agir.

Le *Simple Present* participe généralement à l'activation d'une fonction qui est semblable à celui du *présent* français : la fonction performative. La force de la suggestion peut également être atténuée ou renforcée par l'évocation de la légitimité du locuteur, le raisonnement sous-jacent à la suggestion, ou la liberté d'action du destinataire. Nous avons également constaté des cas où cette forme verbale mobilise des valeurs déclenchant une fonction d'assertion sur une habitude, notamment en présence des adverbes de fréquence.

Une particularité du système verbal anglais par rapport à celui du français est la grammaticalisation de l'aspect *Progressive*. Le *Present Progressive*, n'active pas une interprétation performative comme le *Simple Present,* mais participe à la construction d'une interprétation métaillocutionnaire. L'aspect progressif permet de saisir un procès dans son déroulement, et s'interprète, avec les verbes illocutionnaires suggestifs, comme *je te dis que je suis en train de te suggérer*. Cette focalisation met l'accent sur ce qui est en train de se faire en le contrastant avec ce qui n'est pas en train de faire. De nombreux exemples du corpus montrent ce mécanisme avec des énoncés comme *I am not telling you what to do, I am recommending you do something*. La valeur métaillocutionnaire accentue la force de la proposition sur laquelle porte l'assertion du locuteur, et ce renforcement se trouve soutenu par d'autres éléments comme l'évocation de la légitimité du locuteur ou le raisonnement sous-jacent à la suggestion. Une amplification de la force de la suggestion à l'origine de l'énoncé peut également avoir lieu grâce à ce mécanisme d'insistance sur ce qui est en train de se faire réduisant ainsi la liberté d'action du destinataire.

Le *Present Perfect* interagit d'une manière particulièrement intéressante avec les trois verbes de notre étude. Cette forme verbale mobilise la valeur d'accompli avec une nuance spécifique : la pertinence présente. Lors de l'interaction entre les verbes suggestifs et cette forme verbale, il y a la fonction d'une assertion concernant l'effet perlocutionnaire attendu où

l'action du destinataire est encore possible, en raison de la pertinence présente. Il existe un effet de reproche pouvant être activé lié à l'inaction du destinataire soupçonnée ou constatée.

Avec le *Simple Past*, il y a une séparation totale entre le présent du locuteur et la suggestion évoquée au moyen de cette forme verbale, à cause de la valeur de scission avec le présent qu'elle mobilise. Le *Simple Past* active une fonction d'assertion et il permet non seulement d'affirmer l'existence d'une suggestion dans le passé, mais aussi d'identifier son auteur. Cette identification accentue la légitimité du locuteur tout comme la validité de la suggestion en elle-même. Cette légitimité peut être renforcée au moyen d'une explication ou d'une clarification concernant la proposition. Lorsque l'inaction du destinataire est évoquée, un effet de reproche lié au choix du destinataire, autant dans le cas où l'action est encore possible que dans celui où elle n'est plus possible est activé.

Semblable au *plus-que-parfait*, le *Past Perfect* évoque également un passé « éloigné » en mobilisant les valeurs d'accompli et de scission avec le présent. Comme le *Simple Past*, le *Past Perfect* active la fonction d'assertion portant sur la légitimé du locuteur et de la suggestion, tout en renforçant l'aspect temporel de cette légitimité. Le fait qu'un locuteur avait avancé une suggestion valide dans un passé « éloigné » sert à prouver d'une certaine façon sa légitimité, surtout lorsque la proposition en question conserve sa validité au moment présent. Les valeurs mobilisées par cette forme verbale participent également à l'activation d'un effet de reproche lié à l'inaction soupçonnée ou constatée du destinataire.

Pour répondre à la troisième question de recherche concernant les interactions dans une perspective comparative, nous avons constaté qu'il existe des ressemblances et des divergences entre les fonctions activées au moyen de ces formes verbales en français et en anglais. Cela n'est pas étonnant compte tenu du fait qu'il est question de deux systèmes verbaux distincts et que le choix des formes verbales à étudier a été fait selon justement des divergences entre les deux.

Le *présent* et le *Simple Present*, lors de leur interaction avec les verbes suggestifs, activent tous les deux la fonction de la performativité. Il est également intéressant de noter que, dans les deux cas, il existe des façons similaires de renforcer ou d'atténuer la force de la proposition. Il y a également une similitude entre le *plus-que-parfait* et le *Past Perfect* : tous les deux mobilisant les valeurs d'accompli et de scission avec l'actuel. Les fonctions activées en interaction avec les verbes illocutionnaires suggestifs se ressemblent également, que ce soit une assertion concernant la validité de la suggestion et de la proposition ou une assertion avec un effet de reproche lié à l'inaction soupçonnée ou constatée.

Le *Present Progressive* est sans équivalence directe en français et sa fonction métaillocutionnaire est unique. Il y a des expressions permettant d'activer cette interprétation en français, comme *être en train* de, mais elles ne font pas partie de cette étude.

Les comparaisons les plus intéressantes sont entre le *passé composé,* le *Simple Past* et le *Present Perfect*. Il existe des points communs entre ces formes verbales – les trois formes mobilisent des valeurs participant à la construction d'une interprétation temporelle du passé, le *passé composé* et le *Present Perfect* au moyen de la valeur d'accompli qui sous-entend l'accomplissement du procès désigné par le verbe, et le *Simple Past* par la valeur de scission avec le présent. Or, comme la valeur d'accompli est nuancée pour le *Present Perfect*, en activant une valeur de pertinence présente, cela impacte les interprétations susceptibles d'être activées. Le *passé composé* et le *Simple Past* participent, tous les deux, à l'activation de la fonction d'assertion concernant la validité du locuteur et de sa proposition. Le *passé composé*, le *Present Perfect* et le *Simple Past* contribuent tous les trois à activer un effet de reproche lié à l'inaction, mais d'une manière différente et dans des situations différentes. Pour le *passé composé,* il est question d'une affirmation concernant l'état résultant de la proposition, et cette assertion peut porter sur une suggestion que le destinataire peut encore prendre en compte ou pas. Dans le cas du *Present Perfect* il s'agit de la pertinence présente du procès désigné par le verbe – l'effet perlocutionnaire attendu – et seulement lorsque l'action par le destinataire est encore possible.

Le *Simple Past*, quant à lui, mobilise des valeurs permettant d'insister sur la légitimité de la proposition. Une suggestion qui est légitime doit être prise en compte, ou avoir été prise en compte si l'action n'est plus possible.

Finalement, il est intéressant de noter que le *passé composé* et le *plus-que-parfait* ainsi que le *Past Perfect*, le *Present Perfect* et le *Simple Past* participent à l'activation des fonctions semblables. Cela n'est pas étonnant puisqu'ils mobilisent en partie, les mêmes valeurs – la valeur d'accompli dans le cas du *passé composé* et du *plus-que-parfait* et du *Past Perfect* et du *Present Perfect* (bien qu'elle soit nuancée d'une manière particulière dans le cas du *Present Perfect*) ainsi que la valeur de scission avec l'actuel dans le cas du *Simple Past* et du *Past Perfect*.

2. IMPLICATIONS THÉORIQUES

Grâce à l'observation de l'interaction entre le sémantisme des formes verbales et le sémantisme des verbes suggestifs, il est possible d'expliquer les raisons pour lesquelles ces certaines formes verbales participent à l'activation de certaines interprétations. Par exemple, nous pouvons expliquer pourquoi l'énoncé *I have suggested you contact your doctor* semble plus agressif que l'énoncé *I suggested you contact your doctor* : dans le premier cas, il est question de l'activation d'un effet lié à l'effet perlocutionnaire attendu tandis que dans le deuxième cas, il s'agit d'une affirmation de la légitimité de cette proposition et de la personne l'ayant avancée. Il existe une richesse dans ces interactions et il est possible de rendre compte des mécanismes en jeu favorisant une interprétation plutôt qu'une autre.

Les résultats de cette étude permettent de comprendre, avec plus de profondeur, les systèmes verbaux de ces deux langues et confirment que les informations aspecto-temporelles véhiculées par ces formes verbales participent à la construction de fonctions sémantiques et discursives qui dépassent le domaine de la temporalité et de l'aspectualité. En poursuivant le travail portant sur l'aspect lexical des verbes, cette étude montre également l'utilité de considérer le sémantisme des verbes illocutionnaires afin de mieux appréhender leur interaction

avec les formes verbales. Lors de l'interprétation, ni l'un ni l'autre ne peut être considéré d'une façon isolée, ils ne prennent du sens qu'en interaction.

Dans le cadre des sciences du langage, ces résultats renforcent l'utilité d'appréhender la signification linguistique comme le fruit d'interactions, notamment en appuyant les avantages de la SPA. En représentant les noyaux des actes illocutionnaires désignés par les verbes suggestifs de notre étude, il a été possible de rendre compte des valeurs activées lors de l'interaction avec les formes verbales.

D'une façon appliquée, les résultats de ce travail peuvent être utiles pour ceux qui veulent profiter de la puissance possible des mots, comme dans le cadre de la communication, des publicités, etc. En comprenant les fonctions pouvant être activées au moyen de l'interaction de ces formes verbales et de ces verbes, il est possible de fabriquer un message visant un certain objectif.

En particulier, les remarques comparatives éclaircissent les similitudes ainsi que les différences entre le français et l'anglais d'une façon quelque peu différente. Une sensibilisation de l'existence de ce genre de différences, liées aux fonctions sémantiques et discursives des formes verbales, est utile non seulement pour la didactique des langues étrangères, mais également pour la traduction.

Comme nous l'avons signalé dans l'introduction de ce travail, notre objectif n'était pas de faire de l'analyse du discours, donc nos résultats ne nous permettent pas d'élaborer au sujet de la caractérisation du discours. Cependant, les résultats de notre étude, en plus de participer d'une part à la construction de la sémantique interactionnelle (Galatanu, 2014b; Galatanu, Bellachhab, et Cozma, à paraître), peuvent d'autre part, intéresser la sémantique discursive (Longhi, 2011; Veniard, 2013; Longhi et Sarfati, 2014; Garric, 2014).

Avant tout, notre intérêt est théorique : nous ne sommes pas en mesure d'évoquer la fréquence d'activation d'une fonction sémantique ou discursive donnée ni de faire de telles comparaisons entre les deux langues.

La limite principale de ce travail, que nous avons déjà évoquée, concerne nos deux corpus. D'abord, pour des raisons pratiques, nous avons dû limiter leur taille. Les résultats décrits dans ce travail ne sont donc valables que pour les corpus que nous avons étudiés et nous ne prétendons pas qu'ils sont exhaustifs et représentatifs de chaque fonction sémantique et discursive possible en anglais et en français. Ensuite, puisque les corpus sont constitués de fils de discussion provenant de forums sur Internet, il nous est impossible de connaitre l'identité linguistique de chaque intervenant. Néanmoins, dans le monde actuel, l'interaction entre locuteurs de langues et de cultures différentes est une réalité omniprésente. Cela est le cas pour le français et encore plus pour l'anglais qui est, actuellement, la *lingua franca* d'Internet. Les fils de discussion qui constituent notre corpus représentent de véritables discussions qui ont eu lieu entre des locuteurs réels. Il est important de prendre en considération cette utilisation de la langue, à mi-chemin entre l'écrit et l'oral, surtout que de nos jours, elle représente une manière très fréquente d'interaction. Les résultats de notre étude ne portent pas sur une variété d'anglais ou de français spécifique, mais sur l'anglais et le français des locuteurs ayant la maîtrise d'un locuteur natif tels que nous les trouvons utilisés dans les forums sur Internet.

Ce travail est loin d'être complet. Comme pour tout travail de thèse, il fallait faire des choix et s'imposer des limites. Nous avons dû faire des choix quant aux verbes à inclure dans cette étude et aux formes verbales à considérer. En plus, nous nous sommes concentrée uniquement sur la première personne de l'indicatif. Afin de continuer ce travail, nous proposons les pistes pour les travaux futurs suivants :

- À l'heure actuelle, nous envisageons de confirmer les résultats de ce travail en les testant avec des locuteurs natifs. Nous souhaitons proposer aux participants des situations tirées de notre corpus, où il y a un locuteur (*Utilisateur*) et un destinataire (*Vous*). Afin de cerner leurs interprétations, il y aurait une question portant sur la manière dont ils

perçoivent le locuteur ainsi que leur ressenti en tant que destinataire au moyen d'un choix d'adjectifs tout en leur donnant la possibilité d'en proposer d'autres.

- À moyen terme, nous souhaitons étendre notre étude pour inclure d'autres formes verbales, notamment le *conditionnel*, qui était présent dans les exemples constituant le corpus et qui, à notre avis, interagit d'une manière intéressante avec les verbes illocutionnaires *suggestifs*.

- Nous souhaitons également considérer d'autres verbes illocutionnaires performatifs afin d'observer leur interaction avec les formes verbales. Dans le cas du *Present Perfect* par exemple, avec certains verbes, où il y a un effet perlocutionnaire attendu semblable à celui que nous avons constaté pour les verbes illocutionnaires *suggestifs*, comme *to invite*, *to offer*, nous nous attendons à voir des fonctions semblables. Or dans d'autres cas, comme, *to promise*, nous nous attendons à constater des fonctions différentes.

- À long terme, nous aimerions étudier l'interaction entre les formes verbales et les verbes illocutionnaires dans d'autres langues, notamment avec des attentes culturelles, concernant, par exemple, le rôle social des suggestions, sensiblement différentes du français et de l'anglais. Belyaeva (1996) et Wierzbicka (2012), entre autres, constatent que cet acte est conçu très différemment par les Russophones que par les Anglophones. Il serait intéressant d'approfondir cette observation en explorant les interactions entre le sémantisme des formes verbales et le sémantisme des verbes illocutionnaires suggestifs entre ces deux langues.

3. REMARQUES FINALES

Les éléments grammaticaux d'une langue, comme les formes verbales, sont porteurs de signification linguistique. La tendance générale est de se concentrer principalement sur leur

sémantisme aspecto-temporel, certes essentiel, ayant comme conséquence que toute autre possibilité interactionnelle est reléguée au second plan. Certains considèrent qu'une forme verbale, soit communique des informations aspecto-temporelles concernant le fait désigné par le verbe, par exemple pour situer le fait dans le temps, soit, lorsqu'il est évident que la situation d'emploi ne correspond pas aux informations aspecto-temporelles communiquées, véhicule des effets comme de la politesse.

Ce travail met en évidence l'utilité de considérer les formes verbales depuis la perspective de l'interaction. La SPA permet de théoriser cette interaction et de rendre compte, d'une façon utile, la manière dont l'interaction permet de favoriser l'activation de certaines interprétations plutôt que d'autres. Pour les verbes illocutionnaires suggestifs, nous avons pu constater qu'il existe des fonctions sémantiques et discursives activées par l'interaction entre les formes verbales et les verbes ce qui affirme notre hypothèse de départ.

L'apport de cette thèse est de souligner que, dans le cas des verbes de communication orale, il est nécessaire de considérer l'interaction entre le sémantisme de la forme verbale en question et le sémantisme du verbe afin de pouvoir rendre compte de l'interprétation ainsi activée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abolfathiasl H. et Abdullah A. N. (2013). Pragmatic strategies and linguistic structures in making 'suggestions': Towards comprehensive taxonomies. *International Journal of Applied Linguistics & English Literature*, 2(6), 236-241. doi : 10.7575/aiac.ijalel.v.2n.6p.236

Amato, S. et Boutin, E. (2013). Rites d'interaction et fourms de discussion en ligne. *Les Cahiers du numérique*, 3(9), 135-159. doi : 10.3166/LCN.9.3-4.135-159

Anscombre, J-C. (1995). La théorie des topoï : sémantique ou rhétorique ? *Hermès*, 15, 185-198. doi : 10.4267/2042/15167

Anscombre, J-C. (2001). Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes. *Langages*, 35(142), 57-76. doi : 10.3406/lgge.2001.883

Anscombre, J-C. (2011). *Sens et référence : des topoï à la théorie des stéréotypes*. Intervention présenté le 21 juin 2011 à l'Université de Paris-Sorbonne, France. Repéré à http://determinants.free.fr/textesatelierjuin11/Topoianscombre2011.pdf

Anscombre, J-C. et Ducrot, O. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Pierre Mardaga.

Apothéloz, D. et Combettes, B. (2011). Saillance et aspect verbal : le cas du plus-que-parfait. Dans O. Inkova (dir.), *Saillance. Aspects linguistiques et communicatifs de la mise en évidence dans un texte*, (vol 1, p. 225-246). Besançon : Presses de l'Université de Franche Comté.

Aumayn, E., Chan, J. et Hayes, C. (2011). Reconstruction of threaded conversations in online discussion forums. *Proceedings of the fifth international AAAI conference on weblogs and social media*, Barcelone, Espagne. Repéré à http://www.aaai.org/ocs/index.php/ICWSM/ICWSM11/paper/view/2840

Austin, J. L. (1962/1975). *How to do things with words* (2nd ed.). J. O. Urmson et M. Sbisá (dir). Cambridge, MA : Harvard University Press.

Austin, J.L. (1970). *Quand dire, c'est faire* (Traduit par G. Lane). Paris : Éditions du Seuil.

Bach, E. (1981). On time, tense, and aspect: An essay in English metaphysics. Dans P. Cole (dir.), *Radical pragmatics* (p. 63-81). New York : Academic Press.

Bach, K. (2011). Grice. Dans B. Lee (dir.), *Philosophy of Language: The Key Thinkers* (p.179-198). London : Continuum.

Bach, K. et Harnish, R. M. (1979). *Linguistic communication and speech acts*. Cambridge, MA : MIT Press.

Banerjee, J. et Carrell, P. L. (1988). Tuck in your shirt, you squid: suggestions in ESL. *Language Learning*, 38, 313-364. doi : 10.1111/j.1467-1770.1988.tb00416.x

Beaudouin, V. et Velkovska, J. (1999). Constitution d'un espace de communication sur Internet (forums, pages personnelles, courrier électronique...). *Réseaux*, 17(97), 121-177. doi : 10.3406/reso.1999.2169

Beauzée, N. (1767). *Grammaire générale, ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servire de fondement à l'étude de toutes les langues*. Paris : J. Barbou.

Beebe, L., Takahashi, T., et Uliss-Weltz, R. (1990). Pragmatic transfer in ESL refusals. Dans R. Scarcella, E. Andersen, et S. Krashen (dir.), *On the development of communicative competence in a second language* (p. 55-73). New York : Newbury House.

Bellachhab, A. (2012). *Représentation sémantico-conceptuelle et réalisation linguistique. L'excuse en classe de FLE au Maroc*. Bruxelles : Peter Lang.

Belyaeva, Y. (1996). Advice and soviet. A cross-cultural perspective on speech acts. *Proceedings of the twenty-second annual meeting of the Berkely Linguistics Society: General Session and parasession on the role of learnability in grammatical theory*, 22(1), 13-34.

Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale* (vol I). Paris : Gallimard.

Blum-Kulka, S. et Olshtain, E. (1984). Requests and apologies: a cross cultural study of speech act realization patterns (CSSARP). *Applied Linguistics*, 5/3, 196-213. Repéré à http://socling.genlingnw.ru/files/smrp/CSARP%20Blum-Kulka.pdf

Blum-Kulka, S., House, J., et Kasper, G. (1989). *Cross-cultural pragmatics: Requests and apologies*. Norwood, NJ : Ablex.

Bolinger, D. (1977). *Meaning and Form*. London : Longman.

Brown, P. et Levinson, S. (1987/1978). *Politeness: Some universals in language usage*. Cambridge : Cambridge University Press.

Carel, M. (1992). *Vers une formalisation de la théorie de « l'argumentation dans la langue »* (Thèse de doctorat). EHESS, Paris, France.

Carel, M. (2011). La polyphonie linguistique, *Transposition*, 1. Repéré à http://transposition.revues.org/365

Carel, M. et Ducrot, O. (1999). Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative. *Langue française*, 123, 6-26. doi : 10.3406/lfr.1999.6293

Carel, M. et Ducrot, O. (2009). Mise au point sur la polyphonie. *Langue française*, 164, 33-44. doi : 10.3917/lf.164.0033

Chamani, F et Zareipur, P. (2010). Cross-Cultural Study of Apologies in British English and Persian. *Concentric: Studies in Linguistics*, 36(1), 133-153. Repéré à http://www.concentric-linguistics.url.tw/upload/articlesfs24140210110984775.pdf

Combettes, B. (2008). Cohérence discursive et faits de langue : le cas du plus-que-parfait. *VERBUM XXX*, 2-3, 181-197. Repéré à http://www.atilf.fr/IMG/pdf/verbum/Verbum_XXX_2-3_4_Combettes.pdf

Comrie, B. (1976). *Aspect*. Cambridge, Angleterre : Cambridge University Press.

Cozma, A. M. (2010). La construction discursive de la signification : le point de vue argumentatif. *Synergies Roumanie*, 5, 155-175.

Cozma, A. M. (2012). Fondements sémantiques et réalisations linguistiques de l'acte de langage REPROCHER. *Signes, Discours et Sociétés*, 9. Repéré à http://www.revue-signes.info/docannexe.php?id=2905

Culioli, A. (1976). Transcription du Séminaire de D.E.A. de M.A. Culioli : Recherche en linguistique, théorie des opérations énonciatives. Paris : Département de recherches linguistiques, Université de Paris 7.

Culpeper, J. (1996). Towards an anatomy of impoliteness. *Journal of Pragmatics*, 25, 349-367. doi : 10.1016/0378-2166(95)00014-3

Culpeper, J. (2011). *Impoliteness: Using language to cause offense*. Cambridge : Cambridge University Press.

Damourette, J et Pichon, E. (1911-1936). *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française*. Paris : d'Arteny.

Danblon, E. (2000). Le conseil dans la théorie de la politesse : réflexion autour de la notion de désir altruiste. Dans M. Wauthion, A. C. Dimon (dir.), *Politesse et idéologie : Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles* (p. 45-51). Louvain : Peeters, BCILL.

DeCapua, A. et Dunham, J. F. (1993). Strategies in the discourse of advice. *Journal of Pragmatics*, 20(4), 519-530. doi : 10.1016/0378-2166(93)90014-G

Dostie, G. (2004). *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*. Bruxelles : De Boeck/Duculot.

Doyle-Lerat, S. (2014). Un rappel rassurant ou menaçant ? Le rôle des facteurs contextuels. *Scolia*, 27, 97-118.

Doyle-Lerat, S. (2015). N'oubliez pas ! Don't forget! Une étude comparative des actes RAPPELER et REMIND. *Signes, Discours et Société*, Numéro spécial, Sémantique des possibles argumentatifs et analyse linguistique du discours. Hommage à Olga Galatanu. Répéré à http://www.revue-signes.info/document.php?id=3890

Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.

Ducrot, O. (1995). Topoï et formes topiques. Dans J. C. Anscombre (dir.), *La théorie des topoï* (p. 85-89). Paris : Kimé.

Edmonson, W., et House, J. (1981). *Let's talk and talk about it: A pedagogic interactional grammar of English*. Munich : Urban & Schwarzenberg.

Farnia, M., Sohrabie, A. et Sattar, H. Q. A. (2014). A Pragmatic Analysis of Speech Act of Suggestion among Iranian Native Speakers of Farsi. *Journal of ELT and Applied Linguistics (JELTAL)*, 2(2). Repéré à http://www.jeltal.com/yahoo_site_admin/assets/docs/4.130121113.pdf

Filip, H. (2012). Lexical Aspect. Dans R. Binnick (dir.), *The Oxford Handbook of Tense and Aspect* (p.721-751), Oxford : Oxford University Press.

Fourquet, J. (1950). La notion de verbe. *Journal de Psychologie*, 43, 74-98.

Fradin, B. (1984). Anaphorisation et stéréotypes nominaux. *Lingua*, 64, 325-369. doi : 10.1016/0024-3841(84)90067-6

Frege, G. (1892/1971). *Écrits logiques et philosophiques* (Traduit par C. Imbert). Paris : Seuil.

Galatanu, O. (1984). *Actes de langage et didactique des langues étrangères*. Bucarest : TUB (Presses Universitaires de Bucarest).

Galatanu, O. (1988). *Interprétants sémantiques et interaction verbale*. Bucarest : TUB (Presses Universitaires de Bucarest).

Galatanu, O. (1992). Les connecteurs pragmatiques en français et en roumain. Dans *Actes du XIXème Congrès International de Linguistique et Philologie romanes* (p. 449-457). Santiago de Compostela : Fundación "Pedro Barrié de la Maza, Conde de Fenosa", Coruña.

Galatanu, O. (1997). Pour une analyse confrontative dese analyse confrontative des "holophrases" dans les langues Romanes. *LIDIL* 14, 155-165.

Galatanu, O. (1999). Le phénomène sémantico-discursif de déconstruction – reconstruction des topoï dans une sémantique argumentative intégrée. *Langue Française*, 123, 41-51. doi : 10.3406/lfr.1999.6295

Galatanu, O. (2000). Langue, discours et systèmes de valeurs. Dans F. Suomela-Salmi (dir.), *Curiosités linguistiques* (p. 80-102). Turku, Finlande : Presses Universitaires de Turku.

Galatanu, O. (2002). La sémantique des possibles argumentatifs et ses enjeux pour l'analyse de discours. Dans M.J. Salinero Cascante et I. Inarrea Las Veras (dir.), *Actes du congrès international d'études françaises, La Rioja, Croisée des chemins, 7-10 mai 2002* (vol II, p. 213-225). Logroño, Espagne.

Galatanu, O. (2009). L'analyse du discours dans la perspective de la Sémantique des possible argumentatifs : les mécanismes sémantico-discursifs de construction du sens et de reconstruction de la signification lexicale. Dans N. Garric, J. Longhi (dir.), *L'analyse linguistique de corpus discursifs* (p. 46-68). Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise-Pascal.

Galatanu, O. (2011a). Les valeurs affectives des marqueurs discursifs « illocutionnaires » en français et en anglais. Les « holophrases » : une approche sémantico-discursive. Dans S. Hancil (dir.), *Marqueurs discursifs et subjectivités* (p. 173-189). Rouen : PURH.

Galatanu, O. (2011b). « Hybridation culturelle », « contamination discursive » et « hybridité sémantique ». Dans E. Suomela-Salmi et Y. Gambier (dir.), *Hybridité discursive et culturelle* (p. 131-151). Paris : L'Harmattan.

Galatanu, O. (2012a). De la menace illocutionnaire aux actes illocutionnaires « menaçants ». Pour une sémantique de l'interaction verbale. *Studii de lingvistică*, 2, 59-79. Repéré à http://studiidelingvistica.uoradea.ro/docs/2-2012/pdf_uri/Galatanu.pdf

Galatanu, O. (2012b). Hybridation culturelle, hybridité sémantique et violence verbale. Dans P Marillaud et R. Gauthier (dir.), *La mauvaise parole*. *Actes du colloque international d'Albi-Langage et Signification* (p. 73-88). Toulouse : Le Mirail.

Galatanu, O. (2013). Introduction à l'étude du concept et de singification lexicale de francophonie. Construction d'un concept, activation d'un lien dénominatif, ou désination d'un « objet social » ? Dans O. Galatanu, A. M. Cozma et V. Marie (dir.), *Sens et singification dans les espaces francophones*. *La construction discursive du concept de francophonie* (p. 15-40). Bruxelles : Peter Lang.

Galatanu, O. (2014a). Les valeurs affectives et polyphoniques des marqueurs discursifs dans la zone illocutionnaire des actes rassurants. *Revue roumaine de la linguistique*, 3, 225-246. Repéré à http://www.lingv.ro/images/RRL%203%202014%20art01Galatanu.pdf

Galatanu, O. (2014b). Les interfaces d'une sémantique de l'interaction verbale : la complexité sémantico-pragmatique des actes rassurants. *Scolia*, 27, 13-32.

Galatanu, O. et Bellachhab, A. (2010). Valeurs modales de l'acte « insulter » et contextes culturels : une approche à l'interface des représentations sémantiques et des représentations culturelles. *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 28, 123-150.

Galatanu, O. et Bellachhab, A. (2011). Ancrage culturel sémantique et conceptuel des actes de langage. Dans H. de Fontenay, D. Groux, G. Leidelinger (dir.), *Classe de langue et culture(s) : vers l'interculturalité ? Les actes du colloque « L'intégration de la culture en classe de langue : théorie, formation et pratique », 14-16 octobre 2010, Montréal Université McGill* (p. 141-160). Paris : L'Harmattan.

Galatanu, O., Cozma, A. M., et Fravalo, L. (2014). Les valeurs sémantico-pragmatiques de « je t'explique », « je m'explique » et les représentations sémantiques des verbes « expliquer » et « a explica ». Dans A. Gautier, Antoine, L. Pino Serrano, C. Valcárcel Riveiro, et D. Van Raemdonck (dir.), *ComplémentationS* (p. 277-294). Bruxelles : Peter Lang.

Galatanu, O., Bellachhab, A. et Cozma, A. M. (dir.) (à paraître). *La sémantique de l'interaction verbale I : les actes et les verbes <remercier> et <reprocher>*. Bruxelles : Peter Lang.

Garric, N. (2014). De la manipulation de données expérimentales à la construction interdiscursive de représentations identitaires. *Signes, Discours et Société*, 13. Répéré à http://www.revue-signes.info/document.php?id=3524

Ghio, G. (2012). *Grammaire linguistique de l'anglais contemporain*. Paris : Belin.

Goffman, E. (1967/2005). *Interaction ritual: Essays on face to face behavior*. New Brunswick, NJ : Transaction Publishers.

Gosselin, L. (2007). De la distinction entre la dimension temporelle de la modalité et la dimension modale de la temporalité. *Cahiers de praxématique*, 47, 21-52. Repéré à http://praxematique.revues.org/519

Grevisse, M et Goose, A. (1993). *Le Bon Usage* (13e édition). Paris : Duclot.

Grice, H. P. (1957/1989). *Studies in the way of words*. Cambridge, MA : Harvard University Press.

Guillaume, G. (1933). Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe. Esquisse d'une théorie psychologique de l'aspect. *Journal de psychologie*, janvier-avril 1933, 355-368. Réimprimé en Guillaume, G. (1964). Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe. Esquisse d'une théorie psychologique de l'aspect. Dans G. Guillaume (R. Valin, dir.), *Langage et science du langage* (p. 46-58). Paris : Nizet.

Hacquard, V. (2006). *Aspects of modality*. (Thèse de doctorat). Massachusetts Institute of Technology, USA.

Hamm, F. and Bott, O. (2014). Tense and Aspect. Dans E. N. Zalta (dir.), *The Stanford encyclopedia of philosophy* (Spring 2014 edition). Repéré à http://plato.stanford.edu/archives/spr2014/entries/tense-aspect/.

Hardin, K. (2010). Trying to persuade: speech acts in the persuasive discourse of intermediate Spanish learners. Dans K. A. McElhanon et G. Reesink (dir.), *A Mosaic of languages and cultures: studies celebrating the career of Karl J. Franklin* (p. 155-179). Dallas, TX : SIL International.

Hewings, M. (1999). *Advanced Grammar in Use*. Cambridge : Cambridge University Press.

Hewson, J. (2012). Tense. Dans R. Binnick (dir.), *The Oxford Handbook of Tense and Aspect* (p. 507-535). Oxford : Oxford University Press.

Hinkel, E. (1994). Appropriateness of advice as a L2 solidarity strategy. *RELC Journal*, 25, 71-93. doi : 10.1177/003368829402500205

Hinkel, E. (1997). Appropriateness of advice: DCT and multiple choice data. *Applied Linguistics*, 18(1), 1-26. doi : 10.1093/applin/18.1.1

Holt, J. (1943). *Études d'aspect*. Copenhague : Universitetsforlaget i Aarhus ejnar munksgaard.

Horn, L. (1984). Toward a new taxonomy of pragmatic inference: Q-based and R-based implicature. Dans D. Schiffrin (dir.) *Meaning, form and use in context (GURT '84)* (p.11-42). Washington : Georgetown University Press.

Huddleston, R. (2002). The verb. Dans R. Huddleston et G. Pullum (dir). *The Cambridge grammar of the English language* (p. 71-212). Cambridge : Cambridge University Press.

Huddleston, R. et Pullum, G. (2002). *The Cambridge grammar of the English language*. Cambridge : Cambridge University Press.

Hundt, M. et Smith, N. (2009). The present perfect in British and American English: Has there been any changes recently? *ICAME Journal*, 33, 45-60. Repéré à http://clu.uni.no/icame/ij33/ij33-45-64.pdf

Imbs, P. (1960). *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Paris : Klincksieck.

Jiang, X. (2006). Suggestions: What should ESL students know? *System*, 34, 36-54. doi : 10.1016/j.system.2005.02.003

Kaplan, A. et Haenlein, M. (2012). Social media: back to the roots and back to the future. *Journal of Systems and Information Technology*, 14(2), 101-104. doi : 10.1108/13287261211232126

Katz, G. (2003). A modal account of the English Present Perfect puzzle. Dans R. Young et Y. Zhou (dir.), *SALT XIII* (p. 145-161). Ithaca, NY : Cornell University.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). *Le discours en interaction*. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2008). *Les Actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Paris : Armand Colin.

Keromnes, Y. (2013). Le plus-que-parfait dans le récit, une étude trilingue : sens, morphologie et contexte. *Cahiers Chronos* 26, 77-93. Repéré à https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00925225/document

Kleiber, G. (1999). *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

Koester, A. (2002). The performance of speech acts in workplace conversations and the teaching of communicative functions. *System*, 30, 167-184. doi : 10.1016/S0346-251X(02)00003-9

Koike, D. A. (1994). Negation in Spanish and English suggestions and requests: Mitigating effects? *Journal of Pragmatics*, 21, 513-526. doi : 10.1016/0378-2166(94)90027-2

Korta, K. et Perry, J. (2012). Pragmatics. Dans E. N. Zalta (dir.), *The Stanford encyclopedia of philosophy (Winter 2012 edition)*. Repéré à http://plato.stanford.edu/archives/win2012/entries/pragmatics.

Krulatz, A. (2012). *Interlanguage pragmatics in Russian: The speech act of request in email* (Thèse de doctorat). University of Utah, USA.

Lakoff, R. (1973). The logic of politeness; Or, minding your p's and q's. Dans C. Corum, T. C. Smith-Stark et A. Weiser (dir.), *Papers from the ninth regional meeting of the Chicago linguistic society* (p. 292-305), Chicago : Chicago Linguistic Society.

Lapaire, J-R. et Rotgé, W. (2002). *Linguistique et grammaire de l'anglais*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.

Larreya, P and Rivière, C. (2010). *Grammaire explicative de l'anglais* (4e édition). Paris : Pearson.

Lauze, A. (2005). Quand le plus que parfait concurrence le passé simple : problèmes de tension et d'incidence. Dans G. J. Barcelo, A. Lauze et A. Patard (dir.), *De la langue au discours: l'un et le multiple dans les outils grammaticaux* (p. 143-156). Montpellier : PULM. Repéré à https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00291531/document

Leech, G. (1983). *Principles of pragmatics*. London and New York : Longman.

Lescano, A. (2011). La Théorie des blocs sémantiques. Une somme des notions. Document de travail. Repéré à http://alfredo.lescano.free.fr/tbs.pdf.

Levinson, S. (2000). *Presumptive meanings. The theory of generalized conversational implicature*. Cambridge, MA : MIT Press.

Li, E. S. H. (2010). Making suggestions: A contrastive study of young Hong Kong and Australian students. *Journal of Pragmatics*, 42(3), 598-616. doi : 10.1016/j.pragma.2009.07.014

Linde, M. (2009). How Polite Can you Get?: A Comparative Analysis of Interlanguage Pragmatic Knowledge in Spanish and Moroccan EFL University Students. *Porta Linguarum*, 12, 133-147. Repéré à http://www.ugr.es/~portalin/articulos/PL_numero12/9%20Angeles.pdf

Lindstedt, J. (2000). The perfect — aspectual, temporal and evidential. Dans O. Dahl (dir.), *Tense and aspect in the languages of Europe* (p. 365-383). Berlin/New York : Mouton de Gruyter.

Locher, M. et Watts, R. (2005). Politeness and relational work. *Journal of Politeness Research*, 1(1), 9-35. doi : 10.1515/jplr.2005.1.1.9

Longhi, J. (2011). *Visées discursives et dynamiques du sens commun*. Paris : l'Harmattan.

Longhi, J. et Sarfati, G-E. (dir.) (2014). *Les discours instituionnels en confrontations. Contribution à l'analyse des dicours instiutionnels et politiques*. Paris : l'Harmattan.

Martinet, A. (1979). *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris : Didier.

Martinez-Flor, A. (2005). A theoretical review of the speech act of suggesting: Towards a taxonomy for its use in FTL. *Revista Alicantina de Estudios Ingleses*, 18, 167-187. Repéré à http://rua.ua.es/dspace/bitstream/10045/5216/1/RAEI_18_08.pdf

Matsumura, S. (2001). Learning the rules for offering advice: A quantitative approach to second language socialization. *Language Learning*, 51(4), 635–679. doi : 10.1111/0023-8333.00170

McCawley, J. D. (1971). Tense and time reference in English. Dans C. J. Fillmore and D. T. Langendoen (dir.), *Studies in linguistic semantics* (p. 96-113). New York : Holt, Rinehart and Winston.

Meillet, A. (1921/1982). *Linguistique historique et linguistique générale I*. Paris : Champion.

Mel'čuk, I. (1993). *Cours de morphologie générale* (Tome 1). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Mila, P. (2012). *Étude empirique exploratoire de l'acte de langage "conseiller" et de son nominal à travers une perspective interlinguistique anglais (américain)/français* (Mémoire de Master). Université de Nantes, France.

Moeschler, J. (2001). Pragmatique. État de l'art et perspectives. *Marges linguistiques*, 1, 87-102. Repéré à http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/artml0000_ml.pdf

Mosès, S. (2001). Émile Benveniste et la linguistique du dialogue. *Revue de métaphysique et de morale*, 4(32), 509-525. doi : 10.3917/rmm.014.0509

Nishiyama, A. et Koenig, J. P. (2004). What is a perfect state? Dans B. Schmeiser, V. Chand, A. Kelleher et A. Rodriguez (dir.), *WCCFL 23 proceedings* (p. 101-113). Somerville, MA : Cascadilla Press.

Palmer, F. R. (1986). *Mood and modality*. Cambridge : Cambridge University Press.

Pishghadam, R., et Sharafadini, M. (2011). A contrastive study into the realization of suggestion speech act: Persian vs. English. *Canadian Social Science*, 7(4), 230-239. Repéré à http://www.cscanada.net/index.php/css/article/view/j.css.1923669720110704.360

Portine, H. (1995). Repérages et rôle de la géométrie dans l'analyse des temps verbaux. L'exemple de Beauzée. *Mathématiques et sciences humaines*, Tome 130, 5-26. Repéré à http://www.numdam.org/item?id=MSH_1995__130__5_0

Portine, H. (2012). Futur antérieur et conditionnel en français : Point référentiel, point de vue, linguistique et didactique des langues. Dans H. Portine et T. Šotra (dir.), *Les approches didactiques en (F)LE – un processus ouvert. Sur le temps et l'espace* (p. 55-82). Arras : Artois Presses Universitaires.

Putnam, H. (1975). The meaning of 'meaning'. *Philosophical papers* (Vol 2). Cambridge : Cambridge University Press.

Quirk, R., Greenbaum, S., Leech, G. et Svartvik, J. (1972/1980). *A grammar of contemporary English*. Essex : Longman.

Recanati, F. (1991). Du positivisme logique à la philosophie du langage ordinaire: Naissance de la pragmatique. Postface d'Austin, J. L. *Quand dire, c'est faire* (p. 185-203). Paris : Seuil.

Recanati, F. (2004). *Literal meaning*. Cambridge : Cambridge University Press.

Reichenbach, H. (1947/2005). Elements of symbolic logic. Dans I. Mani, J. Pustejovsky et R. Gaizauskas (dir.), *The language of time: A reader* (p. 71-78). Oxford : Oxford University Press.

Riegel, M., Pellat, J-C., et Rioul, R. (2009). *Grammaire méthodique du français* (3e édition). Paris : Presses universitaires de France.

Rose, M.C. (2013). *Pragmatic development of L2 Spanish proposals in planning talk* (Thèse de doctorat). Indiana University, USA.

Saussure, F de. (1916/1995). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.

Saussure, L de. (2010). Pragmatique procédurale des temps verbaux : la question des usages interprétatifs. Dans C. Vet, N. Flaux et D. Stosic (dir.), *Interpréter les temps verbaux* (129-160). Berne : Lang.

Saussure, L. de et Sthioul, B. (2005). Imparfait et enrichissement pragmatique. Dans P. Larrivée et E. Labeau (dir.), *Nouveaux développements de l'imparfait, Cahiers chronos* (p. 103-120). Amsterdam : Rodophi.

Schmidt, R. W. et Richards, J. C. (1980). Speech acts and second language learning. *Applied Linguistics*, 1(2), 129-157. doi : 10.1093/applin/I.2.129

Searle, J. (1969). *Speech acts*. Cambridge : Cambridge University Press.

Searle, J. (1972). *Les actes du langage* (Traduit par H. Pauchard). Paris : Hermann.

Searle, J. (1976). A classification of illocutionary acts. *Language in Society*, 5(1), 1-23. Repéré à http://www.jstor.org/stable/4166848

Searle, J. (1979). *Expression and meaning: Studies in the theory of speech acts*. Cambridge : Cambridge University Press.

Searle, J. (1982). *Sens et expression* (Traduit par J. Proust). Paris : Minuit.

Speaks, J. (2011). Theories of meaning. Dans E. Zalta (dir.), *The Standford encyclopedia of philosophy* (Summer 2011 edition). Repéré à http://plato.stanford.edu/archives/sum2011/entries/meaning.

Spencer-Oatey, H. (2005). (Im)politeness, face and perception of rapport. Unpackaging their bases and interrelationships. *Journal of Politeness Research*, 1, 95-119. doi : 10.1515/jplr.2005.1.1.95

Sperber, D. et Wilson, D. (1985). *Relevance: Communication and cognition*. Oxford : Blackwell.

Sperber, D. et Wilson, D. (1995). *Relevance: Communication and cognition* (2nd Edition). Oxford : Blackwell.

Sperber, D. et Wilson, D. (2002). Relevance theory. *UCL Working Papers in Linguistics*, 14, 249-287. Repéré à http://www.langsci.ucl.ac.uk/home/deirdre/papers.php

Sthioul, B. (1998). Le passé composé : une approche instructionnelle. Dans S. Vogeleer, A. Borillo, C. Vetters et M. Vuillaume (dir.), *Temps et discours* (p. 79-94). Louvain-la-Neuve : Peeters.

Tchagbale, Z. (2008). Des théories de la langue aux théories de la parole. Cours d'initiation à la théorie des opérations énonciatives. Repéré à http://www.ltml.ci/files/publications/Cours%20complet%20TLP%20tchagbale.pdf

Touratier, C. (1996). *Le système verbal français : description morphologique et morphématique*. Paris : Armand Colin.

Trosborg, A. (1995). *Interlanguage pragmatics. Requests, complaints and apologies*. Berlin : Mouton de Gruyter.

Van der Wijst, P. (1995). The perception of politeness in Dutch and French indirect requests. *Text*, 15(4), 477-501. doi : 10.1515/text.1.1995.15.4.477

Vanderveken, D. (1988). *Les actes de discours. Essai de philosophie du langage et de l'espirt sur la signification des énonciations*. Lière-Bruxelles : Pierre Mardga.

Veniard, M. (2013). *La nomination des événements dans la presse. Essai de sémantique discursive*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.

Vendler, Z. (1957). Verbs and Times. *Philosophical Review*, 66, 143-160.

Vikner, S. (1985). Reichenbach revisited: One, two or three temporal relations? *Acta Linguistica Hafriensia*, 19(2), 81-97. Repéré à http://www.hum.au.dk/engelsk/engsv/papers/vikn85b.pdf

Watts, R. J. (2003). *Politeness*. Cambridge : Cambridge University Press.

Wagner, R. et Pinchon, J. (1991). *Grammaire du Français classique et modern*, Paris : Hachette Supérieur.

Weigand, E. (2010). *Dialogue: The mixed game*. Amsterdam: John Benjamins.

Wierzbicka, A. (1987). *English Speech Act Verbs: A semantic dictionary*. Sydney : Academic.

Wierzbicka, A. (1996). *Semantics: Primes and universals*. Oxford : Oxford University Press.

Wierzbicka, A. (2012). 'Advice' in English and in Russian: a contrastive and cross-cultural perspective. Dans H. Limberg et M. A. Locher (dir.), *Advice in discourse* (p. 309-332). Amsterdam : John Benjamins.

Wilmet, M. (1997). *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve : Duculot.

Wilson, D. et Sperber, D. (1979). Remarques sur l'interprétation des énoncés selon Paul Grice. *Communications*, 30, 80-94.

Xia, X. (2014). Les actes de langages « menaçants » et « rassurants ». Étude sémantique contrastive français/chinois. *Scolia*, 27, 151-170.

Yamagashira, H. (2001). Pragmatic transfer in Japanese ESL refusals. *Buletin Akademi Kagoshima*, 31, 259-275. Repéré à http://www.k-junshin.ac.jp/juntan/libhome/bulletin/No31/kiyo_31_15.pdf

DICTIONNAIRES FRANÇAIS

Guilbert, L., Lagane, R. et Niobey, G. (dir.). (1971-1978). *Grand Larousse de la langue française*. Paris : Libraire Larousse.

Littré, P-E. (1996). *Dictionnaire de la langue française* (Edition Nouvelle). Versailles : Encyclopaedia Britannica France.

Mel'cuk, I. (dir.). (1992). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain Recherches Lexico-sémantiques III*. Montréal : Presses de l'université de Montréal.

Rey, A. (dir). (2001). *Le Grand Robert de la langue française* (deuxième édition). Paris : Dictionnaires Le Robert.

En ligne :

La Trésor de la langue française informatisé. Repéré à http://atilf.atilf.fr/

Dictionnaire de Français, Larousse. Repéré à http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais

DICTIONNAIRES ANGLAIS

Gove, P. B. (dir.). (1986). *Webster's third new international dictionary of the English Language unabridged*. Springfield, MA : Merriam-Webster.

Hornby, A. S. et Wehmeier, S. (2000). *Oxford advanced learner's dictionary of current English* (6th edition). Oxford : Oxford University Press.

Longman Group UK Limited. (1993). *Longman language activator*. Essex : Longman.

Summers, D. (dir.). (1992). *Longman dictionary of English language and culture*. Essex : Longman.

Trumble, W. R. et Stevenson, A. (2002). *Shorter Oxford English dictionary* (5th edition). Oxford : Oxford University Press.

En ligne :

Collins CoBuild dictionary. Repéré à http://www.collinsdictionary.com/dictionary/english-cobuild-learners

Merriam Webster. Repéré à http://www.merriam-webster.com/

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Exemples non affirmables d'Austin 27
Figure 2 Catégories des actes de langages d'après Austin (1962) 28
Figure 3 L'acte illocutionnaire selon Searle 30
Figure 4 Catégories d'actes illocutionnaires selon Searle (1976) 31
Figure 5 Conditions pour la réalisation heureuse de l'acte PROMETTRE (Searle, 1972) 32
Figure 6 Les éléments régissant la communication d'après Grice 36
Figure 7 Catégories de comportement linguistique selon Locher et Watts 46
Figure 8 Hypothèses généralement admises concernant le sens 54
Figure 9 Caractéristiques essentielles des topoï 59
Figure 10 Exemple d'un bloc sémantique 61
Figure 11 Les hypothèses de base de la SPA (Galatanu, 2009) 65
Figure 12 Noyau de *cher* 66
Figure 13 Postulats de Galatanu concernant les actes illocutionnaires (Galatanu, 2014b) 70
Figure 14 Représentation de RAPPELER 71
Figure 15 Différence entre SUGGERER et CONSEILLER proposée par Li (2010) 80
Figure 16 SUGGEST, RECOMMEND et ADVISE selon Wierzbicka (1987) 81
Figure 17 SUGGEST, ADVISE et RECOMMEND selon Hardin (2010) 82
Figure 18 SUGGERER, CONSEILLER et RECOMMANDER selon Vanderveken (1988) 83
Figure 19 SUGGERER selon Galatanu (2012b) 89
Figure 20 Représentation de SUGGERER 90
Figure 21 CONSEILLER selon Mila (2012) 92
Figure 22 Représentation de CONSEILLER 93
Figure 23 Représentation de RECOMMANDER 95
Figure 24 Représentation de SUGGEST 96
Figure 25 Représentation d'ADVISE 98
Figure 26 Représentation de RECOMMEND 99
Figure 27 Les temps verbaux selon Reichenbach 107
Figure 28 Les temps verbaux selon Vikner 109
Figure 29 Classification d'oppositions aspectuelles selon Comrie 111
Figure 30 Les modalités selon Palmer 113
Figure 31 Système verbal français traditionnel 116
Figure 32 Système verbal français selon Wilmet 116
Figure 33 Processus d'interprétation de l'imparfait 121
Figure 34 Système verbal anglais traditionnel 130
Figure 35 Formes verbales anglaises selon Huddleston (2002) 131
Figure 36 Classes de verbes compatibles avec le Progressive 136
Figure 37 Valeurs de base mobilisée par les formes verbales françaises 145
Figure 38 Valeurs de base mobilisée par les formes verbales anglaises 145
Figure 39 Les abréviations utilisées pour le corpus français 175
Figure 40 Les abréviations utilisées pour le corpus anglais 223
Figure 41 Correspondances approximatives entre les formes françaises et anglaises 285

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Clés de recherche en français : présent 158
Tableau 2 Clés de recherche en français : passé composé 159
Tableau 3 Clés de recherche en français : plus-que-parfait 160
Tableau 4 Clés de recherche en anglais : Simple Present, Present Progressive et Present Perfect 161
Tableau 5 Clés de recherche en anglais : Simple Past et Past Perfect 162
Tableau 6 Composition du corpus français 163
Tableau 7 Répartition des exemples et des occurrences : *suggérer* 163
Tableau 8 Répartition des exemples et des occurrences : *conseiller* 164
Tableau 9 Répartition des exemples et des occurrences : *recommander* 165
Tableau 10 Composition du corpus en anglais 165
Tableau 11 Répartition des exemples et des occurrences : *to suggest* 166
Tableau 12 Répartition des exemples et des occurrences : *to advise* 167
Tableau 13 Répartition des exemples et des occurrences : *to recommend* 168
Tableau 14 Résumé des fonctions sémantiques et discursives identifiées dans le corpus français 221
Tableau 15 Résumé des fonctions sémantiques et discursives identifiées dans le corpus anglais 284
Tableau 16 Résumé des fonctions sémantiques et discursives examinées dans l'étude comparative 320